"Instaurare omnia in Christo"

Organe de l'Action Sociale Catholique
MEMBRE DE L'A. B. C.
37e année — No 11,430
JEUDI, 24 FEVRIER 1944
Québec, Canada — 3 sous le numéro

L'ACTION CATHOLIQUE

2e ÉDITION en page 5
Lisez l'annonce de COMPAGNIE PAQUET

Bataille aérienne en Allemagne

Les Alliés empêchent la contre-offensive nazie

NAPLES, 24. — (Par Robert-V. Vermillion, de la "B. U. P."). — L'artillerie alliée a repoussé de nouvelles attaques allemandes contre la tête de pont d'Anzio et empêché de nouveau l'ennemi de se regrouper en vue d'une troisième contre-offensive dans ce secteur du front italien.

Hier, des engagements locaux se sont déroulés aux deux extrémités de la tête de pont. Des patrouilles allemandes ont tenté vainement de trouver un point faible dans les lignes alliées près d'Aprilia et de Cisterna.

LA BOUE

L'infanterie anglo-américaine, qui lutte dans la boue jusqu'aux chevilles, a repoussé toutes les patrouilles. Une tempête a empêché l'aviation allemande de décoller et d'appuyer les troupes ennemies.

LES CANONS

En même temps, les gros canons de la Ve armée, pour la seconde fois en cinq jours, ont brisé une grande concentration de tanks et de fantassins nazis massés dans la région d'Aprilio. L'ennemi tente de grouper ses forces en vue de lancer une contre-offensive général contre la tête de pont d'Anzio.

7,000 HOMMES

De source officielle, on apprend que les Allemands ont subi des pertes considérables au cours de leurs deux premières contre-offensives. 7,000 soldats nazis ont été tués, blessés ou capturés. Ces pertes ont excédé toutes les prévisions du haut commandement alliée. Le mauvais temps nuit aux opérations de l'aviation.

Le haut commandement nazi semble déterminé à poursuivre son effort pour jeter les Alliés à la mer, sans se soucier de ses pertes.

DES RAIDS

Des bombardiers légers ont exécuté quelques attaqués au-dessus de la tête de pont avant la tempête. D'autres avions ont attaqué des navires ennemis au large de la côte dalmate et à Castiglioncello, dans la région de Livourne.

LES FRONTS

Sur le front de la Ve armée, dans le sud, les patrouilles alliées et allemandes en sont venues aux prises dans le secteur de Cassino et il y a eu duel d'artillerie.

Les patrouilles de la VIIIe armée, le long de l'Adriatique, ont effectué des escarmouches près d'Arielli et de Torricella. Des pertes ont été infligées aux Allemands.

Les Polonais résistent aux Nazis

LONDRES, 24. — (Par John-A. Parris, de la "B.U.P."). — De source bien informée, on apprend qu'une armée clandestine polonaise se livre au sabotage le long de la frontière polonaise de 1939, alors que les Allemands tentent d'ériger de nouvelles fortifications pour s'opposer à l'avance de l'armée rouge.

Les Nazis s'attendent à des batailles imminentes profondément en territoire polonais. Ils réparent à la hâte les défenses existantes et en construisent de nouvelles le long de l'ancienne ligne de démarcation Ribbentrop-Molotov.

L'armée clandestine polonaise a reçu l'ordre de saboter tous les préparatifs de défense de l'ennemi. Les patriotes ont répondu en dynamitant les ouvrages allemands, tandis que la population polonaise fait tout ce qu'elle peut pour ne pas travailler à l'érection des défenses.

Les Allemands préparent une deuxième, voire une troisième ligne de défense en Pologne. Les régions autour du Boug et de la Vistule ont été puissamment fortifiées, ainsi que toute la région forestière de Lublin. Même Varsovie a été encerclée à l'est et au nord-est de casemates et de pièges à tanks.

Dans le voisinage de Varsovie, de Cracovie et de Lwow, les Allemands ont mobilisé la population pour travailler à la construction de tranchées.

De plus, l'ennemi a renforcé la défense contre avions en Pologne, ce qu'il avait négligé jusqu'ici.

D'après Radio-Berlin, les chasseurs nazis attaquent

LONDRES, 24. — (Par Phil Ault, de la "BUP"). — Radio-Berlin annonce que des flottes de bombardiers américains ont attaqué le centre et le nord-ouest de l'Allemagne aujourd'hui, que des centaines de chasseurs allemands les attaquent et qu'une violente bataille se poursuit encore à midi.

A Londres, on ne peut confirmer immédiatement la nouvelle.

L'agence allemande "D.N.B." ajoute que de nombreux avions de combat escortent les bombardiers américains.

BATAILLE

"Un grande bataille aérienne fait rage au moment où je vous parle", a dit le speaker de Radio-Berlin. "Les chasseurs allemands contre-attaquent en grand nombre les forces ennemies qui mènent avec ampleur des raids contre le centre le nord-ouest de l'Allemagne.

CONDITIONS

"Dans l'ensemble, les conditions atmospheriques sont favorables. Suivant des rapports préliminaires, un nombre considérable de bombardiers ont été descendus avant d'avoir atteint leurs cibles".

LES RAIDS

LONDRES, 24, (Par Phil Ault, de la "BUP").—Des bombardiers anglais et américains ont repris, aujourd'hui, leurs attaques contre les aérodromes hollandais et la côte française d'invasion, à la suite d'un léger raid de nuit contre l'ouest de l'Allemagne et un assaut américain contre les avionneries de l'Autriche hier.

Quelques heures après le retour des "Mosquitoes" d'Allemagne, des bombardiers américains pilonnaient les aérodromes de la Hollande occupée, d'où décollent les chasseurs ennemis qui harcèlent les avions alliés dans leurs incursions contre le Reich.

ESCORTE

Des avions de combat canadiens, britanniques et américains ont escorté les bombardiers.

Simultanément, des "Typhoons" s'en prenaient à la région de Calais, sur la côte d'invasion française, où, suivant M. Churchill, les Allemands se disposent à lancer des avions sans pilote et des fusées contre l'Angleterre.

Les portes de radio de Brême, de Calais et d'Hilversum ont quitté l'air.

L'ALLEMAGNE

LONDRES, 24, (Par Phil Ault, de la BUP). — Des bombardiers "Mosquito" ont attaqué l'ouest de l'Allemagne sans subir de pertes la nuit dernière. Quelque temps plus tôt, des bombardiers américains avaient bombardé des avionneries allemandes.

Les objectifs de la R.A.F. et du C.A.R.C. n'ont pas été divulgués, mais on présume qu'ils étaient situés dans la Ruhr et dans la Rhénanie.

SUR STEYR

Un grand nombre de quadrimoteurs américains sont partis d'Italie pour s'en prendre aux avionneries allemandes pour la quatrième journée consécutive. Le raid a porté sur Steyr, à 90 milles à l'ouest de Vienne, en Autriche.

Les "Liberators" et leurs avions d'escorte ont descendu 33 chasseurs allemands, suivant les dépêches de Naples.

343 CHASSEURS

Au cours des quatre derniers jours, l'aviation alliée a descendu au moins 343 chasseurs ennemis.

LONDRES, 24, (BUP). — Six "Liberators" ne sont pas revenus du raid sur Steyr, en Autriche, hier.

En marge de la GUERRE

Le jeu des statistiques est toujours intéressant. Il permet d'entrevoir si tel ou tel problème est de solution possible ou impossible. Et même s'il y a loin parfois des probabilités statistiques à la réalité, ce n'est pas toujours par la faute des statisticiens. On demande à ceux-ci des renseignements qu'ils donnent avec une précision mathématique. A d'autres de régler les problèmes.

Possibilité d'embauchage

Ainsi donc le Comité de reconstruction de la Chambre des Communes voulait connaître quelles seraient les possibilités d'embauchage après la guerre. Plus de 50,000 Canadiens ont répondu qu'un million et demi de nouvelles positions seraient ouvertes aux démobilisés de l'industrie de guerre ou de l'armée.

Et Québec figure bien dans le tableau. Nos lecteurs le constateront s'ils se donnent la peine de lire le compte rendu de la session d'Ottawa et la chronique parlementaire de notre représentant. Ce sont des chiffres et des considérations à retenir.

Si précieuses que soient ces données, elles comportent pourtant un danger. Nos gouvernants seraient bien imprudents de se fier entièrement aux projets dont ils ont eu un exposé. Ils doivent suivre de très près ceux qui sont disposés à bien faire afin qu'ils donnent suite à leurs plans; ils doivent les aider aussi à réaliser ces programmes dont l'execution préviendra le chômage.

3e contre-offensive

Sur les fronts militaires, rien de bien nouveau, sauf peut-être la menace grandissante d'une troisième contre-offensive sur le front d'Anzio.

Bousculés sur le front russe, les Allemands ne se tiennent pas encore pour battus. Ils sont farouchement déterminés à défendre leur forteresse européenne. On ne peut pas prévoir jusqu'à quel point ils reculeront sous les coups des troupes soviétiques, mais il est facile de constater que le Führer n'entend pas se retirer dans les limites du Reich avant que la puissante armée nazie soit battue ou sur le point de crouler.

La Luftwaffe poursuit son offensive aérienne contre Londres. A l'automne 1940, les bombes n'ont pas réussi à ébranler le moral de la population. Au contraire, plus les Anglais recevaient d'obus sur la tête, plus ils étaient résolus de vaincre. Les résultats des raids actuels seront-ils semblables? Hitler espère sans doute que les Londoniens s'impatienteront et feront pression sur Churchill pour que la R. A. F. les protège plus efficacement plutôt que de bombarder l'Allemagne.

Que feront les Polonais

La question polonaise est toujours à l'affiche. A la suggestion de Londres et de Washington, le gouvernement en exil a rédigé un "compromis" dont M. Churchill se serait fait le parrain auprès de Moscou. Staline méditerait sur ce projet de solution; mais les observateurs se montrent plutôt pessimistes.

Aux Etats-Unis, on commence à se réchauffer avec l'approche de la campagne électorale. Roosevelt vient d'apposer son veto à un autre projet de loi. Deux de ses partisans les plus influents s'en sont offusqués au point de désavouer le président.

M. Roosevelt semble vouloir se mettre de plus en plus du côté du peuple. C'est du moins ce que trahit son langage. Ses adversaires disent néanmoins que sa politique produit un effet contraire. Ce qui ne laisse d'ores et déja aucun doute c'est que M. Roosevelt sera candidat pour un 4e terme.

Louis-Philippe ROY.

LES RUSSES SE BATTENT DANS LES RUES DE DNO

MOSCOU, 24. — (Par Harrison Salisbury, de la "B. U. P."). — Les troupes et les tanks russes refoulent les Allemands dans les rues de Dno, qui est la plus puissante base allemande à l'est de Pskov, sur la route d'invasion des Etats baltes. La prise de Dno est imminente.

Les Soviets sont entrés hier dans les abords nord et est de Dno, croisement de quatre voies ferrées, à 60 milles à l'est de Pskov, après s'être emparés de plus de 150 localités dans des avances allant jusqu'à 16 milles en 24 heures.

EST DE PSKOV

Les forces allemandes semblent avoir abandonné leurs positions autour de Dno, déja pris à revers du sud et du nord. Elles résisteront apparemment le long d'une ligne courant juste à l'est de Pskov, en vue d'un dernier effort pour sauver l'Estonie et la Lettonie.

GOVOROV

Plus de 1,500 Allemands ont perdu la vie et plusieurs ont été capturés hier dans cette offensive de l'armée rouge.

Au nord-ouest de Dno, les forces de Léningrad du général Léonide Govorov ont pris 30 localités le long d'un front étendu au nord de Pskov. Leur principale colonne, descendant le long du chemin de fer Léningrad-Pskov-Varsovie, s'est emparée de Strugi-Krasnye, à 41 milles au nord-est de Pskov.

TROIS JOURS

Un bataillon russe a coupé une route à l'arrière des lignes ennemies et l'a conservée pendant trois jours jusqu'à l'arrivée des forces principales. Plusieurs contre-attaques ont été repoussées et plus de 200 Allemands ont été tués. Un autre millier de Nazis ont perdu la vie dans un secteur voisin.

MALINOVSKY

Dans le sud-ouest de l'Ukraine, l'armée du général Rodion Malinovsky s'est déployée au delà du centre minier de Krivoi-Rog et elle a occupé plusieurs villages au nord-ouest et à l'ouest.

Plus de 6,000 Allemands ont été tués dans la lutte aux approches de Krivoi-Rog. Parmi le butin saisi, on mentionne 16 tanks et plus de 1,000 fusils. Le matériel saisi dans la ville même n'est pas encore déterminé.

Des sous-marins pour trois hommes



● On voit ici l'un de ces fameux sous-marins nains que la marine britannique utilisa lors de l'attaque à la torpille contre le gros cuirassé nazi "Tirpitz", dans un fjord de la Norvège. On voit les trois hommes d'équipage sur la plage du submersible. (Photo Acme transmise par T. S. F.)

175 bombardiers nazis ont attaqué de nouveau Londres et les Home Counties

LONDRES, 24. — (Par J.-Edward Murray, de la "B. U. P."). — Près de 175 bombardiers allemands ont attaqué Londres et les Home Counties la nuit dernière. C'était le cinquième assaut en six nuits consécutives. Ce matin, les équipes de secours fouillaient les décombres afin de dégager les corps et les personnes emprisonnées vivantes.

Peu de temps après l'aube, deux avions de reconnaissance allemande ont défié la D.C.A. de Londres pour se rendre compte de l'étendue des dommages. Ils ont causé ainsi la première alerte de jour dans la capitale depuis le 7 juillet 1943. Aucune bombe n'a été lâchée.

Un autre avion ennemi a franchi la côte sud anglaise en plein jour, mais les avions de la R.A.F. lui ont donné la chasse au-dessus de la Manche.

4 MARAUDEURS

Au moins quatre des maraudeurs de nuit ont été descendus. Un pilote allemand a sauté en parachute au-dessus de Londres et il a été fait prisonnier en atterrissant.

Bien que quelques-uns des bombardiers allemands aient traversé Londres en formations, la plupart ont jeté leurs bombes sur la banlieue et dans les Home Counties.

DEUX MAISONS

Deux maisons d'appartements d'ouvriers ont été rasées dans un quartier de la capitale et la plupart des occupants ont été ensevelis sous les débris. Un certain nombre de personnes ont été retirées vivantes, mais le sort de plusieurs autres est encore indéterminé.

UN REFUGE

Un refuge de veuves d'anciens combattants aussi été atteint, mais on ne rapporte que deux victimes, 66 des 70 personnes qui habitaient ce refuge ayaient été conduites dans un abri avant la chute de la bombe.

Plusieurs incendies ont éclaté, mais tous ont été rapidement maîtrisés.

La reine Wilhelmine de Hollande a échappé de justesse à la mort dans le raid de dimanche sur les Home Counties. La résidence où elle se trouvait a été atteinte et deux de ses gardes ont été tués. Une partie de la bombe tomba dans la chambre de la reine, mais celle-ci ne fut même pas blessée.

Chute d'un avion; six Canadiens ont péri

LISBONNE, 24 (BUP) — Un avion de la R.A.F., ayant à son bord six Canadiens, s'est écrasé à Montalegre, dans le nord du Portugal, près de la frontière espagnole et tous les occupants ont perdu la vie.

L'accident est attribué au mauvais temps. Une partie des débris et quelques corps ont été trouvés d'un côté de la frontière et le reste des débris et les autres corps de l'autre côté. On croit que l'avion faisait partie d'une escadrille en route vers le sud.

Les Polonais attendent une réponse de Staline

LONDRES, 24 (BUP) — Suivant des informateurs polonais à Londres, le gouvernement polonais en exil attend une réponse de Staline à sa dernière proposition pour régler le différend de frontière russo-polonais. Cependant, quelques observateurs craignent que la proposition n'ait été déjà rejetée.

Au cours de la dernière fin de semaine, le gouvernement polonais a remis à M. Churchill un mémoire que celui-ci a adressé au premier ministre Staline. Il s'agissait d'une formule de compromis, dans laquelle les Polonais acceptaient une ligne provisoire légèrement à l'est de la ligne Curzon. Les Polonais administreraient les régions à l'ouest de cette ligne après leur libération par l'armée rouge.

Une fois la guerre terminée, à la suite d'élections en Pologne, un nouveau gouvernement négocierait au sujet de la frontière permanente, dans l'espoir d'obtenir une compensation pour le territoire perdu dans l'est sous la forme de tranches de l'Allemagne et de la Prusse orientale.

En même temps, les Polonais de Londres ont nié la rumeur de Washington, suivant laquelle le gouvernement polonais aurait refusé d'accepter une proposition anglo-américaine visant à régler le différend.

Le "Gneisenau" ne sortira plus de Gdynia

LONDRES, 24. — (BUP) — Le ministère de l'Air annonce aujourd'hui que le cuirassé allemand "Gneisenau", de 26,000 tonnes, frère jumeau du "Scharhorst", gît maintenant dans le port polonais de Gdynia, sa proue et ses tourelles démantelées. On sait que Gdynia a remplacé Kiel comme base navale allemande principale à cause des raids trop nombreux sur Kiel.

Des envolées de reconnaissance ont établi hors de tout doute que la proue de ce cuirasse allemand est presque entièrement détruite. On en conclut que les cuirassés allemands de la classe de 26,000 tonnes ne joueront plus aucun rôle dans la guerre, puisque l'un est ainsi avarié et l'autre, coulé.

Depuis février 1942, alors qu'il considérablement endommagé par des bombes et des mines lancées du haut des airs, on n'a fait aucun effort apparent pour réparer ce cuirasse.

D'après les experts alliés, les Allemands sans doute décidé qu'il ne valait pas la peine de le réparer. En effet, les matières premières et le main-d'oeuvre sont rares en Allemagne. En outre, l'aviation et les marines alliées sont si fortes que ce navire ne pourrait, une fois réparé, servir que très rarement. D'ailleurs les Nazis n'ont rien fait pour ce navire sauf quelques tentatives de camouflage.

Le Congrès est contre le veto

WASHINGTON, 24 (Par Fred Mullen, de la "B.U.P.") — On s'attend aujourd'hui à ce que le sénat et la Chambre des représentants enregistrent des votes décisifs en faveur du nouveau bill d'impôts américains au montant de $2,315,200,000. Cette attitude du Congrès constitue une rébellion contre le veto du président Roosevelt.

Les supporteurs du gouvernement s'attendent de subir une défaite. La Chambre des représentants votera vers 2.30 heures (heure normale de l'est), cet après-midi, et le sénat votera peu de temps après. L'opposition au bill, composée de représentants des deux partis, a plus que confiance de rallier des majorités des deux tiers nécessaires pour renverser le veto présidentiel. Les membres du groupe oppositionniste ont néanmoins fait appel à leurs collègues absents et les ont invités à se rendre sans délai dans la capitale "par chemin de fer ou par avion" afin de rendre aussi impressionnant que possible le renversement du veto.

Alben-W. Barkley, chef démocrate au sénat, a violemment attaqué le président. A la suite de cette rupture de Barkley avec M. Roosevelt, tout indique que les démocrates rebelles et les républicains rejetteront ce qu'ils appellent une tentative du président pour "dicter" le type d'impôt à être mis en vigueur.

Dans l'intervalle, Barkley est demeuré silencieux au sujet de l'appel que le président lui a fait pour l'inviter à garder son porte. Il a laissé la décision à ses collègues du sénat. On s'attend à ce que les sénateurs démocrates rendent cette décision, à midi, au cours d'une conférence qui aura lieu à huis-clos.

Stockholm protestera aujourd'hui

STOCKHOLM, 24. — BUP — Le ministère des Affaires étrangères de Suède fera des protestations officielles auprès de Moscou aujourd'hui au sujet des bombardements de Stockholm et de Staengnaes, mardi soir.

Hier, un communiqué soviétique nia catégoriquement que des avions russes aient survolé le territoire suédois.

"Aucun avion russe n'a été dans la région de Stockholm et, par conséquent, aucun n'a pu laisser tomber des bombes sur cette région", affirme le communiqué.

(Un communiqué de la radio suédoise dit "que dans les milieux autorisés de Stockholm, on considère que les aviateurs russes qui ont survolé la capitale n'ont bombardé aucune cible déterminée de façon intentionnelle. Il s'agit plutôt d'aviateurs qui, ayant perdu leur position, étaient dans l'incertitude et dans leurs recherches d'un champ d'atterrissage, ont laissé tomber leurs bombes comme lest")

Liberté de la presse

BUENOS-AIRES, 24. — (B. U. P.). — Le journal "La Prensa" a lancé, hier, son troisième appel en une semaine en faveur du rétablissement de la liberté de la presse. Dans un article de rédaction, il affirme que le gouvernement doit rétablir la liberté de la presse s'il entend respecter la constitution.

HOTEL MONTCALM
164-169 rue St-Jean Québec, P.Q.
Chambre simple avec eau courante $1.50 avec douche $1.50 avec bain $1.75 en montant; Repas table d'hôte 50c 75.

Décès:

DART, Mlle Whilhelmine
DEFOY, M. Joseph
DEMERS, Monique
DESPRES, M. Alfred-Couillard
FISET, M. H.-Eugène
GAUDREAU, Mme Alphonse
MICHAUD, M. Narcisse
MOREAU, M. Philippe
PEPIN, Mlle Virginie
SIMARD, M. Eugène
TREMBLAY, Roger
(Voir avis de décès à l'avant-dernière p.)

Les Alliés ont l'ouest de la Nouvelle-Bretagne

Aux quartiers généraux alliés, dans le sud-ouest du Pacifique, 24 (Par Don Caswell, de "B.U.P.") — Les forces alliées ont mis fin à une campagne de deux mois pour la conquête de l'ouest de la Nouvelle-Bretagne en acquérant aujourd'hui le contrôle sur une superficie de 3,600 milles carrés de territoire auparavant détenu par les Japonais. Ce territoire s'étend de l'autre côté du détroit important qui sépare la Nouvelle-Bretagne de la Nouvelle-Guinée.

Partis de la base d'Araoue, où ils étaient débarqués le 15 décembre, les soldats américains ont opéré leur jonction avec les fusiliers marins qui envahirent le cap Gloucester, le 25 décembre. On estime que 7,000 soldats ennemis perdirent la vie au cours des opérations militaires qui se déroulèrent dans cette région.

L'OUEST

Un communiqué allié dit que "le secteur occidental de la Nouvelle-Bretagne est maintenant complètement entre nos mains". Ce communiqué ajoute qu'on "a entièrement patrouillé et nettoyé de toute résistance ennemie les régions situées à l'intérieur des terres et les secteurs côtiers, à partir de la baie de Rottock jusqu'à Adoue".

ILE ROOKE

Cette conquête, venant à la suite de l'occupation de l'île Rooke, dans le détroit de Vitiaz, et de la fructueuse campagne alliée, sur la péninsule de Huon, en Nouvelle-Guinée, donne aux Alliés une base importante en vue de nouvelles opérations contre le bastion japonais de Rabaul, dans le nord de la Nouvelle-Bretagne.

AERODROMES

L'aviation alliée a continué d'attaquer divers objectifs ennemis. Des avions lance-torpilles et des bombardiers en piqué ont pilonné, lundi, les aérodromes de Lakunai et de Trapopo. On a déversé 130 tonnes de bombes sur ces deux objectifs.

KAVIENG

Les avions alliés ont de nouveau attaqué la base de Kavieng, en Nouvelle-Irlande, et ont coulé deux transports et une canonnière ennemis. Au cours d'attaques contre le littoral de la Nouvelle-Guinée, les Alliés ont aussi coulé un navire côtier et quatre barges.

Un communiqué officiel dit que, depuis le 17 décembre, on a détruit 796 appareils ennemis, au cours de la campagne de Rabaul.

Navires japonais coulés dans les îles Marianne

PEARL HARBOR, 24 (Par William-F. Tyree, de la "B.U.P.") On croit aujourd'hui que des centaines d'avions américains décollés d'une puissante escadre navale, qui s'est rendue à moins de 1,300 milles de Tokio, ont détruit une autre portion de la flotte japonaise au cours d'un assaut contre les bases jumelles de Tinian et de Saipan, dans les îles Marianne.

On est de plus en plus d'avis que des appareils décollés de porte-avions ont fait écho à la victoire remportée par les Américains à Turk, situé à 650 milles au sud-est, en envoyant plusieurs navires ennemis par le fond, sous une pluie de bombes et de torpilles. On dit que des croiseurs, des contre-torpilleurs, et peut-être même des cuirassés et des porte-avions sont au nombre de ces navires ennemis.

MARDI

L'amiral Chester-W. Nimitz, commandant de la flotte du Pacifique, a annoncé hier que l'assaut débuta mardi. Il a déclaré qu'on n'avait pas de détails. On présume que l'escadre alliée s'est imposée un silence radiophonique en attendant d'arriver dans des eaux moins dangereuses.

(La radio de Tokio est demeurée silencieuse au sujet du raid. D'autre part, elle a cité l'amiral Sankichi Takahanshi, ancien commandant en chef de la flotte japonaise, pour dire que "l'ennemi

(Suite à la page 2)

Avance de la XIVe armée en Birmanie

NEW-DELHI, 24. — (BUP). Les forces de la XIVième armée britannique, dans la vallée de Kaladan, en Birmanie, ont opéré de nouvelles avances et elles sont en contact avec les troupes japonaises qui battent en retraite vers Akyab, suivant un communiqué de lord Louis Mountbatten.

Une colline stratégique près de Kyawktaop a été occupée et dans les monts Tchin, les patrouilles ennemies ont été dispersées.

En même temps, les opérations de nettoyage de la Ve division indienne pour chasser les débris des forces ennemies de la région du col de Ngakvedauk se poursuivent. Les Japonais ont lancé une contre-attaque dans l'espoir de gagner du temps, mais celle-ci a été repoussée.

A l'est de Kalapanzin, une colonne japonaise, qui avait subi des pertes élevées mardi, a été de nouveau malmenée et un très petit nombre de soldats ennemis ont réussi à s'échapper au sud.

Toute tentative de paix séparée sera repoussée

*** MOSCOU, 23 (Par Harrison Salisbury, de la "BUP") — Pendant que l'armée rouge poursuit la lutte contre l'envahisseur allemand, en ce 26ième anniversaire de sa formation, les moscovites célèbrent la fête en recouvrant les rues de la capitale de drapeaux et en manifestant une animation rare depuis le début de la guerre.**

Civils et militaires en permission foulent une légère couche de neige et envahissent les débits de journaux afin de prendre connaissance de l'ordre du jour de Staline louant l'armée rouge et assurant le monde d'une victoire alliée.

TROIS QUARTS

Staline a dit à l'armée et au peuple russes que les trois quarts du territoire soviétique occupé par les Allemands avaient été libérés, soit 525,000 sur 700,000 milles carrés de territoire. Il a ajouté que l'Allemagne hitlérienne est sur la voie de la catastrophe, qu'elle ne sait trop comment se dégager d'une situation sans issue et qu'elle a même sondé la perspective d'une paix séparée. A ce sujet, il a déclaré :

PAIX SEPAREE

"Toutes les tentatives de paix séparée de l'Allemagne sont vouées à un échec complet".

Les canons de Moscou, de Léningrad, de Kiev, de Gomel, de Dniépropetrovsk et de Rostov lanceront des salves simultanées ce soir pour célébrer les triomphes de l'armée rouge au cours de la dernière année. C'est la première fois que les canons des trois dernières villes sont utilisés pour marquer les succès de l'armée rouge.

RECEPTION

Ce soir également, le commissaire aux Affaires étrangères, V.-M. Molotov, donne une réception en l'honneur du corps diplomatique et des missions militaires de Moscou. Les invités devront être en tenue officielle ou en uniforme et porter leurs décorations.

Les journaux russes ont publié en première page l'ordre du jour de Staline.

Une scène à un aérodrome des Açores



● Depuis que le Portugal a cédé aux Alliés le droit de construire des bases aériennes aux îles Açores, les Nations unies ont réussi à diminuer considérablement la menace sous-marine. On voit ici un gros avion de bombardement sur une piste d'envol le long de laquelle passe un véhicule traîné par deux boeufs. (Photo Acme)

Les Russes plient les deux ailes du front nazi

*** MOSCOU, 23. — (Par Harrison Salisbury, de la "B. U.P."). — Encouragée par l'assurance de Joseph Staline que l'Allemagne est au bord de la catastrophe, l'armée rouge a célébré aujourd'hui le 26ième anniversaire de sa formation en convertissant une série de poussées en autant d'offensives générales, devant lesquelles ploient les deux ailes de la ligne nazie, en Ukraine et en Russie septentrionale.**

Trois armées soviétiques marchent sur les Etats baltes sur la vaste front septentrional. Leur artillerie est maintenant à portée du croisement ferroviaire stratégique de Dno et leurs avant-gardes sont aux approches de Pskov.

LA PLAINE

Les quatre armées de l'Ukraine, profitant de la chute Krivoi-Rog, progressent à un rythme accéléré au delà des premières défenses allemandes, dans les plaines qui s'étendent vers la mer Noire et la Bessarabie.

ROGATCHEV

(Le haut commandement nazi dit que les Russes ont percé les lignes allemandes en Russie blanche centrale, au nord-ouest de Rogatchev, et il parle implicitement d'une retraite allemande générale sur un front étendu dans le nord de la Russie).

SUR DNO

MOSCOU, 23. — (Par Harrison Salisbury, de la "BUP"). — Les troupes soviétiques, qui ont déjà libéré les trois quarts du territoire russe dont s'était emparée l'Allemagne, ne sont plus qu'à huit milles du croisement ferroviaire stratégique de Dno, sur le front nord-occidental et elles se regroupent en vue de porter un coup final aux forces nazies en Ukraine sud-occidentale.

(On mande de Londres que la radio berlinoise a annoncé que les forces soviétiques ont enfoncé la ligne allemande au nord-est de Rogatchev, en Russie blanche, au nord de la boucle du Dniéper, au cours d'un violent engagement. Radio-Berlin a ajouté que les Allemands continuent de se "dégager" de leurs positions menacées à l'ouest et au sud-ouest du lac Ilmen.)

QUESTION DE JOURS

La chute de Dno, avant-poste défensif de Pskov sur la route d'invasion des Etats baltes, n'est plus qu'une question de jours.

(Rappelons que c'est dans cette région que l'armée rouge remportait sa première victoire sur les Allemands il y a 26 ans aujourd'hui).

Plus de 210 villes et villages échelonnés sur un grand arc autour de Pskov et de Dno ont été libérés hier.

KRIVOI-ROG

Sur le front sud, la chute du centre minier de Krivoi-Rog a fait disparaître l'ancre nord-oriental du saillant ennemi en Ukraine sud-occidentale et prépare la marche des 1ère, IIe, IIIe et IVe armées ukrainiennes sur la Roumanie et la Pologne méridionale.

Le premier ministre Staline, dans un ordre du jour à l'occasion du 26ième anniversaire de l'armée rouge, a révélé que les Russes ont libéré 525,000 des 700,000 milles carrés occupés par l'Allemagne depuis l'été de 1941.

CATASTROUHE

"L'Allemagne hitlérienne est sur la voie de la catastrophe", a dit Staline. "Tous le savent. Les bandits fascistes de l'Allemagne courent maintenant en cercles dans l'espoir d'éviter la catastrophe".

Staline a ajouté que les diplomates allemands vont d'un Etat neutre dans un autre, pour tenter de venir en contact avec des éléments pro-hitlériens et soulever la possibilité d'une paix séparée.

Navires japonais...

(Suite de la 1ère page)

n'a pas réussi jusqu'ici à porter un coup quelconque à la force navale japonaise".)

LES PERTES

Lors du raid contre le bastion ennemi de Truk, dans les îles Caroline, des avions décollés de porte-avions ont coulé 19 navires ennemis, probablement coulé sept autres vaisseaux, détruit au moins 201 appareils japonais et détruit des installations côtières.

ENIOUETOK

On a aussi rapporté l'occupation de la dernière des îles de l'atholl d'Enioüetok, dans l'extrême-nord de l'archipel Marshall, à 750 milles au nord-est de Turk. Nimitz a déclaré que l'île Parry est tombée aux mains des Alliés, mardi soir.

3,000 HOMMES

Sur tout l'atoll, on a fait seulement 48 prisonniers. Le reste de la garnison, comprenant peut-être 3,000 hommes, dont 100 ou plus sur l'île Parry, a été balayé jusqu'au dernier homme.

L'occupation d'Enioüetok a été menée à bonne fin en cinq jours. Elle donne aux Américains une excellente base aérienne et navale.

LES RAIDS

Depuis le raid contre l'île Marcus, en septembre dernier, et le raid du major-général James-H. Doolittle contre Tokio, en avril 1942, l'attaque contre les îles Marianne représente la plus profonde pénétration alliée dans les eaux japonaises. Saipan est située à 1,100 milles à l'ouest d'Enioüetok, à 1,500 milles à l'ouest de Kouajalein, à 3,600 milles à l'ouest de Pearl Harbor et à 1,200 milles à l'est des Philippines.

ILES BONIN

L'autre bastion ennemi important, situé entre les îles Marianne et Tokio, se trouve dans les îles Bonin qui sont à 900 milles au nord de Saipan et à seulement 600 milles au sud de Tokio.

D'autres puissants éléments des forces américaines du Pacifique central ont attaqué, lundi et mardi, des positions ennemies dans les îles Marshall et Caroline. Des "Liberators" de l'armée ont déverse 30 tonnes de bombes sur l'île Ponape, à 437 milles à l'est de Turk, et six tonnes sur l'île voisine de Kusaie.

ILE NAURU

Des appareils de l'aviation navale ont bombardé l'île Nauru, à 400 milles à l'ouest de l'archipel Gilbert. Des "Mitchells" et des "Warhawks" ainsi que des appareils de la marine ont attaqué cinq atolls détenus par l'ennemi dans les îles Marshall. Tous les avions sont rentrés à leurs bases. Des navires de guerre ont aussi bombardé un atoll détenu par le Japon dans l'est de l'archipel Marshall.

Carrière de généraux russes

Le service photographique Acme vient de publier cette série de sept photographies des principaux généraux russes, à l'occasion du 26e anniversaire de l'armée rouge. Toutes ces photos ont été envoyées par T. S. F. et ont été approuvées par la censure. Chacune est accompagnée d'une très longue légende dans laquelle après avoir rappelé les mérites de la Russie et de son armée, on signale brièvement la carrière de ces divers chefs militaires.

KONYEV



Le maréchal Ivan - Stépanovitch Konyev, commandant de la IIe armée ukrainienne, fait partie de l'armée depuis sa fondation. En 1919, après la défaite de l'armée de l'amiral Koltchak, tsariste fusillé pour n'avoir pas reconnu le régime soviétique, Konyev fut affecté à une garnison de la Sibérie, près du Pacifique, où il eut à faire face à des Japonais. Il est décoré de l'Ordre de l'Etoile rouge et de celui de la Bannière rouge. Au début de la guerre, il commanda le front de Moscou. En août 1942, pendant la bataille de Stalingrad, il fut l'un des chefs qui prirent l'offensive à l'ouest de Moscou et en juillet, 1943, il était encore à l'attaque, sur les fronts d'Orel et de Belgorod, cette fois.

MALINOVSKY



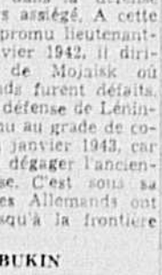
Le général Rodion Jacovlévitch Malinovsky naquit à Odessa il y a 44 ans et servit, en France, pendant la première Grande Guerre, avec les troupes américaines. Il était alors caporal. A Dniépropétrovsk, en 1941, il gagna la décoration de l'Ordre de Lénine, pour avoir battu le général von Kleist. Ce sont ses troupes qui reprirent Kotelnikov et, plus tard, Rostov. Plus récemment, il libéra le fameux centre minier de Nikopol. Avant hier, elles libéraient Krivoi-Rog, que les troupes du maréchal Konyev attaquaient par le nord.

GOVOROV



Le général Léonide Nicolaïévitch Govorov, issu d'une famille de paysans, est un vétéran de la guerre contre la Finlande, où son artillerie eut raison de la ligne Mannerheim. D'ailleurs, à l'automne de 1941, elle joua encore un rôle prépondérant dans la défense de Moscou, alors assiégé. A cette occasion, il fut promu lieutenant-général. En janvier 1942, il dirigeait l'offensive de Mojaisk où 100,000 Allemands furent défaits. En charge de la défense de Léningrad, il fut promu au grade de colonel-général en janvier 1943, car il avait réussi à dégager l'ancienne capitale russe. C'est sous sa direction que les Allemands ont été refoulés jusqu'à la frontière de l'Estonie.

TOLBUKIN



Le général Fédor Ivanovitch Tolbukin est un militaire dont on ignore totalement la carrière, aux Etats-Unis. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il fut décoré deux fois : en février 1943, il recevait l'Ordre de Souvarov, et en novembre 1943, l'Ordre de Kourtouzov, premier degré. Promu colonel-général en avril 1943, il est maintenant à la tête de la IVe armée ukrainienne, qui tient le front méridional, le long du Dniéper, en face de Kherson.

Nouveau conseil

(Par la "BUP")

Suivant l'agence allemande "Transocean", Mussolini a remplacé son Grand Conseil fasciste par un "Conseil d'administration du parti national". 17 membres en feront partie.

AGNEAU : Fesse .35 — Devant .19 — Longe .25

VEAU de lait devant .20

LARD : Têtes .05 — Panne .15 — Haché .25

SAUCISSON (complet) la livre .16 — FROMAGE en 5 lbs, la lb .33

Oeufs strictement frais

"A" Poul., 3 douz. pr 1.00 — "A" Moy. 3 douz. pr 1.10 — "A" Gros, 3 douz. pr 1.20

Pur Lard 15

BEURRE

"National" 1ère qualité .39 — "Avion" 2ième qualité .38

Assortiment complet de dindes, poules, poulets au plus bas prix du marché

Carrier & Goulet — Membres de l'Association des Marchands Détaillants du Canada

MEMBRES DE L'ASSOCIATION PATRONALE DU COMMERCE

475, ST-JEAN — Tél. : 4-4681 — 118-120, DU PONT — Tél. : 2-5291

L'emblème de la victoire



● Le drapeau étoilé américain qui flotte maintenant sur l'île de Namur, dans l'archipel Marshall, proclame la victoire remportée à cet endroit par les forces des Etats-Unis. Namur était autrefois le site des quartiers généraux ennemis. La photo fait voir aussi les restes d'un appareil japonais abattu dans des débris. (Photo Acme)

Raid américain sur Steyr en Autriche, aujourd'hui

(Par la "BUP")

*** La "BBC" annonce que des bombardiers lourds américains ont attaqué, aujourd'hui, les avionneries de Steyr, en Autriche.**

Le speaker a dit que la nouvelle attaque a été annoncée aux grand quartier général allié à Naples. Il laisse entendre ainsi que le raid a été mené par des bombardiers partis de bases de la Méditerranée.

Steyr est en Autriche centrale, à 90 milles à l'ouest de Vienne.

EN FRANCE

LONDRES, 22. — BUP — Suivant des dépêches de la côte anglaises, les bombardiers alliés ont repris aujourd'hui leurs attaques contre les objectifs mystérieux de la côte française. Au cours de la nuit, des bombardiers "Mosquito" ont semé de nouveau la destruction dans l'ouest et le sud-ouest de l'Allemagne. Tous les appareils sont rentrés à leur base.

BOULOGNE

Cet après-midi, un grand nombre de bombardiers, volant si haut qu'ils étaient à peine visibles, sont revenus de la côte française. Quelques minutes plus tard, des avions de combat rentraient à leur tour. Tous ces appareils venaient de la région de Boulogne.

Demandes alliées à l'Espagne

*** LONDRES, 23. — (BUP) Le secrétaire aux Affaires étrangères, Anthony Eden, a révélé que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont adressé une série de requêtes communes à l'Espagne pour la prier d'observer la neutralité la plus stricte. Il a ajouté que des pourparlers à ce sujet se poursuivent à Madrid.**

"Nous espérons que l'Espagne se rendra à nos requêtes", a dit Eden aux Communes dans une revue des affaires extérieures qui a mis fin à un débat de deux jours sur la guerre.

ESPOIR

Il n'a pas précisé la nature des requêtes adressées à l'Espagne, mais il a insisté sur le fait que loin de souhaiter du mal à ce pays, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis désirent le voir prospère et en paix.

Il a dit que les faits nouveaux en Afrique et en Italie ont écarté la menace que l'Allemagne faisait planer sur l'Espagne.

ATTENTION

"A mesure que les jours s'écoulaient, les Alliés ont jugé bon d'attirer l'attention de Madrid sur certaines pratiques par lesquelles les Espagnols aidaient les Allemands, et de prier l'Espagne d'observer à la lettre ses obligations", a ajouté Eden.

PORTUGAL

Le gouvernement britannique a aussi entrepris des pourparlers avec le Portugal au sujet d'expéditions de métaux portugais à l'Allemagne.

"Le gouvernement a souligné l'importance qu'il attache à cette question".

Eden a dit que la politique est de laisser les peuples de l'Europe entièrement libres dans le choix de leur forme de gouvernement.

POLOGNE

"La déclaration du premier ministre Churchill, hier, sur la possibilité d'offrir à la Pologne une partie de l'Allemagne comme compensation pour la partie du territoire polonais convoitée par la Russie, est conforme à cette politique", a ajouté Eden.

FANTAISIE

"Nous n'allons pas interpréter de façon fantaisiste la charte de l'Atlantique. Ce qu'a voulu dire le premier ministre dans son discours c'est que l'Allemagne ne pourra pas bénéficier de la charte de l'Atlantique au point d'empêcher les puissances victorieuses de procéder à des rajustements territoriaux à ses dépens.

LA PAIX

"Le maintien de la paix après le conflit dépendra d'une entente étroite et intime entre les nations du Commonwealth britannique, les Etats-Unis et l'Union soviétique.

"Si nous pouvons en arriver à cette entente, tous nos problèmes, même les plus difficiles pourront être résolus. Si nous n'y arrivons pas, il n'y a selon moi, aucun espoir de maintenir une paix durable".

HOMMAGE

Le secrétaire aux Affaires étrangères a rendu hommage à l'armée française renaissante pour le rôle joué dans les opérations actuelles.

"Tous les rapports que nous recevons de France démontrent que le peuple français attend impatiemment l'heure de sa libération. De notre côté, nous lui faisons parvenir toute l'aide et tous les secours possibles.

FRANCE

"Nous ferons tout en notre pouvoir pour aider les Français aujourd'hui et toujours. Lorsqu'ils auront recouvré leur liberté, nous travaillerons avec eux comme de loyaux partenaires liés par une amitié durable".

Barkley abandonne Roosevelt

● WASHINGTON, 23. — (BUP) — Le sénateur Alben-W. Barkley, du Kentucky, a résigné aujourd'hui ses fonctions de chef démocrate du Sénat et il a rompu définitivement avec le président Roosevelt. Il a accusé celui-ci d'avoir "assailli délibérément l'intégrité de tous les membres du Congrès".

Dans un discours dénonçant le veto que M. Roosevelt a opposé au bill des impôts de $2,000,000,000, Barkley a attaqué le président, qui, en 1937, le faisait élire chef démocrate du Sénat.

"Les autres membres du Congrès agiront comme bon leur semblera, mais moi, je ne puis subir cet assaut injustifié sans répliquer".

Il annonça alors sa démission qu'il remettra officiellement demain aux sénateurs du parti démocrate.

HEMORROIDES

Essayez ce traitement-combinaison interne et externe

Peu importe l'endroit où vous demeurez — peu importe votre âge ou votre occupation — si vous êtes victime des hémorroïdes, nous voulons que vous tassiez l'essai du traitement — combinaison interne sous forme de comprimes Page. Non seulement cette méthode aide à enrayer la douleur promptement mais elle assure un soulagement rapide comme en attestent les lettres reconnaissantes reçues de personnes qui l'ont employée.



FRANK BARGE

"Je ne puis trop vanter votre traitement. Il y a maintenant quatre ans que je l'ai utilisé et n'ai senti aucun retour depuis. Je ne crois pas qu'aucune autre personne ait souffert plus que moi avant que je prenne ce remède. Frank Barge, 1307, Ave Columbia, Trail, C.B.

Nous sommes particulièrement anxieux de l'envoyer à ces personnes qui considèrent leur cas comme désespéré. Même les cas les plus graves et les plus tenaces trouvent souvent soulagement dans notre traitement. Employé avec succès depuis 30 ans.

Ne retardez pas un jour de plus. Ecrivez maintenant. N'envoyez pas d'argent. Postez, seulement le coupon et un échantillon gratuit vous sera envoyé promptement.

GRATIS COUPON D'ESSAI

Pour prouver ce que nous avançons, nous vous enverrons promptement dans un emballage sans marque, un généreux échantillon de ce traitement. Postez le coupon AUJOURD'HUI.

E. R. PAGE Co., Dept. 146 K 25 Toronto, Ont.

NOM

ADRESSE

VILLE — Prov.

175 bombardiers nazis ont survolé l'Angleterre

*** LONDRES, 23 (BUP) — Un commentateur de l'aviation britannique révèle que la Luftwaffe a retiré un nombre considérable de bombardiers d'autres fronts pour les expédier dans le nord-ouest de la France.**

Il révèle en même temps que 175 bombardiers allemands ont attaqué l'Angleterre, la nuit dernière, et qu'une centaine ont atteint Londres.

"Les Allemands ont beaucoup plus de bombardiers sur la côte française qu'on ne l'avait cru jusqu'ici et ils entendent les utiliser contre la Grande-Bretagne", a dit le commentateur.

"Ils ont apparemment pour but d'ébranler le moral britannique par des raids de représailles et, en même temps, de relever le moral du peuple allemand".

Au cours des trois attaques qui ont précédé celle d'hier soir, les Allemands ont lancé de 80 à 100 avions contre l'Angleterre. Dans le raid de la nuit dernière, ils en ont envoyé 175. Cependant, dans un raid comme celui de la nuit dernière, l'aviation allemande ne peut jeter plus de la moitié du tonnage d'explosifs lâchés sur Londres au cours du pire bombardement de la "blitz", le 16 avril 1941, alors que 450 tonnes de bombes tombèrent sur l'Angleterre.

Tout pour aider la Russie, dit Archibald Sinclair

● EDIMBOURG, Ecosse, 23. (B.U.P.) — Le ministre de l'Air, sir Archibald Sinclair, a déclaré aujourd'hui, à l'occasion de l'anniversaire de l'armée rouge, que le gouvernement britannique fera tout son possible pour aider la Russie à combattre l'Allemagne.

"S'il y a un homme en ce pays plus déterminé que tout autre à tout faire en notre pouvoir pour aider la Russie, cet homme est celui qui, au moment où il aperçut que l'Allemagne avait attaqué la Russie, saisit le microphone pour assurer le maréchal Staline de son alliance et de sa camaraderie", a dit Sinclair.

"Le respect et l'entente mutuels qui existent entre ces deux hommes — Churchill et Staline — sont un gage d'espoir pour l'avenir de l'humanité".

Il y aura cette année des récipients d'un gallon pour la distribution normale du sirop d'érable.

Promu commandant

LONDRES, 24. — (BUP). — Le commandant d'escadre D.-S. Jacobs, d.f.c., de Toronto, a été promu commandant de l'escadrille canadienne de bombardement de "L'Oie".

Prévenez les lèvres gercées!

Soulagez le mal instantanément

Des lèvres sensibles, gercées rendent la vie misérable par temps froid. Leur surface crevassée, vilaine et douloureuse s'infecte facilement. Prévenez les gerçures avec Lypsyl. Sa merveilleuse action émolliente protège les membranes délicates. Les lèvres restent douces et lisses par tous les temps. Lypsyl soulage vite les lèvres déjà gercées, garantit les membranes blessées contre les microbes dangereux, hâte la cicatrisation naturelle. Achetez Lypsyl et employez-le régulièrement. En vente partout en bâtonnets commodes.

LYPSYL — Rouge naturel ou Blanc invisible pour hommes et femmes

Satisfaction et désappointement des Russes

* MOSCOU, 23. — (Par M. S. Handler, de la "B.U.P.") — Bien qu'il soit trop tôt pour connaître la réaction générale de la Russie au discours du premier ministre Winston Churchill, sa déclaration sur la question polonaise a été accueillie avec une vive satisfaction, puisqu'elle ne représente aucune divergence de vues fondamentale sur cet épineux problème.

Toutefois, l'opinion de M. Churchill, à savoir que la guerre ne prendra peut-être pas fin en 1944, a grandement désappointé les Russes, qui croyaient que l'Allemagne pouvait être finalement écrasée cette année par un effort commun des Alliés.

Les Russes ont confiance que l'armée rouge chassera l'ennemi du territoire soviétique dans un avenir rapproché, mais ils sont convaincus que l'Allemagne ne peut être totalement vaincue sans le secours des Anglais et des Américains et ils espéraient qu'un tel objectif serait atteint cette année.

Les règlements de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre s'appliquent à 50 ou 40 sortes de services, depuis les salons de beauté jusqu'aux entrepôts.

Paasikivi aurait nié avoir rencontré madame Kollontay

STOCKHOLM, 24. — BUP — Une dépêche d'Helsinki au journal suédois "Morgen Tidningen", rapporte une parole de l'ancien premier ministre finlandais Juho-K. Paasikivi: celui-ci aurait dit qu'il n'a pas rencontré madame Alexandra Kollontay, ministre plénipotentiaire de Russie à Stockholm, pendant qu'il était dans la capitale suédoise.

Il a déclaré au correspondant qu'il n'a pas l'intention de retourner à Stockholm, cette année. Paasikivi vient de passer dix jours dans cette ville et il est rentré à Helsinki hier. On prétend qu'il a pris contact avec des plénipotentiaires russes.

Bataille navale à finir promise par le Japon

(Par la "BUP")

Suivant l'amiral Sankichi Takahashi, ex-commandant en chef de la flotte impériale japonaise, la Marine du Japon livrera bataille lorsque la flotte américaine osera pénétrer plus profondément dans la ligne de défense nippone.

"La flotte japonaise portera alors à la flotte américaine le plus retentissant coup de grâce dans l'histoire navale du monde", a-t-il déclaré.

Dans un discours, Takahashi a dit que la flotte japonaise est encore intacte et il a minimisé l'importance de l'occupation par les Américains de quelques îlots dans le Pacifique.

VOUS POUVEZ FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT

de très belles primes, ou 30% en argent seront donnés Gratuitement aux personnes qui vendront 63 paquets de graines à 8 cents le paquet. Demandez une boîte de 63 paquets de graines légumes et fleurs à :

ALLEN NOUVEAUTES

DEP. A, ST-ZACHARIE, QUE.

SWEET CAPORAL

TABAC A CIGARETTES

Le favori des amateurs de rouleuses

TRENTE-SEPTIEME ANNEE No 11,430

La vérité peut se dire hautement partout, pourvu que la discrétion tempère le discours et que la charité l'anime. BOSSUET.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC — JEUDI, 24 FEVRIER 1944 — Page trois

L'"Action Catholique" est le journal préféré de nos familles canadiennes-françaises. Lisez-le et faites-le lire.

Deux projets de loi et deux bills de l'Opposition sont étudiés en Chambre

(Par Calixte DUMAS)

Les membres de l'Assemblée législative ont discuté de nombreux sujets, hier après-midi. Ils n'ont guère raccourci le programme législatif, mais ils ont allégé considérablement l'ordre du jour. D'abord, la Chambre s'est occupée de deux projets de loi présentés par l'opposition. Elle n'a pu, toutefois, les liquider séance tenante.

Dans le premier cas, il s'agissait d'un bill de M. Duplessis dont l'objet est l'abolition de la taxe de vente. L'hon. M. Perrault Casgrain a tenté de le faire rejeter en soutenant que seul, un ministre peut présenter un bil len matière de finance. l'orateur a réservé sa décision. Dans le second cas, M. Antonio Talbot demandait l'abrogation d'un projet de loi que l'hon. M. Bouchard avait fait voter l'an dernier en vue de l'établissement d'une usine de pasteurisation du lait à St-Hyacinthe, ainsi que du contrôle et de la distribution du lait. L'opposition a prétendu que ce projet de loi était tyrannique, injuste, inutile et que la population de St-Hyacinthe l'avait fait savoir au maire de la ville, lors des élections échevinales. M. Bouchard a défendu son projet et le premier ministre a défendu M. Bouchard. M. Godbout a ajouté que la loi était excellente et qu'elle devrait rester dans les statuts. En deuxième lecture, le bill de M. Talbot a été battu par 44 contre 13.

La dernière partie de la séance a été consacrée aux motions des députés. Le chef de l'opposition a ouvert un débat sur la Commission des Liqueurs et ce débat a été ajourné par M. Paul Gauthier, de Montréal-Laurier.

Enfin, la question de l'assurance-chômage a été ramenée sur le tapis par M. Duplessis. Le chef de l'opposition et le premier ministre ont commenté, chacun à sa manière, les amendements à la constitution qui ont permis au fédéral d'établir l'assurance-chômage. La motion a finalement été adoptée.

Cette après-midi, l'hon. M. J.-A. Mathewson, trésorier-provincial, prononcera le discours sur le budget.

Dès le début de la séance, la Chambre s'occupe de deux projets de loi soumis par l'opposition. Le premier concerne l'abolition de la taxe de vente il a pour parrain l'hon. M. Duplessis. Le second a été inscrit par M. Antonio Talbot. Il demande l'abrogation de la loi que l'hon. M. Bouchard a fait voter l'an dernier, "concernant l'Ecole de laiterie de la province et la Commission de pasteurisation et de contrôle du lait de St-Hyacinthe".

L'hon. M. Perrault Casgrain a prétendu qu'en vertu des règlements de la Chambre le bill de M. Duplessis devait être rayé du feuilleton, parce qu'il s'agit d'un bill de finance. Le chef de l'opposition a cité à son tour des articles des règlements et tout particulièrement une décision rendue par le ministre de la Voirie, alors qu'il était orateur, pour ouvrir les barrières qu'on nvoulait fermer devant son bill. Finalement, le président de la Chambre a réservé sa décision.

On passe ensuite au bill de M. Talbot. Le député de Chicoutimi déclare que la loi en question a été votée l'an dernier, en dépit de l'opposition, que cette loi est injuste pour la population de St-Hyacinthe et que les gens de St-Hyacinthe ont dit ce qu'ils en pensaient lors des dernières élections municipales, alors que le cartel du maire Bouchard fut battu. En conséquence, M. Talbot demande le rappel de la loi

M. Bouchard répond au député de Chicoutimi. Il exprime le regret que M. Talbot demeure aussi loin de St-Hyacinthe et qu'il ne connaisse pas la situation. Il ne connait pas même ce que contient le bill, dit-il. Autrement, il saurait que pour mettre la loi en vigueur, il faut d'abord la soumettre au peuple par referendum. Elle n'a jamais été soumise au peuple.

(Suite à la page 15)

Ce qui se passe à Ottawa

(Par Lorenzo Paré)

POUR L'APRES-GUERRE — — OTTAWA, 24. (DNC). — On estime que la période de reconstruction qui suivra la fin des hostilités fournira entre un million à un million et demi de nouveaux emplois au Canada.

Ces prévisions sont contenues dans un volumineux rapport que le ministre des Pensions, M. Ian MacKenzie, a déposé hier au comité de la reconstruction qui siégeait pendant l'ajournement de la Chambre.

Le rapport forme un volume de 350 pages et il présente l'opinion collective de 50,000 Canadiens qui ont été interrogés par les enquêteurs du gouvernement sur le nombre d'emplois disponibles dans les divers champs d'activités.

La conclusion de cette enquête démontre que les autorités canadiennes sont d'avis qu'il est absolument possible de donner du travail à tout le monde après la guerre.

FORCES PERMANENTES

Le rapport prévoit le maintien d'une armée, d'une marine et d'une aviation après la guerre et ces forces permanentes embaucheraient 135,000 hommes.

De plus, la multiplication des contrôles gouvernementaux nécessitera le maintien d'un nombre formidable de fonctionnaires. Pour sa part, le fédéral emploiera 10,000 à 20,000 fonctionnaires de plus et les gouvernements provinciaux en embaucheront 77,274 suivant les statistiques qui ont été fournies. Les services municipaux pourront eux-mêmes absorber une dizaine de milliers de nouveaux employés.

L'établissement de vétérans sur des fermes pourra s'appliquer à 100,000 ou 135,000 hommes; les chemins de fer embaucheront de 100,000 à 125,000 nouveaux employés; l'industrie de la construction pourra fournir du travail à 200,000 hommes; les professions s'ouvriront à 50,000 ou 60,000 personnes; 100,000 trouveront du travail dans le commerce de détail et on estime que 500,000 à 1,000,000 d'ouvriers auront du travail dans les diverses industries.

CAUSES D'OPTIMISME

Pour présenter ce tableau optimiste sur l'embauchage après la guerre, le rapport se base sur les prévisions suivantes :

1.—L'augmentation de la population et la continuation du développement industriel au même rythme que dans le passé.

2.—L'embauchage pratiquement général et l'amélioration progressive du standard de vie.

3.—L'abandon graduel des contrôles gouvernementaux et un retour à l'entreprise privée. Mais le gouvernement continuera à exercer "une somme considérable de direction et, si cela est nécessaire, il appliquera un vaste programme de travaux publics".

4.—Le développement plus rapide des services sociaux et de l'éducation.

5.—La transformation des usines de geurre en usines affectées à la production des temps de paix.

6.—Le maintien d'un revenu national suffisamment élevé "pour assurer des standards de vie convenables et des services sociaux adéquats".

PROVINCE DE QUEBEC

C'est la province de Québec qui vient en tête par le nombre des nouveaux emplois que son gouvernemnt croit être en mesure de créer après la guerre. En effet, sur 77,274 nouveaux fonctionnaires provinciaux dont l'embauchage est prévu, le gouvernement de Québec en comptera 22,595 pour sa part, tandis que l'Ontario prévoit avoir besoin de 17,668 nouveaux employés seulement.

Les travaux publics dans les provinces représentent l'apport le plus considérable et, sous ce rapport, la province de Québec arrive en troisième lieu avec des emplois prévus pour 5,585 hommes. Le reboisement qui sera entrepris sur une vaste échelle dans toutes les provinces permettra au ministère des Terres de la province de Québec d'embaucher environ 6,125 hommes.

Mais c'est dans le domaine de l'éducation que les officiels du gouvernement québecois prévoient le plus grand nombre de nouveaux emplois. Les ministères de l'Education, dans tout le Canada, auront besoin de 11,586 fonctionnaires, dont 10,100 professeurs. Suivant les statistiques du rapport, le province de Québec offrira, dans ce cas, le plus grand nombre d'emplois, soit 6,065 dont 5,300 professeurs.

Québec vient encore en tête pour le nombre d'emplois qui seront disponibles aux ministères de la Santé publique pour lesquels on prévoit l'embauchage de 3,175 nouveaux fonctionnaires.

Enfin, sur 1,240 nouveaux emplois provinciaux ouverts dans le domaine de l'agriculture, la province de Québec compte embaucher, à elle seule, un millier d'agronomes de districts.

Bref, d'après ce rapport, il est évident que la province de Québec devance les provinces-soeurs dans ses préparatifs pour la reconstruction d'après-guerre.

Au Séminaire

Aujourd'hui, au Petit Séminaire Québec, les élèves jouissent d'un grand congé, à l'occasion de la fête de leur Supérieur, M. le chanoine Oscar Genest.

Coulé



● On voit la proue d'un sous-marin nazi atteint par des bombes aériennes dans le golfe de Gascogne. Ce submersible fut surpris par un avion de la patrouille aérienne qui surveille constamment les côtes françaises. (Acme)

Le statut juridique de la Française

Invitée de la Société des Etudes juridiques, Mlle Aline Chalutour, membre du Barreau de Paris, a soumis une étude de statut juridique de la femme française avant la guerre en cours.

La loi qui transforma énormément le statut juridique de la femme française fut votée le 18 février 1938. Jusque là, la femme en France était dans un état d'infériorité. Car jusqu'au 18 février 1938, dit Mlle Chalufour, la femme française avait le même statut juridique qu'un mineur ou un interdit. Il lui fallait l'autorisation de son mari pour tout acte juridique. Quand le mari était absent, malade ou qu'il vivait séparé dqe sa femme, il fallait demande au tribunal civil en Chambre du Conseil l'autorisation de justice.

Par le régime matrimonial tous les biens étaient concentrés entre les mains du mari. Cet état de choses remontait à l'époque où la fortune était surtout immobilière et où la femme oconservait la propriété de son patrimoine immobilier.

Par la loi de 1938, qui fut adoptée après unel ongue étude, on supprimait l'incapacité civile de la femme mariée, les régimes matrimoniaux étaient modifiés pour adaptation à la capacité nouvelle de la femme, la puissance maritale au détriment de la femme était abolie. Toutefois, la commission de législation du Sénat ne rapporte que la première partie de ce projet.

Me Jean Turgeon avait présenté Mlle Chalufour. Me Guy Roberge exprima les remerciements de l'auditoire.

Les Cadets de l'Air voleraient

OTTAWA, 24. (DNC). — L'honorable C.-G. Power, ministre de la Défense nationale pour l'Air, a promis, hier, à la séance d'ouverture de la conférence annuelle de la Ligue des cadets de l'air du Canada, de discuter encore avec les directeurs de l'entraînement du C. A. R. C., la possibilité de permettre aux recrues de cet organisme de voler, l'été prochain. Le ministre était accompagné de son adjoint parlementaire, M. Cyrus MacMillan; du directeur du personnel du C. A. R. C., le vice-maréchal de l'Air, J.-A. Sully, C. B., A.F.C.; du directeur de l'effectif, le capitaine de groupe B.-F. Wood, ainsi que d'autres officiers supérieurs de l'aviation militaire canadienne.

Le ministre de l'Air a déclaré que les opinions étaient partagées à ce sujet.

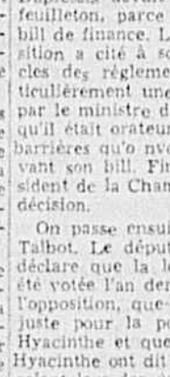
Il a souligné que la question des accidents qui pourraient survenir aux cadets en vol et la tâche de donner des explications aux parents, par la suite, exigeaient beaucoup de réflexion En outre, il a rappelé que le C. A. R. C. a eu tellement à faire, jusqu'ici, qu'il n'a pas trouvé le temps de s'occuper de l'entraînement strictement aérien des cadets. Il a déclaré, cependant, qu'il étudiera de nouveau les possibilités de lever l'interdit du C. A. R. C. relativement au vol des cadets et qu'il fera sous peu une réponse à la Ligue à ce sujet.

Tu n'as plus eu de père, et tu n'as pas craint ta mère; mon fils, tu as mal fini.

"Le sacrement de la force"

"Le sacrement de la force", tel est le sujet de la causerie que donnera, demain, vendredi, à trois heures et quarante-cinq, au poste CHRC, M. l'abbé Léo Bouillé, directeur du "Quart d'heure des malades".

Mort au devoir



Voici la photo la plus récente du sous - lieutenant d'aviation David F Griffin, officier des relations extérieures du C. A. R. C., qui a perdu la vie au cours d'un accident survenu à proximtié de l'aérodrome de Goose-Bay, au Labrador. Il se trouvait à bord d'un "Liberator" qui s'est écrasé sur le sol. Le pilote du bombardier, le chef d'escadrille A.-A. Imrie, D.F.C., et tous les membres de son équipage s'en sont tirés indemnes. Ancien journaliste à Toronto, à Windsor et Hamilton, en Ontario, le sous-lieutenant d'aviation Griffin faisait partie du C. A. R. C. depuis le mois de mars 1943. Il s'était particulièrement distingué par une série d'articles sur les officiers et aviateurs canadiens, aux Aléoutiennes. Le sous-lieutenant d'aviation Griffin est le premier officier des relations extérieures du C. A. R. C. qui soit mort en service actif depuis le début de la guerre.

Communiqués de Son Eminence

La fête du Pape

Conformément au décret 64 du Synode diocésain, le dimanche, 5 mars prochain, qui suivra cette année le cinquième anniversaire de l'élection de Sa Sainteté Pie XII, sera consacré à la fête du Pape.

Ce jour-là tous les fidèles sont invités à entendre la sainte Messe et à recevoir la sainte Communion aux intentions du Souverain Pontife.

L'instruction dominicale ou du moins le prône contiendra quelques considérations sur le Pape et sa mission surnaturelle dans le monde.

Dans toutes les églises et tous les oratoires où se fait l'office divin, après la Messe principale, on chantera l'invocation : *Oremus pro Pontifice Nostro* ... etc., avec le verset : V. — *Fiat manus tua super virum dexterae tuae.* R. — *Et supra filium hominis quem confirmasti tibi*, et l'oraison *Deus omnium fidelium pastor*...

Enfin, on voudra bien rappeler aussi aux fidèles que la quête de ce jour-là, dite du Denier de Saint-Pierre, est envoyée au Souverain Pontife pour le soutien des oeuvres pontifcales.

† J.-M.-Rodrigue *Cardinal* VILLENEUVE, O.M.I.,
Archevêque de Québec.

Assemblées politiques dans les salles paroissiales

Dans l'esprit de la discipline depuis longtemps établie et souvent renouvelée dans les Mandements des Evêques de Québec, et ainsi résumée par le septième concile provincial de Québec (d. XIII) :*Propter sanctitatem Ecclesiarum et veneracionem quae iis debetur, prohibemus ne publici conventus politici... locum habeant in oerum proxima vicinitate;* et pour éviter certaines complications qui pourraient en survenir au détriment de la religion;

Dorénavant, les salles paroissiales de la ville archiépiscopale ne pourront servir aux assemblées d'aucun parti politique.

En dehors de la ville, les salles paroissiales étant en général moins rapprochées de l'église et se trouvant souvent le seul lieu où telles assemblées puissent se tenir, on pourra continuer de les y tolérer, sauf le décret synodal 300.

† J.-M.-Rodrigue *Cardinal* VILLENEUVE, O.M.I.,
Archevêque de Québec.

Communication de l'Archevêché

Souscription en faveur de la Croix-Rouge

Messieurs les Curés du diocèse voudront bien, le dimanche 27 février, rappeler à leurs fidèles la nouvelle souscription en faveur de la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Ils trouveront des motifs déterminants de collaborer à la Croix-Rouge dans la lettre qu'adressait Son Eminence le Cardinal au Président de la Section de Québec, et qui est reproduite dans la Semaine Religieuse de Québec, du 24 février 1944.

Pourquoi ils ont quitté les rangs de la F. A. T.

L'hon. juge Oscar Boulanger a continué d'entendre, hier après-midi, les témoins dans une enquête sur le conflit ouvrier entre l'Union professionnelle des ouvriers en construction de navires et l'Anglo Shipbuilding.

Cinq témoins, tous des ouvriers congédiés, ont déclaré qu'ils avaient été congédiés parce qu'ils avaient laissé la Fédération Américaine du travail pour former une autre réunion. Ces ouvriers étaient mécontents de leur affiliation à la Fédération Américaine et ils soutiennent que ce n'est pas là une union pour défendre.

Parmi les témoins entendus hier après midi, on relève les noms de deux anciens directeurs de l'Internationale, MM. Roger Lelièvre et Patrick Delisle. L'un était président et l'autre vice-président.

Un autre des témoins, M. Jean-Marie Lepage a déclaré que l'un des directeurs de la compagnie, M. Maurice Blanchet lui a déclaré qu'il était congédié à cause de ses activités syndicales. M. Patrick Delisle, l'ancien président de l'Internationale, et le signataire du contrat collectif avec la compagnie, a déclaré qu'il avait laissé son union, parce qu'il n'y avait plus moyen de travailler au bien-être des ouvriers dans cette union.

Me Roland Marquis et Me Roland Legendre occupent pour les ouvriers, tandis que Me Mark Drouin représente la compagnie.

Cours avicoles à Sherbrooke

LENNOXVILLE, 24. (DNC). — Cinquante-cinq jeunes agriculteurs et fermières de la région des Cantons de l'Est suivent actuellement les cours abrégés d'aviculteurs inaugurés lundi après-midi, à l'Académie Ste-Marie, de Sherbrooke.

Ces semaines avicoles sont organisées en vertu du plan fédéral d'aide à la jeunesse en collaboration avec la division avicole du ministère provincial de l'Agriculture.

Les séances sont présidées par M. P. Galarneau, instructeur avicole du district agronomique no 8, MM. MacDougall, agronome régional et J.-A. Ste-Marie, directeur de la Station expérimentale de Lennoxville, ont adressé la parole à la séance d'ouverture et souhaité la bienvenue aux étudiants.

Les leçons portent sur toutes les phases de l'élevage des volailles et sur le contrôle des maladies. Elles sont données par MM. P.-H. Marsot, Lucien Crevier et P. Galarneau, agronomes en aviculture; J.-C. Magnan, inspecteur général des écoles d'agriculture, et le Dr J.-E. Lemire, m.v.

Les cours se termineront vendredi, le 25 courant.

Des précisions du maire de Val d'Or

Une délégation de Val d'Or, Abitibi, ayant à sa tête le maire J.-Eugène Bérard, est venue hier au parlement.

Les journalistes ont profité de la circonstances pour interroger les délégués au sujet des récentes élections municipales tenues à Val d'Or le 1er février. Le maire Bérard a affirmé que les journaux avaient alors publié par erreur que 4 créditistes avaient été élus échevins de Val d'Or quand, de fait, un seul candidat du crédit social fut élu.

Le Maine expédiera des patates

MONTREAL, 24, (B.U.P.) — Les régions du centre du pays recevront 50 wagons de patates — environ 4,700,000 livres — de l'Etat du Maine, dans quelques jours, d'après M. W. J. Tawse, qui s'occoupe des marchés pour le gouvernement de Québec. 40 wagons iront à Montréal, dit-il. La balance sera expédiée à Toronto, Ottawa et Hamilton. Des arrangements spéciaux ont été faits par l'entremise des agences fédérales, pour assurer ces importations de patates au Canada. Il y a encore des patates en abondance au Nouveau-Brunswick et dans l'Ile du Prince-Edouard, a déclaré M. Tawse, mais il n'y a pas de wagons refrigérateurs pour les transporter à Montréal. Tous les wagons refrigérateurs sont utilisés pour le transport de la viande et des denrées périssables jusqu'aux ports d'expédition.

M. J.-W. Comeau

HALIFAX, 24. — N.C.W.C. — Commentant le fait que M. Joseph-Willie Comeau a agi récemment comme premier ministre de la Nouvelle-Ecosse au cours d'une absence de l'hon. A.-S. MacMillan, le journal "Halifax Herald" dit que c'est là un précédent. M. Comeau étant le premier Acadien à occuper le poste de premier ministre dans toute l'histoire de cette province. "Mais un tel précédent mérite d'être souligné, ajoute le journal. Les plus vieux membre du gouvernement, M. Comeau est au service de sa province depuis 39 ans, ce qui est un record en Nouvelle-Ecosse", M. Comeau est le père de quatorze enfants, dont quatre fils qui servent dans les forces armées et trois filles institutrices.

A Beauport

Beauport, 24. (D.N.C.) — Au cours de la première assemblée régulière du nouveau conseil de ville hier soir, M. Xavier Vallée a été élu maire suppléant. La réunion d'hier était sous la présidence du maire A.-E. Côté. Plusieurs questions de régie interne ont été discutées et les présidents des comités ont été choisis comme suit :

Président du comité de la Santé publique et du bien-être social, M. le maire A.-E. Côté; président du comité d'Urbanisme, M. l'échevin Art. Godin; président du comité de Protection civile, M. l'échevin Xavier Vallée; président du comité de la Voirie et des trottoirs, M. l'échevin Almanzor Carpentier, président du comité des Travaux publics, M. l'échevin Alphonse Giroux; président du comité des Finances, M. l'échevin Lionel Pouliot; président du comité des Utilités publiques, M. l'échevin Adjutor Gagnon.

La maison Boulet & Boulet, de Québec, a été engagée pour faire la vérification des livres de la ville de Beauport, pour 1944, au cours de la même réunion.

Nouveaux coupons de rationnement



● On voit ci-haut les nouveaux coupons de rationnement de l'essence et les timbres de pare-brise pour l'année de rationnement 1944-45 qui commence le premier avril. Le système sera fondamentalement le même que celui qui est en vigueur actuellement. Le seul changement important consiste dans le fait que les propriétaires devront écrire à l'encre sur chaque coupon de rationnement le numéro du permis provincial de leur véhicule moteur. Les préposés aux dépôts d'essence pourront refuser les coupons qui ne portent pas le bon numéro de permis.

Il est possible que tout soit bâclé en quelques mois

MONTREAL, 23 (BUP) — Les jours passent vite en temps de guerre. Dans quelques mois nous pouvons bien nous trouver en plein dans la victoire et en face de ses responsabilités. C'est ce que déclarait hier, M. R.-W. Keyserlingk, directeur-administrateur de la "British United Press".

M. Keyserlingk émit l'espoir que le Canada soit prêt à prendre sa place comme pays dans le monde d'après-guerre. Il dit que l'invasion de l'Ouest de l'Europe, combinée avec des assauts sur d'autres fronts, frappera comme un ouragan et probablement en l'espace de quelques mois, comme cela se fit en 1918, il est possible que tout soit bâclé.

Nous aurons la responsabilité de la paix et nous ne pourrons y échapper, car elle est inevitable. Comme pays nous devons voir à notre affaire, sans quoi quelqu'un d'autre y verra pour nous. Nous ne devrons pas nous contenter de vanter la bravoure de nos hommes dans la marine, l'armée et l'aviation. Leur valeur est indubitable, et il en va de même de notre reconnaissance. Mais les causes pour lesquelles ils se battent, nous devons nous préparer comme peuple et comme individus pour qu'elles ne soient pas oubliées ensuite.

M. Keyserlingk dit que le Canada doit prendre sa place dans le commerce, dans les lignes aériennes vers l'Europe et l'Asie et au regard des autres pays. Tout cela doit nous faire une obligation de bien songer à ce que nous voulons être après la guerre. Nous devons nous préoccuper de notre place dans la communauté des nations britanniques, de notre place possible dans l'Union panaméricaine comme de notre place dans le monde. Et cette place, c'est nous qui la ferons.

L'administrateur de la "British United Press" dit que le rôle de son agence est de rapporter aux Canadiens les événements mondiaux afin qu'ils soient en état d'en mesurer la portee. C'est la tâche de la presse libre et indépendante et des grandes agences de presse. Tous les événements dont nous avons chaque jour les échos reposent sur des principes qui ne sauraient être isolés, mais qui sont universels. Ces principes influenceront un jour la destinée du Canada. Eviter de songer aux aspirations du Canada c'est ni plus ni moins qu'éviter de penser, c'est l'abdication de sa responsabilité, c'est l'admission que nous préférons en voir d'autres que nous s'occuper de nos affaires.

M. Keyserlingk dit que le Canada s'est fait connaitre au titre d'un colosse. Il a commencé à s'occuper de ses affaires. Il est devenu adulte. Le monde s'attend qu'il pensera et agira comme un adulte c o m m e il fait sur les champs de bataille et dans la production de guerre. Nous devons penser vite à nos responsabilités d'après-guerre. Il nous reste peu de temps.

Le Trio Patry est applaudi à Val-Cartier

Le Trio Patry s'est fait applaudir hier à la soirée récréative au comité des huttes militaires des Chevaliers de Colomb au camp de Valcartier. Le trio Patry, formé d'artistes du patin à roulettes, est de retour des Etats-Unis et notamment de la Californie; ses prouesses, exécutées sur plateforme circulaire de vingt pieds de diamètre ont provoqué l'emerveillement de l'auditoire.

Les exécutants comprenaient en outre Mme Suzanne Bégin-Genest, pianiste, le quatuor Savard, le sergent-major Jean-Marie Bruneau, Mme A. Papillon, Noël Moisan, les soldats Jean Devilliers, chanteur, Roy Tremblay, guitariste Léonard Poulin banjoiste, L. Bouffard, pianiste, et Léonard Caron, violoniste. Le maître de cérémonies était M. Emile Genest qui avait organisé le spectacle.

La province n'aurait pas ce droit

MONTREAL, 24 — (D.N.C.) — Me Demetrius Baril, membre du Conseil des Recherches économiques de la Ligue des Propriétaires de l'Est et des contribuables de Montréal Inc., a contesté, où et comment ? dans une conférence hier soir, le droit du gouvernement provincial à l'expropriation de la Montreal Light Heat and Power Co. M. Baril parlait devant les membres de la Ligue des Propriétaires (section est).

Invoquant la loi 25 - 26 Georges V, chapitre 49, 18 mai 1935, amendée par la loi 4 Georges VI, chapitre 2 1940, Me Baril affirme que c'est à Montréal avec l'aide de Québec, qu'il appartient d'exproprier la Montreal Light Heat and Power si cette mesure est vraiment nécessaire à l'intérêt général, Si les taux sont trop élevés, explique le conférencier, si les profits sont exorbitants, le gouvernement provincial n'a qu'à mettre la compagnie à la raison. N'a-t-il pas prouvé qu'il est maître de la situation en ordonnant à la M.L.H. and P., par l'entremise de la Régie des Services publics, de se désister des Revenus d'un mois de consommation ? D'autre part, le gouvernement aurait même le pouvoir de fixer les salaires des directeurs.

Une conférence de monsieur W. Lednicki

"Les écrivains et les artistes de la grande émigration polonaise"; tel est le titre de la conférence que prononcera vendredi, à la salle des Conférences de l'Université, 17, rue Sainte - Famille, M. Walclaw Lednicki, docteur en philosophie de l'université de Cracovie, ancien professeur agrégé à l'université de Bruxelles et "Visiting lecturer" des langues et littératures slaves à Harvard.

M. Lednicki a enseigné dans plusieurs universités de la Pologne et a fait des cours à l'Institut russe de Belgrade, à l'Académie russe de Prague, dans les universités françaises de Montpellier et de Toulouse, à l'université Columbia et à l'école des Hautes Etudes de New-York. M. Walclaw Lednicki, qui est un grand spécialiste des questions slaves, a écrit plusieurs volumes sur les littératures slaves. Il a même écrit un fort beau livre sur Alfred de Vigny. Le public est cordialement invité à assister à la conférence de M. Lednicki, qui aura lieu vendredi, à 5 h. 15, à la salle des Conférences de l'Université, 17, rue Sainte-Famille. Mgr Aimé Labrie, P.D., doyen de la faculté des Lettres, présentera le conférencier.

Eglise endommagée

MADRAS, Indes, 23. — N.C.W.C. — Les eaux gonflées du fleuve Cooum a considérablement endommagé l'église du Sacré-Coeur, à Egmore, l'une des plus importantes paroisses de la ville. L'eau a monté au-dessus des marches du maître-autel. L'école paroissiale et le presbytère ont subi également des dégâts.

La Commission de relations ouvrières vient d'être formée

Comme nous le laissions prévoir hier, les membres de la nouvelle Commission des relations ouvrières ont été nommés hier. Ce sont : M. le magistrat E. Bolvin, de Chicoutimi, président; M. Brunay Brais, de Montréal, membre de la Commission du salaire minimum, et M. Pierre Gosselin, de Québec, inspecteur en chef de la commission des accidents de travail. Les trois membres de la nouvelle commission entrent en fonctions immédiatement.

Réponse aux questions des députés

Depuis le début de la session, l'hon. M. Duplessis a soulevé à maintes reprises la question de la crise du logement. Il a reproché aux libéraux de ne pas prendre de mesures efficaces pour faire cesser cette crise. Il a aussi prétendu que la situation était toute autre lorsqu'il était au pouvoir.

Agacé sans doute par cette attitude du chef de l'opposition, M. Polydore Beaulac, député de St-Maurice, a décidé de prendre une douce revanche. Il a inscrit trois questions au feuilleton de la Chambre, pour obtenir de la bouche même d'un ministre, des réponses à effet. Le dénouement attendu s'est produit hier après-midi et a déridé toute la Chambre. M. Duplessis a été le premier à rire de bon coeur.

Voici les questions et les réponses :

Quelles sommes ont été dépensées du premier septembre 1936 au 25 octobre 1939, sous l'empire du régime des travaux publics et pour remédier au chômage :

A, pour logements salubres pour l'ouvrier de cette province et sa famille ?

Réponse : Aucune.

B, pour des écuries aux Trois-Rivières ?

Réponse : $46,044.13.

C, pour des vacheries également aux Trois-Rivières ?

Réponse : $122,586.62.

Ces réponses ont été données par le ministre de la Voirie, qui avait pris sa plus belle voix, pour la circonstance et qui a répondu aussi à deux autres questions.

L'hon. Bouchard a appris à l'hon. M. J. Bourque, que depuis le 8 novembre 1939 inclusivement jusqu'au 17 janvier 1944 inclusivement, le gouvernement de la province a payé pour l'achat d'immeubles, bâtisses ou édifices servant ou devant servir à l'administration de la province, la somme de $59,900.

L'hon. M. Bouchard a aussi appris à l'hon. M. Bourque que du 8 novembre inclusivement jusqu'au 17 janvier 1944 inclusivement, le gouvernement de la provnice a loué des immeubles pour un montant de $1,334.37 et qu'il ne doit rien actuellement; que le gouvernement de la province n'a pas loué de bureaux dans l'édifice Thémis, rue Saint-Jacques, à Montréal; que le gouvernement de la province n'a pas loué d'immeubles dans la cité de Québec.

Un bill du Crédit Foncier

Le Crédit Foncier Franco-Canadien s'adresse cette année à la Législature pour faire amender sa charte. Le bill qu'il présente est plutôt volumineux. Les amendements ont pour but de faciliter à la société ses opérations et lui permettre de participer à la reconstruction d'après-guerre. Ils tendent aussi à rendre la cerate à l'économie de la législation cadre la dite société plus conforme nadienne et aux conditions nouvelles. (Ces amendements ont été approuvés unanimement par les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée générale et extraordinaire tenue le 9 novembre 1943.

Certaines clauses ne pourront s'appliquer facilement, avant la fin du conflit. C'est ainsi que pour l'assemblée générale, on stipule que les convocations devront être faites au moins 45 jours avant la réunion, par un avis dans un journal quotidien de Paris et dans un journal quotidien de la province de Québec.

Quand il y aura tirage, les numéros sortis seront affichés au siège social ainsi qu'au bureau du comité de Paris.

Lorsque la demande de prêt ou la proposition excède $20,000 monnaie du Canada, le conseil renvoie l'affaire, avec le rapport de l'estimateur, au comité de Paris.

Félicitations du Pape

ERNAKULAM, 23 — N.C.W.C. — A l'occasion de son accession au trône de Cochin, Son Exc. le Maharaja Sri Ravi Varma a reçu un message de félicitations de la part de Sa Sainteté le Pape Pie XII. Le message papal a été transmis au palais royal par l'entremise des autorités ecclesiastiques.

L'ACTION CATHOLIQUE
Organe de l'Action Sociale Catholique
JEUDI, 24 FEVRIER 1944

Rome de plus en plus menacée

Jusqu'à quel point pouvons-nous ajouter foi à l'information de Radio-Berlin concernant le discours du Saint-Père au clergé de Rome? Le Pape aurait dit que Rome, a plus droit d'être épargnée que le Caire et Athènes.

Peu importe que Sa Sainteté ait exprimé cette opinion dans les termes rapportés, hier, par la radio axiste. Le fond de sa pensée, Pie XI l'a dévoilé en juillet dernier. Dans cette fameuse lettre publique adressée au Cardinal Vicaire au lendemain du bombardement qui avait endommagé accidentellement la basilique Saint-Laurent, Sa Sainteté déclarait :

"Nous avons demandé à tous les belligérants que s'ils désiraient maintenir la dignité de leur pays et l'honneur de leurs armes, ils devaient respecter l'inviolabilité des citoyens paisibles et les monuments de la foi et de la civilisation".

Catholiques, nous entrons en carême. Répondrons-nous à l'appel récent de Son Eminence en faveur du Pape, de Rome et de l'Eglise ?

Rendons-nous bien compte des inquiétantes probabilités actuelles. Les Allemands se retranchent dans Rome qu'ils défendront avec autant d'acharnement qu'ils ont défendu les principales villes russes. Les Alliés vont prétendre qu'il faudra attaquer les adversaires où ils seront retranchés. Cela signifie que Rome sera bombardée, que la vie même du Saint-Père sera menacée, que les incomparables trésors artistiques de la Ville éternelle seront exposés à la destruction.

Voilà les probabilités. Tant mieux si elles ne se réalisent pas ! Le plus sage c'est de faire ce que nous pouvons faire pour les conjurer. Et nous pouvons faire beaucoup.

Nous pouvons faire beaucoup en suppliant le Maître suprême des armées, la souveraine Providence de modifier le cours des événements en faveur de son Vicaire le chef visible de l'Eglise, en faveur des incomparables monuments de foi que renferme la capitale de la catholicité, qui font l'admiration du monde civilisé et d'édification de tous ceux qui les visitent.

En méditant sur les menaces actuelles, nous devrions avoir le sentiment que la guerre est bien près de nous, tout près de nous puisque c'est l'Eglise, notre mère, qui est à la portée des bombes ; puisque c'est le Pape, NOTRE St-Père qui demain peut tomber victime d'un éclat d'obus.

De tels propos ne nous sont pas inspirés par le pessimisme; ils sont le fruit d'un réalisme que la tournure des événements sur le front italien rend chaque jour plus brutal.

C'est le temps ou jamais de compter sur notre Allié du Ciel.

Louis-Philippe ROY

Tradition ou réaction

Il suffit de suivre d'un peu près les idées qui ont court actuelement dans la vie économico-sociale pour saisir que les hommes se divisent en deux camps diamétralement opposés. D'un côté, on trouve les réactionnaires impitoyables, ceux qui se sont complu dans les absurdités et les erreurs du siècle passé. Ils ne nourrissent qu'une ambition, ne font qu'un rêve : revenir au bon vieux temps, dussent en souffrir ou en mourir des milliers et des milliers d'individus. Pour eux, le bonheur est là. Si le monde de demain ne concorde pas avec leur conception de la société, ils vivront ici-bas en exilés, en perpétuels errants. De l'autre, se lève une masse irréfléchie, tempétueuse, prête à courir toutes les aventures décevantes et à suivre des prophètes hallucinés, grands rêveurs et grands hableurs, qui promettent richesse, fortune, jouissance.

Les uns et les autres sont des égarés, des idéalistes au sens le plus péjoratif du mot. Ils rejettent et les lois de l'histoire et les exigences de la nature humaine. Ils vivent dans de nuageuses théories. Ils oublient de s'enquérir des grandes normes qui régissent l'humanité. Les premiers ne voient qu'une solution : revenir au passé ; les seconds n'offrent qu'un remède : tout chambarder.

Ces deux erreurs sont communes de nos jours. Elles se sont installées dans une foule d'esprits.

Sera-t-il possible d'éviter un heurt redoutable entre les partisans d'un attachement désordonné aux usages périmés et aux vieilles formules et les adeptes de l'innovation intempestive ? Y a-t-il un terrain d'entente ? Quelle est la puissance qui se puisse interposer entre les deux camps ?

Pourtant, il existe une ligne de conduite sûre, un moyen terme capable de rapprocher ces ennemis irréconciliables: le recours à un sain traditionnalisme reposant sur le bon sens, sur la certitude et l'infrangibilité de la doctrine et des principes.

Malgré des erreurs regrettables, le monde d'avant-guerre avait quelque chose de bon, d'excellent même qu'on ne peut sacrifier de gaieté de coeur. Il faut le conserver, tout en le modifiant, en le restaurant, en le rebâtissant s'il le faut. Pure perte que de jeter des matériaux encore utilisables et sains ! Voilà le vrai traditionnalisme. Il empêche le vain retour au passé ; il prévoit les conséquences des innovations. Dans la préparation du monde économico-social d'après-guerre, ne devrait-il pas nous inspirer davantage ?

La réaction combat le progrès véritable. La tradition l'éclaire : elle est synonyme d'acheminement paisible et lent mais continue vers une nouvelle organisation de la vie sociale.

La tradition complète le progrès ; la réaction le rejette. Le progrès sans la tradition mène à la banqueroute et à l'anarchie; la tradition sans le progrès est stérilité et contradiction.

Jeter aux orties toutes les réalisations du passé, c'est détruire la civilisation, c'est revenir à l'époque primitive; les conserver, les corriger, les réformer, les adapter, c'est agir en conformité avec les lois universelles de la nature et de l'histoire.

Dans la crise actuelle, il faut donc faire bien attention de ne pas creuser un abîme entre l'avenir et le passé. C'est là le plus grand danger à l'heure actuelle. Nous avons tenu à le rappeler en nous inspirant d'une récente allocution de Sa Sainteté Pie XII. Notre époque peut être une source de salut ou une ruine irréparable. Que chacun prenne ses responsabilités.

André ROY

Quand un pasteur dit au revoir à ses paroissiens...

Dans nos paroisses, Dieu merci, le pasteur est toujours considéré comme un père. De cela je me suis rendu compte une fois de plus dimanche, à l'émotion qu'engendrait la lecture de la lettre par laquelle un religieux saluait, au moment de les quitter, les fidèles de sa desserte.

Le chef spirituel de la paroisse est effectivement un père. Aussi, quand il lui faut un jour se séparer de ses paroissiens, ceux-ci éprouvent-ils des sentiments peu différents du chagrin que ressentent les enfants au départ de leur papa. Pour toujours ou pour un temps plus ou moins long.

Ce qui fait naître ces sentiments, c'est que l'action du prêtre s'exerce avant tout sur les âmes, sur les coeurs. Que de consolations elle leur vaut! Le pasteur partage les joies de ses paroissiens, mais plus encore il participe à leurs deuils, et c'est bien en ces heures-là que l'on apprécie le mieux la sympathie dont on nous entoure. Ainsi se nouent des liens que l'on ne brise pas ensuite sans déchirements. Et, quand, pour obéir aux ordres de ses supérieurs, le chef de la paroisse doit partir, il n'y a pas à se surprendre si les fidèles sont attristés. Il n'y a pas davantage à s'étonner si les yeux s'humectent, voire si les sanglots éclatent, quand leur père spirituel dit "au revoir" à ses paroissiens — même s'il se défend de leur faire des adieux.

Comment ne pas être ému à la vérité quand, dans une lettre que son état d'âme l'oblige à faire lire par un autre, le pasteur sur son départ rappelle les joies qu'il a goûtées depuis quatre ans auprès de ses brebis ! On comprend mieux ses sentiments si l'on songe que l'on est dans une desserte qui est son oeuvre, si l'on songe que l'on est dans un temple où l'on se sent si doucement près du bon Dieu. Comment ne pas être ému quand ce prêtre exhorte ses ouailles à répéter en faveur de son successeur les consolations qu'elles lui ont données ; quand il les engage à maintenir ce qu'il leur a toujours prêché : l'union dans la charité ! Comment ne pas être ému encore quand cet excellent religieux expose les raisons qui l'ont porté à accorder une attention spéciale aux malades et à ne pas leur mesurer la distribution de la sainte Communion ! Et ces paroles prenantes à l'adresse des familles que le deuil a visitées. Et ces remerciements aux divers groupements paroissiaux.

Et si la modestie n'avait fermé la bouche à ce religieux au chapitre de sa charité, il aurait pu répéter les paroles qu'il prononçait récemment devant les Conférences St-Vincent de Paul et qui revenaient à ceci : J'aime mieux risquer de me tromper neuf fois en faisant la charité à qui ne la mérite pas que me tromper une seule fois en la refusant à qui en est digne.

On n'est donc pas surpris après cela si des fidèles s'essuyaient les yeux et si d'autres sanglotaient dimanche dans l'église de la desserte St-Vincent de Paul. Cependant les paroissiens du Père Stanislas Boldue admettront facilement qu'en cette occasion-ci ce n'est pas à eux que l'on demande le plus grou sacrifice. En plus des liens d'amitié qui se sont établis et qui dureront, il leur reste en tout cas un espoir : celui de retrouver un jour parmi eux le pasteur charitable qui même en corrigeant savait ne pas cesser d'être douceur et qui était si bien, au tribunal de la Pénitence, l'écho d'un Père compréhensif et infiniment miséricordieux.

MON LOISIR

Québec, 22-2-44

PETITES NOTES

Lettre de Son Eminence à M. Minville sur le scoutisme

Québec, le 7 février 1944.

Monsieur le Commissaire,

J'ai soumis à Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de la Province, réunis à Québec le premier du courant, vos notes et observations relatives à l'importance du scoutisme catholique chez les nôtres et aux conditions de son progrès.

On les a écoutées avec intérêt, et toute l'Assemblée m'a prié de vous renouveler l'assurance que l'Episcopat attache une importance particulière au développement du scoutisme catholique dans la Province, et l'assure de sa bienveillante protection. Il ne voit en lui aucune opposition avec quelque autre mouvement d'Action catholique, comme par exemple la J. E. C.; les deux mouvements ont chacun leur caractère propre et il ne répugne pas qu'ils puissent exister l'un à côté de l'autre dans les mêmes milieux, pourvu qu'avec prudence et charité ils conservent leur rôle respectif.

Je suis heureux, Monsieur le Commissaire, de vous communiquer ce témoignage d'appréciation pour votre zèle envers le scoutisme, de la part de mes vénérés Collègues, et j'y ajoute mes sentiments tout particuliers en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

† J.-M.-Rodrigue Cardinal VILLENEUVE, O.M.I.,
Archevêque de Québec.

A M. Esdras Minville,
Commissaire provincial des Scouts catholiques
de la province de Québec.

(La Semaine Religieuse)

Congrès mondial des ouvriers

Le British Trade Union congress organise un congrès mondial des unions ouvrières qui doit se tenir à Londres en juin prochain, pour discuter de la paix et les mesures d'après-guerre. Les dirigeants de la Fédération américaine du Travail ont refusé de prendre part à cette initiative parce qu'on y invite les unions ouvrières soviétiques. Seules ont-ils déclaré, les unions ouvrières "libres" devraient participer à un tel congrès. Or tout le monde sait qu'à l'heure actuelle les unions soviétiques, dominées par l'Etat ne représentent pas en réalité les ouvriers russes.

E. S. P.

Cent soixante-dix descendants vivants

Une Acadienne, Mme Sophie Comeau, née d'Entremont, est décédée à Méteghan, N.B., au commencement de février à l'âge de cent sept ans et huit mois, en possession de toutes ses facultés. Elle laisse cent soixante-dix descendants dont quatre enfants (elle en eu dix), quatre-vingt-quinze petits enfants, soixante-quinze-arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite fille, âgée de huit mois. C'est ainsi que se propage la race française en Amérique.

E. S. P.

Québec il y a cent ans

La vie politique

(Par Maurice ALLAIRE)

XVI

Cette période est sûrement l'une des plus vivantes et des plus intéressantes de notre histoire politique. C'est la continuation de la lutte qui commencée en 1791, marquée par un recul au point de vue constitutionnel par l'Union des Canadas, en 1841, verra en 1848 la consécration du gouvernement responsable, mais à quel prix ! Quoiqu'il en soit, le rapport de lord Durham, responsable du nouveau régime politique, rapport injuste à bien des égards, a été une "étape essentielle dans l'évolution des colonies anglaises vers une plus grande liberté ou vers l'autonomie. Il demeure le premier statut du Commonwealth d'aujourd'hui" (Histoire du Canada, Farley et Lamarche). Nous sommes donc en pleine période de gestation politique laquelle prépare lentement la Confédération.

L'Acte d'Union

Kingston est devenu capitale et il le sera jusqu'en 1843. Trois sessions seront tenues en cette ville : celles des 14 juin 1841, 8 septembre 1842 et 28 septembre 1843. En novembre 1843, Montréal sera choisi à son tour comme capitale et les députés commenceront à y siéger le 28 novembre 1844. La Chambre d'assemblée comprend 42 députés pour chaque province (leur nombre sera porté à 65 après 1853) et le Conseil législatif, de 24 membres nommés à vie (en 1853, les membres de la Chambre Haute seront éligibles avec un mandat de 8 ans). On sait les circonstances qui ont entouré l'adoption du bill d'Union par le ministère de Londres (23 juillet 1840), en dépit des protestations de lord Gosford, ancien gouverneur du Canada, et d'O'Connell, et sa proclamation au pays (10 février 1841), par lord Sydenham (sir Poulett Thomson). L'Acte d'Union est une "bonne affaire" pour le Haut-Canada : un article décrète l'égalité de représentation pour chaque province en dépit de la disproportion de leurs populations (650,000 âmes dans le Bas-Canada, et 450,000 âmes dans le Haut-Canada) ; le Haut-Canada a une dette de 75,000 louis ; la langue anglaise est déclarée seule officielle au pays ; la liste civile au montant de 75,000 louis est soustraite au contrôle de la Chambre (cette liste sera abolie sous le gouvernement Lafontaine). En outre, l'on connaît le but avoué de l'Acte d'Union : la disparition de la nationalité canadienne-française.

Les lignes de parti se dessinent

Les premières élections furent tenues en février 1841, sur la question même de l'Union : le Bas-Canada élit 23 antiunionistes et 19 unionistes ; les premiers se recrutent parmi les libéraux et les seconds parmi les conservateurs. Dans le Haut-Canada, la lutte ne se fait point sur le même terrain, la question de race ne se pose point, mais il y a rivalité entre 28 réformistes (libéraux) et 16 tories (conservateurs), suivant qu'ils approuvent ou non les réformes constitutionnelles.

Un ministère par année

W.-R. Draper, un tory, forme le premier ministère (1841), composé de conservateurs et de libéraux. Les membres du cabinet ne portent pas le nom de ministre. Contrairement à ce qui se passe de nos jours, il n'y a pas de parti ministériel, siégeant à la droite du président de la Chambre. Le 3 septembre 1841, le parlement vote les "Résolutions" formant la base du gouvernement responsable et "qui sont pour le peuple canadien ce que la Grande Charte est au peuple anglais" (Ludovic Brunet, dans la "Province du Canada"). L'année suivante, Draper démissionne. Sir Charles Bagot, qui fut un véritable ami des Canadiens-français, invite Louis-Hippolyte LaFontaine et Robert Baldwin, ce dernier, homme à l'esprit large, à former un ministère, une semaine après l'ouverture de la deuxième session. C'était au début de celle-ci que LaFontaine avait réclamé avec énergie les droits de la langue française dans un discours demeuré historique. LaFontaine et Baldwin sont assermentés le 15 septembre 1842. Le premier, qui s'était fait battre dans Terrebonne lors des élections de 1841, grâce aux manoeuvres de Sydenham, se fait élire dans York, et Baldwin, dans Rimouski : Baldwin représentait deux comtés, il en céda un à LaFontaine, mais comme il devait de nouveau faire ratifier par le peuple sa nomination de ministre, il fut battu, et c'est alors que LaFontaine le fit élire dans Rimouski. Dans ce gouvernement, LaFontaine avait la préséance sur Baldwin. Etienne Parent, député du Saguenay, fut nommé greffier du conseil exécutif, et l'hon. Auguste-Norbert Morin, qui lui avait succédé comme député, se vit confier le poste de commissaire des terres.

Crise politique

Le 27 novembre 1843, LaFontaine et Baldwin démissionneront, parce qu'ils ne partagent pas les vues de lord Metcalfe, concernant la responsabilité ministérielle. Le gouverneur ne réussira à reconstruire un cabinet que neuf mois plus tard. Nous voilà en pleine crise politique. Metcalfe a composé un triumvirat formé de W.-R. Draper, Denis-Benjamin Viger et Dominique Daly, secrétaire provincial du Bas-Canada. "Le Canada-Uni se trouvait gouverné de la façon la plus anormale. A sa tête, il y avait un gouverneur général sans ministère. Trois conseillers exécutifs, le triumvirat Viger, Draper et Daly, formaient un simulacre d'administration. Mais il n'y avait pas de procureur général pour le Haut-Canada, pas de procureur général pour le Bas-Canada, pas de solliciteurs généraux, pas de commissaire des terres de la Couronne, pas de receveur général, pas d'inspecteur des comptes, pas de commissaire des Travaux publics. Ces départements étaient administrés par des sous-chefs sans responsabilité parlementaire, sous la direction absolue du gouverneur général. C'était assurément, dans la pratique, la plus complète négation du régime constitutionnel". (Sir Thomas Chapais, cours d'histoire du Canada, tome V, p. 178). L'attitude de Viger fut sévèrement jugée et critiquée. Jusqu'alors, il avait joui de l'estime de tous les Canadiens; il avait même passé dix-neuf mois en prison pour ne pas trahir ses principes et en 1828, il avait été délégué en compagnie de John Neilson, et d'Austin Suvillier, pour exposer les griefs des Canadiens français à Londres ; tous trois étaient d'anciens membres de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada. Viger, dont les agissements ne furent jamais compris, éprouva le besoin de défendre et publia une brochure : la "Crise ministérielle et M. Denis-Benjamin Viger, 1844"; Il ne put même se faire réélire.

LaFontaine et Napoléon

C'est là l'atmosphère politique canadienne il y a exactement un siècle. Les cartes sont passablement mêlées, comme on peut le voir. Mais avant de parler des trois députés qui représentent la ville et le comté de Québec à la Chambre d'assemblée et des trois Québecois qui siégent au Conseil législatif, rappelons deux petits faits sur LaFontaine, faits racontés par Ludovic Brunet (ouvrage cité). "Au physique, LaFontaine était du type napoléonien, écrit-il. Il ne détestait pas qu'on lui rappelât cette ressemblance ; tous les grands hommes ont eu leur faiblesse. A ce sujet, on connaît l'anecdote qui a été racontée souvent concernant sa visite aux Invalides, lors de son passage à Paris. On rapporte qu'à son aspect, les vieux soldats s'écrièrent : "Voilà notre empereur!" et que la garde lui présenta les armes. Si cette histoire est authentique, LaFontaine a dû en ressentir un extrême plaisir. Il paraît qu'en le voyant pour la première fois, lady Mary Bagot, la femme de sir Charles Bagot, qui avait vu Napoléon à Ste-Hélène, lui dit : "Si je ne savais pas qu'il est mort, je croirais que c'est lui."

(A suivre)

LE PETIT FORUM questions

A — N'est-il jamais permis de travailler le dimanche ?

B — Est-ce que les nations sauvages en général approuvaient cette "petite guerre" fait le plus souvent par des jeunes gens en mal de bravoure ?

C — D'où vient l'expression "Y aller par quatre chemins" ?

REPONSES

A — Non, il n'est jamais permis de travailler le dimanche, excepté dans les cas de nécessité.

B — Les anciens des nations, qui n'étaient pas toujours consultés par les chefs de ces partis, ne les empêchaient cependant point. Ils aimaient voir la jeunesse s'exercer et s'entretenir dans l'habitude des armes. Si ces expéditions nuisaient à l'Etat, ils faisaient agir sous main pour prévenir les chefs et les arrêter. S'ils n'en pouvaient venir à bout, ils embarrassaient le parti sur la route, en lui faisant donner de faux avis. Quand tous les autres expédients manquaient pour rompre une entreprise dangereuse, ils avaient recours aux matrones des cabanes auxquelles appartenaient les jeunes gens partant en guerre, et l'autorité de ces vieilles femmes venait toujours à bout de renverser les projets les mieux concertés.

C — Chez les Francs, lorsque l'on affranchissait un esclave, on le menait à un carrefour où aboutissaient quatre chemins, et là on prononçait la formule d'affranchissement : "Qu'il soit libre et qu'il aille où il voudra". L'affranchi, qui n'avait pas de gîte et souvent ni projets ni but, essayait parfois les quatre chemins avant d'avoir trouvé une demeure où on voulût bien lui donner l'hospitalité.

L'attitude de la presse catholique anglaise touchant la crise polono-russe

La presse catholique de la Grande-Bretagne démontre un intérêt grandissant au sujet de l'avenir de la Pologne, et des revendications de Soviets.

La "Weekly Review", dans son numéro du 13 janvier, dans un article de fond intitulé "La Grande-Bretagne, la Pologne, la Russie Soviétique", déclare :

"L'annexion par les Soviets de la Pologne Orientale constituerait non seulement une violation de traités internationaux solennels, mais simultanément est sans la moindre excuse au point de vue politique, ethnographique et économique. En plus, l'incursion des Soviets dans les territoires de l'Europe orientale et d'une partie de l'Europe centrale représente une menace sérieuse à la restauration régulière et rangée du continent et d'un futur Comité des nations. Si nous ne soutenons pas la justice internationale et ne faisons pas honneur à nos engagements nous aurons abandonné toute question de droit dans cette guerre et d'un seul coup perdrons tout notre prestige".

La "Tablet", dans son numéro du 15 janvier, et dans une colonne de première page, écrit :

"Les Polonais ont réussi, malgré des difficultés géographiques plus formidables que celles qui font face à tout autre gouvernement en exil, à maintenir des rapports étroits et constants avec leurs populations qui sont restées dans la patrie. Ils n'ont pas permis qu'on les divise, ils n'ont pas collaboré avec les Allemands, ils ont vraiment maintenu dans leur position diplomatique l'essentiel de l'unité qui les protégera et empêchera qu'un gouvernement ne leur soit imposé à la fin de la guerre. Cette question de reconnaissance de leur gouvernement est plus vitale qu'aucune question de frontières".

Le 7 janvier, le "Glasgow Herald" a publié en première page une interview avec le ministre Seyda, disant en partie :

"Au commencement de la guerre les Polonais formaient, numériquement parlant, le plus grand élément national dans les provinces de l'est que les Soviets revendiquent actuellement. Les catholiques dans ces provinces forment soixante pour cent de toute la population. La culture polonaise y est dominante, particulièrement dans la région de Wilno, et dans la Galicie de l'est dans la région de Lwow.

Répondant à une question touchant à la liberté religieuse qui existerait dans la Pologne de l'après-guerre, le ministre Seyda ajoute : "La Pologne est, et a toujours été, essentiellement un pays catholique. Et ceci, nul n'epeut le changer. Néanmoins elle maintiendra toujours, comme elle l'a fait au cours de son histoire, le plus grande degré de liberté pour toutes les religions".

K. A. P.

TRIBUNE LIBRE

L'"Action Catholique", publie sous cette rubrique les lettres signées dont la lecture peut être utile ou intéressante pour le public. Toutefois il est bien entendu que l'"Action Catholique" ne prend aucune responsabilité de ce qui paraît en ces lettres — On est prié d'être court.

Le sort des institutrices pensionnaires

Dans le journal de jeudi, le 10 courant, un journal s'apitoie sur le sort de l'institutrice enseignante. Il dit : "Pendant des années, une maigre pitance a été son partage en retour du zèle qu'elle a déployé pour instruire et éduquer nos enfants".

En ! bien, personne ne mérite plus ces sympathies que l'institutrice à la retraite.

Après s'être dépensée de 20 à 30 ans, dans les conditions les plus défavorables, avec un dévouement sans égal, aujourd'hui on l'oublie, et on lui jette encore en plus une plus maigre pitance en comparaison avec les autres classes de la société, et même avec le temps où elle était institutrice enseignante, puisque dans ce temps-là, elle était pourvue par les commissions scolaires de loyer et de chauffage. Aujourd'hui, elle a $240 par année de pension et pour tout partage.

Moins que les veuves, moins que les aveugles, moins que les mères nécessiteuses, etc., etc., qui eux, tout en étant dignes d'une grande pitié n'ont pas fait pour la patrie, et surtout pour ses enfants, la dîme de l'institutrice et n'ont jamais versé un sou pour leur pension future.

Cet exposé se passe de plus longs commentaires. L'ancienne institutrice est dans une situation dérisoire et critique : 66c. par jour pour vivre et sur lesquels maintenant un bon pourcentage va en taxe.

Devant cette situation, j'ose entreprendre de réunir les institutrices pensionnaires, afin de plaider notre cause nous-mêmes.

Je prie donc toutes les institutrices à la retraite et pensionnaires, de communiquer avec Mlle A. Desrosiers, de St-Jean-Port-Joli, pour me dire si elles trouvent leur pension raisonnable. D'après leurs lettres je verrai ce que nous pourrons faire.

L'union fait la force. Merci au journal l'"Action Catholique" pour son hospitalité.

LA VIE SYNDICALE CATHOLIQUE

par André ROY

Ne serait-ce pas la vraie cause de cette grève ?

Dans un articulet qu'il consacrait, lundi, à la grève du tramway, M. Emile Benoist, du "Devoir", se demandait avec raison si on ne devait pas attribuer les procédés des grévistes "à la présence chez les ouvriers du tramway comme chez beaucoup d'autres employés de services publics et semi-publics, comme aussi dans les rangs des ouvriers manuels de toutes sortes, et aussi des agissements dans les mêmes milieux, de représentants et d'agitateurs envoyés et payés par des unions, des fraternités ou des syndicats étrangers et contrôlés à l'étranger".

En effet. Ne cherchons pas ailleurs les causes de désordre. Il est malheureux que trop de nos ouvriers ne comprennent pas encore que dans certaines unions, les chefs jouent contre eux. Nous avions l'occasion de le noter il n'y a pas longtemps : bien des travailleurs sont opposés à l'immigration ; ils signent des requêtes dans lesquelles on demande au gouvernement fédéral de ne pas ouvrir large la porte aux réfugiés et aux immigrés. D'un autre côté, ils appuient un certain Congrès, dont le président, M. Aaron Mosher, réclame l'entrée à pleines portes des réfugiés d'Europe. Ça ce conçoit chez M. Aaron Mosher, mais pourquoi faut-il que tant de travailleurs québecois opposés à toute immigration d'éléments indésirables contribuent par leur adhésion à cette union à accroître l'influence de M. Mosher.

CONVOCATION — Ce soir, à la salle numéro 3, assemblée du syndicat des charpentiers-menuisiers.

A propos de la War Time Housing, Ltd

Nous reproduisons ci-dessous le texte d'une lettre adressée par le Conseil central des Syndicats nationaux Saguenay-Lac-St-Jean au gérant général de la War Time Housing, Ltd au sujet du prix de location de ces maisons. Nous en conseillons fortement la lecture à tous les syndiqués.

DEMARCHES DU SYNDICAT AUPRES DE WARTIME HOUSING, Ltd.

Jonquière, le 27 janvier 1944

Monsieur V. T. Goggin,
Directeur-gérant,
Wartime Housing, Ltd,
55, York Street,
Toronto, Ontario.

Cher Monsieur,

Nous avons déjà eu l'occasion de vous transmettre certaines plaintes et réclamations au sujet des maisons construites par la "Wartime Housing". Nous n'avons guère reçu de réponse favorable. Nous revenons donc à la charge.

Les Syndicats Nationaux de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean ont fait une enquête minutieuse auprès des locataires de ces maisons à Chicoutimi, Arvida, Jonquière. 248 d'entre eux ont même rempli et signé un questionnaire spécial; 64 occupent une maison de 4 pièces et 184, de six (6) pièces.

Presque tous, — 10 exceptions, — souffrent du froid. Leur maison ne garde pas sa chaleur; les portes et les fenêtres ne ferment pas bien et laissent entrer beaucoup d'air; la gelée, l'humidité, le séchement du bois ont causé un très mauvais ajustement des châssis. Le plancher par suite du manque de cave est très froid. Le chauffage est donc très coûteux et il s'en ichiffre entre $100.00 et $150.00 pour l'année.

Les garde-robes, garde-manger et armoires n'ont pas de porte et tous les locataires trouvent cet inconvénient intolérable, — tellement que quelques-uns s'en sont posé à leurs frais. Les hangars sont trop petits pour suffire aux besoins ordinaires et plainte est générale. D'ailleurs dans 40% des cas, les camions ne peuvent se rendre au hangar. La livraison se fait à la rue simplement.

Le prix des loyers (pour 4 pièces) varie entre $32.00 et $34.00 par mois, et pour les 6 pièces entre $30.00 et $33.00. Ajoutez à cela, le prix du chauffage et la taxe locative annuelle de $21.82 (4 pièces), et de $28.80 (6 pièces) et vous ne serez pas surpris que tous ces locataires — moins 12 — ne sont pas satisfaits et veulent déménager s'ils réussissent à se trouver un autre logis. La force des choses seule les oblige à rester dans une maison froide, peu confortable et très dispendieuse.

Plusieurs ont déjà formulé des plaintes. On ne leur a pas répondu, ou on leur a envoyé une réponse insignifiante ou on leur a dit d'aller se loger ailleurs. Vous admettrez que c'est une façon un peu cavalière de régler un problème.

En présence de ces faits incontestables, appuyés sur des preuves solides, les Syndicats Nationaux vous demandent de mettre fin à un état de choses qui ne peut se justifier.

Nous insistons pour le prix de ces loyers soit baissé d'une façon appréciable et sans délai. Nous n'arrêterons nos démarches, requêtes et publicité que le jour où nous aurons obtenu justice pour ces malheureux locataires.

Aujourd'hui moins que jamais, l'exploitation ne doit être tolérée.

Nous espérons, cher Monsieur, recevoir une réponse favorable et prompte.

Bien à vous,

Le Conseil Central Saguenay-Lac-Saint-Jean
des Syndicats Nationaux,
Par J.-P. MARTEL.



A propos de semence certifiée

ECHO D'UNE CONFERENCE

En novembre dernier, se réunissaient à Québec un groupe de spécialistes et de producteurs pour étudier la culture des pommes de terre dans notre province. Définir les défauts de notre production et trouver les moyens de les corriger ; tel était le but de la conférence. Les délibérations durèrent trois jours. Les conclusions auxquelles on en arriva viennent d'être publiées. C'est un document qui mérite de retenir notre attention.

Sa publication coïncide d'ailleurs avec celle d'un communiqué de presse du ministère de l'Agriculture donnant des statistiques intéressantes sur la récolte de pommes de terre, dans Québec, en 1943. On y dit, en substance : la superficie consacrée à la pomme de terre était de 168,000 acres comparativement à 157,000 en 1942 ; la valeur de la récolte s'élève à $20,824,000, et son volume à 18,760,000 boisseaux ; le rendement fut de 112 boisseaux à l'acre par comparaison à 115, il y a deux ans. Des neuf provinces canadiennes, Québec est au premier rang pour le volume de la production, la valeur de la récolte et l'étendue en culture, mais au sixième rang pour le rendement.

Le communiqué conclut : les rendements obtenus dans Québec ne rendent pas justice à cette production car ils sont loin de représenter ce que la récolte peut produire. En 1943, au Nouveau-Brunswick, les producteurs obtenaient 268 boisseaux à l'acre. Une des causes de notre infériorité est la mauvaise qualité de la semence.

L'emploi généralisé d'une semence certifiée éleverait considérablement le rendement.

En 1943, pour ensemencer nos 168,000 acres de pommes de terre on a dû utiliser un minimum de 2 1-2 millions de minots de semence. A la conférence de novembre, on a révélé que cette même année, nos producteurs n'avaient employé que 107,000 minots de semence de choix, dont 59,000 des provinces maritimes et 48,000 du Québec (23,000 certifiés et 25,000 provenant de champs acceptés aux inspections sur pied, mais dont les tubercules furent vendus sans étiquette officielle de certification).

La mauvaise semence est donc un des défauts dont souffre notre production. La sélection de la semence et le choix des variétés ne sont souvent pas faits comme il le conviendrait. Dans ces conditions, on ne peut se surprendre de l'infériorité sensible de nos rendements sur ceux des autres provinces où cette culture est beaucoup plus soignée. Le choix d'une bonne semence est plus important que les engrais. Des tubercules dégénérés dans un sol bien fertilisé ne donneront toujours qu'une récolte médiocre. Par contre, une bonne semence avec les mêmes engrais permet, dans la plupart des cas, d'accroître la production du double. L'absence de maladies, le degré de pureté, la productivité et la maturité des tubercules, leur bon état de conservation sont les points importants à considérer dans le choix de la semence.

La semence certifiée est celle qui donne le plus de garanties sur tous les rapports. Elle relève considérablemnt le rendement à l'acre. A l'appui de cette affirmation, nous relatons les résultats de l'expérience suivante :

En 1942, 50,000 acres ensemencées de plantons certifiés ont donné une récolte de 13,750,000 boisseaux, ou 275 boisseaux à l'acre, tandis que 456,000 acres de semence non certifiée donnaient une récolte de 56,260,000 boisseaux, ou 123 boisseaux à l'acre.

Dans le cas présent, la semence certifiée a plus que doublé le rendement moyen.

L'augmentation des rendements n'est pas le seul avantage de la semence certifiée ; elle améliore la qualité de la récolte de façon appréciable et abaisse le coût de production. La valeur d'un tel placement ne peut être discutée. On rencontre toutefois des producteurs qui contestent la supériorité de la semence certifiée. A leur dire, ils en ont déjà utilisé sans obtenir de meilleurs résultats. Ils concluent que c'est une dépense superflue. Il faut bien rappeler à ceux-là que l'emploi d'une semence certifiée ne dispense pas des soins spéciaux que tout bon producteur doit donner à cette culture ; préparation du terrain, sarclages, réchaussages, arrosages en vue de contrôler les maladies et les insectes, manipulation soignée des tubercules, etc. Au contraire, un producteur convaincu de la supériorité de la semence certifiée saisit davantage la nécessité d'entretenir soigneusement sa plantation.

A deux ou trois reprises déjà, les autorités du ministère de l'Agriculture ont avisé les cultivateurs que le service de l'Horticulture a pris, dès l'automne dernier, les dispositions nécessaires pour que les producteurs québecois puissent se procurer de la semence certifiée cette année. Ils doivent cependant coopérer avec les autorités en donnant leurs commandes avant le 1er mars, à la Coopérative Fédérée, soit à Québec, soit à Montréal. La livraison des commandes placées après le 1er mars n'est pas garantie. Ceux qui désirent planter des tubercules certifiés le printemps prochain et avoir leur semence à temps, sont priés de faire leur achat sans plus de délai ; autrement, ils s'exposent à des déceptions.

Si l'on jette un coup d'oeil sur notre programme agricole de guerre pour l'année, on constate que l'objectif fixé à la province de Québec, pour la culture de la pomme de terre, est de 5 p. 100 plus élevé que l'an passé. Cet objectif est réalisable de deux façons : soit en augmentant l'étendue cultivée, soit par l'emploi d'une semence certifiée. La publication des conclusions de la conférence sur la production des pommes de terre tenue en novembre, à Québec, nous a fourni aujourd'hui l'occasion d'insister sur ce deuxième point.

Pour terminer, disons qu'en 1943, en dépit des pluies prolongées et des maladies qui ont sévi en certaines régions, Québec a accru sa production de patates de 4 p. 100 et a fourni 25 p. 100 de la récolte canadienne. Il est donc permis d'être optimiste sur les résultats de 1944. La culture de la pomme de terre commande l'attention de tous à cause du grand nombre de cultivateurs qui s'y livrent, la valeur de la récolte et le revenu qu'elle apporte par unite de surface.

J.-B. ROY, agronome
chef, section de la presse, service de l'Information

Funérailles de M. Georges L'Heureux

Le pompier Georges L'Heureux, époux de dame Rose-Anna Blouin, décédé le 15 février, à l'âge de 61 ans, a eu des funérailles imposantes, en l'église de St-Fidèle. Les derniers honneurs lui ont alors été rendus par le chef et ses confrères de la brigade des incendies, un détachement de policiers et de nombreux citoyens.

La cérémonie religieuse fut solennelle. M. le curé Adélard Turmel, fit la levée du corps. M. l'abbé Robitaille chanta le service, assisté de diacre et sous-diacre.

M. l'abbé A. Ouellet, aumônier de la brigade des incendies assistait aussi à la cérémonie.

Des détachements de la brigade du feu et des policiers ouvraient le défilé et dans leurs rangs on voyait les officiers de l'Association de Bienfaisance dont le capitaine Edmond Dion est le président. Les membres de la famille suivaient le corbillard. Le deuil était conduit par les fils du défunt : MM. Georges, Raymond et Adrien L'Heureux; ses beaux-frères : MM. Delphis L'Heureux et Jos. Lorentz; ses neveux et cousins : MM. Armand Lorentz, R. Thiboutot, A. Trudel, Ovila Paquet, M. Thiboutot, J.-H. Paquet, Pierre Jobin, B. L'Heureux, Wilf. Paré, P.-H. Paré, Luc. Paré, Robert Lefaivre, Frs Paré et le R. F. Emile Vincent, e.m.

Les porteurs d'honneur étaient les pompiers H. Allaire, M. Janvier, Chs Loupret, N. Gosselin, Aug. Pelletier, Ths O'Sullivan.

Dans le défilé, on voyait aussi le chef Rosaire Beaulieu, etc.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Il y aura bientôt sur le marché une certaine quantité de jus de pamplemousse et d'autres fruits en conserve.

Soirée d'amicalistes à Nicolet

NICOLET. — (D.N.C.) — Jeudi soir le 17, à l'Académie Commerciale de cette ville, eut lieu la première d'une série de séances mensuelles organisées par les anciens élèves de cette institution.

Cete séance était sous la présidence d'honneur de M. le chan. Chs-Ed. St-Germain et de M. le maire J.-A. Martin.

M. l'échevin J.-B. Métivier, président de l'amicale, agissait comme maître de cérémonie

La séance s'ouvrit par la présentation d'un film sur la guerre. Suivit une conférence sur les causes de la guerre, donnée par M. l'aumônier Albertus Martin, du séminaire. Il fut présenté par M. Bruno Desfossés, prof. et secrétaire de l'amicale. M. Jean Brassard 1er vice-président, le remercia.

Un second film sur le sujet de la guerre fut présenté sur l'écran et la soirée se termina par le chant "O Canada."

TERRY ET LES PIRATES — par Milton Caniff



Occasions superbes d'économiser

Aux plus grands magasins de Québec

LA COMPAGNIE PAQUET

Membre de l'Association des Marchands Détaillants du Canada.

HEURES D'AFFAIRES

Comme à l'ordinaire, à l'exception des samedis et veilles de fêtes, alors que nos magasins fermeront à 6 heures p.m.

A l'épicerie Paquet

AVIS IMPORTANT

Pour coopérer à l'effort de guerre, et nous conformer au désir de nos gouvernants, nous prions nos clients de bien vouloir acheter les DENREES pour leurs besoins d'une semaine seulement à la fois. S'ils agissent ainsi, nous les assurons que nous pourrons continuer à pourvoir à leurs besoins de chaque semaine. Autrement, afin d'éviter que ce soient les mêmes qui s'accaparent de tout, nous nous verrons forcés de limiter nous-mêmes une quantité raisonnable à chaque client.

CIGARES, CIGARETTES, TABAC

Pour accommoder notre nombreuse clientele, nous avons ouvert — près du vestibule conduisant au boulevard Charest — un dépôt de CIGARES, CIGARETTES, TABAC — Une visite est sollicitée.

S'il vous plait commander la veille, les marchandises que vous désirez recevoir le lendemain.

Colis pour outre-mer

Vous avez jusqu'au 1er mars pour expédier vos colis outremer, si vous désirez qu'ils arrivent à destination pour Pâques.

GARANTIS FRAIS
Oeufs
A gros
La douzaine .....
.45
ou
3 douzaines pour ..
$1.33



CAFE "Nabob", Sac imperméable d'une livre ..... .44
CACAO de Baker, boîte d'une livre .29
BOVRIL ou OXO en cubes — paquet de 4 cubes ..... .10
paquet de 10 cubes ..... .25
ESSENCES "Ohry", vanille ou citron, 3 bouteilles pour ..... .25
VIANDE "Pard" deshydratée pour chiens, 2 boîtes pour ..... .29
BISCUITS "Ross Miller" (Dog Midget), pour chiens, boîte de 5 livres ..... .60
POUDING "Jingo", "Butterscotch", chocolat, caramel, 3 pour .19
FARINE "Five Roses" — Sac de 7 livres ..... .23
Sac de 24 livres ..... .86
Sac de 98 livres 2.75
FARINE "Maple Leaf" — Sac de 7 livres ..... .22
Sac de 24 livres 77
Sac de 98 livres 2.69
GRUAU "R. Hood", gros paquet ..... .23
"BLENDIES" en flocons 3 paquets pour ..... .28
POUDRE A PATE "Calumet", boîte de 1 livre ..... .25
boîte de 5 livres 1.05
POMMES déshydratées pour confitures à tartes, 3 livres pour ..... .29
CORDIAL de sirop de cerises, marque "Frigas", la bouteille ..... .25
"SAPOLIO", nettoyeur en poudre pour ustensiles de toutes sortes. La boîte ..... .09
POLI à poêle "Polivite", la boîte ..... .15

BEURRE "Paquet, première qualité, en pain d'une livre ou rouleau "Campagne" de deux livres, la livre 39

LES PAPIERS DE REBUT sont utiles à l'effort de guerre. Ramassez tout ce que vous pouvez et APPELEZ VOTRE COMITE DE RECUPERATION.

Au salon des ..... FOURRURES



Commençant demain, vendredi, le 25

Grande vente spéciale de

Manteaux de SEAL HUDSON

(Rat musqué teint)

Le tout premier choix

Notre qualité de SEAL HUDSON n'a pas de supérieure, car les peaux de rats musqués avec lesquelles il est fait ont été prises dans la région de Rice Lake, Ontario.

Pour terminer, en splendeur, le mois de février, c'est-à-dire durant **quatre jours** nos

Superbes

Manteaux de Seal Hudson

dans les styles SWAGGER ou PRINCESSE, dans toutes les tailles, vous sont offerts pour

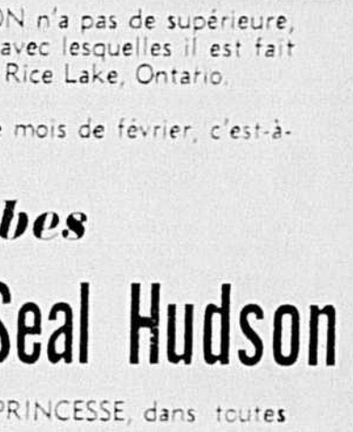
$379.00

Venez voir nos Manteaux de Seal Hudson, et vous constaterez que même en payant beaucoup plus cher ailleurs, vous ne pourrez obtenir pareilles valeurs.

Au rayon des chaussures

Grande vente de SOULIERS POUR DAMES

300



Paires de souliers en suède, suède et chevreau (kid) combinés, chevreau (kid), veau suède combiné avec cuir verni. Beau choix de couleurs : Brun, noir, bleu, brun-clair. Modèles : avec boucle, à lacets, ou forme montante sur le pied (Gore).

Talons hauts, cubains ou bas.
Toutes les pointures de 3 à 9 dans le lot, car il s'agit de soldes.
Des valeurs régulières jusqu'à $6.00.
Venez de bonne heure, vendredi, et choisissez pour

$1.19

Bottes de printemps *A prix réduit*

800

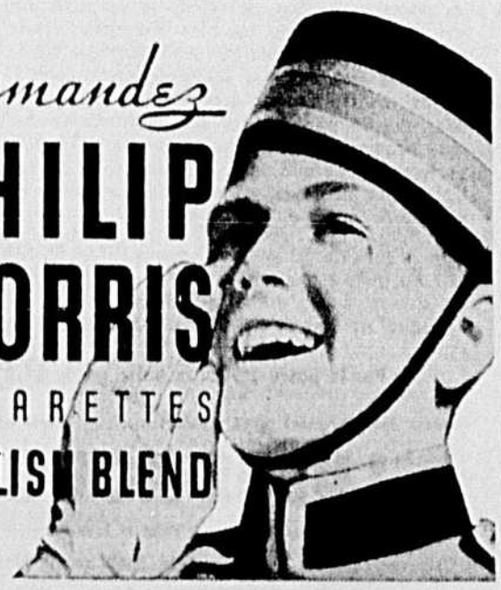
Paires de bottes en jersey noir, l'article tout trouvé pour le printemps et remplaçant avantageusement la botte de caoutchouc difficile à obtenir. Pointures 3½ à 10.

Toutes des valeurs de $2.95 que nous offrons au prix réduit de ....

$1.79

* Nous vendons au comptant seulement et l'économie qui en résulte rejaillit sur les prix de nos marchandises

Demandez
PHILIP MORRIS
CIGARETTES
ENGLISH BLEND



OXO

Recette

CASSEROLE AUX LÉGUMES
(POUR 6 PERSONNES)

4 Cubes OXO—ou 4 c. à thé de Fluid OXO
2 tasses d'eau bouillante
1 tasse de pommes de terre, coupées en dés
1 tasse de céleri coupé en dés
1 tasse de pois verts
1 tasse de fèves de Lima ou de carottes
1 oignon moyen, haché
½ tasse de riz
1 tasse de tomates en conserve
1 c. à thé de sel
¼ de c. à thé de poivre

Faites dissoudre les Cubes OXO dans (ou ajoutez le Fluid OXO à) l'eau bouillante et combinez avec les légumes crus et autres ingrédients. Mettez dans un plat allant au four, couvrez et faites cuire à four modéré pendant 2 hres ou jusqu'à ce que tous les légumes soient tendres.

DÉLICIEUX—NOURRISSANT
FACILE À PRÉPARER



La Vie Sociale



A NOS LECTEURS

A l'avenir, tous les avis de fiançailles, mariages ou naissances paraissant dans "LA VIE SOCIALE" coûteront $1.50 par insertion.
Il n'y aura pas d'exception à cette règle.
LA DIRECTION

Naissances

Monsieur et madame Jean-Louis Bélanger (Simone Vachon) de Ste-Marie de Beauce, font part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille, Lise, née le 16 février à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Parrain : M. Louis Vachon. Marraine : Madame J.-A. Vachon. Porteuse : Madame Louis Vachon.

Monsieur et madame Jean-Paul Dion annoncent à leurs parents et amis, la naissance d'un fils, né le 21 février à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et baptisé sous les prénoms de Joseph-Charles-Jacques. Parrain et marraine: Monsieur et madame Charles-Edouard Garneau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Madame D. Sévigny, tante de l'enfant.

Social

Son Excellence le major général sir Eugène Fiset et lady Fiset ont accordé leur patronage à la soirée organisée par les administrateurs de l'Ecole no 8 : des Observateurs. Cette fête mondaine aura lieu, le 17 mars au Château Frontenac.

Madame Jacques Jolin, de Montréal, passe quelque temps à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame A.-A. Genest.

Le très honorable Malcolm MacDonald, a fait un bref séjour à Spencer-Wood, l'invité de sir Eugène et lady Fiset.

M. et madame L. Bissonnette sont retournés dans La Métropole, après avoir passé quelques jours en notre ville.

Les dames patronnesses de l'Oeuvre de la Crèche commenceront le lundi 28 février leur quête annuelle au profit de l'Oeuvre de la Crèche Saint-Vincent de Paul. Les quêteuses passeront dans tous les quartiers de la ville, ceux qui veulent encourager cette belle oeuvre sont priés de ne donner leur obole qu'aux dames qui porteront le brassard bleu sur lequel sera inscrits le mot : Oeuvre de la Crèche.

Mademoiselle A. Larose est retournée dans la Métropole, après avoir fait un court séjour en notre ville. Mademoiselle Larose logeait au Château Frontenac.

Madame Léon Vien recevait à l'heure du thé, ces jours derniers, mesdames Paul Lavigne, Louis Gagnon, René Rioux, mesdemoiselles L. Painchaud, C. Rousseau et madame A. Lavoie.

Le docteur et madame L. Bernard, de Montréal, ont fait un court séjour en notre ville, ils logeaient au Château Frontenac.

Madame J. Bélanger, de Montréal, était de passage à Québec, ces jours derniers.

Madame Paul-Edmond Pouliot et mademoiselle Thérèse Barry ont donné un thé-shower, de 5 à 7 heures, cet après-midi, à la résidence de madame Pouliot, en l'honneur de mademoiselle Marie Tourigny.

Mademoiselle Cécile Thériault est retournée dans la Métropole, après avoir passé quelques semaines à Québec, l'invitée de sa soeur, madame Charlemagne D'Argis.

Madame Jean Carrière et son fils Michel, sont retournés à Ottawa, après avoir passé quelque temps à Spencer-Wood, les invités de sir Eugène et lady Fiset.

M. et madame J.-E. Gagné sont retourné à Montréal, après avoir fait un court séjour à Québec.

Mesdemoiselles Pauline Boulet et Rachel Lacroix sont de retour de la Métropole, où elles ont fait un court séjour.

M. J.-C. Lavallée est de retour de Montréal, où il a fait un bref séjour et assisté au mariage Brouillet-Pépin.

Madame Margaret Eaton est retournée à Ottawa, après avoir fait un court séjour en notre ville, elle logeait au Château Frontenac.

M. et madame G. Beaulieu sont retournés dans la métropole, après avoir fait un bref séjour à Québec.

Dans la métropole

Le mariage de Mlle Veronica-Ruth Murphy, fille de M. et de Mme Joseph-S. Murphy, avec M. Ernest-Jean Cypihot, fils de M. Ernest-J. Cypihot, décédé, et de Mme Georges Frappier, a été bénit samedi matin, à 8 h. 30, en l'église Saint-Raphaël d'Outremont, par M. l'abbé John O'Rourke, curé. M. William-E. Burrows était le garçon d'honneur, tandis que MM. Leonard McGarry et Gerald Murphy plaçaient les invités.

La mariée, qui était accompagnée de son frère, l'aviateur-chef Kenneth Murphy, portait un costume de tweed mauve, un petit chapeau de paille blanche et un bouquet colonial composé d'orchidées et de freezias.

Mme Murphy, mère de la mariée, portait une robe de crêpe bleu nuit avec accessoires gris et un bouquet d'oeillets rouges et blancs au corsage.

Mme Frappier, mère du marié, portait une robe de crêpe noir avec accessoires assortis et roses Talisman au corsage.

Après une réception chez les parents de la mariée, le lieutenant et Mme Cypihot partirent pour Sainte-Marguerite. Pour voyager, la mariée portait une robe de jersey de soie imprimée avec chapeau de paille bleue et manteau de phoque.

M. et Mme P.-A. Lavallée, M. et Mme O. Lefebvre, ainsi que M. et Mme J.-A. Blondeau, ont passé la dernière fin de semaine au club Seigneurial.

Mme J.-O. Cossette fait présentement un séjour dans la Nouvelle-Ecosse avec le lieutenant et Mme P. Cossette.

Mlle Jacqueline Chatillon passe quelques jours au lac Placide.

St-Philibert (Bce)

Naissance. — Le 18 janv., à M. et Mme Robert Fournier est né un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Bruno-Gaétan. Par. et mar. M. et Mme Godefroy Bolduc, grands-parents de l'enfant.

Dans nos écoles. — Au début de février, M. P.-E. Pagé, I.E., a fait la visite de nos écoles.

Retour du bois. — Nos bûcherons commencent à revenir des chantiers. Ils sont heureux de rentrer au foyer et satisfaits des recettes qu'ils ont réalisées pendans leur absence.

Magnifique couvre-pieds



Alice Brooks

Envoyez 25 sous. (Les timbres ne sont pas acceptés). Ecrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au "Service des Patrons", l'"Action Catholique".

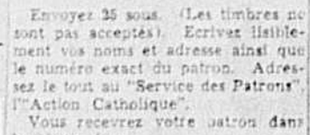
Vous recevrez votre patron dans les douze jours.

Les instructions sont en anglais seulement.

Un motif pour couvre-pieds de couleur que vous pourrez appareiller aux teintes de votre chambre à coucher. Le charmant centre peut être entouré de plissé. Un autre motif vous est également fourni pour le traversin.

Le patron 7744 contient un motif de 15 x 18 pouces, et six motifs de 1½ x 3¼ pouces, le schéma des couleurs, et le genre de points à employer.

Le prix de 25 sous comprend 24 sous pour le patron et 1 sou pour la taxe de vente.



Pour une tasse de THÉ que jamais vous n'oublierez . . .



Rappelez-vous le nom



Chez votre épicier, en deux grandeurs commodes . . . ainsi que dans les sacs à thé FILTRE améliorés.

Mélangé et mis en paquets au Canada

St-Eloi (R.-du-L.)

Feu Henri Jouvin. — (D.N.C.) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 18 fév., à l'âge de 14 ans et 8 mois, est décédé Henri Jouvin, fils de M. et Mme Michel Jouvin.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 21, à St-Eloi.

Le défunt laisse pour le pleurer, outre son père et sa mère, cinq frères : Emmanuel, Irénée, Alexis, Wilfrid et Léonard ; une soeur, Bernadette.

Visite du Rév. P. Lafrance. — Dimanche, le 20 fév., la paroisse avait le plaisir de recevoir un de ses enfants dans la personne du Rév. Père Camille Lafrance, des Pères Blancs d'Afrique.

Le Père Lafrance, après plusieurs années comme missionnaire en Afrique, est revenu au pays pour cause de santé. Il est maintenant propagandiste pour ses missions et demeure à Québec.

Le Père Lafrance a donné l'instruction, à la grand'messe, et le soir, à la salle paroissiale, il a donné des vues sur les missions d'Afrique devant une nombreuse assistance.

Les paroissiens de St-Eloi se sont montrés très généreux pour le Rév. Père et lui ont offert une somme rondelette pour ses missions.

Le Père Lafrance est le fils de M. Cyrice Lafrance, autrefois marchand à St-Eloi, qui demeure maintenant à Trois-Pistoles.

Au mérite



● Disraëli. — Mlle Angéline Lessard, institutrice à l'école St-Antoine, vient de recevoir pour la 3e fois du Département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Cyrice Blanchet, une gratification de $20.00 pour succès dans l'enseignement au cours de l'année 1942-43. Sincères félicitations.

L'administrateur du sucre de la Commission des prix prévoit qu'il pourrait y avoir prochainement une disette de sucre sur tous les marchés du monde.

LA RADIO

X — Emission recommandée par le Centre catholique d'Action radiophonique.
* — Programme habituellement digne d'intéresser la classe d'auditeurs à laquelle il s'adresse.

ÉCOUTEZ CE SOIR

Jeudi, 24 février

6.15 p.m.—CBV-CBF — Radio-Journal, français.
6.30 p.m.—CBV-CBF—Causerie de R.-A. Benoit.
7.00 p.m.—CBV-CBF — Un homme et son péché.
7.15 p.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
7.45 p.m.—CBV-CBF — Mélodies masquées.
8.00 p.m.—CKCV—Un vieux gardien de phare contait.
*8.00 p.m.—CBV-CBF — Le choc des idées. — A propos de l'enseignement professionnel pour les fils de cultivateurs.
8.00 p.m.—CHRC—Les mémoires du Dr Lambert.
8.15 p.m.—CKCV—Colette et Roland.
8.30 p.m.—CBV-CBF—Ici, l'on chante.
9.00 p.m.—CHRC—Théâtre français.
9.00 p.m.—CKCV—Variété.
9.00 p.m.—CBV-CBF — Un document sensationnel : les nouveaux traqués, d'après l'ouvrage de Mme Shiber, "Paris Underground". — La Société Radio-Canada s'en réserve les droits. — Une oeuvre pathétique sur l'origine des groupes de résistance en France. — Sita Riddez et Estelle Mauffette dans les principaux rôles.
9.30 p.m.—CBV-CBF—Sur le qui-vive.
10.00 p.m.—CBV-CBF—Radio-Journal.
10.15 p.m.—CBV-CBF— Causerie.
10.30 p.m.—CBV-CBF— Récital de Louis Bailly, altiste.
11.00 p.m.—CBV-CBF — Musique enregistrée.
11.28 p.m.—CBV-CBF—Bulletin de nouvelles.

"Sherlock Holmes et la Bête", au Radio-Théâtre Lux Français

Il n'est pas surprenant de voir que la popularité du Radio-Théâtre Lux Français augmente sans cesse. Non seulement cette émission met en vedette des artistes fort aimés du public, mais elle varie le plus possible le genre des pièces présentées. Après une fine comédie comme "La Chance du Mari", un drame puissant comme "Honneur au Mérite", voici qu'elle nous présente un roman policier de belle venue, tiré de l'imposante série des "Sherlock Holmes" de Sir Arthur-Conan Doyle.

Tout le mystère et l'horreur qui entourent généralement un crime apparemment insoluble, on le trouvera dans cette émission, intitulée "Sherlock Holmes et la Bête". Le grand détective et le docteur Watson reçoivent un jour la visite d'une jeune fille, Hélène Stoner, tout à fait épouvantée par un fait brutal arrivé peu de jours auparavant. Sa soeur Julia, a été trouvée morte dans sa chambre. La jeune fille se rappelle que la veille de sa mort, sa soeur lui a dit qu'elle avait été troublée et effrayée par une espèce de sifflement qui semblait venir d'un coin de sa chambre.

Sherlock Holmes et le docteur Watson se rendent à Stoke-Moran, propriété du beau-père d'Hélène et y trouvent plusieurs animaux sauvages entre autres une superbe, mais féroce panthère noire, un impressionnant gorille et . . . un beau-père furieux de voir qu'on a osé pénétrer chez lui en son absence.

Sherlock Holmes réussira-t-il à résoudre le terrible problème et à trouver quelle est la bête responsable de la mort des victimes du terrible Roylott ? C'est ce que nous saurons en écoutant, ce soir, de 9 à 10 h. le Radio-Théâtre Lux Français qui présente "Sherlock Holmes et la Bête".

Dans la littérature spéciale à qui appartiennent les romans policiers, il y a aussi des maîtres, des aristocrates et Sir Arthur-Conan Doyle en est un. Son Sherlock Holmes est un personnage célèbre, connu dans le monde entier comme le prototype du détective flegmatique, racé et finement observateur et qui doit bien plus à l'esprit et à la déduction qu'aux gros moyens faciles. Pour remplir le rôle de Sherlock Holmes, il fallait un artiste dont le jeu soit tout en finesse et en force, ce qui n'est pas toujours facile à trouver. C'est à Paul Gury que M. Paul L'Anglais, directeur-réalisateur du Radio-Théâtre Lux Français a confié le rôle vedette, dont cet artiste fera, selon son habitude, une adaptation très personnelle qui serait, à n'en pas douter, du goût de l'auteur s'il pouvait l'entendre.

Soyez donc à l'écoute ce soir, de 9 à 10 h. pour entendre "Sherlock Holmes et la Bête" mettant en vedette Paul Gury. Le Radio-Théâtre Lux Français vous est présenté tous les jeudis sur les ondes de CKAC, Montréal et de CHRC, Québec.

Riv.-au-Renard (Gaspé)

STATISTIQUES. — En 1943, notre paroisse comptait 381 familles et 2,222 âmes, dont 1,737 communiants. Il y eut, durant l'année, 81 baptêmes, 11 mariages et 28 décès.

CERCLE D'ETUDE. — Dernièrement, eut lieu, au couvent, la réunion mensuelle des membres du cercle d'étude. Trois conférences y ont été données, dont la première, sur la formation de la volonté, par la Révde Mère Ste-Bernadette. La Révde Mère a fait comprendre qu'il est important de faire acquérir aux enfants une forte volonté pour qu'ils puissent remplir très bien le but de leur vocation; pour qu'ils ne soient pas, plus tard, le jouet de tous les vents de doctrine.

La 2ième conférence eut pour sujet l'histoire de Joseph, racontée aux élèves de 4ième année par Mlle Reina Bond. On peut tirer de l'histoire de Joseph d'excellentes leçons pour les enfants, ainsi que l'a fait comprendre la conférencière.

La 3e causerie fut donnée sur la Gaspésie, par Mlle Adéline Dupuis. Cette dernière parla des beautés de la Gaspésie, du développement de ses ressources, de manière à nous assurer qu'il vaut rester ici que d'aller ailleurs. Ensuite, il y eut lecture de morceaux littéraires choisis, dont "Le cimetière de mon village", de Henri D'Ars.

M. le curé a félicité les institutrices pour leurs belles conférences, puis il leur donna de sages conseils à l'égard des élèves. Enfin, il a souligné le fait que le gouvernement devrait continuer à développer beaucoup les ressources naturelles de la Gaspésie pour le plus grand bien de chacun.

Le cercle des institutrices de Rivière-au-Renard a été fondé en 1931. Il est très florissant et les institutrices lui portent beaucoup d'intérêt.

CONFERENCE ECCL. — Le 9 courant, M. l'abbé Narcisse Riou, curé de cette paroisse, et M. l'abbé Ladouceur ont assisté à une conférence ecclésiastique à l'Anse-au-Griffon, pour le district no 5, comprenant les paroisses de St-Maurice, Riv.-au-Renard, Anse-au-Griffon et Cap-des-Rosiers. Ils ont fait le trajet en automobile à neige", propriété de M. Arthur Bernier.

CONVALESCENTES — Mlle Elias Jalbert est revenue de l'hôpital, ainsi que Gemma Tremblay, fillette de M. René Tremblay. Toutes deux sont en bonne voie de guérison.

"RADIO-THEATRE LUX FRANCAIS"

CE SOIR

PAUL GURY

DANS

SHERLOCK HOLMES ET LA BETE

sous la direction de PAUL L'ANGLAIS

9 HRS P.M. CKAC CHRC

ÉCOUTEZ DEMAIN

Vendredi, 25 février

+7.35 a.m.—CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire.
+8.15 a.m.—CBV-CBF—Elévations matutinales.
+8.15 a.m.—CHRC—Prière du matin.
9.00 a.m.—CBV-CBF—Radio-Journal.
9.20 a.m.—CHLN—Le coin des femmes.
10.15 a.m.—CBV-CBF—Courrier du jour
10.15 a.m.—CHRC—Le courrier de Monique.
10.15 a.m.—CHLT—La ruche ménagère.
10.45 a.m.—CHRC—Votre chanteur, madame.
11.00 a.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique."
11.45 a.m.—CKAC—Programme agricole.
12.00 midi—CKAC—L'heure ensoleillée.
12.00 midi—CKCV— Nouvelles de Londres.
12.00 midi—CBV-CBF—Jeunesse Dorée.
12.15 p.m.—CKCV—Midi musical.
12.15 p.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique."
12.15 p.m.—CHRC—Orgue.
12.30 p.m.—CBV-CBF—Le réveil rural.
1.00 p.m.—CBV-CBF—Rue principale.
1.15 p.m.—CBV-CBF—Radio-Journal.
1.30 p.m.—CBV-CBF—Vers le Soleil.
1.30 p.m.—CHRC—Album populaire.
1.45 p.m.—CHRC—Extraits d'opéras.
2.00 p.m.—CHRC—La chanson.
*2.00 p.m.—CBV-CBF— Les travaux de l'école des Parents.
2.30 p.m.—CKCV—C'est toujours comme ça.
3.00 p.m.—CBV-CBF — Musique de chambre.
*3.33 p.m.—CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique.
*4.30 p.m.—CBV-CBF— Radio-Collège : Les instruments. Céleste, jeu de timbres, carillon.
*5.00 p.m.—CBV-CBF — Radio-Collège: Le Musée d'art, Les jardins d'Italie. Le décor baroque de Caprarola et de la Villa Lante. Conférencière : Mme Annette LaSalle-Leduc.
5.15 p.m.—CKAC— Au pays des merveilles.
5.20 p.m.—CBV-CBF—Il était une fois.
6.00 p.m.—CKAC—Vie de famille.
6.15 p.m.—CBV-CBF — Radio-Journal, français.
6.30 p.m.—CBV-CBF — Causerie sur l'Europe.
6.45 p.m.—CBV — Nouvelles anglaises de la B.B.C.
7.00 p.m.—CBV-CBF — Un homme et son péché.
7.15 p.m.—CBV-CBF—Métropole.
7.15 p.m.—CKCV— La géographie humaine avec Jean Bender.
7.30 p.m.—CBV-CBF —Nouvelles françaises de la B.B.C.
7.30 p.m.—CKCV — Paul Létourneau, baryton.
7.45 p.m.—CBV-CBF — La fiancée du commando.
8.00 p.m.—CBV-CBF—Heure de la victoire.
8.30 p.m.—CBV-CBF — "Je me souviens." — Quelques extraits de "Siegfried", de Jean Giraudoux, avec Sita Riddez, François Rozet et Jacques Auger.
8.45 p.m.—CHRC—Orgue.
9.00 p.m.—CHRC—Chant.
*9.00 p.m.—CKV — "Mon pays mes amours. Récits de faits historiques.
9.00 p.m.—CBV-CBF — Heure de la valse.
9.30 p.m.—CBV-CBF — L'orchestre Chubaldin.

L'orchestre à cordes que dirige Chubaldin aux studios de Radio-Canada, à Toronto, jouera à son concert du vendredi, 25, à 9 h. 30 du soir, des oeuvres de Haendel, de Rebikov et de Percy Fletcher. Le soliste sera Albert Pratz, violoniste.

L'orchestre jouera donc Passacaille, de Haendel, arrangement d'Halvorsen; Valse, de la Suite L'Arbre de Noël, de Rebikov et Folk Tune, de Percy Fletcher. Albert Pratz jouera Grand Adagio, du ballet Raymonda, de Glazounov et Caprice Basque, de Sarasate.

9.30 p.m.—CKCV—Fanfreluche.
10.00 p.m.—CBV-CBF — Radio-Journal.
10.15 p.m.—CBV-CBF — Notre français sur le vif.
10.30 p.m.—CBV-CBF—François Rozet.
11.00 p.m.—CKCV— Nouvelles de Londres.
11.00 p.m.—CBV-CBF — Musique enregistrée.
11.15 p.m.—CBV — Radio-Journal, anglais.
11.30 p.m.—CBV-CBF—Bulletin de nouvelles.



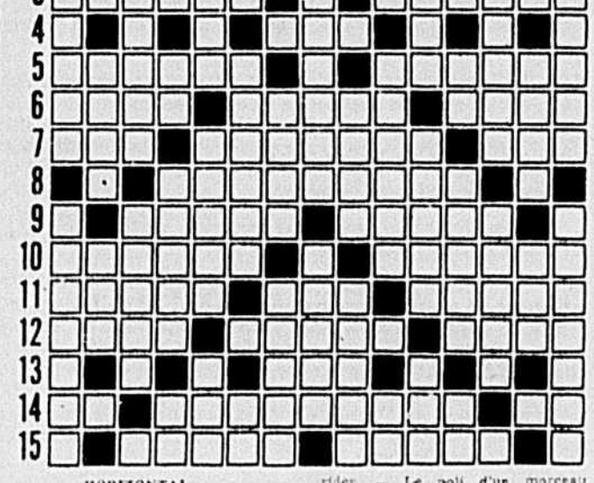
LA CROIX ROUGE CANADIENNE

Donnez généreusement... Les besoins vont grandissant !

A. GRENIER, LTEE

94 rue St-Jean — Tél. : 2-1247

Mots croisés — No 1777



HORIZONTAL

1—Mystérieusement (Fg). —
2—Partie du corps.—Règle obligatoire.
3—Crochet pour haler les bois dans les arpentaux.—Jeter dans la surprise.
4—Damnation.
5—Evaluer.—Pierre précieuse.
6—Homme misérable, sans fortune (Fam.).—Tranchant, aigu.—Chute.
7—Du verbe être.—Qui a beaucoup de connaissances, d'expériences; instruit (Fg).—Nom donné à l'autruche.
8—Blanchiment d'un mur au lait de chaux.
9—Genre d'oiseaux rapaces. — Coin, encoignure.
10—Dignité, fonction de caïd.—Nuance résultant d'un mélange de couleurs.
11—Petit trait horizontal. — Cabriolet. — Dessécher, brûler.
12—Tenter quelque chose avec hardiesse. — Poudrière de chasse. — Oblige.
13—Qui n'est pas cuit.
14—Note de la gamme. — Vanadate naturel de plomb. — Pronom personnel.
15—Grand emportement de colère. — Prénom féminin.

VERTICAL

1—Division régulière d'une pièce lyrique. — Mois de l'année.
2—Ruse, piège, embûche (Fig.). — Planche de bois.
3—Qui a rapport à l'os cubital. — Regander en tissant.
4—Pronom personnel. — Gros canard sauvage du Nord. — Ce qui est dû à quelqu'un.
5—Non préparée. — Lueur brillante. — Vaste étendue d'eau salée.
6—Romancier suisse né à Nyon. — Délivrance au moyen d'une rançon. — Adverbe de lieu.
7—Ruisseau. — Parti, coterie (Fig.). — Entaille.
8—Souterrain servant de sépulture. — Autre nom du fleuve Congo.
9—Prénom personnel. — Du verbe rider. — Le poil d'un morceau d'orfèvrerie.
10—Père de Japhet. — Qui administre les affaires d'autrui. — Conjugaison.
11—Ville d'Espagne. — Helléniste français né à Paris. — Retranché.
12—En lei. — Il était surnommé l'Apôtre des Incas, né à Nazing. — Pronom personnel.
13—Bassin de terre pour recevoir un métal en fusion. — Greffer.
14—Du verbe avoir. — Bois pour soutenir les tonneaux.
15—Lacet de gants. — Matière jaune et épaisse qui se forme dans l'oreille.

Solution du problème no 1776

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	V	I	C	U	L	E	■	B	E	C	A	S	S	E
2	■	O	D	E	■	A	C	T	■	M	O	U	■	■	■
3	G	U	A	D	R	I	L	O	C	U	L	A	I	R	E
4	■	T	H	E	■	C	E	L	V	I	■	N	N	E	■
5	N	E	O	■	Y	■	V	O	L	■	I	■	S	A	I
6	O	R	■	T	A	R	E	N	T	U	L	E	■	U	N
7	S	■	B	E	B	A	R	■	E	Y	O	R	A	■	O
8	■	R	E	G	I	S	■	Z	E	T	I	R	E	■	■
9	■	M	E	N	E	E	■	E	E	■	G	I	N	E	■
10	A	C	N	E	■	B	O	S	S	E	■	D	O	M	■
11	N	V	E	■	L	E	T	E	■	S	E	R	S	■	■
12	■	P	■	V	I	L	E	■	R	O	S	E	■	M	■
13	D	E	L	I	C	A	T	■	C	A	L	E	P	I	N
14	■	A	D	E	■	E	N	A	G	E	S	■	T	■	■
15	V	E	R	B	A	L	■	S	E	N	T	I	E	R	■

LES CRIS DE BÉBÉ NE SONT PAS TOUJOURS DE LA COLÈRE

DISTINGUEZ entre les cris de douleur et les cris de colère de votre bébé. Quand ce sont des cris de douleur, donnez-lui tout de suite des Tablettes Baby's Own. Mme May Mundy, de Toronto, trouve que cela réussit chaque fois. "J'ai neuf enfants, dont trois ont gagné des prix dans des concours de bébés, et les Tablettes Baby's Own sont le seul remède que j'ai employé pour les élever sains comme ils le sont aujourd'hui. Dès qu'ils étaient un peu fiévreux, je leur donnais immédiatement des Tablettes Baby's Own et en peu de temps la fièvre disparaissait."

Également efficaces dans les cas de diarrhée, dérangement d'estomac, croup léger, troubles de la dentition et autres petites maladies infantiles.

Effet rapide. Agréables au goût—faciles à pulvériser, si on le désire. Sans opiat ou drogue stupéfiante. Chaque boîte contient le rapport d'analyse. Achetez en une boîte aujourd'hui. Si la maladie frappe si souvent la nuit, 25 cents. Votre argent remboursé si vous n'êtes pas satisfaite.

St-Sévère (St-Maur.)

Baptêmes. — (D.N.C.) — A M. et Mme Gérard Lampron (Béatrice Gélinas), est née une fille, baptisée : Marie-Olive-Brigitte. Par. et mar., M. et Mme Adam Lainpron. Porteuse, Mlle Julienne Gélinas.

— A M. et Mme Bruno Gélinas, un fils : Jos.-Philippe-René. Par. et mar., M. et Mme Philippe-P. Gélinas. Porteuse, Mme Hector Gélinas.

La L. O. C. F. fête son aumônier à Broughton-Est

BROUGHTON-EST — D.N.C. — Le 17 février, à l'occasion de leur assemblée mensuelle, qui coïncidait avec l'anniversaire de leur aumônier, M. l'abbé Gérard Breton, les membres de la L.O.C.F. firent de cette réunion une fête toute particulière en son honneur.

La présidente, Mme Louis-Philippe Poulin, souhaite la bienvenue et se fit l'interprète de ses compagnes, pour offrir à M. l'aumônier leurs voeux d'anniversaire, lui exprimer l'assurance de leur parfaite soumission et de leur profonde gratitude.

La secrétaire, Mme Ferdinand Bilodeau, fit rapport des activités des derniers six mois concernant les études faites dans le mouvement à savoir: la vie religieuse, la vie sociale, etc. A son tour, la trésorière, Mlle Marie-Anna Vachon, fit part du succès des finances du mouvement, avec quelques remarques appropriées.

On agrémenta cette soirée de saynètes, de pièces musicales, de chant en partie et de chants mimés, puis il y eut un forum, sous la direction de M. l'aumônier, qui donna lieu à des discussions très instructives et humoristiques mêmes.

M. l'aumônier remercia par la suite les membres de la L.O.C.F. de leur délicate attention à son égard.

Cette interessante et joyeuse assemblée se termina par le chant "O Canada".

St-Cyrille (L'Islet)

Feu Mme E. Richard. — (D.N.C.) — Le 13 février est décédée Mme Vve Emile Richard, (Annie St-Pierre), à l'âge de 72 ans. Son service eut lieu mercredi le 16.

Elle laisse dans le deuil : son fils, M. Ernest Richard, sacristain; ses filles, Mmes Joseph Allaire (Irène), Aimé Lord (Albertine), et Arthème Carlos (Olivine), ainsi que plusieurs petits-enfants.

Feu M. A. Langlois. — Le 13 fév., est décédé M. Alfred Langlois, époux de feu Virginie Bélanger, à l'âge de 89 ans, 9 mois. Son service et sa sépulture eurent lieu le 16.

Lui survivent : ses fils, MM. Charles et Luc Langlois, de St-Cyrille; une fille, Mme Gaudiose Bélanger; sa belle-fille, Mme Vve Pierre Langlois; son gendre, M. Gaudiose Bélanger; de nombreux petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants.

Nos condoléances aux familles éplorées.

Dans nos écoles. — M. Vital Veilleux, inspecteur d'écoles, a visité les classes de la paroisse, récemment.

VOUS QUI SOUFFREZ DE SINUSITE

Voici Un Soulagement Rapide!

Quelques gouttes seulement soulagent l'enchifrenement —facilitent la respiration —apportent le bien-être.



C'est merveilleux comme le Va-tro-nol dissipe la congestion des voies nasales—donne aux sinus la possibilité de se vider. Ces excellents résultats sont dûs à ce que le Va-tro-nol est une médication particulière, qui agit au siège même du mal—pour soulager la congestion douloureuse, et faciliter la respiration. Faites-en l'essai—Mettez-en quelques gouttes dans chaque narine. VICKS VA-TRO-NOL



SAVEUR

La saveur fraîche et riche du café Chase & Sanborn fait monter ses ventes toujours de plus en plus haut!



TOUJOURS A L'ENVERS

Que de femmes font leur malheur ! La vie est pour elles une peine continuelle, mais peut-on être gaie, de bonne humeur, heureuse de vivre avec une mauvaise santé ? Peut-on se bien porter sans un sang riche et abondant ? La faiblesse, la pâleur, le manque d'appétit, la fatigue, les douleurs de dos, de reins, les périodes douloureuses ou irrégulières, les troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE) sont des troubles dus à un appauvrissement du sang. Faites un traitement aux bonnes PILULES ROUGES ; elles contiennent, entre autres toniques, l'élément le plus producteur de globules rouges. Tout l'organisme se trouve régénéré sous l'influence de ce bon tonique. Des chairs fermes et saines se développent ; vous retrouvez santé, énergie, joie de vivre.

Depuis près de 50 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont fait du bien à des milliers de jeunes filles à l'âge de la croissance, à des milliers d'autres femmes de tout âge. Pourquoi ne vous feraient-elles pas de bien à vous aussi?

Par la poste : 50c. la boite ou 3, $1.25

Refusez énergiquement toute substitution . . . Exigez les véritables

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1366, rue St-Denis, Montréal.

PAGE AGRICOLE

Mécanique agricole

Soupapes et pistons

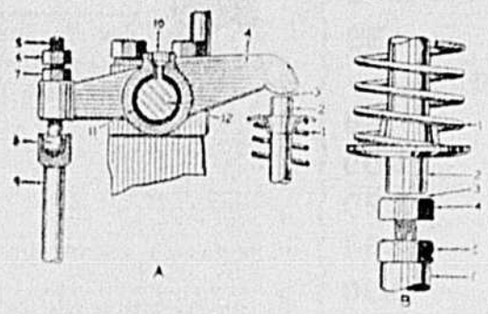
Nous avons donné ici, il y a deux semaines, le processus à suivre pour roder les soupapes et lets sièges de soupape d'un moteur. Notons qu'il est quelquefois impossus à suivre pour roder les soupapes et les sièges de soupape par un bon rodage. Lorsqu'ils sont profondément piqués ou troués il faut en effet les aléser pour leur donner leur forme première. Ce travail délicat sera de préférence exécuté par un expert mécanicien mieux outillé que le cultivateur ordinaire. Les sièges alésés doivent être par la suite examinés à l'aide d'un accentrimètre qui révèlera si leurs faces sont parfaitement rondes et si elles sont exemptes de toute irrégularité.

GUIDES DES SOUPAPES

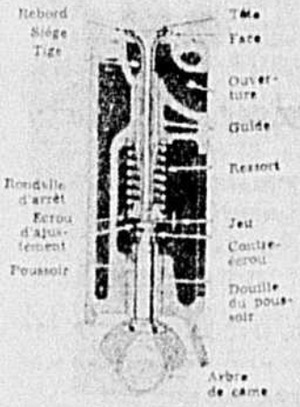
Le guide d'une soupape est cette partie, placée au-dessus du ressort (voir figure no 1), dans laquelle glisse continuellement la tige dans son mouvement de va-et-vient. Lorsqu'il est usé, il ne remplit plus sa fonction et comme conséquence la soupape joue de côté, s'asseoit mal sur son siège qu'elle déforme en même temps qu'elle déforme sa face.

Les guides usés doivent donc être enlevés du bloc à l'aide d'une pièce de bois puis remplacés par de neufs. Ceci oblige à aléser les sièges seulement après cet échange afin de bien centrer le siège de chaque soupape avec le nouveau guide. On conseille généralement de remplacer les soupapes elles-mêmes lorsque la mise en place de guides neufs est devenue nécessaire.

Dans les moteurs où les guides ne sont pas remplaçables, il devient nécessaire de les repercer et de munir, par la suite, les soupapes, de tiges de plus gros diamètre.



● Figure no 4 — JEU D ESOUPAPES. A: Soupape en tête . . . (1) Ressort, (2) tige, (3) jeu, (4) Basculeur (5) Vis d'ajustement (6 et 7) contre-ecrous, (8) joint à boule, (9) poussoir, (10) trou à huiler (11) douille de bronze, (12) arbre du basculeur. — B : Soupape en L : (1) ressort (2) tige, (3) jeu (4) ecrou d'ajustement (5) contre-écrou (6) poussoir.



Le rodage des soupapes, l'alésage des sièges de soupapes, le remplacement des guides ou des soupapes obligent à faire un nouvel ajustement du peu des soupapes. Voici comment procéder.

Après avoir réassemblé le moteur on donnera aux soupapes un jeu plus grand que le normal pour ensuite le démarrer et faire tourner durant une heure environ afin de la réchauffer complètement. Ceci permettra à toutes leur expansion, précaution absolument nécessaire avant de faire quoi que ce soit.

Lorsque le moteur est chaud, on commence à ajuster les soupapes à l'aide du calibre (thickness gauge) approprié. C'est là un travail à exécuter avec beaucoup de précision.

Tournons d'abord l'arbre vilebrequin (crankshaft) lentement jusqu'à ce que la soupape à ajuster appuie bien sur son siège puis pour éloigner la came du poussoir, tournons encore d'un quart de tour. Dévissons maintenant le contre-écrou du poussoir (voir figure no 4, A et B) et à l'aide du calibre, ajustons, au millième spécifié par le manufacturier, le jeu au bout de la tige de soupage, en jouant avec le contre-écrou (voir 6 figure no 4 A) dans le cas d'une soupape en tête et avec la vis d'ajustement (voir 4 figure 4 B) dans le cas d'une soupape disposée en L. Il faut ajuster d'assez près pour que la lame du calibre plie légèrement lorsqu'on l'introduit entre la tête du basculateur et la tige de soupape pour soupape en tête et entre le poussoir et la tige de soupape pour soupape disposée en L.

Le jeu à laisser varie entre .007 à .040 de pouce pour les soupapes en tête et de .006 à .012 de pouce pour les soupapes disposées en L. Il est bon, un coup l'ajustage du jeu des soupapes terminé d'utiliser le tracteur durant une journée ou deux puis de vérifier de nouveau tout de suite. Toutes les précautions doivent être prises à ce sujet car les soupapes qui n'ont pas suffisamment de jeu, n'appuient jamais fermement sur leur siège et donc laissent une ouverture par où s'échappe le mélange gazeux chaud.

Pierre-Emile ROY, agronome,
division du drainage et mécanique

La Commission d'économie de guerre des Etats-Unis a développé un procédé pour déshydrater la mélasse et la conserver sous une forme sèche. On obtient ainsi des blocs solides de mélasse que l'on peut conserver pendant un temps illimité dans les magasins et les entrepôts ordinaires. La conservation et la manutention sont les mêmes que pour les marchandises sèches en général.

Ils ont suivi des cours avicoles à St-Anselme



ST-ANSELME, 22. — (Spéciale). — Du 7 au 11 février dernier ont eu lieu à St-Anselme de Dorchester, des cours avicoles organisés par le ministère de l'Agriculture provincial, en collaboration avec le service de l'Aide à la Jeunesse, ainsi qu'avec le ministère fédéral du Travail. Ces cours ont été organisés par le Couvoir Coopératif de St-Anselme, avec la collaboration de M. J.-A. Benoit, chef du service de l'Aviculture provincial, de M. Ulric Gauthier, inspecteur avicole, de M. Ernest Lavallée, gérant du Couvoir, et de M. G. Poulin, ptre, vicaire. Ils ont été présidés par notre agronome M. Brunelle. Les jeunes aviculteurs de St-Anselme aussi bien que ceux de Ste-Claire, St-Malachie, Ste-Gervais, St-Gervais, St-Henri, Honfleur et Frampton ; sollicité par leur agronome respectif, ont bien répondu à cette invitation. Plus de 70 élèves se sont inscrits à ces cours. Les conférenciers ont su intéresser et conserver l'auditoire jusqu'à la fin. Ils ont été à même de constater l'entrain et l'ardeur qu'ont mis les élèves pour profiter des cours, prendre des notes, et poser de multiples questions. L'espace nous manque pour pouvoir donner à chacun sa part de mérite. Parmi les conférenciers on remarquait : M. Benoit, chef de l'Aviculture provinciale, M. J.-C. Magnan, inspecteur des Ecoles d'Agriculture, M. Raoul Dumaine, Dr Gérard Lemire, D.M.V. Les agronomes, M. Edouard Brisebois, M. Hénault, M. Bernard Chagnon, M. Damien Desjardins, inst. avicoles, M. Rolland Castonguay et M. Bélanger, tous de savants professeurs dont nous garderons le meilleur souvenir. On a traité de l'élevage et de l'alimentation des pondeuses, de l'abattage, de la production économique de la volaille, de coopération, de construction de poulailler, etc. Chaque soir il y a eu intéressants programmes de vues animées. Nos meilleurs remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au succès de ces cours.

Nos cercles de fermières

Ecole de femmes 'dépareillées'

Les premiers Cercles de Fermières de la Province de Québec ont été fondés en 1915, à Plessisville, Roberval et Champlain. Ils comptaient une centaine de membres. Aujourd'hui, ils se sont multipliés à tel point que l'on compte 855 cercles avec un total de 50,000 membres. Ces cercles sont disséminés partout dans la province pusque dans les coins les plus éloignés. Il s'en trouve dans la région de Hull, dans les Cantons de l'Est, dans "les Pays d'en Haut", au Royaume du Saguenay, en Abitibi, dans le centre de la province, sur la côte Nord, dans le Bas St-Laurent, et même dans les lointaines Iles de la Madeleine. Chacun des 21 districts agronomiques a sa Fédération des Cercles de Fermières. Chacune de ces Fédérations a son bureau de direction formé de conseillères choisies parmi les présidentes des différents cercles du district. Chaque année, à l'occasion d'une exposition inter-cercles, on organise une journée d'étude qui permet aux fermières du district de se rencontrer, d'échanger des idées et d'apprendre quelque chose de nouveau. L'Exposition Provinciale tenue ordinairement après les expositions inter-cercles, permet aux Cercles de toute la province de concourir ensemble et de profiter d'une saine émulation.

Fondés par des femmes et des filles des milieux ruraux, encouragés et subventionnés par le ministère provincial de l'Agriculture, efficacement dirigée, ils ont accompli une oeuvre éminemment utile et féconde dans notrt vie rurale. Leur devise: "POUR LA TERRE ET LE FOYER" indique leurs activités et quel but ils poursuivent.

C'est au foyer, surtout, que nos Cercles de Fermières ont donné leurs énergies pour le plus grand bien des nôtres. En effet, après lui avoir donné de nombreux et vigoureux petits Canadiens, nos fermières l'ont enjolivé et rendu plus attrayant, plus sympathique, bref, plus agréable à habiter.

Nos Cercles de Fermières ont fait revivre les arts domestiques qu'on fut bien près d'oublier il y a quelque trente ans. Il suffit de visiter nos expositions pour nous en rendre compte. Que de merveilles d'habileté n'y voyons-nous pas ! Du collier "en graines de citrouille" jusqu'aux draps les plus fins, en passant par les tapis, les tentures, les dentelles, la taille de lin, les catalogues, tout est beau, solide, économique et se compare avantageusement aux marchandises faites en séries et vendues dans nos grands magasins. Et que dire du délicieux pain de ménage, des savoureuses pâtisseries et des non moins savoureux bonbons ? Que de petits péchés de gourmandise ne peut-on pas leur reprocher...

Nos Cercles de Fermières ont aussi à leur crédit d'avoir habitué nos gens à fabriquer plus de conserves domestiques: viandes, légumes et fruits. Lorsqu'on songe aux centaines de milliers de dollars envoyés chaque année dans les provinces voisines et aux Etats-Unis, pour acheter des conserves que nous pourrions produire chez nous, il nous en passe un frisson dans... le porte-monnaie ! Le rationnement de certaines denrées pendant la guerre nous fait toucher du doigt ce "bobo" de notre économie familiale.

L'embellissement des abords de la ferme, dans certaines paroisses, a bénéficié de la sollicitude et de l'initiative de nos Cercles de Fermières. Qui a déjà dit: "Lorsque c'est propre et beau à l'extérieur, c'est propre et beau à l'intérieur". Des bâtiments de ferme blanchis à la chaux, les "traineries" ramassées régulièrement, les clôtures redressées et blanchies, les mauvaises herbes fauchées souvent, le "p'tit pont" d'entrée refait, des fleurs ici et là, de la pelouse, rien de tout cela ne coûte cher et l'ensemble frappe agréablement l'oeil du passant, surtout, cela plait à ceux qui résident sur une ferme aussi propre et gaie. Nos fermières ont réussi ce "miracle" d'embellissement à bon marché.

Nos fermières organisent des cours de tissage, de filage, d'art culinaire, de fabrication de chapeaux et autres objets, sous la direction d'instructrices habiles et expérimentées. Elles fabriquent toutes sortes de choses que les touristes, américains et autres, achètent à prix élevés. Les novices et les moins habiles y prennent de précieuses leçons tout en passant agréablement leur temps, car il n'est pas défendu de parler pendant les cours !

Dans le domaine des oeuvres sociales et paroissiales qui ne se rapportent pas exclusivement à l'Agriculture, les Cercles ont fait un travail merveilleux autant que généreux. En plus de promouvoir la bonne entente, ils ont permis aux femmes des rangs et des villages de se mieux connaître et de s'estimer mieux. Nombreuses sont les organisations religieuses, sociales et charitables qui ont profité de la générosité de nos fermières et de leur esprit d'initiative.

Ce qui précède n'est qu'un pâle aperçu du travail accompli par nos Cercles de Fermières depuis bientôt trente ans. Des plumes plus autorisées que la mienne ont déjà souligné et chanté leurs mérites. Et ce n'était que justice.

POUR LA TERRE : dit encore la devise de nos Cercles. Serait-il permis à un agronome qui a été 22 ans "dans le champ" de suggérer à quoi les Cercles de Fermières devraient s'intéresser maintenant sans discontinuer l'excellent travail commencé au FOYER ? Il ne s'agit pas de tracer un programme d'action qui devrait être suivi à la lettre, mais tout simplement de suggestions d'ordre pratique.

"Ce que femme veut, Dieu le veut" dit le proverbe "Et l'homme obéit est-on tenté d'ajouter. C'est dire que nos Fermières, femmes et filles de cultivateurs, peuvent faire beaucoup dans l'amélioration de l'exploitation rationnelle de la ferme. "Tant vaut la femme, tant vaut la ferme" dit-on encore. C'est plus vrai qu'on est généralement porté à le croire. Tous les agronomes le savent: lorsqu'il s'agit d'entreprendre une culture nouvelle, de faire des améliorations sur la ferme, le cultivateur veut mettre à profit—à bon escient — cette emprise, cette autorité qu'elle a sur les décisions de son époux, que ne peut-elle pas obtenir de lui ? Un exemple: C'est reconnu qu'une très petite proportion de cultivateurs tiennent une comptabilité. Les uns manquent ou prétendent manquer d'instruction, d'autres trouvent que le travail manuel est incompatible avec les "écritures", les autres se soucient peu de savoir au juste où ils en sont dans leur exploitation agricole. Que la fermière décide de tenir elle-même cette comptabilité ou qu'elle la fasse tenir par son époux ou par l'un de ses enfants, cela deviendra vite un fait accompli sur quelques milliers de fermes. Le ministère de l'Agriculture distribue gratuitement un cahier de comptabilité très simple et aussi complet que possible. Qu'on le demande sans plus tarder.

L'élevage des poules, des dindes, des oies, des canard, des lapins; la culture des fruits et des légumes sont "des ouvrages pour les créatures" disent les cultivateurs. Ils n'ont pas tout à fait tort. Ils doivent, sans doute, exécuter les plus durs travaux manuels, préparer le terrain, faire les arrosages, construire les bâtisses nécessaires, et que sais-je encore. Mais, il appartient à la fermière d'y intéresser ses enfants, de prodiguer ses conseils et de faire la surveillance générale.

Combien de cultivateurs ne se sont pas encore joints aux diverses associations agricoles fondées spécialement pour eux ? Un trop grand nombre malheureusement. Que chaque femme de cultivateur EXIGE de son époux qu'il devienne membre de la Coopérative locale, du Cercle Agricole, de la Société d'Agriculture, du Cercle de l'U.C.C. de la Caisse Populaire, des Sociétés d'élevage, et les membres de ces Sociétés se multiplieront pour le plus grand bien général et particulier.

Que la fermière incite son époux et ses fils à assister aux conférences et aux démonstrations agricoles, à consulter plus souvent les agronomes, qu'elle leur demande de lire les journaux, les revues et publications agricoles, elle obtiendra tout cela, non pas en un tour de main, mais tout de même plus tôt qu'elle ne se l'imagine.

J.-Bruno POTVIN, B.S.A.,
Service de l'Information et de Recherches, ministère de l'Agriculture, Qué.

Lettre hebdomadaaire aux cultivateurs

Pendant nos temps libres

Il est reconnu par tous qu'un bon cultivateur doit avoir de bons animaux; de bonnes vaches, un bon taureau, de bonnes brebis, des truies bien engendrées, etc. Tous aspirent à obtenir de bonnes récoltes de foin et de grain, afin d'avoir en quantité suffisante tous les aliments essentiels dont ils ont besoin pour nourrir le cheptel et pour cela il faut le sol soit bien préparé, bien égoutté, que des engrais appropriés soient employés et que les semences soient de bonne qualité, etc.

Il s'agit là de choses essentielles à toute exploitation agricole bien organisée mais il y a aussi d'autres facteurs qui souvent influencent d'une manière appréciable le rendement du capital productif, et, par conséquent, qui diminuent ou augmentent les bénéfices à la fin de l'année. Ce sont des détails, il est vrai, mais il s'agit parfois d'un tout petit détail pour amener un désastre; une pauvre petite étincelle lancée dans un réservoir d'essence ou un dépôt d'explosifs peut provoquer la destruction d'une bâtisse, d'un village même.

Dans l'écurie, par exemple, un cultivateur peut avoir une très bonne boite pour mettre le grain des chevaux et du bon grain dedans, mais s'il n'y a pas mis de couvercle sur la boite et si un cheval se détache au cours de la nuit, il arrivera ce que nous fûmes en mesure de constater le mois dernier chez un cultivateur que nous connaissons bien, il subira la perte d'un cheval, ce qui veut dire $150.-00 pour $1.00 tout au plus qu'aurait coûté un bon couvercle, ou encore les revenus d'un mois ou plus de son troupeau laitier.

C'est le temps au cours de l'hiver de faire ces réparations; de réparer et de huiler les harnais afin d'en prolonger la durée et ainsi d'épargner de l'argent.

Dans la vacherie, n'y aurait-il pas possibilité d'aménager une stalle un peu loin de la porte d'entrée pour le vêlage ? Cette précaution éviterait encore des pertes très lourdes à porter parfois. N'y aurait-il pas moyen également de construire un petit tambour à l'entrée de l'étable ou de la vacherie afin d'empêcher le vent de s'engouffrer dans le bâtiment lorsque la porte s'ouvre ?

Dans la bergerie ne pourrions-nous pas au cours de l'hiver, fabriquer quelques petites barrières à claire-voie dont on se servira pour faire des stalles de mise-bas pour les brebis au printemps. Un nombre assez considérable de jeunes agneaux meurent chaque année dans les 2 ou 3 premiers jours de leur naissance, parce qu'ils ont été laissés en liberté avec leur mère au sein du troupeau. Ils prennent froid, d'autres les écrasent ou, ce qui arrive surtout, ils sont pendant trop longtemps séparés de leur mère, sans nourriture, ils s'affaiblissent et enfin c'est la perte totale ou partielle des revenus d'une année d'une brebis.

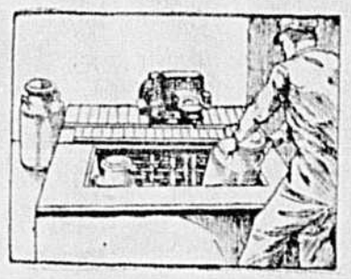
Dans la porcherie, là encore il y aurait bien des choses à faire sans doute, mais pour en citer qu'une, préparons donc dès maintenant la loge qui servira aux truites pour l'accouplement. Ce n'est pas lorsque les petits sont nés, qu'ils commencent à avoir froid, qu'il y en a quelques-uns de morts, que la truie n'aime pas à être dérangée, etc., qu'il est temps de préparer la loge, mais bien au cours de l'hiver lorsqu'on ne peut travailler au dehors.

Omer ALLARD,
surveillant des Fermes de Démonstration,
Station Expérimentale,
Lennoxville, Qué.

A VENDRE
30 ruches de 10 cadres
Pour informations s'adresser :
239, 2e Avenue
L.-N. LABRECQUE Tél.: 4-3280

CULTIVATEURS
Expédiez-nous votre crème pour obtenir le plus haut prix du marché . . .
Ecrivez-nous pour obtenir nos prix et conditions
La Laiterie de Québec Ltée
JULES GINGRAS, prés.
75, avenue du Sacré-Coeur Tél. : 7101


CHEVAUX SOUFFLEUX
Nouveau et précieux remède qui enraye promptement le souffle et la toux des chevaux. Quelle que soit la gravité du cas Satisfaction absolument garantie Par malle $1.00 Spécifiez approximativement l'âge et le poids de votre cheval.
Agents demandés
Adressez-vous à :
T. L. GIRARD
Spécialiste des Voies Respiratoires
St-Félicien co. Roberval Qué.


LIVRAISON RAPIDE
CABINETS COMPLETS
4 à 20 BIDONS
MOTEURS ELECTRIQUES
ENGINS A GAZOLINE
78, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

LES REFROIDISSEURS
QUE NOUS OFFRONS AUX CULTIVATEURS PORTENT TOUS UNE GARANTIE DE SERVICE ET DE SATISFACTION
LES MEILLEURS PRIX
LA MEILLEURE QUALITE
CHEZ
LES INDUSTRIES J.-O. MARTIN Cie, Ltée

MOULEES BALANCEES "BEGIN"
Comme par le passé, la maison Bégin & Frère Enr. est maintenant en mesure de fournir à sa nombreuse clientèle toutes les sortes de moulées balancées, pour poussins, volailles, vaches, porcs, renards, etc., ainsi que les engrais ronds ou moulus.
BEGIN & FRERE ENR.
142, rue St-Vallier, Québec. Tél : 2-2594

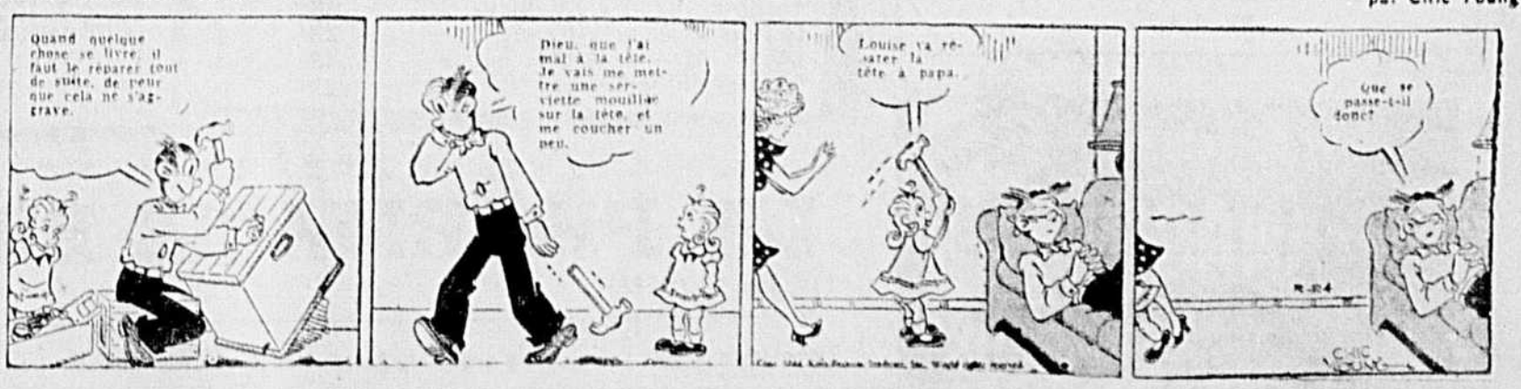
CULTIVATEURS
CONFIEZ VOS TRAVAUX DE TANNERIE A
Gérard-G. Bastien
Tanneur
LORETTEVILLE, P. Q.
TANNAGE A FAÇON — PRIX MODERES
Tanneur officiel de l'U.C.C.
CUIR A HARNAIS
CUIR A CAPOT
CUIR A CHAUSSURES
Tannage de Peaux de cheval, vache, mouton, veau, etc.
TRAVAIL GARANTI

Nous achetons la volaille aux plus hauts prix

Nous achetons les volailles abattues. Nous achetons les oeufs en quantité, pour l'exportation et la consommation locale, aux meilleurs prix. Tous nos fournisseurs sont satisfaits et ils sont payés promptement. Faites affaires avec une maison de confiance qui vous offre toutes les garanties requises. Ecrivez-nous pour avoir notre liste de prix.
ED. BEAUCHAMP 423, rue St-Paul est, Montréal.

A DECOUPER ET A METTRE A LA POSTE
--- COUPONS ---
NOM ..... ADRESSE .....
JE SUIS INTERESSE A RECEVOIR DES RENSEIGNEMENTS SUR UN REFROIDISSEUR DE FERME DE ..... BIDONS ET ..... BIDONS.

LA FAMILLE TETEBECHE



par Chic Young

4 JOURS DE GRANDES ECONOMIES

chez

PHARMACIE BRUNET

Telephone: 8141 — 139, Saint-Joseph — LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE LA PROVINCE

VENDREDI 25 FEV.
SAMEDI 26 FEV.
LUNDI 28 FEV.
MARDI 29 FEV.

Tonifiez-vous avec des

VITAMINES

Dr LYON'S

Poudre Dentifrice

.27 et .44



LA POUDRE DENTIFRICE DU DR LYON rend les dents plus propres et plus brillantes

Un comprimé par jour suffit. Ceci fournit de bonnes quantités des vitamines du groupe B.

30 comprimés . . $1.35
90 comprimés . . $3.25

HAUTE TENEUR EN VITAMINES

COMPRIMÉS ONE-A-DAY CONTENANT DES FACTEURS DE LA VITAMINE B

PRIX TRÈS MODIQUE

VOUS VOUS FATIGUEZ FACILEMENT

Prenez les Gin Pills, le remède pour les reins qui se vend avec garantie de "soulagement ou argent remis" pour aider à expulser l'excès d'acide qui peut être la cause de cette sensation d'indolence de lourdeur que vous éprouvez. Argent remis si vous n'êtes pas satisfait.

Format régulier, 40 pilules; plus gros format, 80 pilules. Aux Etats-Unis, demandez les "Gino Pills".



39c et 69c



.22 -- .59 -- .98

Spéciaux

Capsules	Ol-Vitum, 100s pour	$3.85
Capsules	Viteral, 100s pour	3.00
Capsules	Huile de foie de Morue 10 Gouttes 100s	.85
Capsules	Huile de foie de Morue 20 Gouttes 100s	.95
Elixir	Huile de foie de Morue Préparée Brunet 16 onces	.75
Elixir	Huile de foie de Morue Préparée Brunet 40 onces	1.35
Huile	de foie de morue pure, 16 onces	.79
Huile	de flétan avec malt, 16 onces	1.25
Tonique	Anchor Brunet, 16 onces	1.15
Tonique	Hemostan, 16 onces	2.25
Elixir	Lecitophan, 16 onces	.95
Vapolatum	Brunet	.50
Sirop	des nourissons Brunet	.25
Capsules	foie, fer et vitamines, 100	4.50
Rhino	Caps Brunet	.75
Pastilles	antiseptiques pour la gorge	.25
Capsules	Brunet contre la grippe	.25
Sirop	Cocelanan, 16 onces	1.25
Gouttes	Nasolan Brunet	.50
Tonique	boeuf, fer et vin Brunet	1.00

Gratuit!

Une boite de POUDRE A DIGESTION

ALCALINOL

avec chaque achat de $1.00 et plus

Laboratoire des Ordonnances

BRUNET

5 Pharmaciens -- 1 Médecin

Si vous ne pouvez nous apporter cette prescription, téléphonez à 8141, nous l'enverrons chercher et nous vous la retournerons dans le plus bref delai possible.

Spéciaux

Savons	assortis, 6 pour	.25
Lunettes	Polaroid	1.98
Vicks Vapo Rub		.43
Mixtures Buckleys		.40 et .75
Sirop Mathieu		.29
Sirop Lambert		.29
Pastilles Valda		.35
Lactogen	petit format	.89
Lactogen	grand format	2.15
Papier à lettre	Spécial	.39
Papier à toilette	Châtelaine	.90 la douzaine
Sirop	bronchial Rexall	.50
Peptona		1.00
Lotion	capillaire Riviera	1.20
Rasoir	"Commando"	.98
Bouteille	thermos	2.50
Album	pour photos	.85 à 2.00
Ovaltine		.58 et .98
Bloc Note		.10 et .25
Enveloppes		.10 et .20 le paquet

MINTY'S TOOTH PASTE

Nettoie plus à fond
Blanchit mieux
Antiseptique

Plus efficace et plus rafraichissante que jamais.



UNE BELLE POITRINE

Cette annonce vaut $1.00

La Pommade et Dragées ME-NAL-TA

Ces deux produits préparés scientifiquement agissent sur les vaisseaux mammaires et nourrissent les cellules atrophiées ou insuffisamment développées, occasionnant ainsi un développement rapide du buste. Des milliers de personnes en ont fait usage avec la plus grande satisfaction.

Bien que le prix régulier pour ces deux produits soit de $1.50 l'unité, nous autorisons nos dépositaires, la Pharmacie W. Brunet & Cie, Québec, à les vendre pour $2.00 (les deux) aux lectrices de ce journal qui remettront à leur livreur ou au commis cette annonce.

Laboratoire Me-Nal-Ta Enreg.
16, BROCKTON Ave, TORONTO

PILULES Dodd POUR LES REINS

pour MAL DE DOS, RHUMATISME, L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS



Valeur régulière de .50, SPECIAL . . . . . **.43**

SURVEILLEZ VOTRE FOIE — Ravigotez-le comme il faut avec

FRUIT-A-TIVES

Le comprimé pour le foie qui se vend le plus au Canada depuis 35 ans.

23¢ **39¢** grand modèle





ALPHAMETTES

AYERST

ALPHAMETTES

Huile de Foie de Morue Concentrée et Degraissée

CAPSULES

Boites de 25 pour	$1.00
Boites de 50 pour	$1.85
Boites de 100 pour	$3.50



Assurez la formation D'OS FORTS et de DENTS SAINES

Format 14 JOURS $1.15
Format 28 JOURS $2.45
FORMAT ÉCONOMIQUE (Traitement de 168 jours) $4.45

PILULES ROUGES

40c la boite ou 3 pour $1.15

PILULES MORO

40c la boite ou 3 pour $1.15

ROBOL (constipation)

25c la boite

Maux de Tête?

Prenez **ANACIN**



BOITES DE 12 **22c** BOITES DE 30 **43c** FLACONS DE 100 **98c**

THE Rexall STORE — Rexall SA REPUTATION REPOSE SUR DE MEILLEURES VALEURS

W. BRUNET & CIE

VENTE 34e ANNIVERSAIRE

Un tonique contre le rhume et l'irritation.

HUILE DE FOIE DE MORUE efficace PURETEST
Reg. 75c **69c**
Reg. $1.25 **$1.09**

SOYEZ DE LA FETE !

Nous célébrons le 34e anniversaire des grandes valeurs et des belles économies "Rexall" — à des prix qui vous permettront de réaliser des économies substantielles avec lesquelles vous pourrez acheter des Obligations, des Timbres ou des Certificats de la Victoire. Une partie seulement des valeurs offertes sont énumérées ici. Visitez notre magasin où il s'en trouve une grande quantité. Acheter de bonne heure . . . bénéficiez du choix le plus complet.

POUDRE FACIALE JASMIN. Rég. 60c	49¢
BAUME MENTHOLE REXALL. Rég. 50c.	43¢
BLOC-NOTE CLAREMONT et 25 ENVELOPPES	25¢
CREME MEDICAMENTEUSE REX-EME pour la peau Rég. 85c.	69¢

Aide à conserver la peau douce et veloutée
BAUME français DE RIKER adoucit et protège. Rég. 60c.
49c

LOTION A BARBE REXALL si rafraichissante après la barbe. La bout. **40c**

CREME A BARBE "STAG" sans blaireau. Rég. 85c. Pot 8 onces **69c**

Gardez vos cheveux bien peignés!
GLOS-KREME Non graisseux.
Reg. 40c **33c**

Assurez-vous les vitamines nécessaires, prenez-les
Plenamines PURETEST boite de 50 **$1.75**

POUDRE STORK POUR BEBES Pour la peau tendre du bébé. Prévient l'irritation. Rég. 25c.
2 pour 45c

Rien de mieux pour la toux et le rhume
SIROP D'ECORCE DE CERISIER REXALL contre la toux. Rég. 35c.
29c

Remède vite à la congestion
4-SQUARE CHEST RUB Pot 3 ozs **39c**
HUILE CAMPHREE PURETEST Rég. 25c., 3 onces **21c**

Dégage et soulage la congestion nasale
GOUTTES REXALL pour le nez et la gorge (SANS HUILE)
Bout. et compte-gouttes. Rég. 50c. **43c**

HUILE MINERALE 4-SQUARE, 40 onces **83¢**
ACIDE BORIQUE PURETEST. Rég. 20c., 2 pr **33¢**
TABLETTES A.B.S. et C. PURETEST. flacon de 100 **19¢**

COMPRIMES COMPOSES DE BROMURE RIKER. Laxatif. Rég. 25c. **19¢**
PILULES REXALL, reins et vessie. Rég. 50c. Bout. de 60 **43¢**

TONIQUE SILQUE POUR CHEVEUX **60¢**
LOTION DE BEAUTE ILASOL. Rég. 30c. **23¢**
CREME FACIALE JASMIN. Rég. 60c. **49¢**
PATE OU POUDRE DENTIFRICE BRITEN **29¢**

BROSSES A DENTS NYLON KLENZO chacune 2 modèles recherchés. **33¢**
CARTES A JOUER PLANET **45¢**
PEIGNE DE POCHE **5¢**
MEMORANDUM, 65 pages **10¢**
SOIE FLOCHE DENTAIRE "First aid", 12 verges, tube de verre **20¢**

Les valeurs ci-dessus ne représentent qu'une partie des économies à réaliser durant cette vente. Plusieurs autres sont à l'étalage. Nous nous réservons le droit de limiter la quantité des produits achetés par un client quelconque.

LA PHARMACIE BRUNET

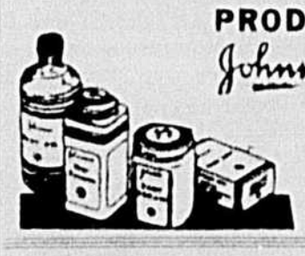
139, rue ST-JOSEPH — TEL. : 8141

Rappelez-vous bien ceci: il n'y a que les pharmacies Rexall pour vous offrir des valeurs Rexall

Pour Gaz Indigestion **BiSoDol** Format à 60c C

POUR BEBÉ

PRODUITS Johnson's



Huile . . . . . .40 et .80
Poudre . . . . . .26 et .55
Crème . . . . . .30 et .55
Savon 15

MODESS

SERVIETTES SANITAIRES



12 pour 25c



CEINTURE Modess 25c



Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'ACTION CATHOLIQUE

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAPHIE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

Une réduction temporaire de la ration de beurre

OTTAWA, 24 (BUP) — La Commission des prix et du Commerce en temps de guerre a annoncé aujourd'hui une réduction temporaire de la ration de beurre au Canada.

La Commission a expliqué qu'on obtiendra une réduction de 5,000,000 de livres, soit l'équivalent de la consommation normale d'une semaine au Canada, en éloignant les dates de validité des coupons 54 et 55.

Normalement, ces deux coupons seraient devenus valides le 16 mars. En vertu du nouveau plan, toutefois le coupon 54 ne sera pas valide avant le 23 mars et le coupon 55 ne le sera pas avant le 30 mars.

La Commission a ajouté que l'on imposera aux hôtels, aux restaurants et aux autres endroits du genre une réduction correspondante à celle que l'on imposera aux consommateurs en général.

La Commission donne comme raison de cette réduction temporaire une baisse dans la production de beurre pour les mois de novembre, de décembre et de janvier. On dit que cette production est inférieure de 5,400,000 livres à celle de la période correspondante, l'an passé.

Cinquième assaut

LONDRES, 24 (BUP) — Au cours d'un cinquième assaut en cinq jours consecutifs contre les centres allemands de production aéronautique, les bombardiers lourds américains ont pilonné les établissements ennemis de Gotha et de Schmeinfurt. Des chasseurs des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et des Dominions escortaient lss bombardiers.

A Ste-Gertrude de Villemontel

L'année 1944 marquera trois grands événements dans la paroisse de Ste-Gertrude de Villemontel: tout d'abord la visite pastorale de Son Excellence Mgr J.-A. Desmarais, évêque d'Amos, ensuite le dixième anniversaire de prêtrise de notre vénéré curé, M. l'abbé Marcel Cloutier, et nous commémorerons le dixième anniversaire de la fondation de la paroisse de Ste-Gertrude.

En effet, c'est à l'automne de 1934 qu'il fut décrété qu'au centre du canton de Villemontel, une nouvelle paroisse serait érigée, et par l'autorité diocésaine, un pasteur y fut dépêché dans la personne de M. l'abbé Noël Richard aujourd'hui, desservant des missions de Clova.

La paroisse Ste-Gertrude est située à douze milles au sud d'Amos. Elle compte actuellement 115 familles. Aujourd'hui de belles routes donnent accès aux visiteurs désireux de se rendre compte sur place des avantages qu'on peut y trouver. Le défrichement que l'on peut constater dans cette paroisse nous donne une preuve éclatante de la valeur de ses pionniers.

Cette progressive paroisse se doit de commémorer dignement son dixième anniversaire. Aussi a-t-il été décidé que, dans le courant du mois de juin, les paroissiens fêteront le souvenir de ces dix premières années d'existence. Des comités ont été formés pour l'organisation de ces fêtes, et tout fait prévoir quelles seront couronnées de succès. Le programme définitif de ces trois grands événements sera publié au cours du mois de mars.

DIVERS COMITES DES FETES

Patrons d'honneur : Son Excellence Mgr J.-A. Desmarais, évêque d'Amos ; M. l'abbé Noël Richard, ptre, curé fondateur de Ste-Gertrude ; M. V.-R. MacDonald, député du comté de Pontac ; M. Felix Allard, député du comté de l'Abitibi.

Président honoraire : M. l'abbé Marcel Cloutier, ptre, curé actuel de Ste-Gertrude.

Comité général : Président actif : M. Charles-Eugène Cronfer; vice-présidents : M. Ludger Genest, M. Alfred Trudel ; membres : M. Narcisse Audet, M. Pierre Larochelle, M. Louis Lessard, M. Edouard Brousseau.

N. B. — Nous donnerons les noms des autres comités dans un prochain courrier.

MUFFINS pour AIDER LA "RÉGULARITÉ"

Oui—en mangeant plusieurs muffins au ALL-BRAN KELLOGG chaque jour et en buvant beaucoup d'eau, vous pouvez aider à prévenir la constipation due au manque de "volume"!

MUFFINS AU ALL-BRAN KELLOGG

2 cuillers à table shortening
¼ tasse sucre
1 œuf
1 tasse All-Bran Kellogg
½ tasse lait
1 tasse farine tamisée
½ cuiller à thé sel
2½ cuillers à thé poudre à pâte

Bien mélanger shortening et sucre; ajouter l'œuf et bien battre. Incorporer lait et All-Bran; laisser détremper. Tamiser farine avec sel et poudre à pâte. Ajouter au premier mélange, battre seulement jusqu'à disparition de la farine. Emplir aux 2/3 léchefrites graissées et cuire dans four modéré (400°F.) environ 30 minutes. Pour faire 8 gros muffins.

ALL-BRAN est fabriqué par Kellogg à London, Canada. Boîtes de 2 grandeurs.

Un concert du Cercle Debussy

Un concert aura lieu, à 8.30 heures, ce soir, à la salle des Promotions, sous les auspices du cercle Debussy. Les artistes au programme seront Mlles Cécile Dulac, soprano et Madeleine Mathieu, pianiste. Madame Paré sera au piano d'accompagnement.

Voici le programme de ce concert :

I

Prélude et Fugue en la bémol de Bach;
Presto de la Sonate en sol, de Mozart;
Etude japonaise, de Poldini;
Nocturne op. 15, no 2, de Chopin.
Madeleine Mathieu, pianiste.

II

"Le temps des Lilas", de Ernest Chausson;
"Les Papillons", de Chausson;
"Il est doux, il est beau"
(extrait d'"Hérodiade", de Massenet).
Cécile Dulac, soprano.

III

Prélude et Chorale, de Frank;
Etude op. 10, no 12, de Chopin;
Valse en ut bémol, de Chopin.
Madeleine Mathieu, pianiste.

IV

"Le Nil", de Xavier Leroux;
"Que deviennent les roses", de Gaston Paulin;
"Air des Bijoux" (de "Faust"), de Gounod.
Cécile Dulac, soprano.

Le bureau de direction de la société médicale

Le nouveau bureau de direction de la société médicale des hôpitaux universitaires est constitué comme suit pour l'année 1944 ; A l'exécutif : les docteurs Sylvio Caron, président, Renaud Lemieux, vice-président, Richard Lessard, secrétaire et Marcel Langlois, trésorier ; au conseil d'administration : les docteurs Lucien LaRue, Louis Rousseau et Donat Lapointe.

Il s'agit plutôt de promotions

Les nominations faites, hier par le gouvernement pour voir à l'administration de la nouvelle loi concernant les relations ouvrières, ne sont pas directement des nominations mais plutôt des promotions, car ceux qui ont été nommés à cette charge sont des employés supérieurs du département du Travail depuis nombre d'années. On leur a confié cette nouvelle charge à cause de leur compétence. Cependant pour les besoins surtout de la procédure on leur a adjoint un magistrat.

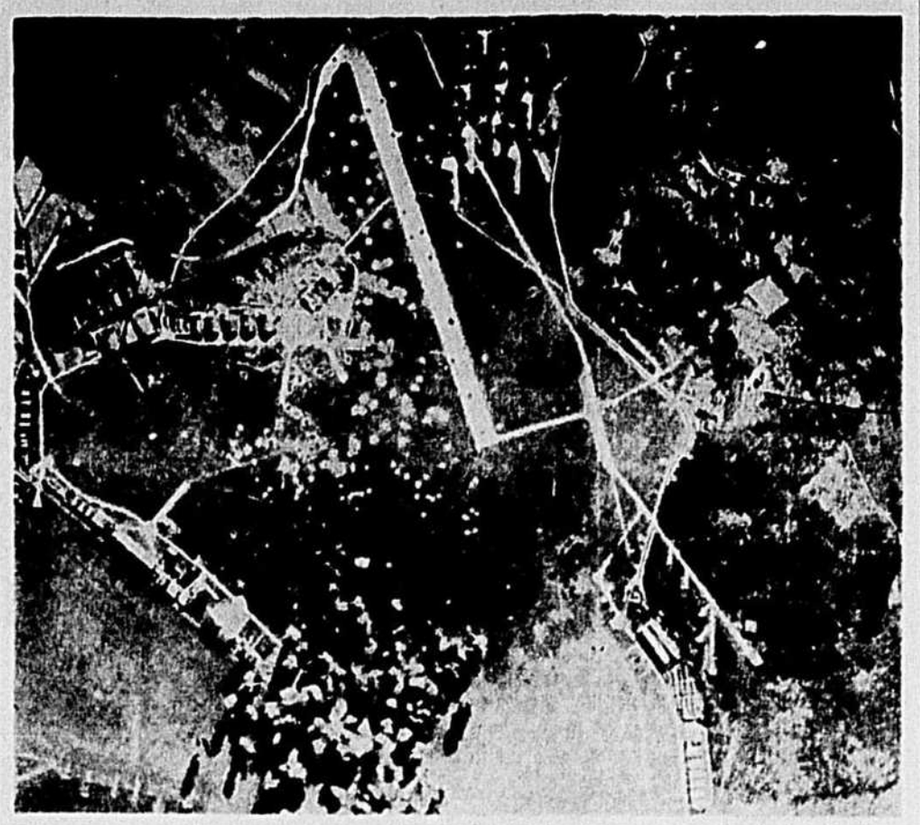
C'est en substance ce que nous déclarait, ce matin, M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail.

M. le magistrat Eudore Boivin, de Chicoutimi, est avocat depuis au delà de vingt-cinq ans. Il a toujours habité Chicoutimi. En 1940, il se présentait candidat indépendant dans le comté de Chicoutimi. Il a fait ses études au séminaire de Chicoutimi.

M. Pierre Gosselin est, depuis 1937, inspecteur en chef de la Commission du salaire minimum. Il est au service du Département du Travail de la province depuis 1929 alors qu'il fut nommé secrétaire de la Commission du Salaire minimum des femmes. Il avait été auparavant officier de conciliation et d'arbitrage pendant quelques années. M. Gosselin a une grande expérience dans les questions ouvrières.

M. Brunay Brais est membre de la Commission des salaires minimum depuis 1943.

Photo du raid sur l'aérodrome de Villacoublay



● Cette photo aérienne, remarquablement claire, montre les bombes qui tombent sur un aérodrome français, pendant que d'autres projectiles rendus à destination parsèment les pistes d'envol de bouquets sombres faits de fumée et de terre. Il s'agit de l'aérodrome de Villacoublay. (Photo de l'aviation américaine transmise à Acme par l'office américain de l'Information)

Les pertes des Etats-Unis depuis la guerre

WASHINGTON, 24 (BUP) Robert-P. Patterson, sous-secrétaire à la Guerre, a révélé aujourd'hui que l'armée américaine a perdu 118,128 hommes, depuis le début de la guerre jusqu'au 7 février dernier. Ce chiffre comprend 19,499 morts, 45,546 blessés, 26,339 disparus et 26,745 prisonniers de guerre. Sur les 45,545 blessés, 26,339, soit plus de la moitié, sont retournés en service. L'ennemi a rapporté que 1,664 des prisonniers de guerre sont morts dans les camps de prison. Patterson a déclaré que le nombre des prisonniers de guerre qui sont morts est beaucoup plus considérable.

Une causerie du lieutenant J.-G. Morin

L'oeuvre accomplie à la ferme-école de Saint-Jean-Baptiste de Rouville a été exposée aujourd'hui en notre ville par le lieutenant J.-Gerald Morin, directeur des relations extérieures de cette institution.

Cette ferme-école a été fondée le 4 septembre 1940 par le Service de l'aide à la Jeunesse, avec la coopération des gouvernements de Québec et d'Ottawa. Depuis sa fondation, cinq cents jeunes gens ont été admis à la ferme-école; sur ce nombre, 63 p.c. sont actuellement employés sur des fermes de la province et 37 p.c. sont versés dans l'industrie en service actif au pays ou à l'étranger.

Le lieutenant Morin a souligné que les employés se disent très satisfaits des anciens élèves de la ferme-école et qu'on en a la preuve dans la liste très longue des demandes que reçoit la direction de celle-ci. La ferme est installée dans le domaine du Monnoir, non loin du Bassin de Chambly. La terre a une étendue de 295 arpents et la maison des élèves, dont la construction remonte à plus de 126 années, présente un aspect agréable et imposant. Les jeunes ont à leur disposition des bâtiments appropriés un matériel agricole des plus modernes, ainsi que de nombreux animaux de race, dont un troupeau de holstein qui a rapporté à la ferme-école un premier prix lors d'un concours agricole. Les cours durent de quatre à cinq mois. Le côté religieux est loin d'être négligé et avant longtemps l'école aura son aumônier.

Le conférencier a fait remarquer que la "jeunesse d'aujourd'hui et de demain doit croire plus que jamais à cette grande vérité que la terre est la base de notre vie nationale et économique" et qu'après la guerre actuelle, l'on "ne saurait trop espérer qu'une telle directive triomphe pour équilibrer notre état financier et moral."

Chez les pompiers

L'Association de bienfaisance et de retraite des pompiers municipaux vient de tenir ses élections. Le capitaine Edmond Dion a été réélu président tandis que le capitaine Albert Talbot était élu trésorier et M. Lucien Laverdière, secrétaire. Ces officiers avaient été mis élus par acclamation, il y a huit jours. Trois directeurs ont été choisis à la suite d'un vote serré; ce sont le lieutenant Aldéric Morissette, le le pompier Adrien Lachance, lieutenant François Raymond et Tous trois ont été réélus.

L'hon. H. Groulx parle de l'Assurance-maladie

Il n'entre pas dans l'idée du gouvernement, a déclaré ce midi l'hon. M. Henri Groulx, ministre de la santé et du bien-être social, devant les membres du Club de Réforme, d'enregimenter dans l'assurance-maladie le patient, le médecin ou l'hôpital. Cet organisme sera pour ceux qui en ont besoin.

L'hon. M. Groulx, a été présenté par M. Jean-Paul Gallpeault, C. R., qui présidait le déjeuner-causerie.

La sécurité sociale, a dit le ministre, occupe une place prépondérante dans l'économie générale de la province de Québec puisque, déjà, depuis plusieurs années, plusieurs points du programme de sécurité sociale ont été exécutés à date chez nous.

"Nos organismes d'assistance sociale comme l'assistance aux vieillards par les pensions de vieillesse, l'assistance aux aveugles par les pensions aux aveugles, l'assistance à l'enfance et l'assistance publique figurent à notre crédit. Au nombre des assurances sociales, nous avons l'assurance-chômage et les mesures protectrices appliquées par la commission des Accidents du travail. Il reste l'assurance-maladie dont on a beaucoup parlé à date et qui constitue pour le présent et l'avenir une question de la plus haute importance.

Parlant de la commission provinciale d'assurance - maladie, l'hon. M. Groulx déclare que la commission fait appel aux suggestions des médecins, des institutions d'hospitalisation, des oeuvres d'assistance et des corporations professionnelles ainsi que de tous ceux qui ont des avis à soumettre. Par la suite, elle déterminera dit-il, l'étendue des risques qui feront l'objet de l'assurance, la nature des prestations, les modes d'hospitalisation et des soins à domicile. Elle fixera les taux des contributions et la responsabilité pour le paiement des primes au cas d'indigence. Lorsqu'une personne ne pourra bénéficier du plan d'assurance maladie, l'assistance médicale lui sera quand même reconnue à raison de certaines modalités prévues par la commission. Suivant les suggestions faites jadis par la commission des assurances sociales de Québec, nous procéderons par étapes, nous étendrons à la famille les bienfaits de l'assurance maladie et nous les appliquerons aux classes de notre population à qui ils seront nécessaires. Je tiens à spécifier que l'assuré conservera la liberté de choisir son médecin et que ce dernier ne sera nullement entravé dans l'exercice de ses fonctions.

La commission, après entente avec les intéressés, décidera du mode de rétribution. Je crois que la profession médicale s'est conciliée à l'idée d'un système d'assurance-maladie. Chacun connaît les intentions de la profession médicale vis-à-vis la classe indigente. Elle n'a jamais cessé de se vouer au service de ces malheureux.

M. Groulx conclut en ces termes : "Pour ce qui a trait à la question d'étatisation de la médecine, je ne vois pas comment dans une province où l'on a à coeur de respecter la liberté individuelle, on obtiendrait des résultats plus satisfaisants tant pour la population que pour les membres de la profession médicale en recourant à un moyen aussi draconien. Il est vrai qu'il s'est produit une évolution tant dans la médecine que dans la société. Un système d'assurance-maladie bien équilibré devrait, à mon sens, satisfaire les intérêts de nos médecins, de nos hôpitaux et des associations qui travaillent en collaboration avec eux. Par ce mode de sécurité sociale, nous mettrons d'autre part à la portée des générations présentes et futures des mesures de protection contre l'indigence et la maladie.

En résumé, nous sommes d'avis que le plan d'assurance-maladie doit être laissé à l'organisation de la province. Pourront en bénéficier ceux de nos gens qui en auront besoin. Il n'entre pas dans l'idée du gouvernement d'enregistrer le patient, le médecin ou l'hôpital. Suivant la loi constituant la Commission d'assurance maladie, le système sera considéré comme contributoire et les services du médecin seront rémunérés à la lumière du travail qu'il accomplira et de la formation professionnelle qu'il a acquise.

Le débat a lieu dans les trois villes

C'est demain soir, qu'aura lieu simultanément à Québec, Montréal et Ottawa, le débat interuniversitaire pour l'obtention du trophée Cardinal-Villeneuve. Le sujet aux trois endroits est le suivant : "Qui mènera le monde après la guerre ? Europe ou Amérique ?"

Au Palais Montcalm, à huit heures, les étudiants de l'université de Montréal, MM. L.-P. Dupuis et Gabriel Marchand, rencontreront les porte-couleurs de Laval, MM. Alphonse Riverin et Christian Hardy. Québec soutiendra la thèse de l'Europe, tandis que les représentants de Montréal défendront l'Amérique. A Montréal, l'université d'Ottawa défendra l'Amérique et Montréal, l'Europe.

A Ottawa, MM. Robert Cliche et Lionel Lemieux, de l'université Laval défendront l'Amérique contre MM. Omer Hurtubise et Fernand Charest, de l'université d'Ottawa. Le président de la commission des débats, M. Laurent Trottier, et le secrétaire, M. Jacques Normand, accompagneront les représentants de Laval, dans la capitale du Dominion.

A Québec, les membres du jury seront : MM. Henri St-Pierre, chroniqueur parlementaire du "Montreal Star", et Louis Robillard, chroniqueur parlementaire du "Devoir", et le lieutenant-colonel Jules Mercier, D.M.O., chef du service de santé de l'armée.

Fille sans carte

Trouvé coupable d'avoir causé du désordre à son foyer, un individu a été libéré ce matin après avoir été semoncé.

S. H. le recorder Emile Morin a condamné à quinze jours d'emprisonnement une fille qui n'a pas de carte d'inscription nationale.

Une autre, qui a été arrêtée par le sergent-détective Charles Fiset et le détective Alexandre Rochette, du Service social, a été envoyée en prison pour huit jours en attendant son procès.

Me Georges Delisle occupait pour la poursuite.

Une troisième arrestation pour ces vols d'autos

La sûreté provinciale vient d'arrêter un troisième individu en rapport avec le vol de deux automobiles. Les deux autres prévenus sont déjà sous arrêts depuis quelques jours. Un membre du trio a dû comparaître ce midi en Cour des Sessions de la Paix. Les prévenus viennent de Lévis et de Lauzon. Les deux automobiles ont été retrouvées récemment à Charny.

BUENOS AIRES, 24 (BUP) — Les autorités policières ont annoncé hier qu'on a expulsé de l'Argentine, "comme élément indésirable", Miguel Hollzman, "internationaliste" d'origine russe, âgé de 73 ans.

Le système était bon il y a 300 ans mais il ne l'est plus aujourd'hui (Dr Parrot)

Le docteur Paul Parent, statiticien au ministère de la Santé, a suggéré, cet avant-midi, que l'on modifie complètement notre système d'enregistrement. "Le système était bon, il y a 300 ans, mais il n'est plus moderne aujourd'hui.

Bien des gens n'ont pas de statut légal. Bien des gens ne sont pas légalement morts et légalement mariés. Bien des gens sont morts légalement, mais n'ont jamais eu d'existence légale. Le témoin a déclaré que d'après son expérience et d'après les chiffres de la statistique fédérale, on peut dire par exemple que seulement de 87 à 90 p.c. des naissances sont enregistrées dans le district de Montréal. En réponse à une question du docteur Blanchet, le témoin déclare que les chiffres d'enregistrement des naissances est un peu plus bas dans notre province que dans les autres parties du Dominion.

Le docteur Parrot rendait témoignage devant la Commission d'assurance-maladie présidée par Me Antonio Garneau, assisté de M. le docteur Roméo Blanchet et M. Philip Dunford.

MLLE HAYDA DENAULT

Mlle Denault est directrice du Service familial à Québec. Elle décrit l'organisation de ce service à Québec. Le témoin exprime l'opinion qu'il y a actuellement un réel besoin en notre ville d'une cour de relations domestiques. A son avis, il devrait y avoir moyen de changer le nom des cours de jeunes délinquants pour le nom de cour familiale. Le public, dit-elle, croit qu'il s'agit d'une cour punitive et non d'un tribunal pour la protection de l'enfant. En changeant le nom, on contribuerait peut-être à modifier l'opinion publique dans le sens de la vérité.

Mlle Denault croit que c'est une mauvaise chose que tout ce qui regarde l'enfance soit distribué entre différents ministères provinciaux. Tout ce qui regarde l'enfance devrait être centralisé dans un seul minstère. Elle émet également l'opinion que les allocations aux mères nécessiteuses sont insuffisantes pour remplir l'esprit de la loi.

Dans le domaine du placement des enfants, Mlle Denault déclare qu'il est à peu près impossible d'envisager d'une façon convenable le problème du placement des enfants dans les familles. Nos logements sont surpeuplés et d'après le statisticien de la ville il manque actuellement 10,000 logements convenables à Québec, pour loger notre population.

Mlle Denault souhaite que l'Ecole de la Jemmerais puisse ouvrir de nouveau ses portes aux enfants arriérés, mais, elle souhaiterait qu'il ne soit pas nécessaire d'interdire les enfants pour les placer là.

Interrogé par Me Antonio Garneau, Mlle Denault déclare qu'il n'y a pas de garderie à Québec actuellement. Il y a toutefois quelques pouponnières.

PAR LE DOCTEUR BLANCHET

—"Croyez-vous que les garderies soient bien nécessaires ? Savez-vous que les garderies de Montréal sont très peu fréquentées ? La population n'a pas répondu à l'attente. Il semble que nos gens sont habitués à se débrouiller entre parents et entre voisins.

Mlle Denault répond que dans certains cas les enfants sont négligés. Il devrait y avoir des garderies pour le service des mères qui sont obligés de travailler.

Le témoin déclare que le Service familial a reçu la visite de plusieurs filles-mères qui désireraient garder leur enfant, mais que la chose est absolument impossible à l'heure actuelle.

On devrait organiser un service social qui ferait le pont entre la société et l'institution. Ce service pourrait les orienter à leur entrée dans les institutions et les aider à la sortie pour entrer dans la société. Beaucoup d'enfants deviennent de jeunes criminels, parce u'ils ont été mal orientés à leurs débuts dans la société.

Un médecin-psychiatre devrait être attaché à la cour des Jeunes délinquents, afin de faire l'examen médical des enfants qui passent devant le tribunal. On devrait également organiser des jeux et des travaux dans les maisons de détention pour enfants. Ces enfants, dit-elle, ne mènent pas une vie normale, car ils sont inactifs. Comment peut-on juger des enfants qui ne mènent pas une vie normale ?

DR PAUL PARROT

Le témoin est démographe au ministère de la Santé.

Dans la province de Québec, l'enregistrement civil existe depuis le début de la colonie. L'enregistrement est laissé entre les mains des ministres du culte.

Il déclare que dans nombre de pays, et dans les provinces anglaises, cet enregistrement a été laissé entre les mains des autorités civiles. Le témoin déclare que ce système permet à l'état civil d'enregistrer le statut légal d'un individu et permet au ministère de la Santé d'établir les statistiques démographiques. Ici dans notre province, on peut se demander si le travail est bien fait. L'acte du statut légal ne sert pas au ministère de la Santé. C'est un autre document qui doit être rempli pour le ministère de la Santé. Ces statistiques sont absolument nécessaires à l'établissement d'un bilan humain. Notre loi suppose qu'un père a le droit d'enregistrer la naissance d'un enfant, sans le faire baptiser. Ceci oblige les gens qui n'ont pas de culte à faire enregistrer la naissance de leur enfant. Bien des gens ne connaissent pas cette loi et c'est ce qui explique pourquoi nombre de gens n'ont pas de statut légal.

Le docteur Parrot exprime l'opinion que 75% des enfants illégitimes qui ne vont pas dans des crèches n'ont pas d'état civil. Me Antonio Garneau fait remarquer que c'est cette situation qui favoriserait le trafic des enfants.

Le témoin déclare que la population catholique romaine fait encore baptiser ses enfants. 83% de la population est catholique et si on fait le calcul des enfants illégitimes, on ne peut manquer d'en arriver à la conclusion que nombre d'enfants illégitimes ou 17% qui restent ne sont jamais enregistrés. Dans ces cas les médecins ou gardes-malades sont obligés de déclarer la naissance à laquelle ils ont assisté. Dans la pratique, ceci fonctionne mal.

Le docteur Parrot déclare que notre code civil et nos lois de statistiques ne couvrent pas tous les cas, et ne sanctionnent pas suffisamment l'obligation de déclarer la naissance de l'enfant illégitime. Bon nombre d'enfants n'ont jamais été enregistrés.

M. le docteur Parrot déclare que les ministres du culte font tout leur possible, mais que le système est périmé. Il arrive par exemple que dans le district de Sorel les registres antérieurs à 1901 ont été détruits avec le bureau du protonotaire, 12 églises du diocèse ont brûlé avec leurs registres. De sorte que nombre de gens doivent obtenir un jugement pour prouver leur existence légale, notre loi aurait dû prévoir la copie de ces régistres, avant la destruction des doubles.

LE DR BERCHMANS PAQUET

Le témoin est directeur du département de santé de la ville de Québec.

Le docteur Paquet déclare qu'il n'y a pas de réglement municipal qui oblige à l'enregistrement des naissances survenues dans la ville.

Le docteur Paquet déclare qu'il y a seulement trois garderies dans la ville, mais qu'il n'y a pas de réglement municipal sur le sujet, à part un réglement qui prévoit le paiement d'une licence. Ces garderies tombent sous les lois provinciales. Deux des garderies de la ville ont une licence provinciale, la troisième n'en a pas.

Le témoin déclare qu'il ne connaît pas d'incidents graves dans les gaderies. Il y a peut-être eu manque de propreté et encombrement, mais à part cela rien de grave.

La clinique d'Ortigny n'a pas encore obtenu son permis de la cité de Québec, mais cette clinique a sa licence provinciale. Des plaintes ont été portées contre cette clinique, mais nos inspecteurs ont trouvé que ces plaintes n'étaient pas fondées. Toutefois, nous n'avons pas fait enquête sur la nutrition, mais nous ajoutons foi aux dires de la tenancière.

En quatre ans, il a traité une quarantaine d'enfants qui venaient des garderies à l'hôpital civique. Un seul du groupe est mort et j'ai remarqué qu'il ne semblait pas souffrir de malnutrition. Toutefois, il n'existe pas de statistiques qui nous permettent de dire si le taux de la mortalité est élevé.

A l'heure actuelle, il n'y a plus d'enfants à la garderie de la rue d'Artigny et à la clinique Saint-Joseph. Il n'y a des enfants qu'à la garderie de Mlle Turcotte, sur la rue Maufils.

Il n'y a pas à Québec d'examen médical pour les écoles et il n'y a d'hygiène pré-scolaire non plus en notre ville.

PAR LE DOCTEUR PAQUET

— On parle de couvre-feu à Québec ? Quelle est votre opinion à ce sujet.

—Le témoin déclare qu'il est actuellement nécessaire parce qu'il semble que bien des parents négligent de surveiller leurs enfants.

Un prisonnier de guerre canadien à la radio nipponne ?

Une résidente de Webster dans l'Etat de New-York, croit avoir entendu parler un soldat canadien d'un poste de radio japonais. Cette dame vient d'écrire au chef de police de Québec qu'elle a entendu récemment, en écoutant un poste de radio nippon, quelqu'un dire en très bon anglais : "Walter-Raymond Part sergent major Canadian regiment to his Brother Harry Part of Quebec". Le speaker ajoutait qu'il était bien, en bonne santé, heureux, qu'il travaillait tous les jours; enfin, il disait qu'il était un prisonnier de guerre des Japonais. La signataire de la lettre est Mme William Elliott, 235 North Ave., Webster, N.-Y.

Tél. : 2-3430
HENRI TURGEON
NOTAIRE
403, rue St-Jean

Des visites de Son Eminence

Les étudiants des diverses facultés de l'université Laval reçoivent présen ement la visite de Son Eminence le Cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., chancelier de l'université. Son Eminence se rend dans les classes sans avertir et cause avec les étudiants et les professeurs.

Le bill de Val d'Or à l'étude

Le comité des bills privés a adopté cet avant-midi le bill de Val d'Or, après l'avoir soulagé d'une de ses clauses. On a biffé la disposition qui permettait à la ville de faire vendre à l'encan, dans un déloi de six mois, les objets non réclamés, ou abandonnés. Le gérant de la ville, M. E.-A. Ouimet, a représenté que cette clause se trouvait déjà dans la charte de Val d'Or. De son côté, M. Félix Allard, député de l'Abitibi, a fait remarquer que les régions minières du nord-ouest de la province ont une population assez flottante. Beaucoup de gens ne font que passer et ne reviendront jamais. Le gérant de la ville a dit que Val d'Or a toute une maison pour les objets abandonnés et que ces objets constituent un embarras considérable.

Le comité n'a pas été ébranlé par tous ces arguments et a demandé à Val d'Or de s'en tenir à la loi générale.

Contrairement aux demandes générales des villes qui viennent devant la Législature, Val d'Or avait une clause pour faire réduire son pouvoir d'emprunt. Le gérant a expliqué que des améliorations prévues n'ont pas été faites parce que l'argent coûtait trop cher et que les conditions n'étaient pas assez favorables.

Ajoutons qu'une autre clause du bill concerne l'élection du maire et des échevins. Le maire devra être élu tous les deux ans, désignés par un nombre pair. Des six échevins qui ont été élus le premier février 1944, trois devront être remplacés l'an prochain, et trois autres dans deux ans, afin qu'on choisisse toujours trois échevins par année. On tirera au sort pour désigner parmi les six échevins élus cette année, les trois qui devront être remplacés l'an prochain.

150 soldats ont échappé à la mort

Halifax, 24. — (B.U.P.). — Quelque 150 militaires ont échappé à la mort ou à des blessures graves, hier matin, alors qu'ils ont réussi à évacuer la hutte des chevaliers de Colomb, où un violent incendie s'était déclaré.

Le feu aurait originé non loin de la fournaise. Il atteignit rapidement des proportions considérables. Les hommes eurent environ 20 minutes pour s'habiller et fuir, mais quelques-uns, ne s'étant pas préoccupé du premier signal d'alarme, durent fuir en n'emportant que leur linge de nuit. Les pompiers réussirent à prendre le dessus sur les flammes, mais, par précaution, on fit évacuer l'hôtel Grosvenor situé tout près. La police estime les dommages à $40,000, mais, de fait, après une estimation plus complète, les pertes seront probablement évaluées à $100,000.

Les sénateurs ont donné raison à Barkley

WASHINGTON, 24. — BUP — Les membres démocrates du sénat américain ont donné aujourd'hui un vote de confiance au sénateur Alben-W. Barkley, dans sa querelle avec le président Roosevelt, en votant unanimement en faveur du maintien de Barkley au poste de chef démocrate au Sénat. Siégeant à huis clos, les démocrates ont accepté la démission de ce dernier puis ont voté à l'unanimité pour le désigner de nouveau à son poste.

POUR RENDRE VOS MENUS PLUS GAIS

CROQUETTES 'MAGIC' AU CARAMEL

2 tasses farine tamisée
½ c. à thé sel
4 c. à soupe shortening
½ tasse amandes hachées ou raisins
4 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'
1 œuf
½ tasse lait
½ tasse cassonade



Tamisez ensemble les ingrédients secs. Incorporez le shortening. Battez l'œuf dans une tasse-mesure et remplissez de lait aux ½; puis ajoutez au premier mélange. Abaissez à ¼ de pouce d'épaisseur et parsemez de cassonade et d'amandes. Roulez et tranchez à 1 pouce d'épaisseur. Cuisez à plat dans moules à muffins bien graissés, à four modéré (375°F.) environ 30 minutes. Donne 18 brioches.



MIE PLUS FINE...SAVEUR PLUS DÉLICIEUSE

SPÉCIAL chez votre ÉPICIER EN FÉVRIER
TIMBRES de GUERRE - 25¢
THÉ "SALADA"

Les Canadiens à Québec contre la Maritime

Échos du SPORT

UNE DECLARATION DE TOMMY GORMAN

MONTREAL, 24. — (D. N. C.) — Les magnats du hockey regrettent leur obstination au sujet des arbitres, qui a coûté aux amateurs de hockey de la vieille capitale l'occasion de voir les Canadiens à l'oeuvre cet hiver et tenteraient encore de conclure une partie avec le Canadien.

La plus récente proposition faite par Jack Latter et Gérald Martineau, respectivement président et vice-président des As, voudrait que les Canadiens aillent rencontrer le club de Québec dans une joute ou toutes les recettes seraient versées à la Croix-Rouge.

Cette deuxième proposition insiste toujours de nouveau pour un arbitre de Québec, mais on ajoute que les Canadiens pourraient aussi nommer tous les arbitres qu'ils voudraient.

Il semble cependant que Tommy Gorman, gérant général du Forum, et par conséquent la tête dirigeante des Canadiens est encore furieux de l'attitude des directeurs des As de Québec, dont l'entêtement fut cause que la joute du six février fut contremandée sur une question d'arbitres. Cette partie avait été organisée afin de venir en aide au Royal.

Etant mis au courant de la présente proposition, Gorman vient de déclarer : "Nous serons toujours très heureux d'amener notre club à Québec, mais lorsque nous amènerons là, le meilleur club de hockey de l'univers nous voulons que les arbitres seront compétents, nous ne voulons pas rencontrer les As avec des arbitres de calibre inférieur".

"Nous sommes prêts à rencontrer n'importe quel autre club qui se trouve dans cette ville pour n'importe quelle oeuvre de guerre ou de charité".

Le programme de la lutte de demain soir à la Tour

Raymond, Cortez, les frères Lortie, Aliba, Moquin, autant de vedettes que les amateurs de lutte pourront voir à l'oeuvre demain soir à l aTour. Décidément, le promoteur du Club Champlain n'y va pas de main morte dans l'organisation de ses programmes.

Manuel Cortez et Ali Aliba feront les frais de la finale. Le combat soulève un grand intérêt car il met aux prises deux gladiateurs qui ont certains petits comptes à régler surtout le ture qui se souvient encore d'une certaine rencontre qui l'opposait au mexicain. Ce dernier n'a pas été des plus chanceux dans sa tentative de s'emparer du titre mondial des poids lourds juniors, il ne fait aucun doute que le champion se refusera à défendre son championnat contre cet adversaire et le seul moyen pour Cortez de s'assurer un autre match, est de remporter le plus de victoires possible. Il aura de formidables rivaux à rencontrer et Aliba est un de ceux là. Le ture est un rude et solide gaillard qui donnera beaucoup de fil à retordre a Cortez. On croit que le mexicain remportera la victoire mais Aliba est en mesure de causer des surprises. Le combat est de 2 dans 3, 9z minutes.

L'ancien champion Paul Lortie et Frank Valois s'affronteront dans le match semi-final lequel est limité à 30 minutes. Il semble que Lortie est quelque peu perdu de ses ressources, il demeure toujours le lutteur brutal qui ne recule devant aucun moyen mais il parait moins solide quand il s'agit d'encaisser les coups de ses rivaux. On a pu constater la chose lors du dernier combat par équipe alors que Valois l'a bousculé dans tous les coins. Valois se fait fort de vaincre Lortie demain soir.

Le champion Larry Raymond sera l'adversaire de Bob Lortie dans le numéro spécial de 20 minutes. Depuis qu'il a décroché le titre mondial, Raymond n'a certes pas manqué de besogne, il n'a pas refusé de rencontrer qui que ce soit et ses victoires le se comptent plus. Nous ne doutons pas qu'il saura comme à son habitude maîtriser la fougue de Lortie en lui montrant qu'il est vraiment le monarque de sa catégorie.

Larry Moquin et Jack Larouche sont cédulés pour un autre engagement de 20 minutes qui tranchera sur les autres combats au programme. Avec ces deux hommes on peut s'attendre à une lutte rapide, mouvementée même, sans qu'il y ait pour cela le moindre coup illégal.

Au lever du rideau, Joe Thiverge et Daniel Noël en viendront aux prises dans un combat de 15 minutes. Noël est toujours en quête d'une victoire sur Thivierge.

Qu'on se hâte de retenir ses billets en s'adressant chez Gagnon ou directement à la Tour.

Courses finales de championnat à la patinoire du parc Victoria, ce soir, 8 h.

Tous les gagnants des courses "Dames", "Messieurs" et "Couples" lors des festivals organisés sur les patinoires de l'Oeuvre sont priés de se rendre à la patinoire du parc Victoria, pour prendre part à la course finale et déclarer un champion pour chacune des courses énumérées ci-dessus.

Des coupes seront offertes à tous les gagnants et de magnifiques prix pour les deuxièmes. Les juges verront à donner justice à qui de droit.

Un feu d'artifice clôturera cette soirée. Il y aura du patinage comme à l'ordinaire avec fanfare.

Le H. M. C. S. Montcalm peut jouer ses dernières parties

La Q.A.H.A. a levé la suspension de la Marine, et M. Fleury, le représentant local de cette Association a communiqué la nouvelle à une assemblée de la ligue Maritime tenue hier au soir, au Colisée. Cependant, Johnson qui s'est payé le luxe de donner une exhibition de boxe est suspendu pour une partie, il reviendra donc sur la glace contre le Geo.-T. Davie dimanche prochain.

Les amateurs peuvent être assurés que le geste de la part de la Marine dimanche dernier ne sera pas répété. Un avis très sévère leur a été donné et des sanctions telles que amende et suspension pour le reste de la saison seront appliquées à ceux qui enfreindront les règlements.

Disons, pour le moment, que plusieurs milliers de supporteurs de la ligue Maritime se rendront au Colisée demain soir assister à la rencontre Davie Shipbuilding vs Marine qui signifie la première position pour le Davie Shipbuilding, si ce dernier club gagne.

Tous les sportifs de Québec ne doivent pas manquer l'avant-dernière joute qui mettra aux prises pour une dernière fois le Davie Shipbuilding et la Marine. La partie débutera à 8 h. 30. Les arbitres de demain soir seront soit Sterling ou Martineau, secondé de Cantin.

Réception aux skieurs de l'U. A. T. C.

Il y aura réception ce soir au club de ski la Voirie, en l'honneur des skieurs de l'U.A.T.C. et de la Voirie qui participeront aux épreuves pour le championnat de l'Est des Etats-Unis au lac Placide. M. Michel Dehouck, organisateur du club, déroulera sur l'écran les principaux concours de la saison. La soirée débutera à 9 h. Tous les membres et les amis du club sont invités à cette réunion.

Un champion du Canada à la boxe nous visiterait prochainement

Le champion poids mi-moyen du Canada, Len Lendsworth d'Hamilton, Ont., viendrait se battre à Québec si l'on en croit la déclaration du promoteur Ovide Carrier, annonçant qu'il avait écrit au gérant de ce dernier, afin de lui demander s'il consentirait à rencontrer le gagnant du match du premier mars prochain à la Tour dans lequel le populaire Maurice Lavigne rencontrera le dur cogneur de Drummondville, Robert Vachon, qui lors de la dernière séance de boxe, a knocké Ralph Walton, de Montréal, en deux rondes.

Les amateurs ont vu le spectaculaire boxeur Vachon écraser sa fameuse droite sur le menton de Walton qui plongea au tapis pour y demeurer fixe quelques minutes. Cependant le populaire et scientifique Maurice Lavigne n'a pas craint de faire face à Vachon, pourvu que Carrier lui garantisse une bataille contre le champion Lendsworth advenant qu'il sorte vainqueur de son match contre Vachon.

Carrier est actuellement en pourparler avec "Paddy" O'Brien, le gérant du champion, et si l'on finit par s'entendre il se pourrait très bien que les amateurs aient l'avantage de voir le fameux champion ici dans le cours du mois d'avril.

Une belle victoire de Norman Sea, hier

Norman Sea a remporté une éclatante victoire aux dépens de Jean Barrière, solide boxeur reconnu de Montréal qui alla au plancher trois fois au cours de son engagement avec Norman avant de prendre le compte de dix à la septième ronde de la bataille finale de dix rondes du programme de boxe présenté hier soir à la Tour par le Club de boxe de Québec.

La finale fut enlevante du commencement à la fin et les amateurs de combats d'action ont été satisfaits de la manière avec laquelle les figurants conduisirent le combat. Solides tous les deux et fameux encaisseurs, Sea et Barrière s'assénèrent de vigoureux coups en plein efigure mais aucun ne broncha assez fortement jusqu'à la septième ronde fatale à Barrière.

Tout le combat fut une série d'échanges de coups à la figure et au corps et les boxeurs y allèrent rondement. Barrière tomba à la 3e ronde, une fois à la 6e et deux fois à la 7e avant de perdre par mise hors de combat technique.

Henri Murray a été plus spectaculaire dans sa victoire contre Kid Blondie après avoir pris un avantage, Murray expédia au plancher son adversaire par un véritable direct à la pointe du menton. Blondie s'écroula sur Murray qui se recula pour abandonner au plancher le boxeur durement atteint à la 5e ronde d'un combat fixé à huit reprises.

A l'ouverture, Boom Boom Davis, s'est révélé solide encaisseur mais l'expérience de John Rodrigue valut à ce dernier la décision en six rondes. Johnny Bouffard et Eugène Gagné, annulèrent après avoir affiché une tenue à peu près égale. Gérard Poupousse Blouin eut la décision en se montrant plus fort que son solide adversaire Eddie Daniels.

Les arbitres étaient Jack-E. Filion, Aurélien Lamothe et Jos. Lippe.

COLISÉE
Exposition Provinciale
Tél.: 5129 ou 2-7041, loc. 44 et 45
PATINAGE CE SOIR
AVEC FANFARE 8 à 10 h.
Messieurs 35c régulier
Dames 25c (Taxes
Spectateurs 10c incluses)

CASTING CLUB

Il n'y aura pas de concours ce soir à la séance régulière du Casting Club de Québec à la salle paroissiale St-Sacrement, par contre tous les membres pourront s'adonner à la pratique tout le temps qu'ils désireront. Ce changement intéressera sûrement ceux que la gêne ou d'une autre raison empêche de participer aux concours.

Une canne de pêche a été mise à la disposition des membres qui n'en ont pas grâce à l'amabilité de M. Edgar Côté.

Le secrétaire, M. F. de B. Gourdeau, donnera ce soir une démonstration pour fabriquer des mouches, démonstration qui devrait intéresser tous les membres dont le besoin de mouches se fera sentir au cours de l'été vu le rationnement. Tous les membres pourront profiter des leçons : "Comment faire une mouche".

Samedi soir, le 26, il y aura conférence par le Dr Jean-Louis Tremblay sur la pêche, agrémentée de vues animées dont une pellicule sur la pêche au homard. Inutile d'insister sur l'intérêt que devrait susciter cette conférence.

Comme c'est l'intention de la direction du Casting Club de Québec d'organiser pour les dames des séances de pratiques du lancer à la mouche, l'on prie les dames de faire connaître leur désir d'avoir des séances, soit au président soit aux directeurs du club.

Le 2 mars, jeudi prochain, l'aviseur technique du Casting Club, M. L.-P. Gagnon, donnera une conférence sur les "soins à apporter aux agrès de pêche. Aujourd'hui que les agrès se font de plus en plus rares dans les magasins, il faudra que tout pêcheur conserve le plus longtemps possible tout son attirail de pêche. Les amateurs de l'extérieur qui désireraient bénéficier de cette causerie pourront se procurer une copie de la conférence en adressant une demande en ce sens au secrétaire, M. F. de B. Gourdeau, casier postal, 513, Québec.

Une autre conférence du samedi aura lieu le 4 mars par le Dr A.-R. Gobeil, sur la conservation du gibier. Auteur en la matière, le conférencier fera profiter ses auditeurs de ses conseils.

Voilà le programme de la quinzaine au Quebec Casting Club.

Protêt du Chemicals

Les Chemicals de la ligue Industrielle de Shawinigan, éliminés jeudi soir par l'Aluminum, vient de protester cette partie relativement à une décision des arbitres en charge. On sait que l'arbitre Vincent a refusé un but au Chemical sous prétexte qu'un adversaire stationnait dans la zone du cerbère de l'Aluminum.

Le retour de nos représentants au Lac-Placide



● Plusieurs centaines de fervents du ski ont fait une ovation hier soir à l'arrivée à la gare du Palais de nos skieurs québecois inscrits dans le fameux combiné quadruple du lac Placide pour le championnat de l'est des Etats-Unis au cours de la dernière fin de semaine. Une dizaine de nos meilleurs skieurs locaux représentèrent différentes institutions tel que l'U. A. T. C. Laval, le C. E. O. C. Laval, la Marine, les clubs Voirie, Québec et autres. On remarque plus haut des skieurs qui se signalèrent et rejetèrent sur notre ville les honneurs dans différentes compétitions. De gauche à droite, le président Geo.-H. Morency, du club Voirie qui s'était rendu à la gare, le sergent Pierre Jalbert, U.A.T.C. (Voirie) qui prit la 2ième position du combiné, Gaston Angers, Québec Ski Club; le caporal Pierre Désy, U. A. T. C. (Voirie); Jacques Brochu, U. A. T. C. (Voirie) et Henri Picard, de la Voirie.

Le troisième blanchissage de Bouvrette quand les As battent les Carabins 5-0

(par Léo-Albert Frenette)

Roland Rossignol qui compte déjà cinq points en une joute vint près de répéter son exploit devant quelques milliers de spectateurs hier soir au Colisée en participant à quatre des cinq points de l'équipe locale de la ligue Senior, les As de Québec qui blanchirent les Carabins de l'Université de Montréal par 5 à 0 pour établir une série de quatorze victoires sans défaite et égaler un ancien record dans le senior établi par les "Redmen" de l'Université McGill.

Lionel Bouvrette a pris la tête des cerbères dans la Senior en remportant son troisième blanchissage en quatre joutes consécutives. Au cours de la partie, il fut un temps où les deux cerbères firent le jeu pour ainsi dire en bloquant des attaques non seulement d'un seul homme, mais de deux et de trois. Le vis-à-vis de Bouvrette, Leclerc, brilla également dans ses filets. Deux joueurs nous semblèrent les plus dangereux de l'équipe des visiteurs, Courteau et Laframboise qui maintinrent leur allure durant tout le temps que dura la partie.

Les Carabins n'ont certainement pas affiché la même tenue qu'à Montréal dimanche dernier, alors que les As eurent raison de leurs mêmes adversaires par 3 à 2. Les jeunes joueurs patinèrent rondement au cours de la première période et nos porte-couleurs furent contraints plusieurs fois de patiner à vive allure pour rejoindre leurs rivaux. Dans la suite, la partie fut gagnée pour les As. Après le premier point dans la session d'ouverture, les As en comptèrent trois dans la deuxième reprise pour s'assurer la partie sans toutefois décourager les Carabins qui batailièrent ferme jusqu'à la fin de la rencontre sans réussir à déjouer Lionel Bouvrette. Les As étaient beaucoup plus forts à l'approche des buts et les amateurs assistèrent à une série quadruplée de passes dans tous les sens à l'approche des buts. Il faut donner le mérite à quelques joueurs de l'Université de s'être approchés dangereusement des filets de Bouvrette et d'avoir manqué de belles chances de compter au moins une couple de fois. Il s'agissait de vaincre la vigilance du cerbère local et c'est ce dernier qui l'emporta. Les applaudissements fusèrent de toute par à l'adresse des gardiens de buts sensationnels, en plusieurs circonstances.

A l'attaque, une ligne complète des As brilla tout spécialement. Le succès échut au trio Reedy-Rossignol-Gaudreault qui participa aux cinq points de la victoire. Roland Rossignol fut des plus scientifiques près des filets après avoir reçu des passes exécutées de façon spectaculaire.

ALIGNEMENTS

U. de M. — Québec
Leclerc — Buts — Bouvrette
Tapin — Défenses — Stahan
Blanchard — Baldwin
Lajoie — Centre — Reay
Latramboise — Ailes — Gaudreault
Bédard — Rossignol

Subs U. de M. : Ranger Hebert, Hayes, Marin, Lauzon, Perron, Courteau, Dion, Robidas.

Subs Québec : Bergeron, Tremblay, Check, Bruneteau, Rozzini, Rodinson.

Arbitres : Paquet et Corriveau.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec : Rossignol (Check-Tremblay) . . . 17.14
Punition : Aucune.

Deuxième période

2—Québec : Rossignol (Tremblay) 7.22
3—Québec : Rossignol (Tremblay-Stahan) . . 10.07
4—Québec : Gaudreault (Reay) . 19.50
Punitions : Blanchard, Stahan.

Troisième période

5—Québec : Rossignol (Gaudreault-Baldwin) 16.26
Punition : Aucune.

Vedettes à la lutte à Lauzon, vendredi

Les amateurs de lutte à sensation en auront certes pour leur argent vendredi soir prochain, lors de la séance hebdomadaire de lutte au camp de Lauzon, présentée par les Chevaliers de Colomb de Lévis.

Dans une finale de deux dans trois à 90 minutes, le sauvage et rude lutteur mexicain JUAN LOPEZ tentera de vaincre le redoutable lutteur lévisien MAURICE GOSSELIN, champion du Canada à 142 livres. Lors de leur dernière rencontre, il y a quelques mois, ces deux athlètes n'avaient pu faire de maître, étant tous deux qualifiés lors du troisième engagement. Depuis cette rencontre l'on n'avait pu décider le mexicain à rencontrer de nouveau GOSSELIN. Ces deux redoutables lutteurs se livreront un combat acharné comme il a rarement été donné d'en voir ici. L'on connait la rudesse, la science et l'habileté de GOSSELIN, JUAN LOPEZ est encore plus rude que GOSSELIN. Cette rencontre à elle seule vaut tout un programme et aucun amateur ne peut s'attendre à être désappointé en assistant à cette finale.

Comme combat semi-final, l'on assistera à un combat d'équipe du "Tag team match" entre, d'un côté les rudes LUCIEN MILHOMME et ROLAND TREMBLAY et de l'autre, les populaires et scientifiques SONNY LARUE et SPIDER DICK. Par la seule mention de ces noms, l'on peut être également assuré d'assister à une rencontre où les incidents et les mauvais coups fourmilleront.

Le spécial mettra aux prises SONNY LARUE, que les amateurs aiment toujours voir lutter, avec le puissant ROLAND TREMBLAY, l'athlète aux pieds nus.

Signalons que la séance débutera à 8.30 heures précises et que dames et demoiselles sont invitées.

HIER

LIGUE SENIOR :
U. de M. 6, Québec 5
LIGUE NATIONALE :
Aucune joute cédulée
LIGUE AMERICAINE :
Hershey 6, Pittsburg 3
CE SOIR
LIGUE NATIONALE :
Toronto à Canadiens
Detroit à Rangers
LIGUE AMERICAINE :
Indianapolis à Buffalo

LES POSITIONS

LIGUE SENIOR :

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Québec	14	14	0	0	88	55	28
Royal	12	8	4	2	66	57	20
Commandos	15	4	9	2	60	74	01
U. de M.	13	1	11	0	27	82	2

LIGUE NATIONALE :

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadiens	39	28	8	3	171	94	63
Detroit	36	20	14	2	166	133	45
Toronto	41	19	18	4	173	146	42
Chicago	39	17	18	4	142	152	38
Boston	40	15	20	4	115	196	06
Rangers	40	8	27	5	102	219	14

Une série au hockey à Clarke City, le 26

"Dimanche le 13 février, le club de hockey de Clarke City recevait la visite du club Sept-Iles pour la première partie d'une série de 7 dans 9 pour la coupe "Côte Nord" détenue par le Sept-Iles depuis deux ans.

Le Clarke City remporta les honneurs de cette rencontre par le compte de 11 à 8, plus de la moitié des points étant comptés dans la première période qui se termina par 6-4 en faveur de Clarke City.

Bien que le pointage soit élevé, la partie fut très excitante et menée à vive allure.

Une centaine d'amateurs de Sept-Iles s'étaient rendus ici pour supporter leur club, et il faut se rappeler plusieurs années pour avoir vu une assistance aussi nombreuse à une joute de hockey.

Programme détaillé du festival de Lauzon fixé au 27 février

COURSES DE CHEVAUX

¼ mille — 3 classes — Bourse $125.00
Eco Grattan : Marcel Fortier de Lévis
Valworthy : Lucien Corriveau de Lauzon
Jos Grattan : Adalbert Bégin, Lévis
Elisabeth : Adalbert Bégin, Lévis.
Prince : Laval Bégin de Lévis
Black Beauty : Alexandre Samson, Lauzon
Beam Evan : Paul Samson de Lauzon
Deye Monvro : Amédée Letourneau, Lauzon.

COURSE DE SKIS

Ceux qui ont donné leur nom sont priés de se rendre à la patinoire de Lauzon samedi soir prochain, à 8 hres. Des détails importants leur seront communiqués.

OUVERTURE DU FESTIVAL

Samedi soir à 8 hres
Patinoire de Lauzon
Partie de ballon au balai entre : Geo. T. Davie & Sons Ltd et Davie Shipbuilding Co.
Souque à la corde entre deux équipes des chantiers maritimes.

DIMANCHE

Programme de l'après-midi.

Heures
12.00—Parade dans les rues de la ville de Lauzon et de la ville de Lévis.
Sa Majestée la Reine des Sports, suivie de ses dames d'honneur et des officiels.
12.30—Départ de la course de skis pour les Seniors au poste de police de Lévis, rue St-Georges.
Championnat du district de Lauzon — 8 milles.
Départ de la course de skis pour les juniors.
Championnat du district de Lauzon — 4 milles.
1.45—Départ de la course de chevaux. Sur la nouvelle piste sur le boulevard Boucher, ½ mille, 3 classes.
Le gagnant des deux derniers 3 milles de la piste provinciale Joe Grattan, sera parmi les concurrents.
2.30—Partie de hockey entre : Abel Paradis vs Chez Etienne. Troisième partie du championnat de Lauzon.
3.00—Course en patins pour les juniors (Garçons).
Course en patins pour les Juvéniles (Garçons).
3.30—Course en patins pour les juniors (Filles).
Course en patins pour les juvéniles (Filles).

4e joute CIC-Aluminum à Shawinigan

SHAWINIGAN, — (D.N.C.). — C'est dans une atmosphère de rivalité de bon aloi que va se se continuer ce soir, jeudi, à 8 h. 30, à l'arena de Shawinigan, la série 4 de 7 pour le championnat de la ligue industrielle locale et le droit de représenter notre cité dans les éliminatoires de la Q.A.H.A.

Les étudiants du C.I.C. menent actuellement dans la série par 2 gains contre un. Leurs nombreux et enthousiastes supporteurs, se basant sur la magnifique tenue du C.I.C. en ces dernières joutes, avancent que ce club a de sérieuses chances de remporter ce championnat local si avidement disputé. Pour cela, il leur faut encore deux victoires. Ce soir cependant, le Fr. Roger ne pourra compter sur le jeune Lafon, son pilier défensif. Par contre, Dupont, un ailier droit de valeur, sera tout probablement sur l'alignement après quelques semaines d'absence. Jack Bellemare jouera à la défensive en remplacement de Lafond.

Quant aux métallurgistes de G. Huot, ils comptent bien mettre à profit toutes leurs ressource pour faire mordre la poussière aux étudiants et égaliser les chances dans la présente série. L'Aluminum sera au grand complet ce soir et il prétend que sa défaite de dimanche s'explique par un excès de confiance dans la 1ère moitié de la joute et par sa malchance autour des buts de Cotnoir. La situation des métallurgistes est loin d'être désespérée car dans les 3 parties disputées à date, ils ont réussi 19 buts contre 15 pour C.I.C. Attendu que le reste de la série ne peut être que fort contestée, la présence sur la glace d'un arbitre trifluvien donnerait satisfaction et aux joueurs et à l'assistance.

La joute est fixée au 6 mars M. Morel a le choix des joueurs

Les Canadiens de la ligue Nationale de hockey seront dans nos murs le lundi 6 mars prochain nous a affirmé hier soir M. Lorenzo Morel au cours de la joute des As et des Carabins de Montréal.

Tel que nous l'avons annoncé dès samedi dernier, les démarches du président de la Maritime ont heureusement abouti à une entente par écrit et les meneurs de la ligue Nationale, les Canadiens, une équipe à la recherche cette année de plusieurs records, affronteront au Colisée les meilleurs joueurs de la ligue Maritime dans une partie d'exhibition.

Il ne reste plus que les questions de détail à discuter, d'ajouter M. Morel. Les plus grandes difficultés sont maintenant aplanies. Il faudra songer maintenant à grouper les meilleurs athlètes de la ligue, les faire pratiquer ensemble pour donner un vernis à l'équipe qui représentera le circuit Morel. L'organisateur a été heureux d'apprendre à Montréal que la ligue Maritime est considérée comme un calibre supérieur à l'Intermédiaire et une victoire du Davie Shipbuilding dernièrement sur la Marine de St-Hyacinthe laisse entendre que la joute Canadienne Maritime sera intéressante. L'on nous a souligné qu'un grand nombre de joueurs de la Maritime sont de calibre senior puisqu'une équipe composée de ses joueurs a vaincu le St-Hyacinthe, vainqueur déjà du Royal Senior.

Les équipiers des trois clubs de la Maritime sont confiants d'opposer une forte résistance aux meneurs de la Nationale. Dans le camp Morel, l'on comptera probablement sur les services du cerbère étoile Hall, de la Marine, autrefois d'un club senior de l'Ontario, des lignes Brayshaw, Dertwell, Johnson; Lavoie, Gladu Filion et une ligne du Davie Shipbuilding. Il ne manquera pas de défenses car l'on pourra puiser largement dans les trois équipes du circuit. L'on peut s'attendre qu'une vingtaine de joueurs soient sous l'uniforme ce soir là pour contenir les élans des rapides Canadiens.

Championnat à l'Amicale St-Grégoire

St-Grégoire, 24 (D.N.C.) — Le club d el'Amicale du collège St-Grégoire a remporté hier soir le championnat de la ligue de la Côte de Beaupré, en disposant du Château-Richer, au pointage de d et à 0. C'était la troisième partie consécutive que l'Amicale gagnait dans une série de trois dans cinq contre le Château-Richer, qui a toujours affiché une belle tenue. Le pilote du club de l'Amicale était M. Raoul Girard, sportif bien connu d ela Côte de Beaupré. Le président de la ligue est M. Ovila Biziers, de St-Grégoire.

Réunion pour les séries de détail intermédiaire

MONTREAL, 24, (DNC). — Avec l'approche du mois de mars, on commence à parler d'éliminations dans le hockey. La ligue Senior est la seule qui ait encore décidé du nombre de clubs qui prendront part aux séries finales. Lors d'une réunion tenue la semaine dernière, il fut décidé que les quatre clubs de la ligue se disputeraient le championnat.

La ligue des industries de guerre tiendra demain soir une assemblée pour prendre une décision. On apprend qu'il existe un certain conflit dans la ligue, un certain groupe optant pour une série avec trois clubs pendant que l'autre faction voudrait que les quatre clubs prennent part à la finale.

Pendant ce temps, la ligue Montréal Intermédiaire, les Cyclones de la Canadian Wrights se sont assurés du droit de rencontrer les Braves de Volleyfield dans la finale pour le championnat de cette ligue et la première partie de la série de quatre dans sept dimanche.

A Joliette, les équipes du district militaire sont sur le point de commencer leurs éliminations. Dix cubs sont inscrits mais il est possible que le Sherbrooke se retire où qu'il soit forcé de jouer sans les services de plusieurs joueurs. Ils ont demandé la permission d'employer un gardien de buts civil et plusieurs autres joueurs civils.

Harold Thorpe, président de la Sportsman's Association de Montréal, a présenté un trophée pour le vainqueur. Ce trophée a été remis au major général E.-J. Renaud, officier commandant du district.

A Québec, M. Lionel Fleury, vice-président de la Q.A.H.A., a informé que les éliminatoires pour le championnat intermédiaire débuteront samedi prochain, à Chicoutimi, alors que le Donnacona rencontrera le Vaudreuil, champion de la ligue d'Arvida, dans la première partie d'une série de deux joutes au total des points. La deuxième partie sera disputée dimanche après-midi.

Le gagnant de cette série fera face au gagnant de la série Shawinigan-Trois-Rivières.

Pour amollir vite la plus rude barbe employez la
CRÈME à BARBE Gillette


Préparée par les plus grands experts en accessoires pour la barbe — les fabricants des lames Gillette Bleues.

Les LAMES MINORA sont PRATIQUES!
Par leurs qualités de finesse et de durabilité et par leur prix modéré, les lames Minora sont, dans leur domaine, synonymes d'économie et de satisfaction.


LE TABAC À CIGARETTES
La Salle
EST SANS ÉGAL


Tournoi provincial aux petites quilles

La première réunion du tournoi provincial de petites quilles enr., aura lieu en la salle paroissiale de St-Malo, lundi soir prochain, le 28 février. C'est la nouvelle que nous a annoncée, hier soir, le secrétaire de ce tournoi.

Il y a longtemps que cette assemblée devait avoir lieu, mais elle était toujours remise à une date ultérieure. On n'était pas encore décidé sur le choix du remplaçant du président Arthur Poulin et aussi on désirait connaitre l'opinion de ce dernier sur le choix à faire pour le plus grand intérêt de la grande classique du sport des petites quilles.

Après longue considération du projet les principaux directeurs actifs du tournoi de la province en sont venus à une entente pour offrir la présidence à M. Damase Blais, populaire sportif bien connu à Québec. M. Blais est le président de la ligue de balle molle de la cité; vice-prés. de l'Oeuvre des terrains de jeux et, de plus, il s'occupe de plusieurs oeuvres paroissiales à St-Malo, à titre de directeur.

M. Damase Blais va donner sa réponse lors de l'assemblée de lundi soir à laquelle il a promis d'assister et où l'on en profitera pour compléter les cadres du comité d'organisation pour l'édition de 1944 de ce grand tournoi provincial.

Il est évident que le tournoi sera joué à St-Malo encore cette année et plusieurs intéressés ont suggéré de le faire débuter à la mi-avril plutôt qu'au début de mai.

Tous les directeurs et directrices qui s'occupaient des deux tournois provinciaux, masculin et féminin, l'an dernier, sont priés de ne pas manquer d'assister à la réunion.

Mme Arthur Gingras sera encore la présidente du tournoi provincial féminin et elle présidra la réunion de ce tournoi, lundi soir, où là aussi on réorganise le comité d'organisation.

Roy jouera pour le club des Royaux

MONTREAL, 3. — (DNC) — J.-Pierre Roy, un as du baseball de la province de Québec, qui a joué pour le Rochester de la ligue internationale, et qui est maintenant stationné à Montréal, faisant partie de la gendarmerie royale, a reçu une réponse favorable à sa demande de pouvoir jouer pour le club Montréal. En effet, Roy avait demandé au président du club Rochester de lui permettre d'évoluer pour l'équipe locale. Ce dernier a acquiesé moyennant une entente avec la direction des Royaux, par laquelle ces derniers lui donneront un joueur en échange.

Conséquemment, Roy lancera dans des parties du soir en fin de semaine à Montréal, car ses fonctions à la gendarmerie l'empêcheront de jouer durant le jour sur semaine.

Sommaires à la ligue Classique

PREMIERE PARTIE
Finissants 13 vs Rhétos 3
Première période

1—Finissants : Vandal (Ducharme) 0.45
2—Finissants : Dussault (Duchaine) 3.02
3—Finissants : Brie (Labrecque) 6.04
4—Rhéto. : Godin (Proulx) . . 6.56
5—Finissants : Dussault (Duchaine) 10.27
6—Finissants : Mercier (Denarme) 12.58
7—Rhéto. : Delisle 16.07
8—Finissants : Duchaine . . 17.28
9—Rhéto. : Delisle (Demers) . . 18.59
Punition : Aucune.
Deuxième période
10—Rhéto. : Proulx (Duval) . . . 2.34
11—Finissants : Dussault (Ducharme) 5.48
12—Finissants : Labrecque . . . 16.44
13—Finissants : Dussault (Duchaine) 17.29
14—Finissants : Dussault (Duchaine-Ducharme) 19.45
Punition : Aucune.
Troisième période
15—Rhéto. : Bazin 11.27
16—Finissants : Dussault (Duchaine) 14.46
17—Finissants : Ducharme (Mercier) 15.22
18—Finissants : Duchaine . . . 17.19
Punition : Aucune

DEUXIEME PARTIE
Quatrième 4 vs Seconde 5
Première période

1—Quatrième : Roy (Gagnon-Proulx) 0.43
2—Seconde : Lortie (McKinnon) . 10.50
3—Quatrième : Boucher (Gagnon-Roy) 14.43
Punition : Aucune
Deuxième période
4—Seconde : Quirion (Lortie) . 3.56
5—Seconde : Mercier (St-Jacques) 9.03
Punition : Aucune.
Troisième période
6—Seconde : Mercier (St-Jacques) 8.56
7—Seconde : Quirion (Lortie) . 17.15
8—Quatrième : Paradis . . . 17.34
9—Quatrième : Roy (Ducharme) 18.03
Punitions : Normand 2, Gauthier.
Arbitres : Bédard et Charbonneau.
Chronométreur : Jean Dumas.

Les positions des ligues à Limolou

SECTION "MIDGET"
COMPTEURS

	B.	A.	T.	Pun.
R. Morin, St-Fidèle	14	9	23	0
J.-M. Lagacé, St-Fidèle	9	12	21	4
J.-L. St-Laurent, St-Frs	7	6	13	8
R. Déry, St-Fidèle	3	6	9	4
R. Boivin, St-François	4	4	8	0
R. Régin, St-Charles	4	4	8	12
L. Talbot, St-Charles	6	1	7	2
A. Pelletier, St-Charles	4	3	7	8
G. Bond, St-François	2	4	6	6
E. Couture, St-Esprit	4	2	6	2
A. Gilbert, St-Fidèle	1	5	6	0
C.-A. Turco te	2	3	5	26
Ed.-L. Rinfret, St-Frs	2	3	5	10
J.-P. Lortie, St-Frs	4	1	5	2
J.-M. Fortin, St-Esprit	0	5	5	0
Ray. McGee, St-Esprit	3	1	4	0

SECTION "BANTAM"
POSITION DES CLUBS

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
St-Esprit	9	6	1	2	41	9	14
St-Fidèle	10	4	3	3	17	23	11
St-François	9	3	5	1	12	18	7
St-Charles	8	2	6	0	8	29	4

COMPTEURS

	B.	A.	T.	Pun.
H. Fillion, St-Esprit	14	9	23	6
J.-J. Fillion, St-Esprit	9	5	14	6
A. Patry, St-Esprit	8	6	14	4
G. Cadorette, St-Fidèle	6	4	10	4
J.-P. Michaud, St-Esprit	6	1	7	2
J.-L. Banville, St-Frs	4	2	6	0
J.-G. Martel, St-Frs	3	3	6	0
Roger Noel, St-Esprit	2	2	4	0
Sarto Patry, St-Esprit	1	3	4	0
Lucien Déry, St-Fidèle	4	0	4	0
R. Hayfield, St-Chs	3	1	4	6

Au gala sportif des écoles à Shawinigan

Voici les vainqueurs des différentes épreuves :

Course en vitesse — 2 tours, section des grands : Jean-Pierre Lemire, Adrien Bourgouin, Pierre Béique.

Course à l'oeuf — 1 tour, 8e année : François Belle-Isle, Yvan Rheault, J.-Cl. Pronovost.

Course avec chandelle, 1 tour, 9e année : Albert Cabana, Armand Blais, Yvon Croisetière.

Course avec jeu de cartes, 2 tours, 10e année : Conrad Baribeault, Marcel Blais, Marius Baribeault.

Course en tricycles — 1 tour, les petits : Jean-Guy Lemire, Robert Carignan, Marcel Robert.

Course avec barils roulants — 1 tour, 8e année : Jean Mills, Gérard Desaulniers, Réal Auger.

Course en vitesse — 2 tours : Pierre Mills, Robert Williams, Jean-Réal Gagnon.

Course en vitesse : Ecole Primaire : Georges Samson, Jean-Ls Deschamps, Réal Lupien.

En canot sur la glace : Ecole Primaire : Henri Grandbois, Jean-Jacques Lavergne, Denis Lemire.

Course en vitesse : Ecole Saint-Maurice : R. Carbonneau, André Bussieres, Laurent Boisvert.

Course en vitesse : Ecole du Sacré-Coeur : Roger Béliveau, Clovis Hénault, M. Pelletier.

Course en vitesse : Ecole Saint-Sacrement : E. Champagne, M. Corriveau, Eddy Marchand.

Course en vitesse : Almaville-en-Bas : Marcel Pronovost, A. Ayotte, René Pronovost.

Course en vitesse : Almaville-en-Haut : Gérard Nadeau, R. Lupien, J.-Jacques Perron.

Course aéroplane : Jean-Réal Gagnon et Conrad Baribeault; Urbain Boivert et Simon Berger.

Course en vitesse : Les Universitaires et 12e année : Roger Doucet, Gilles Williams, Jean Lessard.

Course à reculons : Adrien Bourgouin, Jean-Pierre Lemire, Pierre Béique.

Course avec pneus roulants : Yvan Rheault, Marcel Carpentier, Guy Leblanc.

Cheval-aveugle: Section des Grands: Marcel Blais et Jean Mills, Eloi Magnan et Maurice Tousignant, Marcel Blais et Henri-Paul Gignac.

Saut en hauteur : Pierre Béique, Adrien Bourgouin, Denis Saint-Arnaud.

Saut des barils : Gérald Lavergne, Jean-Pierre Lemire, Denis Saint-Arnaud.

Recherche du ballon : Jean-Réal Gagnon.

Course en raquettes : Réal Champagne, J.-A. Joinville, Jean Béique.

Course en skis: Normand Baribeault, Jean Mills, Raymond Baril.

Course en bicyclettes : Jean Béique, Adrien Bourgouin, Normand Baribeault.

Nos plus sincères remerciements à tous les nombreux et généreux bienfaiteurs.

Festival à Beauport

BEAUPORT. — (D.N.C.). — Près de 2000 personnes ont assisté au festival qui a eu lieu à la patinoire de Beauport, le soir du mardi gras. Quatre cents patineurs ont pris part à la démonstration et sur ce nombre une quarantaine de personnes étaient costumées. Le succès remporté est au comble de la satisfaction des organisateurs et du public en général. Les premiers prix ont été gagnés par Mlle Pauline Robert et Colette Dupéré de Beauport, Mlle Thérèse Ouellet et M. Jean-Guy Dupéré ont remporté le deuxième prix et un prix spécial a été dédié à M. J. Mathieu et J. Savard du village Montmorency pour avoir personnifié "Séraphin Poudrier" et son épouse "Donalda Lalonde". M. Paul-Emile Poulin remercie cordialement l'encouragement survenu de toute part. La distribution des prix a été faite par M. l'abbé René Ruelland et M. Almanzor Carpentier, échevin.

Différentes attractions seront présentées dimanche le 7 février, dans l'après-midi, à la patinoire. Il y aura une joute de hockey entre le club "Jos. Grenier, de Beauport" et "L'Amicale du collège" de St-Grégoire. Une coupe est en jeu. Après cette joute, il y aura du patinage de fantaisie, des courses, attractions generales. Donc, en foule dimanche après midi à la patinoire de Beauport. Pour informations, s'adresser à 4-5413 ou 7-0374.

Débuts des Royaux

MONTREAL, 3, (DNC).—L'Assistant du président Hector Racine, M. Arthur Normandin a annoncé hier que le club de baseball Montréal ouvrirait sa saison d'entrainement à Bear-Mountain, N.-Y., le 15 mars prochain et il a déclaré en même temps que le Royal avait bâclé deux exhibitions contre le club de l'Académie militaire de West-Point. Normandin nous a enfin appris que le Royal venait de faire signer des contrats à deux jeunes joueurs qui iront à l'entrainement avec le club.

Le Montréal rencontrera le club de l'Académie militaire de West-Point le samedi 1er avril, dans la première partie d'exhibition et puis le mercredi, 5 avril, dans la seconde.

L'un des deux nouveaux est le jeune Kermit Kitman, un voltigeur de 21 ans qui mesure 5 pieds 10 pouces et qui pèse 175 livres. C'est un frappeur gaucher. Il a déjà joué pour le club Harrisburgh de la ligue Inter-State. Il est classé 4F par son bureau militaire par suite d'une accident subi au football.

L'autre nouveau joueur est un lanceur de 17 ans, du nom de Tanner qui fut recommandé par Wid Matthews. Comme il n'atteindra sa 18e année qu'en août prochain, le club local pourra compter sur ses services pour la saison entière.

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Gaudreault, Québec	9	16	25
Rossignol, Québec	12	12	24
Reay, Québec	7	16	23
Check, Québec	14	7	21
Tremblay, Québec	9	11	20
Campeau, Royal	10	9	19
Bruneteau, Québec	5	12	17
Stanhan, Québec	4	12	16
Dertweil, Québec	8	8	16
Robinson, Québec	4	10	14
Smart, Royal	6	7	13
Baldwin, Québec	4	8	12
Lajoie, U. de M.	7	4	11
Laframboise, U. de M.	6	5	11
Smith, Ottawa	5	6	11
Gignac, Royal	5	6	11
Carthy, Royal	5	5	10
Séguin, Ottawa	4	6	10

Spécial **Spécial**

FARINE Royale, sac 98 lbs	2.90	OEUFS A-Moy., 2 douz. pr	.75
FARINE R. H., sac 98 lbs	2.75	OEUFS A-Poul., 3 douz. pr	1.00
FARINE, sac 7 lbs	.21	BEURRE R.-Marie, lb	.37
GRAISSE pure, paq. 1 lb	.15	VEAU devant complet	.20
VERMICELLE, Spaghetti, boite de 20 lbs	1.53	EPAULE veau, 5 a 7 lbs	.25
POUDRE A PATE Magic, 1 lb	.28	AGNEAU, fesse complète	.35
LESSIVE GILLET, la boite	.11	BOEUF de soupe, poit., lb	.12
FROMAGE canadien, lb	.29	BOEUF rôti, H. Côte, lb	.22
MELASSE ext. fancy, ¼ gal.	.25	LARD haché, 3 lbs pour	.65
THE noir Ind. Pekoe, lb	.59	LARD salé entrelardé, lb	.20
THE noir Orange Pekoe	.74	POULETS, 4 à 5 lbs .30 et	.35
CAFE Nabob, tin	.45	POULES de choix, lb	.32
CONFITURE aux prunes	.29	CORNICHONS salés, 3 lbs	.25
CONFITURES framboises	.39	TETE de lard avec langue	.07
FARINE sarrasin, 3 lbs	.25	MORUE salée, lb	.14
SARDINES Brunswick	.07	TURBOT salé, lb	.15
HARENG tomates, bte	.19	TRUITE salée, lb	.18
SAUMON rose, bte 1 lb	.25	FILET frais	.29
SAVON du pays, 10 pour	.45	POMMES, panier	.35
PREM, Swift, boite	.32	POMMES Baldwin, minot	2.50
GELEE ass., la livre	.10	POMMES Wagner, minot	1.99
Blé d'Inde et jus tomates avec commande.		ORANGES, 2 douz.	.29
		PAMPLEMOUSSES, 1 pour	.25
		PATATES bl. no 1, sac	1.90
		CAROTTES, 10 lbs pour	.45
		NAVETS, 10 lbs pour	.29

ARTHUR THIVIERGE
30, rue HERMINE Gros et Détail Tél. : 2-3804

Prise d'habit et profession religieuse à Nicolet

NICOLET. — (D.N.C.) — Le 15 février avait lieu, à la Maison-Mère des Srs de l'Ass. de la Ste-Vierge de cette ville, une imposante cérémonie de prise d'habit et de voeux temporaires présidée par S. Exc. Mgr A. Lafortunne, évêque de Nicolet, assisté de MM. les abbés Art. Girard, principal de l'Ecole Normale de cette ville, et Ant. Pelletier, de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Le sermon de circonstnace fut prononcé par le Rév. Père P.-L. Bergeron, s.s.s., de Montréal.

La retraite préparatoire à cette cérémonie religieuse fut prêchée par le Rév. Père Léopold Boiteau, o.f.m., des Trois-Rivières.

On remarquait au sanctuaire : Mgr F.-A. St-Germain, P.D., de Nicolet, Mgr Alphonse Dupuis, P. D., d'Halleybury, les Rév. Pères Henri-Marie Guindon, s.m.m., sup. de la Villa du Rosaire, Maurice-M. Cadieux, s.m.m., sup. du noviciat des Pères Montfortains, A. Gaudet, o.f.m., d'Elmonton, M. le chan. Chs-Ed. St-Germain, aumônier de la communauté, MM. les abbés Henri Bernier, curé d'Arthabaska, J.-H. Belcourt, curé de la Baie-du-Febvre, Chs-Ed. Brassard, curé de Ste-Christine, Ernest Jacob, curé du S.-Coeur de Shawinigan, Arthur Jacob, curé d'Almaville, Charles Minotte, de Montréal, Martial Manseau, Louis-Ph. Boissonneault, Geo. Auger, Ph. Poulet, de Nicolet, Moise Ledoux, de Worcester.

La communauté et un grand nombre de parents et d'amis des nouvelles religieuses avaient pris place dans la nef de la chapelle.

One revêtu le saint habit : Mlles Véronique Michel, de Ste-Sophie-de-Lévrard, en religion Sr Sainte-Véronique-de-Milan ; Manique Michel, de Ste-Cécile-de-Lévrard, en religion Sr Saint-Emile ; Gertrude Allard, de Ste-Monique, en religion Sr Saint-Remi ; Yolande S.-Onge, de St-Etienne-des-Grès, en religion Sr SaintEtienne ; Thérèse Defoy, d'Amos, en religion Sr Saint-Victorin ; M.-Jeanne Dubuc, de Victoriaville, en religion Sr Sainte-Rose-Martyre ; Rhéa Saucier, de Montréal, en religion Sr Sainte-Virginie ; Yvette Lévesque, de Kamouraska, en religion Sr Joseph-du-Perpétuel-Secours ; Madeleine Beauchemin, de Iroquois Falls, Ont., en religion Sr Madeleine-du-Christ-Roi ; Lucie Labbé, de Victoriaville, en religion Sr Louise-du-Sauveur ; Lucille Julien, de St-Guillaume, en religion Sr Noëlla-Marie ; Anne-Marie Marcotte, de Dupuy, en religion Sr Marie-Anne-de-Lys ; Madeleine Talbot, de Ryland, Ont., en religion Sr Madeleine-de-la-Charité ; Thérèse Boisclair, de Ste-Perpétue, en religion Sr Gabriel-des-Anges ; Eugénie Lévesque, de Kamouraska, en religion Sr Sainte-Eugénie ; Pauline Fournier, des Trois-Rivières, en religion Sr St-Joseph-Calasanz ; Fernande Durand, de Montréal, en religion Sr Fernande-de-Jésus ; Rolande Villemure, d'Yamachiche, en religion Sr Saint-Anselme ; Réjeanne Ouellette, de St-Patrice-de-Tingwick, en religion Sr Agnès-Thérèse ; M.-Marthe Lauzon, de Montréal, en religion Sr Jeanne-de-l'Immaculée ; Denise Vigneault, de St-Raphaël-d'Ason ; en religion Sr Claire-Denise ; Gisèle Boucher, de St-Léonard, en religion Sr Gisèle-des-Anges ; M.-Louise Berthiaume, de St-Léonard, en religion Sr Gilberte-Marie ; Georgette Landry, de St-Eugène-de-Grantham, en religion Sr Rosa-du-Carmel ; Florence Vincent, de Ste-Perpétue, en religion Sr Florence-Marie ; Bertha Chaver, de Chiswick, Ont., en religion Sr Saint-Louis-de-Grenade ; Marguerite Marcotte, de Evain, Témiscamingue, en religion Sr Marie-Isabelle ; Juliette Talbot, de Drummondville, en religion Sr Marie-Claude ; Rose-Aimée Fleury, d'Arthabaska, en religion Sr Marie-Gisèle ; Louisianna Tessier, de St-Guillaume, en religion Sr Marie-Anne ; Jacqueline Sylvestre, de St-Jean-des-Piles, en religion Sr Marie-Odette.

Ont prononcé leurs voeux temporaires : Soeur Cécile-de-l'Ange-Gardien, née Bernadette Ledoux, de Spencer, Mass. ; Soeur Gertrude-Thérèse, née Fernande Girard, de Nédelec ; Sr Saint-Oscar, née Thérèse Beaupré, de St-Léonard, N.-B. ; Sr Saint-Pierre-d'Alcantara, née Lucienne Scalabrini, de Sainte-Ifedvidge ; Sr Marguerite-de-la-Visitation, née Marguerite Mayer, de Saint-Placide-de-Béarn (Témiscamingue) ; Sr Pauline-de-Lisieux, née Pauline Lafond, de la Visitation ; Sr Anne-Cécile, née Juliette Bergeron, de Kirkland Lake ; Sr Cécile de l'Immaculée, née Estelle Proulx, de la Baie-du-Febvre ; Sr Céline-de-la-Providence, née Jeannette Lemay, de Montréal ; Soeur Madeleine-des-Anges, née Madeleine Lefebvre, de la Baie-du-Febvre ; Sr Saint-Martin-de-Trours, née Jeannine Saint-Martin, de Montréal ; Sr Jeanne-du-Divin-Coeur, née Jeanne Lemire, de la Baie-du-Febvre ; Sr Bernadette-des-Lys, née Cécile Potvin, d'Edmonton (Alberta) ; Sr Hélène-de-l'Eucharistie, née Marcelle Grondin, de St-Thomas-de-Pierreville ; Sr Marcelle-de-Marie, née Marcelle Lemire, de la Baie-du-Febvre ; Sr Louise-de-Jésus, née Jeannette Pelletier, de St-Germain-de-Kamouraska ; Sr Anne-du-Carmel, née Henriette Biondin, de la Baie-du-Febvre ; Sr Rollande-de-Jésus, née Rolande Bellemarre, de Saint-Barnabé ; Sr Thérèse-de-la-Paix, née Thérèse Potvin, d'Edmonton (Alta) ; Sr Louise-de-l'Eucharistie, née Geneviève Jacob, de Ste-Geneviève-de-Batiscan ; Sr Sainte-Violette, née Violette St-Cyr, de St-Pierre-les-Becquets ; Sr Saint-Jean-du-Calvaire, née Fleurette Robillard, de Timmins ; Sr Alphonse-du-Sauveur, née Thérèse Rivard, de St-Sylvère ; Sr Jeanne-de-Ste-Marguerite, née Jeanne d'Arc Vanasse, de Montréal ; Sr Ste-Croix, née Gliberte Morin, de Montréal ; Sr Emile-de-la-Croix, née Alice Boisvert, de Princeville ; Sr Irène-de-Jésus, née Irène Collins, de St-Georges-de-Champlain; Sr Gabrielle-Ange, née Laurette Lepage, de St-Eugène-de-Guigues ; Sr Marguerite-du-Sauveur, née Anita Cholette, de North-Bay, Ont. ; Sr Henri-de-la-Croix, née Alice Boisvert, de Princeville ; Sr Irène-de-Jésus, née Irène Collins, de St-Georges-de-Champlain; Sr Gabrielle-Ange, née Laurette Lepage, de St-Eugène-de-Guigues ; Sr Marguerite-du-Sauveur, née Anita Cholette, de North-Bay, Ont. ; Sr Henri-de-Belle-Vallée, Ont. ; Sr Cécile-Marguerite, née Cécile Bergeron, de Belle-Vallée, Ont. ; Sr St-Samuel, née Thérèse Bergeron, de St-Samuel ; Sr St-Stanislas-de-Rome, née Lucienne Laplante, de St-Eugène-de-Guigues ; Sr Marguerite-du-Rosaire, née Marguerite Frigon, de St-Vincent, Alberta ; Sr Marie-Georgette, née Georgette Côté, de St-Bruno-de-Guigues ; Sr Marie-Jeannine, née Jeannine Cossette, de Clerval, Abitibi ; Sr Marie-Irène, née Irène Maillé, de Earlton, Ont. ; Sr Marie-Suzanne, née Lucette Veillet-la-Croix, née Thérèse Goudreault, te, de Clerval, Abitibi.

Funérailles de Mme Ph. Langlois

Armagh. — (DNC). — Un beau témoignage de vénération et de gratitude fut rendu, le 15 fév., à la mémoire de dame Malvina Lemelin, épouse de feu le chevalier Philibert Langlois, décédée le 12, à l'âge de 66 ans, 9 mois, après une maladie de plusieurs semaines.

Mme Langlois laisse le souvenir d'une personne charitable. Elle avait reçu, en 1933, la médaille "Benemerenti" pour ses dons multiples à différentes communautés religieuses et à l'église paroissiale.

Elle était la tante de M. l'abbé Roméo Lemelin, de la faculté de Droit canonique de l'université Laval, du R. P. Oscar Langlois, s.j., vicaire à l'Immaculée Conception, Montréal, et de deux religieuses chez les Srs du Bon-Pasteur de Québec et chez les Srs du Perpétuel-Secours de Saint-Damien.

La levée du corps fut faite à sa résidence par M. l'abbé J.-L. Bonenfant, curé de la paroisse.

La bannière des Dames de Ste-Anne, dont elle fut la présidente pendant plusieurs annees, était portée par M. le not. Ph. Plante et M. Philias Roy.

M. C. Langlois portait la croix. Les autres porteurs étaient MM. Jos. Turgeon, J.-B. Picard, W. Turgeon, Art. Mercier, A. Langlois et E. Noël.

Mgr Elias Roy, P.D., du collège de Lévis, chanta le service, assisté du R. P. O. Langlois, s.j., et de M. l'abbé R. Lemelin, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur: M. le curé J.-L. Bonenfant, MM. les abbés Chs-E. Blais, procureur du collège de Lévis, Donat Tanguay, curé de St-Jean-de-la-Lande et cousin de la défunte, Noël Blanchet, de N.-D. de Grâce, et Geo.-A. Lacroix, vicaire.

Le deuil était conduit par son frère, M. A. Lemelin; sa soeur, Mme Jos. Cadrin (Rose-Anna); ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Jos. Cadrin, M. et Mme P. Théberge, M. et Mme Nap. Roy, Mme A. Lemelin, Mme Jos. Langlois, Mme Th. Lemelin et Mme P. Langlois, de St-Raphaël.

Au milieu du cortège très considérable de parents et d'amis, on remarquait la présence des Srs Servantes Saint-Coeur de Marie, avec leurs élèves.

L'"Action Catholique" réitère à la famille en deuil ses plus sincères condoléances.

Le carnet de rationnement d'une personnes défunte doit être retourné sans délai à l'administration du rationnement de la Commission des Prix.

Funérailles de M. Gaudias DeCroiselles

Des obsèques imposantes ont été faites, en l'église de Limoilou, à M. Gaudias DeCroisselles, décédé le 6 février, à l'âge de 46 ans. M. DeCroisselles était l'époux de dame Marie-Ange Dubeau. En lui disparait un citoyen avantageusement connu et estimé. Sa mort a plongé dans le deuil une famille bien connue de Limoilou.

Un cortège nombreux a fait escorte à la dépouille mortelle, de la maison mortuaire, 186, 4e avenue, jusqu'à l'église et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

La cérémonie religieuse fut solennelle. Le R. P. Placide, O.F.M., Cap., curé, fit la levée du corps Le R. P. Clément, O.F.M.Cap., chanta le service assisté des RR. PP. Hugolin et Emile, O.F.M. Cap. comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Raymond, Roger, André et Robert DeCroisselles; ses frères: MM. Emile et Achille Decroisselles; son beau-père, M. Ludger Dubeau; ses beaux-frères: MM. Albert, Ludger et Alfred Dubeau, Almanzor Morin et Absolon Jean; ses neveux: MM. Maurice Poirier, Réal DeCroisselles, Gérard Jean, Alphée, Alphonse, Hubert, Egide et Hubert Dubeau, Gaston Morin, Réal DeCroisselles; ses cousins : MM. Ernest DeCroisselles, J.-G. DeCroisselles, Chs Trudelle, Jos. Lapointe, Wellie Dubeau, Henri et Robert DeCroisselles; son oncle: M. Alfred Dubeau ainsi que plusieurs autres parents et de nombreux amis.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Gratifications

STE-ANNE

Mlle Jacqueline Simard, de Baie St-Paul, institutrice au couvent des SS. du St-Rosaire de Ste-Anne de Beaupré, vient de recevoir une prime de $20, pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur A.-A. Letarte.

STE-FRANÇOISE

Mlle Marie Gagnon, institutrice à l'école No 7, a reçu une prime de $20, pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur P.-E. LaBrecque.

La vertu est une force de l'âme qui résiste au mal et qui accomplit le bien. — LACORDAIRE.

EPICIERS-UNIS

Bas Prix *en vigueur les 25 et 26 fév.*

THE LIPTON, étiquette rouge, paquet ½ lb .37

FARINE ROBIN HOOD Sac 7 lbs .23

CAFE BERIMA frais moulu, Sac 1 lb .35

CAFE UNIS frais moulu, Sac 1 lb .44

SAINDOUX PUR, paquet 1 lb .15

BISCUITS à thé Hethrington, bte 1 lb .16

CHICKEN HADDIES, boite 14 onces .33

HARENG, sauce tomates, bte 14 onces .19

paquet 5 pintes .19
paquet 8 pintes .25
paquet 13 pintes .39

QUAKER CORN FLAKES 3 paquets pour .25

Pas besoin de sel ou poudre à pâte BRODIE'S LA FARINE PREPAREE paquet 2 lbs .23, paquet 6 lbs .43

FEVES déshydratées, Aylmer, cuisson rapide, boite 5 onces 10

COMPOTE aux pommes, 15% sucre, boite 105 onces .97

BLEUETS Napierville, 30% sucre, boite 20 onces .29

SOUPE aux nouilles et légumes Stafford, le paquet 10

PATES HIRONDELLES 2 paquets pour 19

Muffets Quak., paq. .11

Farine à crêpe 'Tante Jemima' le paquet .15

GRUAU Robin Hood Paquet 48 onces .19

Farine de sarrasin 'Tante Jemima' le paquet .19

Bout. 6 ozs .50, 1 envelop. pastilles .05, 1 jarre onguent .28, les 3 articles .50

EMPOIS LUSTRE SILVER GLOSS, paquet 1 lb 12

Bidon 20 ozs .57, Bout. 40 ozs .93

PUDDING Gran'Mère, caramel, butterscotch, 3 paquets pour 19

CONFITURE fraises "Red Star", de Raymond, bocal 24 onces .38

BANANES mûries et séchées, paquet 1 lb .55

Med .06 Gros .10

CIRE en PATE "SUCCES" Bte 1 lb .29

NETTOYEUR en poudre Bunny Brite, 2 btes .09

Gros paquet .25 — High-Test OXYDOL — Paquet géant .69

KIRK'S ORIGINAL COCO HARDWATER CASTILE KIRK le pain .05

Le Favori au Canada-

LE CACAO FRY

Chaque Tasse est une Tasse de Nourriture

Spécial Aujourd'hui chez Votre Épicier
TIMBRES DE GUERRE—25¢

PLUS POUR VOTRE ARGENT

Douceur et Qualité

PAPIER HYGIÉNIQUE EDDY'S

WHITE SWAN

2250 FEUILLES 3 ROULEAUX 25¢

43-2F



FÈVES
Cuites au Four
HEINZ

Achetez Régulièrement des Timbres d'Épargne de Guerre

OGILVIE MINUTE **Oats**

Régalez-vous de la Meilleure Saveur et de la plus grande Valeur Nutritive

DE LA MEILLEURE CÉRÉALE DE GRAIN ENTIER AU CANADA

c'est "OGILVIE" c'est BON!

The OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

43-2F

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



L'ACTUALITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

(par Roger VEZINA)

L'émission d'obligations de Volcano (Ltée)

Par l'intermédiaire de la maison Clément, Guimont, Inc., courtiers en obligations de Québec, la compagnie Volcano, Limitée, de St-Hyacinthe, lance aujourd'hui sur le marché une émission d'obligations portant intérêt à 5 p. 100. Il s'agit d'obligations première hypothèque remboursables en série de 1944 à 1957 qui, d'après le conseiller juridique de la maison de courtage ci-haut mentionnée, constituent un placement légal pour les compagnies d'assurance-vie, suivant la loi concernant les compagnies d'assurances canadiennes.

Sans engager notre responsabilité, nous publions ici, pour le bénéfice de ceux qu'un semblable placement peut intéresser, quelques renseignements fournis par M. Wilfrid Girouard, directeur général de la compagnie.

Fondée en 1847, l'entreprise canadienne-française connue aujourd'hui sous la raison sociale de Volcano, Limitée, (auparavant Chalifoux et Fils, Limitée), se spécialise depuis 1933, dans la fabrication d'appareils de chauffage et tout spécialement dans la construction de bouilloires, fournaises, réchauds et foyers mécaniques dont la marque de commerce "Volcano" est maintenant connue du public.

L'usine de la compagnie se trouve située au centre de la ville de St-Hyacinthe, près de la gare du chemin de fer et comprend un atelier mécanique, un atelier pour la construction des bouilloires, un atelier pour le travail du bois et une fonderie d'une capacité de 2,000,000 livres par année. En plus de ses bureaux, magasins et entrepôts, situés à St-Hyacinthe, la compagnie maintient un bureau de vente et de service, à 1106, côte Beaver Hall, de Montréal.

On nous fait remarquer que, depuis 1933, la compagnie s'est spécialisée dans la fabrication des appareils de chauffage et tout particulièrement dans la fabrication et la distribution du foyer mécanique Volcano. Leur adaptation, nous dit-on, permet des économies considérables sur le système de chauffage à pelle. La compagnie a de plus une entente avec la Canton Stoker, de Canton, Ohio, pour la fabrication de foyers industriels de grande capacité.

Depuis 1941, la compagnie Volcano a fait l'acquisition de tout le stock des patrons, des brevets et de l'outillage de l'ancienne compagnie canadienne-française E.-S. Manny, compagnie spécialisée dans la fabrication des fournaises et réchauds à vapeur Eureka.

Les bilans de la compagnie démontrent que depuis 1939, les ventes nettes annuelles sont passées de $165,436 à $522,065, en 1943. Et les contrats de guerre ne représenteraient que 25 p. 100 de la production totale. Enfin, le produit de la présente émission servira à rembourser, le premier juin prochain, un solde d'émission première hypothèque au montant de $865,900 ainsi qu'à augmenter le fonds de roulement de la compagnie.

Les personnes intéressées qui désirent obtenir plus de renseignements sur les garanties de Volcano et l'actif et le passif de cette compagnie, pourront le faire en s'adressant à la maison de courtage Clément, Guimont, Inc., 56, rue St-Pierre, Québec.

24 février 1944

M. L.-J.-A. Amyoyt devient directeur du Bell Telephone Cy L.

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires du téléphone Bell, tenue aujourd'hui, L.-J.-Adjutor Amyot de Québec a été élu administrateur de la Compagnie. Il succède à feu Sir Georges Garneau.

Lieutenant-colonel honoraire du régiment Royal 22ième du Canada, il est président de la Dominion Corset Company Ltd, maison qu'il représenta autrefois en Australie, en Nouvelle-Zélande et, comme directeur-gérant, en Angleterre. Il fit ses études à l'Académie Commerciale de Québec et au Upper Canada College, de Toronto. M.



Amyot est vice-président du Trust Général du Canada et administrateur de la Shawinigan Water & Power Company, de la Banque Canadienne Nationale, de Holt Renfrew & Co. et autres entreprises. Administrateur de la fondation Amyot pour la chaire de chimie à l'Université Laval, il est aussi président de la Commission Nationale des Champs de Bataille, membre du conseil exécutif de la Croix Rouge canadienne, succursale de Québec, administrateur national de l'Association Ambulancière de St-Jean, membre du comité des "Alles pour la Grande Bretagne," président du comité de rétablissement des soldats, succursale de Québec. Il est aussi administrateur de la Ligue des Cadets de l'Air du Canada.

M. Amyot est membre en vue de plusieurs clubs de Montréal, Toronto et Québec.

LES MARCHES MOBILIERS

Revue générale de la situation

L'activité fut beaucoup plus considérable que lundi, hier, à la Bourse de New-York et les stocks manifestèrent de la fermeté. Les transactions ont porté sur 943,184 parts.

Le groupe ferroviaire fut celui qui manifesta le plus de fermeté. Santa Fe avança de plus de 2 points pour toucher un nouveau haut pour l'année. De légers gains furent enregistrés par New York Central, Northern Pacific et Southern Pacific qui furent tous très actifs. Parmi les ferroviaires Kansas City Southern toucha une nouvelle cime.

La publication d'un bilan favorable favorisa grandement Consolidated Aircraft qui avança de plus d'un point avec nouvelle cime. Le privilégié atteignit également une nouvelle cime et Aviation Corporation fut très actif.

Goodyear fut également favorisé par la publication d'un bilan favorable et il atteignit un nouveau haut avec une avance de près de 2 points. Pour la même raison, Commonwealth & Southern fit de même. Une réduction du dividende fit descendre Lone Star Cement de 4 points avec nouveau bas.

L'avionnerie fut généralement à la hausse. West Indies Sugar fut actif et toucha un nouveau haut dans son groupe. Dans le groupe des utilités Columbia Gas se mit en évidence et renouvela son haut pour l'année.

Total des virements pour la journée d'hier : 943,184 comparativement à 594,435 lundi. Sur le Curb; 202,805 comparativement à 174,470 lundi.

Les cours moyens Dow-Jones :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
30 Indust.	135.75	136.63	135.32	136.51
20 Ferrov.	38.24	38.91	38.18	38.90
15 Utilités	22.91	23.15	22.83	23.11
65 Stocks	48.73	49.20	48.65	49.16

Bourse de Montréal

MONTREAL, — (B.U.P.). — La séance fut modérément active et les prix irrégulièrement à la hausse, hier à la Bourse de Montréal. Les changements demeurèrent fractionnaires. Dans le groupe des pulpes et papeteries la tendance fut irrégulière. Price Brothers avança de ¼ à 22¾ et Consolidated recula de ⅛ à 6½. Montreal Power réalisa un gain de ⅛ à 21½ dans le groupe des utilités et, Shawinigan et Winnipeg Electric reculèrent de ⅛.

Les pétroles demeurèrent stables de même que les métaux usuels et dans les transports les transactions furent peu nombreuses. Dans la construction : Asbestos recula de ¼ à 21¾ et l'équipement ferroviaire demeura stable ou perdit ⅛. Commercial Alcohol avança de ¼ à 3¼ et Canadian Industrial Alcohol avança de ¼ à 5½. Enfin, Canadian Celanese avança de ¼ à 39¾.

Bourse de Toronto

TORONTO, — (B.U.P.). — Les stocks manifestaient de la faiblesse vers le moment de la fermeture du marché hier à la Bourse de Toronto. Dans le groupe aurifère les pertes sont allées jusqu'à 25 cents pour Sigma, dans le groupe aurifère. Macassa, Teck Hughes, Pioneer et Wright Hargreaves perdirent 5 cents. Perron, Little Long et East Malartic perdirent un peu de terrain.

Upper Canada et Cariboo avancèrent de 5 cents. Dans les métaux usuels Steep Rock avança de 7 cents et Waite Amulet, recula de 5 cents.

Dans le groupe industriel supersilk perdit 1½. Bell Telephone et Bank of Commerce reculèrent de 1 point et Canada Malting et Dominion Bank avancèrent de 1 point. Great West priv. réalisa une avance de 3 points. Enfin, Canada Steamship priv. recula de ½ et Famous Players avança de 1 point.

Les cours à Londres

	Industriels	Ferroviaires
Hier	130.6	68.1 (x)
Avant-hier	130.3	68.4
Une semaine	130.6	68.6
Un mois	129.5	68.7
Un an	121.4	66.3
Haut 1944	130.8	69.3
Bas 1944	128.5	68.1

Nouveau bas depuis le 24 décembre 1943.

La Bourse à 12 heures 30

Bourse de New-York

(Par Barry & McManamy, 79-81 rue St-Pierre, Qué. Tél. : 2-7006)

Anaconda Copper	23¾
American Can	83½
Allied Chemical	146
Bethlehem Steel	59½
C. P. R.	10¼
Chrysler	61
New-York Central	19
Curtiss Wright	6
Dupont de Nemours	140
Douglas Aircraft	56½
Consolidated Edison	21½
General Electric	33¼
General Motors	54¼
Goodyear	39
Int. Paper	14
Do priv.	69
Standar Oil. N. J.	53¾
Kennecott Copper	29¾
Int Nickel	27½
U S Rubber	43½
Atchison Ry	62½
Am Tel and Tel	150¼
United Aircraft	29½
Westinghouse Elec	94½
U S Steel	62¾

Bourse de Toronto

(Par Barry & McManamy, 79-81 rue St-Pierre, Qué. Tél.: 2-7006)

Aunor	223
Broulan Porcupine	72
Chesterville Larder	154
Ken-Addison Gold Mines, Ltd	940
Preston East Dome Mines, Ltd	263
Sylvanite Gold Mines, Ltd	230

Bourse de Montréal

(Par L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Qué. Tél. : 2-1521)

Aluminium	88½
Asbestos	22
Bathurst P A	14¾
Bell Telephone	134
Can Northern Pow	8¾
Can Steamship	12
C Ind Alcohol A	5¾
Do priv B	5½
C. P. R.	12
Dom Coal priv	14
Gen Steel W	12
Imperial Oil	13¾
Int Nickel	26¾
Massey Har	8¼
Mont Power	21½
Nat Steel Car	15¼
Noranda	51½
Ottawa L and P	8
Power Corp	7¼
Quebec Pow	12½
St Law Corp P	14½
Shawinigan	19¼
Southern C Pow	10¼
Steel of Can P	71
Winnipeg Elec	7¼
BANQUE :	
Royale	140

Curb de Montréal

(Par L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Qué. Tél.: 2-1521)

Abitibi 5 p.c.	23¼
Bathurst P B	5¾
B A Oil	21¾
Can Vickers Pr	54
Com Alcohol	3¼
Cons Paper	6¾
Dom Engineering	26½
Fraser V T	23¾
Massey New	20¾
MINES :	
Bouscadillac	06
Cartier Mal	04
BUILES :	
Home	250

Walker Mining

NEW-YORK. — Le New York Curb Exchange a suspendu de la cote les actions de Walker Mining Company.

Dans un communiqué aux actionnaires en date du 2 février, la compagnie a annoncé qu'il lui faudra se dissoudre ou se réorganiser, les mines de cuivre étant fermées depuis le 2 octobre 1941 et l'International Smelting & Refining Company exigeant le remboursement d'une dette importan-

Dividendes

Tip Top Tailors Ltd, 7½ cents par action ordinaire et 1¾% par action privilégiée, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Landing Banking & Loan Co., 1% par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Canada Malting Co., 50 cents par action, payable le 15 mars.

David & Frère Ltée, 25 cents plus un boni de 15 cents par action "A", tous deux payables le 31 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Brewers & Distillers of Vancouver, 50 cents plus un boni de 10 cents par action, tous deux payables le 20 mai aux actionnaires inscrits le 20 avril.

John A. Lang & Sons Ltd, 17½ cents plus un dividende spécial de 30 cents par action à même les bénéfices de 1943, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 10 mars.



Montréal. — Il y avait 6 veaux, 276 porcs et 4 moutons en vente hier, sur les deux marchés aux bestiaux de Montréal.

Il n'y avait pas assez de bestiaux pour faire des cotes.

Les porcs B-1 abattus se vendaient $17.15 et les truies abattues $13 le cent livres.

SUCCES DES REPRESENTANTS DE LA LAURENTIENNE DE LA DIVISION LEVIS



J.-M.-A. Gosselin, Gérant — G.-A. Gourgues — J.-M. Proulx

● Ces représentants de La Laurentienne, compagnie d'assurance-vie, ont rempli en 1943 les conditions essentielles au privilège de membre du CLUB CENT MILLE : $2,400, et plus de primes de première année, payées et versées au Siège Social, dans l'année courante. Nous félicitons ces représentants. A Monsieur J.-M.-A. Gosselin, gérant de la division, revient l'honneur d'avoir guidé ces représentants vers un si grand succès.

Buanderies mécaniques

OTTAWA. — Les recettes brutes des 671 buanderies, établissements de nettoyage et teintureries faisant rapport au bureau fédéral de la statistique une nouvelle cime en 1942, servée depuis le début de la guerre. Les recettes se chiffrent à $39,020,000 en 1942, à rapprocher de $34,240,000 en 1941 et $26,776,000 en 1940. Les établissements de l'Ontario ont des recettes de $16,651,000; ceux du Québec, de $9,769,000; ceux de la Colombie-Britannique, de $4,176,000.

La valeur totale du travail exécuté par les 275 buanderies mécaniques est de $24,072,000 en 1942, augmentation de 15 p.c. sur 1941; ces recettes sont les plus considérables en cette industrie depuis l'inauguration des relevés en 1927. Il y a 124 établissements dans les centres urbains de l'Ontario et leurs clients payent plus de $9,500,000 pour le blanchissage. Les recettes des établissements du Québec se chiffrent à $6,207,000. Le recoupement de la valeur du travail exécuté, d'après le genre de service, indique que près de 46 p.c. de toutes les recettes proviennent du blanchissage fini.

Il y a 396 établissements de nettoyage et teintureries exploités en 1942 dont les recettes s'établissent à $14,945,000 contre $13,215,000 en 1941. Les établissements de l'Ontario ont des recettes de $7,088,000, soit 47.4 p.c. du total pour le Dominion. Les recettes des établissements du Québec se chiffrent à $3,553,000. D'après les services rendus par les nettoyeurs et les teinturiers, 74.7 p.c. des recettes proviennent du nettoyage des complets et des robes.

Les céréales

(Séance du 23 février)

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE :				
Mai	160½-¾	160⅞	160	160¾-½
Juil.	156½	156⅞	155⅞	155⅞
Sept.	154¾-¾	154⅞	154⅛	154⅛
Déc.	155	155⅛	154½	154⅝-½
AVOINE				
Mai	59¼-⅛	59⅜	58⅞	58⅞
Juil.	56¼-⅜	56⅛	55⅝	55⅝
Sept.	53	53	52½	52½
Déc.	52¾	52¾	52⅛	52⅛-⅜
SEIGLE				
Mai	136⅜-½	139⅛	135¼	135¼-⅜
Juil.	123⅝-¼	125⅝	124⅛	124⅛-⅜
Sept.	124¼-⅜	124⅝	123	123-123⅛
Déc.	124⅜	124⅝	123½	123½

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy 79, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006

Ventes		Haut	Bas	Ferm
Aunor	560	255	255	
Aldermac	16	15½	15½	
Beattie	199	198	199	
Biraborne	12	—	—	
Broulan	72	70	70	
Chesterville	185	151	155	
Cochenour	191	189	190	
Consaurum	150	—	—	
Dome	26½	—	—	
E. Malartic	129	185	185	
Hard Rock	110	105	110	
K. Addison	950	—	—	
Kirk Lake	106	—	—	
Little Long	103	—	—	
MacLeod-C.	297	225	225	
Macasa	370	—	—	
McIntyre P.	59¾	—	—	
O'Brien	158	156	158	
Perron	100	—	—	
Pamour	130	—	—	
Preston	263	2.2	262	
Pickle Crow	210	205	205	
Powell R.	165	—	—	
Paymaster	27	26	27	
Sherritt	72	—	—	
Siscoe	47	45	47	
San Antonio	375	—	—	
Sullivan	175	170	175	
Sleep Rock	225	214	225	
Teck-Hughes	365	355	365	
W. Hargreaves	300	—	—	
Astoria	20	19	19½	
Buffalo Can	7	6¾	7	
Bidgood	50	49½	49½	
Federal K.	6¼	6¼	6½	
Francoeur	41	40	40	
Halliwell	21½	—	—	
Leitch	116	115	115	
Moneta	45	43½	43½	
Madsen	189	—	—	
Normetal	13	—	—	
Senator	44	—	—	
Sladen	75	—	—	
Upper Canada	223	217	223	
HUILES				
Anglo Can.	59	—	—	
Cal. & Edm.	205	—	—	
Dalhousie	25	—	—	
East Crest	11½	11	11	
Home Oil	145	—	—	
Vermilata	15	14	14½	

Total des ventes : 535,000.

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

Ventes		Haut	Bas	Ferm.
Asbestos	22	21¾	22	
Bell Tel.	153	—	—	
Build. Prod.	15½	15¼	15¼	
Can. North. Pow.	8¾	8½	8¾	
Can. Steam.	12	—	—	
Can. Steam. P.	34½	—	—	
Can. Car.	95	94¾	95	
Can. Car. P.	37¾	—	—	
Can. Celanese	39½	—	—	
C. Ind. Alc. A	5¾	5½	5¾	
C. Ind. Alc. B	5¾	5½	5¾	
C. Locomotive	37½	37¼	37½	
C. P. R.	12	11¾	11¾	
Cockshutt P.	12½	—	—	
Dom. Bridge	26	25½	26	
Dom. Coal Pr.	14	—	—	
Dom. Stores	9½	—	—	
Dom. Tar	9	8¾	9	
Dom. Steel B	8	—	—	
Foundation	15¾	—	—	
Gat. Pow.	9	—	—	
Gen. Steel W.	12	11¾	12	
Hamilton Bdg	5½	—	—	
Hudson Bay	27¾	—	—	
Imp. Oil	13¾	13¾	13¾	
Imp. Tobacco	12	—	—	
Int. Nickel	30	29¾	30	
Int. Petroleum	21½	—	—	
Massey Har.	8½	—	—	
Mont. Power	21¾	21½	21¾	
Nat. Brew	34¾	—	—	
Nat. Steel Car	15¼	15¼	15¼	
Noranda	51½	51¼	51½	
Ogilvie	25½	—	—	
Power Corp.	7¼	7¼	7¼	
Price Bro.	22¾	22½	22¾	
Price Bro. P.	96	—	—	
Quebec Pow.	12¾	—	—	
Win. Elec.	7¼	7¼	7¼	

CURB DE MONTREAL

Ventes		Haut	Bas	Ferm.
B. A. Oil	21¾	—	—	
Can. Dom. Sugar	20¼	—	—	
Can. Vickers	54	52	54	
Com. Alcohol	3¼	3	3¼	
Cons. Paper	6¾	6¾	7¼	
Dom. P.	8	—	—	
Ford A	34	—	—	
Fraser	23½	—	—	
Fraser V.T.	23¾	—	—	
Massey New	20½	20¾	20¾	
Noordurn	5	—	—	
Sarnia Bridge	5¾	—	—	
Walker	50½	—	—	
MINES				
Aldermac	16	—	—	
Bouscadillac	06	—	—	
Joliet Q	9	—	—	
Perron	98	—	—	
Sullivan	175	—	—	
Siscoe	47½	47	47	

Comité de protection pour les Abitibi 7 p.c.

Un Comité de protection vient d'être formé en vue de protéger les intérêts des détenteurs d'actions privilégiées 7% d'Abitibi Power & Paper Co., en collaboration avec les Comités des détenteurs d'actions privilégiées 6% et d'actions ordinaires.

Ce Comité est composé de MM. Douglas Huycke, de la maison J.-S. Bache & Co., membre du N. Y. Stock Exchange; M. Goldman, qui détient le plus grand nombre d'actions privilégiées, et Ernest Lloyd, de la maison S. S. Leslie & Co., membre du Toronto Stock Exchange. Le Comité a retenu les services de M. Ernest-G. Black, C.R., de Toronto.

Dans une lettre qu'il a adressée aux actionnaires, le Comité déclare qu'Abitibi n'est pas en banqueroute et que chaque action a une valeur au pair de $100, plus les dividendes arriérés qui s'élèvent au montant de $85.75 par action, ce qui porte la réclamation totale à $185.75 l'action. L'actif de la compagnie a une valeur qui égale plusieurs fois ce montant.

Industrie laitière en janvier 1944

La section agricole du Bureau des statistiques publie aujourd'hui son rapport mensuel sur la production de beurre et de fromage dans la province de Québec.

Production de beurre et de fromage

Durant le mois de janvier 1944 (chiffres correspondants de 1943 entre parenthèses) la production de beurre s'est totalisée à 995,235 (1,843,546) livres et montre une diminution de 39.5 pour cent.

La production de fromage s'est chiffrée à 903,835 (255,360) livres et accuse une augmentation de 233.9 pour cent sur le mois correspondant de 1943.

Pendant l'année 1943 la production totale de beurre a atteint 35,586,776 livres et dépasse de 17.1 pour cent celle de l'année précédente.

La production cumulative de fromage Cheddar se chiffre à 48,440,298 livres et enregistre une diminution de 25.0 pour cent.

Au cours du mois de janvier 1944, 379 établissements ont produit du beurre, 103 ont produit du fromage et 69 fabriques combinées ont manufacturé du beurre et du fromage.

Entreposages

Les entreposage de beurre et de fromage dans la province de Québec, au 1er février 1944, se chiffrent respectivement à 9,561,135 et 20,998,074 livres, tandis que le grand total des entreposages au Canada atteint le chiffre de 32,893,897 livres pour le beurre et de 30,813,336 livres pour le fromage.

Prix du beurre et du fromage

Le prix du beurre de crémerie à Montréal d'après les cours quotidiens de la Bourse Canadienne des Denrées, montre pour le produit de première qualité un prix moyen de 0.35¼ cents la livre, exactement le même prix qu'en janvier 1943. A Montreal, le fromage pour consommation locale fait voir une moyenne de 0.21 cents la livre comparativement à 0.20 cents en janvier 1943. Le fromage destiné à l'exportation est fixé à 0.20 cents la livre, exactement le même prix que durant le mois correspondant de l'an dernier.

La pitié est l'honneur de l'homme qui l'éprouve. Les forces sociales du siècle, auront beau tenter de la supprimer ou plutôt de la remplacer par des droits, cette victoire apparente du progrès ne sera plutôt qu'une défaite, car ce que l'on prend n'est rien, l'âme ne s'enrichit qu'en donnant et la pitié nous vient du ciel.

André DAVID

Produits agricoles

PRIX DU BEURRE

(Commodity Exchange)

Marché au comptant—

Québec, 92 points .. 35¼ ct.

Marché à terme—

Février .. 35¼

(Marché libre)

Prix de gros du beurre vendu en petites quantités aux détaillants :

No 1 pasteurisé	35¼-35½
En tinette	36 -36½
Pain 1 livre	36½-37

PRIX DES OEUFS

Marché au comptant—

	†Gouv.	Comm. *Exch
A-gros	35½	35 -35½
A-moyens	33	32½-33
A-poulettes	27	25½-27
B	31	31 -31½
C		27 -27½

*Petites quantités	x Détail
38-40	39-45
36-37	37
30-32	33

Marché à terme (Comm. Exch.)—

Février .. 34

† Service des renseignements sur les marchés.

* Prix de clôture au Can. Comm. Exch., minimum de 50 caisses.

*Petites quantités vendues en cartons aux détaillants; oeufs libres, 2 cents de moins la douz.

x Prix approximatifs aux consommateurs.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE SCOLAIRE DE ST-PAUL DE MONTMAGNY
COMTE DE MONTMAGNY

Les Commissaires d'Ecoles de St-Paul de Montbagny dans le Comté de Montmagny, demandent des soumissions pour la construction d'une école à être bâtie dans le rang "Joly", à St-Paul, au cours de l'été 1944, conformément aux plan et devis de la série numéro 15 du Département de l'Instruction publique.

Les soumissions devront être produites au bureau de la Corporation scolaire, à St-Paul, au plus tard le 11 mars 1944; elles devront être remises sous enveloppes cachetées et marquées : "Soumission pour construction d'une école au rang Joly"; elles devront être accompagnées d'un chèque certifié d'un montant égal à 10% du chiffre total de la soumission.

Les plan et devis de la série no 15 peuvent être examinés en tout temps soit au bureau de la Corporation scolaire à St-Paul, soit au Département de l'Instruction publique, hôtel du Gouvernement, Québec.

Les Commissaires d'Ecoles ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

vrier 1944.
vrier 1944.

Maurice CLOUTIER,
Secrétaire-trésorier.

L'économie combat l'inflation

L'un des moyens les plus sûrs pour épargner à notre pays l'inflation, danger moins apparent peut-être mais tout aussi menaçant que l'invasion, c'est de faire des économies et de les prêter judicieusement.

L'après guerre pourrait bien devenir pour plusieurs d'entre nous la saison rude. Maintenant que l'argent circule plus facilement, nous devons faire des épargnes qui nous seront précieuses lorsque se produira la transition de l'économie de guerre à l'économie de paix.

Au premier rang des placements se trouvent les obligations de la Victoire. Le bon citoyen a le devoir de mettre en portefeuille quelques coupures de chacun des grands emprunts nationaux.

Le marché des obligations offre, pour les remplois de fonds et les placements à faire en attendant les emprunts de la Victoire, des occasions sérieuses. Notre personnel expérimenté est à votre entière disposition pour vous aider à résoudre vos problèmes de placement.

ECONOMISONS ET PRETONS SAGEMENT

TEL: 2-5618 BOULET LIMITÉE 71, St-Pierre QUÉBEC

OSCAR HAMEL, Président — PIERRE FUGÈRE, Secrétaire

HAMEL, FUGÈRE & CIE LIMITÉE

VALEURS DE PLACEMENT

Téléphone 2-2038 — 71, rue St-Pierre, QUÉBEC

NOUVELLE EMISSION

$150,000

VOLCANO LIMITEE

St-Hyacinthe

(Incorporée en vertu de la loi des Compagnies de la province de Québec)

Obligations première hypothèque remboursables en série, du 1er déc. 1944 au 1er déc. 1954

5%

DATE D'EMISSION : 1er DECEMBRE 1943

Prix : 100

FIDUCIAIRE : TRUST GENERAL DU CANADA

D'après notre conseiller juridique, ces obligations constituent un placement légal pour les compagnies d'assurance-vie, suivant la loi concernant les compagnies d'assurances canadiennes et britanniques.

LA COMPAGNIE : Fondée il y a près d'un siècle, soit en 1847, l'entreprise connue aujourd'hui sous la raison sociale de Volcano Ltée (auparavant Chalifoux & Fils Ltée) se spécialise depuis 1933 dans la fabrication d'appareils de chauffage et tout spécialement dans la construction de bouilloires, fournaises, réchauds et foyers mécaniques dont la marque de commerce "Volcano" est aujourd'hui très avantageusement connue non seulement au Canada mais aussi à l'étranger. La Compagnie possède des agences dans toutes les principales villes du Canada, de Halifax à Vancouver.

L'OBJET DE L'EMPRUNT : Le produit de la présente émission servira à rembourser le 1er juin prochain, un solde d'émission 1ère hypothèque au montant de $65,900 ainsi qu'à augmenter le fonds de roulement de la compagnie. L'augmentation considérable des affaires de la compagnie, dont une forte partie se fait à termes, de même que la nécessité de maintenir un inventaire plus élevé à cause des conditions de guerre, requièrent des disponibilités plus grandes.

Un fonds de roulement plus élevé permettra à la compagnie de bénéficier pleinement des opportunités d'expansion que l'après-guerre fournira dans tous les domaines, surtout dans le domaine de la construction en général et du chauffage automatique en particulier.

LES GARANTIES : Les obligations sont garanties par une première hypothèque, gage et nantissement sur tous les biens, meubles et immeubles, présents et futurs de la compagnie et par une charge flottante sur son actif liquide. L'actif total de la compagnie s'élève à $490,195.25.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

CLEMENT, GUIMONT INC.

56, rue St-Pierre, Québec — Tél. : 2-3958

Arrivée au pays de M. G.-P. Duval

OTTAWA, 24. (SIF). — M. Gérard-Raoul Duval, secrétaire d'ambassade, vient d'arriver à Ottawa, venant d'Alger, et sera premier secrétaire à la délégation du comité français de la libération nationale au Canada.

M. Gérard-Raoul Duval est connu au Canada où il a géré, avant la guerre, le consulat français de Winnipeg. Mobilisé au début de la guerre, M. Raoul Duval a fait la campagne de France jusqu'au moment de l'armistice. Il a rejoint le général de Gaulle.

Affecté à la première division française libre, où il a retrouvé le commandant Gabriel Bonneau, actuellement délégué du comité français à Ottawa, avec lequel il a fait la campagne de Libye et a pris part au dur combat de Bir-Hakeim, il a fait partie de l'état-major du général Georges Catroux, haut-commissaire en Syrie, et a été membre de la mission de liaison du général Catroux, en Afrique du Nord.

Il avait, sur sa demande, dejoint de nouveau la première division française libre en Tunisie et le général de Gaulle vient de le désigner à son nouveau poste au Canada.

M. Raoul Duval est arrivé accompagné de madame Raoul Duval. Mme Duval, qui avait suivi son mari en Syrie, n'a pas cessé de se consacrer au service de la France combattante, et remplissait, à Alger, les fonctions de chef de cabinet civil du gouverneur général de l'Algérie.

Mgr Paul Yu Pin chez Roosevelt

WASHINGTON, 23. (NCWC). — S. Exc. Mgr Paul Yu Pin, vicaire apostolique de Nankin, Chine, a rendu visite au président Roosevelt, le dix février courant, à la Maison Blanche. Il a conversé durant 25 minutes avec le président. Mgr Yu Pin, qu'accompagnait l'ambassadeur chinois, Liu Chieh, a parlé au président du travail courageux effectué en Chine par les missionnaires américains. Le président a déclaré à Mgr Yu Pin qu'il appréciait l'attitude favorable du gouvernement chinois à l'égard de la religion chrétienne et fit part de sa satisfaction quand le vicaire apostolique de Nankin lui déclara que le généralissime Chiang Kai Shek avait demandé aux missionnaires catholiques de prêcher leur foi aux soldats blessés.

Obsèques de M. Cyrille Mathieu

M. Cyrille Mathieu, de St-Louis-de-Courville, a été l'objet l'imposantes funérailles, le 29 janvier 1944.

M. Mathieu, qui était connu et respecté non seulement de Courville mais aussi de St-Grégoire-de-Montmorency, où il fut résident pendant plusieurs années.

M. Mathieu, époux de feu Nathalie Sheinks est décédé le 27 janvier, à l'âge de 82 ans et 3 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, une nombreuse famille dont ses fils : MM. Samuel et Laurent Mathieu; ses filles : Mme Wellie Perron (Nathalie), Mme Henri Pagé (Alice), et Mlle Blanche Mathieu; ses petits-fils : Gérard, René, Jacques, Laurent, Agapius Mathieu, Jean-Paul, Samuel et Georges-Henri Perron, M. Edmond Guillot; ses petites-filles : Mme Edmond Guillot (Marguerite), Mlles Jacqueline, Rolande, Marie-Paule, Gabrielle, Lucille et Cyrille Mathieu, Mlles Jeannette Perron et Mlle Thérèse Pagé; son arrière-petite-fille : Mlle Marcelle Mathieu; ses gendres : M. Wellie Perron et Henri Pagé; son neveu : Télesphore Mathieu.

A l'église, la cérémonie religieuse fut très imposante. M. l'abbé Ulric Turcotte, curé, a fait la levée du corps et chanté le service assisté des abbés Rainville et Crépeault comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la maison mortuaire la croix de tempérance était portée par M. Chs-N. Dorion, avocat, C.R., et la dépouille mortelle par MM. Georges, Joseph-Charles, Joseph-Cléophas et Arthur Mathieu, tous neveux du défunt.

Une suite imposante de citoyens de Courville et des alentours accompagnait la dépouille mortelle à son dernier repos et assistait aux funérailles.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

Dégâts évalués à $300,000

MONTREAL, 24. — (BUP) — Un incendie, dont l'origine est encore inconnu, a détruit l'établissement "Gourock Ropes & Canvas Limited" aujourd'hui causant des dommages évalués à $300,000 et détruisent un grand nombre de radeaux de sauvetage et autres articles nautiques fabriqués pour le compte du gouvernement. Le feu fut découvert vers trois heures ce matin. Cette industrie fabriquait des sondages, des tentes, ceintures de sauvetage, etc.

Souffrez-vous de migraines



Il est dur de lutter contre un mal de tête qui fait souffrir tout le temps.

Un mal de tête peut ne pas être une maladie en lui-même, mais il peut être un avertissement qu'il y a de la paresse intestinale en vous.

Pour aider à vaincre la cause du mal de tête, il est nécessaire d'éliminer les déchets toxiques de l'organisme. Burdock Blood Bitters aide à détruire la cause des migraines en régularisant les organes digestifs et biliaires, en neutralisant les acides, en réglant les intestins constipés et en tonifiant le foie paresseux, et quand tout cela est accompli, les maux de tête devraient disparaître.

Achetez B. B. B. à n'importe quelle pharmacie. Prix $1.00 la bouteille.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

A LA GENERAL MOTORS



● M. A.-D. MACPHERSON, dont on vient d'annoncer la nomination au poste d'assistant-directeur des ventes, à la General Motors Products of Canada, ltd. M. MacPherson est avec General Motors depuis 1929 et, au cours de cette période, il a occupé divers postes de confiance avant sa nomination d'aujourd'hui comme assistant de M. E.-J. Humphrey, directeur des ventes.

Milice de la sainte Vierge

LONDRES, 24. — (N.C.W.C.) — Un groupe de soldats polonais qui traversèrent la frontière lituanienne en 1939 et internés par la suite ont formé une section de la Milice de la Sainte Vierge et inauguré sous la direction de leurs aumôniers des retraites fermées, une série de lectures sur les Saintes écritures, de conférences, et diverses pratiques religieuses. Ces soldats honorent la Sainte Vierge sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire. Ils ont étudié la béatification de la reine Jadwiga, de Stanislaw Zolkiewski et Romuald Tragutt, des figures dominantes de l'histoire polonaise.

Les officiers ont construit un autel dans lequel fut placée une image sculptée de Notre-Dame de la Victoire. Le bois servant à fabriquer cette image fut préparé par un général alors que les soldats polonais étaient internés et Lituanie. Cette image et l'autel ont accompagné les militaires polonais en U.R.S.S., et les aumôniers polonais ont présidé des cérémonies religieuses en secret dans ce pays. Du camp d'internement de Kozielsk, l'image accompagne des prisonniers à Griazowiec, puis au quartier général de l'armée polonaise d'abord à Moscou, puis à Buzuluk, et enfin au quartier général de l'état-major polonais dans le Moyen Orient, où elle a été confiée aux RR. PP. Assomptionnistes. Après la guerre, elle sera placée dans l'église de Notre-Dame de la Victoire en Pologne.

Plan national exposé par M. L.-J. Trottier

MONTREAL, 24. — D.N.C. — Un plan national pour le placement des Canadiens qui souffrent d'une incapacité physique a été exposé par M. Louis-J. Trottier, président de la Commission d'Assurance-chômage, au cours d'une causerie prononcée devant un club, hier, à l'hôtel Ritz-Carlton. Ce plan a pour but de tirer partie des aptitudes que ces personnes peuvent avoir pour certains genres de travaux, de façon à les réhabiliter dans la vie économique de la nation en les soustrayant à la charge de la société et en leur permettant de faire oeuvre productive et de gagner leur vie. Il y a présentement au Canada, a dit M. Trottier, 230,000 personnes qui souffrent d'infirmités physiques, 340,000 cardiaques, 62,000 tuberculeux, 12,000 aveugles, 39,000 borgnes, 6,000 sourds, 5,000 muets et 142,000 personnes qui entendent dur.

Un doctorat à une religieuse

Demain, à 3 heures aura lieu, à l'Université Laval, la soutenance de la thèse du doctorat ès lettres de la révérende soeur Joseph-Arthur, soeur Grise de la Croix, docteur en philosophie (Ottawa) et directrice générale des études chez les soeurs grises de la Croix. La thèse de la Révérende soeur Joseph Arthur, s.g.c. a pour titre : "L'Art dans saint Augustin". Il y a plus de quatre ans que la révérende soeur travaille à la préparation de sa thèse, qui est une oeuvre très fouillée, de 742 pages. Les cinq membres du jury sont: M. Auguste Viatte, M. l'abbé Emile Bégin, M. l'abbé Henri Beaulieu, professeur de Première au Séminaire de Québec, le R. P. Patrice Robert, o.f.m., professeur à la Faculté de Philosophie, et M. Maurice Lebel. La soutenance est publique.

Une lettre adressée aux curés

Les passages à niveau sont une véritable "trappe à mort" et les usagers de la route ne doivent jamais s'y engager sans **ARRETER, REGARDER, ECOUTER.**

C'est ce qu'écrit la Ligue de sécurité de la province de Québec dans une lettre à nos pasteurs, les sollicitant de faire appel à leurs ouailles, au prône, dimanche prochain.

Comme cette lettre est d'intérêt général, nous la reproduisons ci-contre :

Cher Monsieur le Curé,

Nous recevons généralement de MM. les curés des réponses très encourageantes à nos lettres sollicitant leur collaboration. Nous leur en sommes, croyez-moi, des plus profondément reconnaissants.

Devant la succession presque ininterrompue des accidents mortels aux passages à niveau, il nous faut aujourd'hui revenir vous supplier à nouveau de nous aider, par votre chaude parole, à convaincre les usagers de la route que la voie ferrée est une véritable "trappe à mort" et **qu'ils ne doivent jamais s'y engager sans ARRETER, REGARDER, ECOUTER.**

Il y a quelques jours à peine, les journaux ont relaté que même un groupe de techniciens en sécurité industrielle — bien au courant pourtant des risques d'accidents dans les industries où ils étaient activement engagés — a été victime d'une "abominable boucherie" à un passage à niveau . . . Pourquoi ? . . . Parce que leur chauffeur a oublié cette règle de prudence élémentaire : "Arrêter, regarder, écouter".

Il faut donc que **tout usager de la route** soit bien pénétré de la **nécessité** de cette précaution aux passages à niveau et **personne mieux que vous**, dont la parole entraînante est écoutée et méditée, **peut ancrer profondément dans les esprits** la pensée de se protéger efficacement à ces endroits dangereux.

Voulez-vous cher monsieur le curé, faire appel à vos ouailles à la prochaine occasion et leur recommander ce que votre bon coeur paternel vous dictera.

Agréer, monsieur le curé, nos hommages respectueux, et fasse le Ciel que votre ministère soit des plus fructueux !

Sincèrement à vous,

LIGUE DE SECURITE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Une invitation du président du Canadien National

MONTREAL, 24. — Dans une lettre personnelle adressée à tous les employés du réseau national, M. R. C. Vaughan, président et directeur général du Canadien National, les invite à répondre à l'appel de la Croix-Rouge canadienne qui demandera bientôt $10,000,000 pour ses oeuvres.

"La guerre entraîne toujours des souffrance, dit M. Vaughan dans sa lettre. Il en fut toujours ainsi à travers les âges, mais aujourd'hui ces souffrances et ces misères dépassent ce qu'on a vu dans le passé. Ceci explique la multiplicité des appels à venir en aide à l'humanité souffrante, victime de la guerre. A cette oeuvre de soulagement sont consacrées toutes les ressources de la Croix-Rouge canadienne et pour continuer son travail humanitaire, cette société sollicite de l'aide".

M. D.-C. Grant, vice-président et directeur des finances, a la tête de l'organisation qui a pour but de solliciter chaque membre du personnel du Canadien National. Il sera aidé par tous les trésoriers régionaux et une armée de solliciteurs. A Montréal, M. George-S. Cowie, trésorier adjoint du réseau, secondera M. Grant à la tête de l'organisation.

Les employés pourront faire déduire leurs souscriptions de leurs salaires.

En invitant les hauts-fonctionnaires et employés à aider la campagne qui se prépare, M. Grant fait remarquer que le symbole de la Croix-Rouge est reconnu par tous les peuples en temps de paix comme en temps de guerre. Il souligne particulièrement l'oeuvre admirable de la Croix-Rouge parmi les prisonniers de guerre.

105 personnes ont été condamnées

Dans le cours de la semaine dernière, 105 personnes ont été condamnées par tout le Canada pour violations aux règlements du contrôle des Prix.

De ce nombre, une quinzaine étaient pour la province de Québec. A Montréal, un détaillant a payé $500. d'amende et les frais pour avoir vendu des confitures à des prix plus élevés que le maximum.

Un manufacturier de chaussures de la ville de Québec, trouvé coupable d'avoir vendu des chaussures à des prix excédant le maximum et d'avoir mis sur le marché de nouvelles lignes de chaussures sans avoir fait fixer au préalable les prix par l'administrateur de la chaussure, a été condamné à $300. d'amende et les frais.

Dans la Beauce

A certaines époques de l'année, les habitants de la Beauce ont des dictons dont la réalisation est toujours possible. Le jour de la fête de saint Mathias, qui tombe demain, possède aussi son dicton dont voici la teneur : "Si, à la saint Mathias, dit le dicton, le temps est clair et que le soleil brille, le printemps doit se faire tardif et les érables donneront peu de sève. Au contraire, si le temps est sombre, le printemps doit venir de bonne heure, et les érables doivent couler une sève abondante". Mais alors les riverains de la Chaudière auront lieu de craindre la débâcle et l'inondation.

Ils sont rescapés

PICTOU, Ont., 24, (B.U.P.)— Des pêcheurs de "Point Traverse" ont rescapé, hier, deux membres de l'Aviation Royale Canadienne forcés d'atterrir dans l'île "False Duck".

Les aviateurs sont le sergent-pilote Spiklin et l'aviateur-chef Walton, attachés à l'école de mitrailleurs de notre cité. Deux petites embarcations, montées par des pêcheurs, ont tenté une traversée hasardeuse de trois milles pour atteindre l'île inhabitée et rescaper les deux aviateurs.

Rabaul est presque abandonné

Aux quartiers généraux alliés, dans le sud-ouest du Pacifique, 23. — Par Don Caswell, de la BUP — On mande aujourd'hui qu'à la suite des attaques incessantes des Alliés, les forces aériennes et navales du Japon sont moindres que jamais auparavant, à la base de Rabaul, en Nouvelle-Bretagne.

Des unités de reconnaissance qui ont accompagné des bombardiers mi-lourds américains dans une nouvelle attaque contre l'aérodrome de Lakunai, n'ont vu que trois petits cargos, trois petits navires de guerre et plusieurs centaines de barges dans le havre. Rabaul fut jadis le grand centre de ralliement des forces en direction de l'Australie.

En dépit du fait qu'on a pu compter près de 100 chasseurs ennemis au sol, les bombardiers "Billy Mitchell" n'affrontèrent pas d'opposition aérienne. Ils pilonnèrent les pistes d'envol et provoquèrent de gros incendies. La D.C.A. ennemie abattit un appareil américain.

L'offensive aérienne sans répit des Alliés dure depuis 18 jours.

On croit que les bambardiers ont effectué un blocus complet de Rabaul et de la base jumelle ennemie de Kavieng, en Nouvelle-Irlande. Les bombardiers mi-lourds ont aussi attaqué d'autres secteurs de la Nouvelle-Bretagne où les troupes alliés continuent leur marche.

On fait mention d'opérations terrestres intensifiées sur l'île Bougainville, dans les Salomon, où les troupes américaines ont tué plus de 120 soldats ennemis, dans des escarmouches.

En Nouvelle-Guinée, les troupes américaines ont pris Gabumi, à 11 milles au sud-ouest de Saidor et à neuf milles à l'intérieur des terres. Elles ont établi une tête de pont sur la rivière Mot, à l'ouest de Yamai. L'artillerie américaine a canonné la région entourant le cap Iris et l'aviation japonaises dans leur poussée en à attaque Mindiri.

Funérailles de Mlle Annette Fournier

St-Grégoire, 24 (DNC) — La mort vient de ravir à l'affection des siens, Mlle Annette Fournier, fille bien-aimée de M. Adélard Fournier, décédée le 11 février, à l'âge de 27 ans. Les funérailles ont eu lieu, le 14 février, à 9 heures, en l'église de St-Grégoire de Montmorency, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par l'abbé Noël Simard, et le service chanté par l'abbé J.-B. Drouin, assistés des abbés Roland Boucher et Noël Simard, comme diacre et sous-diacre.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son père, ses soeurs, Mme Raoul Pilote (Blanche), Mme Alfred Lebel (Lucienne) et Rose-Aimée Fournier; son grand'père, J.-Omer Fournier; ses beaux-frères : Raoul Pilote et Alfred Lebel; ses neveux et nièces : Jean-Paul, Roch et Lisette Lebel; ses oncles et tantes : MM. et Mme Nap. Albert, Joseph Fournier, Alfred Fournier, Joseph Drouin et Sylvio Brown; ses cousins : Gérard, Louis, Léopold, Albert, sergent-major Adrien Albert, Gérard Fournier, caporal Léo Fournier, Roland et Paul Fournier, sergent Jean-Paul Drouin, Maurice Armand, Charles-Henri, Lucien, Marcel et Denis Drouin, Georges, Roger, Roland, Raymond et Marcel Brown, Emile Lamontagne, Adélard Lessard, et Roland Sévigny; ses cousines: Soeur St-Joseph de la Croix, des Soeurs de St-Joseph de St-Vallier, Mme Emile Lamontagne, Mme Adélard Lessard, Mme Roland Sévigny, Mlles Gemma, Blanche et Elianne Albert, Noëlla, Marie-Paule et Gisèle Fournier, Simonne Jeannette, Georgette, Raymonde Fournier, Gabrielle, Raymonde, Lauretta, Thérèse et Germaine Drouin, Rita, Cécile et Jeannine Brown, ainsi de nombreux petits cousins et cousines.

Au départ de la maison mortuaire, nous avons remarqués à la suite de la famille déjà mentionnée, M. Phidolem Théberge, assistant-surintendant de la Dominion Textile, MM. Paul Malo, Albert Gingras et Alfred Boucher, contremaîtres de la Dominion Textile et un grand nombre d'amis de la famille.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

Funérailles du Révérend Frère Victor

Un dernier hommage solennel a été rendu mercredi matin, à la dépouille mortelle du R. F. O.-Victor en la chapelle de la Maison Provinciale des Frères des Ecoles chrétiennes, Chemin Sainte-Foy.

Monsieur l'abbé Joseph Gosselin, ancien aumônier de l'institution fit la levée du corps, et M. l'abbé Joseph Bourque, aumônier, chanta le service. La messe de requiem fut interprétée par la chorale des Frères Scolastiques aidés des Juvénistes, sous la direction des Frères Clovis et André. Le C. F. Félix touchait l'orgue.

On remarquait au choeur MM. les abbés J. Gosselin et T.-P. Cloutier.

Le deuil était conduit par le R. F. Romuald, assistant du Supérieur Général des Frères des Ecoles chrétiennes, le Fr Hébert, provincial et le Fr. Zoël, directeur de la maison provinciale; les frères du défunt: MM. Joseph Paquin, de Québec; Nicolas Paquin, de Deschambault, Benjamin Paquin, de Québec; Nicolas Paquin, de Deschambault, Benjamin Paquin, d'Ottawa; ses soeurs: les RR. Srs St-Joseph et Saint-Charles, r.j.n.; ses neveux et nièce: MM. Guy Paquin, Oscar Paquin, Samuel Paquin, Alfred-F. Frenette, Jos.-E. Paquet, Paul-A. Langlois, Laurent-C. Després, Mlle Corinne Hamel Carrier, le R. F. Cyrille, insp. à l'Académie DLS, Trois-Rivières.

On remarquait aussi dans l'assistance Monsieur J.-P. Labarre, Inspecteur général des Ecoles normales, le R. F. Alphonse, directeur du Mont-Saint-Louis, le R. F. Julien de la Procure de Montréal, tous les FF. Directeurs de Québec et des environs ainsi qu'un grand nombre de Frères de Québec.

Une délégation des professeurs séculiers de Saint-Sauveur sous la direction de Monsieur Eloi Perron, président de l'Association des Instituteurs de la ville de Québec, Monsieur Paul Lavoie, avocat, ainsi qu'un grand nombre de connaissances, tinrent à manifester par leurs sympathies à la famille en deuil et à la communauté.

Gagnants du concours de zoologie

Le directeur du Concours de Zoologie, lancé depuis une couple de mois sous les auspices de la Société Zoologique de Québec, nous transmet la liste des huit gagnants de la 3ième série de questions. L'intérêt suscité par ces concours se maintient puisque 450 concurrents ont adressé leurs réponses. Environ une cinquantaine seulement n'ont pas obtenu le maximum des points, c'est dire que le choix des gagnants n'était pas facile. M. Georges Maheux, directeur de la Société s'est chargé de cette tâche; voici les noms de ces heureux candidats :

1.—Gabriel Gagnon, Mont-Joli, Matane;

2.—Marguerite Sainte-Marie, Ecole Normale, St-Jérôme, Terrebonne;

3.—Thérèse Huard, Saint-Raymond, Portneuf;

4.—Claire Larrivée, 268 Fraser, Québec;

5.—Hubert Saint-Pierre, Collège Saint-Laurent, Saint-Laurent, Montréal;

6.—Léon Michel, 38, rue Young, Waterloo, Shefford;

7.—Pierre Proulx, Collège Ste-Anne de la Pocatière;

8.—Louise Brassard, Charlesbourg, P.Q.

Commandant de l'escadrille "Goose"

OTTAWA, 24. (Spéc.). — Le commandant d'escadre D.-S. Jacobs, D.F.C., de Toronto, a été nommé commandant de l'escadrille de bombardement canadienne "Goose". Jacobs a effectué une série d'opérations mouvementées au-dessus du territoire ennemi.

Agé de 29 ans seulement, le commandant d'escadre Jacobs a fait son entraînement aérien à Camp Borden (Ont.), en 1940, et a servi ensuite comme instructeur à l'école d'aviation militaire no 3, à Calgary, avant de se rendre outre mer. Quelque temps après son arrivée en Angleterre, il fut versé dans l'une des premières escadrilles canadiennes. Lors de son troisième raid, l'avion dans lequel il se trouvait eut tout juste le temps de revenir à sa base, après avoir été grandement avarié par un chasseur de nuit allemand. Le mitrailleur arrière fut tué. Le système hydraulique, les ailerons et le train d'atterrissage furent mis hors de service, mais Jacobs réussit à semer son adversaire et à se poser sur le fuselage, une fois parvenu à sa base.

Son navigateur, le lieutenant de section T.-R. McDougall, D.F.C., de North Bay (Ont.), a également été affecté à l'escadrille "Goose". Il y exercera les fonctions de navigateur en chef de l'escadrille.

Dans les studios

HOLLIWOOD, Californie, (NCWC) — L'éclatant succès remporté par le film "Le Chant de Bernadette" a incité les scénaristes de Hollywood à s'inspirer de récits historiques et de biographies susceptibles de servir de thèmes à des pellicules du genre.

Au nombre des biographies que l'on a mentionnées dernièrement comme devant peut-être faire le sujet de films, se trouvent celles de saint François d'Assise et de la Bienheureuse Soeur Mère Cabrini.

On a préparé des reproductions de "Quo Vadis" et du "Signe de la Croix".

Succès d'une coopérative à St-Pascal

La Beurrerie Coopérative de St Pascal de Kamouraska tenait récemment son assemblée générale annuelle.

Du 1er janvier au 31 décembre 1943, cette coopérative vendait pour plus de $79,000 de beurre, $26,894 d'animaux, $5,478 d'engrais chimiques, $7,780 de patates de semence et, enfin, pour $4,570 de patates de consommation. Le chiffre d'affaires s'établit donc aux environs de $124,000, il était de $88,800 en 1942.

La Coopérative de St-Pascal expédiait sur le marché de Québec 74,299 livres de beurre et en vendait sur le marché local 121,842 livres. Sa production annuelle s'élève à 196,130 livres de beurre pour 1943, ce qui représente une augmentation de 20,165 livres sur 1942 et de 50,546 livres sur 1939, année de sa fondation. Le profit net de l'exercice a été de $2,331.85 après avoir mis un montant de $800 à "réserve pour dépréciation".

37 nouveaux cultivateurs se sont joints à cette beurrerie coopérative au cours de 1943, pour porter le nombre de membres à 138. Il était de 85 lors de la fondation.

La Beurrerie Coopérative de St-Pascal est financièrement bien établie. "C'est sans doute une des plus belles réussites coopératives du district de Ste-Anne", affirme M. F. Champagne, agronome régional, "et il faut admettre que les cultivateurs de cette paroisse avaient vu juste en mettant debout cet organisme en 1939.

PROPRIÉTAIRES DE VÉHICULES COMMERCIAUX

Demandez IMMÉDIATEMENT votre nouveau Carnet de coupons de rationnement d'essence

A partir du 1er avril, il sera interdit de vendre de l'essence, excepté sur présentation du Carnet de rationnement d'essence 1944-1945.

Afin de s'assurer une quantité suffisante d'essence pour leur permettre de continuer leur commerce après le 31 mars, on demande aux propriétaires de véhicules commerciaux de remplir immédiatement et en détail la formule requise pour chacun de leurs véhicules. En agissant de cette façon, ils aideront à réduire au minimum tout délai dans l'expédition des nouveaux permis d'essence avec carnets de coupons de rations.

Le mode de rationnement de l'essence établi pour 1944-1945 est à peu près le même que celui qui est maintenant en vigueur. Après enquête, on accordera une ration pour chaque véhicule commercial. Cette ration sera mesurée d'après les services essentiels rendus en temps de guerre par ce véhicule.

A partir du 1er avril, les employés des postes d'essence n'accepteront pas de coupons de carnet de rationnement d'essence à moins que le numéro de la plaque de la licence du véhicule automobile pour lequel le carnet est émis ne soit écrit à l'encre sur chaque coupon. En même temps que les Permis d'essence pour 1944-1945, on émettra un nouveau timbre portant la lettre "T" et qui doit être collé au pare-brise. Tant qu'on n'aura pas collé le timbre, on ne pourra pas acheter d'essence pour le véhicule.

PROCÉDURE À SUIVRE PAR LE DEMANDEUR POUR LA CATEGORIE COMMERCIALE

Tout propriétaire de véhicule commercial doit se procurer un Permis d'essence avec carnet de coupons de rations pour chaque voiture en usage, et il doit remplir une formule de demande pour chacun de ces véhicules. Voici comment il peut se procurer des Permis d'essence avec carnet de coupons de rations.

1. Il se procurera d'abord une plaque de permis ou de licence de véhicule pour 1944.
2. Il obtiendra une formule de demande au plus proche bureau de poste.
3. Il remplira cette formule et répondra exactement à toutes les questions.
4. Il fera remplir les certificats de la formule.
5. Il expédiera au plus proche bureau de la Régie des huiles sa formule de demande, sa licence de véhicule automobile et un droit d'inscription de $1. Le droit de $1 doit accompagner chaque demande.
6. Les autorités se réservent une semaine ou plus pour étudier chaque formule de demande, après quoi le demandeur recevra un permis d'essence avec carnets de coupons de rations et sa licence de véhicule automobile.
7. Il devra écrire à l'encre sur chaque coupon le numéro de la plaque de la licence de son véhicule automobile.

BUREAUX REGIONAUX

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD	Édifice Chappell, Charlottetown.
NOUVELLE-ÉCOSSE	100, rue Sackville, Halifax.
NOUVEAU-BRUNSWICK	28, rue Germain, St-Jean.
QUÉBEC	Édifice du Club des marchands, Québec. Chalet du Parc Lafontaine, Montréal.
ONTARIO	794, rue Bank, Ottawa. 82, Grange avenue, près de Spadina, Toronto. 79 ouest, rue King, Hamilton. 665 ouest, rue London, Windsor.
MANITOBA	Édifice Canada Permanent, Winnipeg.
SASKATCHEWAN	1706, rue Hamilton, Regina.
ALBERTA	Williamson Block, Edmonton.
COLOMBIE BRITANNIQUE	815, rue West Hastings, Vancouver.



MINISTÈRE DES MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS

L'Honorable C. D. HOWE, *Ministre*

DN-3F

LE CANADA EST À COURT D'ESSENCE · ÉCONOMISEZ VOS COUPONS

VIC JORDAN — par Paine et Norris



L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Québec

Imprimé et édité par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE, Limitée
Boulevard Charest Québec
Tel. : Echange privé 2-4771
J.-Em. BEAUBIEN, président
E. CASTONGUAY, gérant général

ABONNEMENT

Québec : $6.00 par année 60c. par mois
Campagne : $5.00 par année
Etats-Unis $6.00 par année

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel 02c.

RECONNAISSANCE OU REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES 50c.

Dans le carnet social ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insertion — 25 mots ou moins — 35 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — 02c. du mot par insertion. Entête en noir 25c. additionnels par insertion, titre en caractère plus gros que le 6 pts — maximum 15 pts chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%. Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 pts et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12c. la ligne agate;
3 insertions consécutives : 10c. la ligne agate;
6 insertions consécutives : 09c. la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : 04c. la ligne.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne, et réclamant un casier devront être accompagnées de 05c. pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 h. a. m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

SUCCURSALES

A Québec, vous pouvez donner vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, dans n'importe quelle succursale des magasins Jos. Côté, Lée ou des tabagies J.-E. Giguère.

Il y a également d'autres agents dans les divers quartiers de la ville et si vous désirez connaître le nom de celui qui est le plus près de chez vous, appelez notre service des annonces classées.

Accordage et reparation

NOUS NOUS SPECIALISONS dans l'accordage et reparation des pianos de toutes marques. Travail fait par des experts et portant une garantie. Satisfaction assurée. C. ROBITAILLE, 320, RUE ST-JOSEPH. Tél.: 5167. 47006—10/2 (26 fs) 3A.

Agents demandés

FAITES VITE! Personne amoureuse requise pour exploiter un circuit Watkins. Revenu intéressant dès la première journée sur la route. Chance exceptionnelle de vous créer un avenir de tout repos. Changez vos heures de loisir en heures productives. Ecrivez tout de suite à : LA COMPAGNIE J.-R. WATKINS, DEP. Q-Q-2, 2157 Masson, Montréal.
46813—3-7-10-14-17-21-24/2 8.

Argent a prêter

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, à Québec, à p.c. PAUL GRENIER, notaire, 325, Blvd CHAREST. tél.: 3-1521.
46819—2/2 (26 fs) 15.

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN
ETABLI EN 1880
PRETS à 5% en première hypothèque sur maisons construites et en construction à Québec et Sillery. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Notaire et agent d'assurance au choix de l'emprunteur. S'adresser 12, COTE DE LA MONTAGNE, Québec, téléphone : 4-2468
47254—21/2 (1 ms) 15.

MONTANTS DIVERS SUR PROPRIETE de $500 à $10,000—ou à terme, intérêt bisannuel raisonnable, si remboursements mensuels, capital et intérêts est effectué pendant 5, 10, 15 ans. DE LA BRUERE FORTIER, notaire, 31, DE LA COURONNE. Tél.: 3-6755, soir : 2-2586.
47218—18/2 (11 j. au 27/4) 15 JNO

Argent demandé

ON DEMANDE A EMPRUNTER une somme d'argent. Pour renseignements, Ecrire à CASIER 226, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
47323—24/2 (1 fs) 16.

Articles de menage

QUATRE APPARTEMENTS MEUBLES, radio-cabinet, "Rogers" studio velours, poêle, set cuisine, set chambre, matelas, ensemble "Box spring" secrétaire, vitrine, etc., 129 1-2, DORCHESTER avant 8 heures.
46804—21/2 (26 fs) 18.

BEAU CHOIX divans studio recouverts en tapi de couleurs attrayantes Chesterfield, Lits, plants en fer, bassinette, Matelas à ressorts, prélarts, etc. VEZINA & FILLION ENR., 231, 3ième AVENUE. Tél.: 4-2344.
46794—3/2 (26 fs) 18.

ACHETONS MEUBLES, articles de ménages et toutes sortes de marchandises seconde main. Payons bon prix. Allons à domicile. M. LUCIEN DROLET, 883, ST-VALLIER. Tél.: 2-6309.
47065—12/2 (26 fs) 18.

MEUBLES NEUFS, prix meubles usagés. Laveuse électrique $109.50. Poêle, renaud, réservoir, set chambre $44.50 à $450.00, studios crommés velours, chesterfields, glacière, poêle fonte $59.50, set cuisine, machine à coudre, etc. LES OCCASIONS & ECHANGES DE MEUBLES ENR., 129, RUE CARON, tél.: 6020.
47241—23/2 (26 fs) 18.

ACHETONS A DOMICILE, meubles et lingerie de toutes sortes. Payons plus haut prix. Vendons, échangeons U. PRUNEAU, 182 1-2, RUE DU PONT. Tél.: 2-6112.
46812—27/1 (J.v.s. au 24/3) 18.

REPARATIONS DE MACHINES à coudre de tous genres. Téléphonez chez W. BESSETTE ENR., 883, RUE ST-VALLIER, QUEBEC. Tél.: 3-6911.
46473—21-1 (V. s. j. au 18-3) 18

PIERRE DENIS, 189, DU PONT
TEL.: 4-0388



A VENDRE. — Chesterfield mobilier de chambre, mobilier salle à dîner, lits, sommiers, matelas, poêles, radios, tables bureaux. Achetons à domicile.
47054—12/2 (4 mar. j. au 11/4) 18.

Articles de ménage

L. ROBITAILLE. — ACHETONS-VENDONS-ECHANGEONS poêles de toutes sortes, mobiliers de chambre à coucher, carrosses, lavoises, pharmacies, poêles à l'huile, etc. 195, AVENUE DES OBLATS. Tél.: 4-0336.
47053—12/2 (s.mar. j.) au 11/4) 18.

HOPITAL DES POELES — Réparation à domicile de poêles et fournaises de toutes sortes. Aussi vendons poêles usagés remis à neuf. 849, RUE ST-VALLIER, Québec. Tél.: 3-2583.
47214—19/2 (s.mar.j. au 18/4) 18

GLACIERES poêles neufs et usagés, machines à coudre, patins, radios, commodes, bureaux, chaises, barrière, garde-robes, lingerie de toutes sortes. Allons à domicile. V. DRAPEAU, 44, STE-THERESE. tél.: 4-0194
46632—28/1 (26 fs) 12.

A vendre divers

A VENDRE 3 LBS de notre meilleur tabac soit pour la cigarette ou pour la pipe, $3.25 le paquet. Echantillon 1 livre 85c. Agent demandé. Adressez : G. DUBOIS, 374, CLARENCE ST, OTTAWA.
47276—22/2 (3 fs) 21.

HABITS PRESQUE NEUFS $10.00 à $15.00, plus communs $5. à $8. Paletots d'hiver $5. à $15. Couvertures blanches pour lits doubles $3.00 pièce. Couvertes brunes: $4.25 pièce. Couvertes grises $2.50 et $3.50 pièce. Vieux paletot de fourrures, ours de Russie, $15.00. Vieux manteaux de caracul $10.00. Seal $15.00. Deux bonnes peaux de carriole, buffalo et orignal. M. GILBERT, 88, ST-VALLIER, Québec. tél.: 2-2216.
47059—12-2 (mar. j. s. au 8-4) 21

PINE-ODOR



DESINFECTANT, ODORISANT, FORME CONCENTREE en nouveau format, 8 onces à $2.00. Pour fabriquer soi-même par simple dilution UN GALLON de désinfectant prêt à vaporiser. En vente dans les PHARMACIES ou à PRODUITS PERFECTO, 152, RUE ST-JEAN. Tél.: 2-8231.
47219—19/2 (s.mar. au 18/4) 21

COUSSINS TOUT LAINE faits à la main. Une vraie merveille de beauté. Vous l'aimerez. Prix : $2.00. S'adresser : J.-O. DESROSIERS, R.R. No 1, MONT-JOLI, Co. Matane, P.Q.
47267—22-2 (6 fs) 21

2000 Robes — 25c

CES ROBES sont en parfaite condition, couleur, grandeurs assorties, aubaine en lingerie usagé et neuve, hommes femmes, enfants. Gros et détail. Catalogue gratis. MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES Enr., 1102 ST-VALLIER, Québec.
46947—4/2 (26 fs) 21.



MEUBLES DE BUREAU. — Pupitres, tables et chaises de bureau, neufs et usagés. Classeurs neufs, coffres-forts. BOIVIN & LEVASSEUR, ENR., 99, COTE D'ABRAHAM. Tél.: 2-1771.
46438—20/1 (j. s. mar. au 18/3) 22.

A VENDRE: Pianos, divans, mobiliers de chambre à coucher et à dîner, bureaux, commodes, chaises, plantes, garde-robes, pupitres, poêles, chaise d'invalide, etc., ACHETONS et ECHANGEONS, L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183, DE LA COURONNE, tél.: 2-2643.
46795—3/2 (26 fs) 21.

ATTENTION

Gagnez de belles primes

En vendant notre nouveau parfum "Rue" à 10, 15, 20, 25, 50 cts la bouteille. De magnifiques primes vous seront envoyées pour la vente seulement de quelques bouteilles de notre parfum si renommé. Plume, Crayon, Cadran, Couverte, etc.

PARFUMS "BAC"
Ecrire 364 B. P. Haute ville,
QUEBEC
46814—27-28-28 (mar.j.s. au 18/3) 21 J.N.O.

NECESSAIRE COMPLET pour l'exploitation d'une sucrerie d'environ 300 érables, marque "CHAMPION", chaudières, chalumeaux, etc., en parfait ordre. S'adresser : JOSEPH DION, 436, RUE RACINE, LORETTEVILLE.
47190—18/2 (6 fs) 21.

INCUBATEUR A L'HUILE, capacité 800 oeufs, en très bon ordre, $40.00. Transport aux frais de l'acheteur. S'adresser à LAURENT TESSIER, ST-UBALD, Co. Portneuf, P.Q.
47177—18/2 (6 fs) 21

LES ENCHERES MARCEAU ENREG
12, rue St-Joseph, Québec
ACHETONS TOUTES ESPECES DE meubles et articles de menage. Nous payons le plus haut prix. S.V.P. appelez: 2-1218 ou 2-1279 et notre expert passera chez vous. Vente à l'encan tous les vendredis à 1 heure 30 p.m. Ventes privées tous les jours: 9 a.m. à 6 hres p.m.
46783—2/2 (26 fs) 21

Avis divers

LE SUCRE EST RARE !

ACHETEZ et employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre LIQUIDE agréable au goût. 2 à 3 gouttes sucre une tasse de tous breuvages chauds ou froids. Economise le sucre dans pâtisseries, cireales, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Direction, français, anglais. (Echantillon sur demande 11 cts) Emballage garanti. Livraison rapide PRIX MALLE PAYEE. Bouteille 2 oz (1-0.75) (6-$4.25) (12-$8.00) Bouteille 16 oz (1-$4.00) adresser commandes avec bon, mandat à LES BONS PRODUITS ENR., 551, BOUL. CHAREST, QUEBEC.
46737—1/2 mar. j. s. au 30/3) 55 J.N.O

Bois de construction

BILODEAU & DORE ENR.
MERISIER à planches, B. C. Fir, moulures épinette de toutes dimensions Veneer, pin, bardeau. Nos prix vous intéresseront. 280, ST-PAUL. Tél.: 2-5833. Près des chemins de fer.
47283—22/2 (1 ms) 20.

Buanderies

PFEIFFER



Nettoyage à sec et buanderie
Nos 13 années d'expérience, les méthodes les plus scientifiques. Les plus modernes nous permettent d'offrir service et nettoyage à sec parfait. Prix populaires
Spécialités : tapis, etc., à domicile. Tél.: 2-2021.
46448—20/1 (j. s. mar. au 18/3) 26

Chambre à louer

MANOIR HEBERT situé près Université Laval, endroit idéal, tranquille. Chambres doubles et simples. Eau courante, bain, douche. S'adresser S. HEBERT ou 314, DES REMPARTS, QUEBEC.
46660—6/1 (1 s. mar. au 4/3) 44.

Chevaux — Voitures

"SLEIGH" A VENDRE

SLEIGH DOUBLE pour glace ou pour neige à vendre. S'adresser : 454, ARAGO, tél. : 3-0760.
47024—11-2 (26 fs) 56

Chirurgiens — Dentistes

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston. Anesthésie au gaz. Fermé les mardis et jeudis soir. 207, 3e AVENUE, Québec. Tél. : bur. : 4-3212; Rés. : 2-4033.
47023—11-2 (26 fs) 57

Clavigraphes

CLEMENT & CLEMENT LIMITEE agent exclusifs de la Compagnie Underwood, 104, COTE DE LA MONTAGNE Tél.: 2-1422.
Location de clavigraphes Underwood $3.00 par mois ou $7.50 par 3 mois. Réparation et vente de clavigraphes de toutes marques, aussi rubans, papier carbone et fourniture de bureau.
46746—1/2 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $3.00 par mois ou 3 mois pour $7.50. GERALD MARTINEAU, 93, ST-PIERRE, Québec Tél.: 2-2890.
47305—23/2 (1 ms) 90.

GERARD POULIN



REPRESENTANT L. C. SMITH ET CORONA. Machines reconstruites L. C. SMITH, UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON
Location $3.00 par mois, 3 mois $7.50. 92, COTE D'ABRAHAM, Québec, tél. : 2-7917.
46326—15-11 (S. mar. j. au 14-3) 60

Dentistes

Dr ALPHONSE DION
Chirurgien-Dentiste
24, côte du Palais Tél.: 2-2153
46434—20-1 (J. s. mar. au 18-3) 74

Divers

SAUVEZ 30 CTS le gallon de lait par vos coopératives de cultivateurs à consommateurs. Lisez attentivement brochure. Les Recettes, 25c. chez libraires ou DUPUIS FRERES, COMPTOIR POSTAL, MONTREAL.
46884—3/2 (26 fs) 73.

HUILE PARFUMEE NO 40



PARFUM PUR D'ORIENT. Exquis, durable. Développe un attrait irrésistible. Bouteille 1 drachme $1.00 par malle, port payé. Echantillon 0.25. Emballage discret garanti. COMMANDEZ à LA PARFUMERIE IDEALE ENR. Casier 1352, QUEBEC.
46909—10-2 (26 fs) 75 J.N.O.



46741—1/2 (mar. j. s. au 30/3) 55

LIQUIDE-POMMADE ROY-MAR, enlève pour vie, barbe chez femme, poitrine pollue, poils jambes, aisselles. Commencez aujourd'hui traitement. $6.00. Taxes fédérale-provinciale: $2.22. Total: $8.22 malle comprise. Pharmacies Montréal, 916, Ste-Catherine-Est, Montréal; Québec: Livernois, Brunet, Dubé. Ecrire : PRODUITS ROY-MAR, CASIER 291, Québec.
46435—30-1 (J. s. mar. au 18-3) 75

MONTRES-BRACELETS GRATIS



Pour Dames et Messieurs et prime spéciale de présentation. Pour la vente de 25 bouteilles de parfum de luxe de 05 à 25 cents. Aussi Coutellerie de 24 morceaux, 1 paire de couverties. Lampes Couverte en Edredon, Robe de chambre Parapluie, etc. Demandez notre catalogue.
American Mail Dealers
122-M, boul. CHAREST, Québec.
47117—15/2 (s. mar. j. au 15/4) 75

Doreurs -- Argenteurs



REDORONS, REARGENTONS, VERNISSONS — Vases sacrés, candélabres, bénitiers, etc. FABRIQUONS calices, ciboires or, argent. ECHANGEONS orfèvrerie, bronze d'église. Travail soigné garanti. Tél.: 2-8032. J. ARSENE BELLEVILLE LTEE 45-47, SOUS LE FORT, Québec.
46951—8/2 (mar. n.s. au 8/4) 77.

Electriciens -- Plombiers



O. PICARD & FILS, Plombiers - électriciens. Confiez-nous l'examen de votre système de chauffage. Aussi construction, réparation de plomberie, couverture de tous genres. Installation système buckwheat. Ouvriers experts. Demandez nos prix. 18, ST-AUGUSTIN, Québec. Tél.: 2-1239.
45685—1-1 (S. mar. 1 au 29-2) 80

Elèves demandés

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratis sur demande. Adresser : COURS PRATIQUES BILINGUES ENR., CASIER 66, STHYACINTHE, P.Q.
47020—4-2 (26 fs) 81

DESSIN

COURS : JOUR, SOIR, CORRESPONDANCE, vous préparant à une situation lucrative. Ecrivez pour renseignements à INSTITUT DE DESSIN MECANIQUE DE MONTREAL, 1425, STE-CATHERINE OUEST MONTREAL.
47156—17/2 (26 fs) 81.

NOUVELLE METHODE, anglais par correspondance garantie par écrit en 2 mois. Pour détails sans aucune obligation. S'adresser : S.-A.-F. FORTIER ST-UBALD, Portneuf, Québec.
46712—4/2 (26 fs) 81.

ECOLE BLUTEAU.—Cours commercial complet bilingue, anglais, français, sténographie, comptabilité, dactylographie, arithmétique. Routine de bureau. Classe pour commençants ou autres, par institutrice diplômée. Cours très rapide. 185, LA CANARDIERE. Tél.: 4-3218.
46100—7/1 (1 s.mar. au 26-2) 81

$ $ $ $ $ $ $ $ $ $

Convertissez en dollars

les nombreux articles dont vous ne vous servez plus et que vous conservez dans votre pièce de débarras : meubles divers, effets personnels, instrument de musique, articles de sport, etc.

SIGNALEZ SIMPLEMENT

2-4771

Annonces Classées l'Action Catholique

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS
25, ST-STANISLAS, Tél.: 2-7490. Anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province.
46747—1/2 (1 ms) 81.

INSTITUT RAYMOND, 51½ et 53, COTE, STE-GENEVIEVE, Québec, ENSEIGNEMENT CLASSIQUE : latin, grec, italien, littérature, sciences, philosophie, pédagogie. ENSEIGNEMENT COMMERCIAL : anglais, sténo-dactylo. Cours du soir. MEMES COURS PAR CORRESPONDANCE.
47103—14/2 (1 ms) 81

ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE en quatre mois facilement: 200 exercices de conversation courante. Accent tonique et prononciation figurée de chaque mot. Clef pour correction. Circulaire gratuite. ACADEMIE RHEAUME, 3931, SAINT-DENIS MONTREAL.
41569—17-7 (12 ms) 81

COURS PRIVES et en groupes de dix élèves. Cours commercial anglais en quelques mois. Cours classique. Télégraphie, etc. Clientèle choisie, grades placés. Ecole LEGARE Schools, 180, ST-JEAN. Tél.: 2-7230, Québec.
47096—14/2 (1 ms) 81

Bart School

105-107-109, COTE D'ABRAHAM. Conversation anglaise, sténographie anglaise et française, dactylographie, correspondance, mathématiques, comptabilité, télégraphe. Cours du jour et du soir. TEL.: 2-5889.
46813—27/1 (j.s.mar. au 25/3) 81.

Entrepreneurs

JOS. BEGIN
Maçonnerie et menuiserie générale
172, de la Ronde Tél.: 4-0989
46437—20-1 (J. s. au 15-4) 88

Escaliers en fer forgé

ANTONIO BUREAU
ESCALIERS EN FER, intérieurs et extérieurs. Clôtures de tous modèles. Chassis en acier. Ouvrage en stainless steel. 40, BOULEVARD DES CAPUCINS, LIMOILOU, QUEBEC. tél.: 6334.
46811—3/3 (j. s. mar. au 1/4) 80.

Femmes, filles demandées

ON DEMANDE UNE COIFFEUSE avec experience. Position permanente. Bon salaire. S'adresser SERVICE SELECTIF NATIONAL, 15, DE LA COURONNE, No 2132-P.
47318—24-2 (3 fs) 90

Hommes demandés

100 HOMMES DEMANDES

DES GROS PLANS d'industries de guerre demandent constamment des soudeurs et machinistes. Pourquoi ne venez-vous pas apprendre un de ces métiers et vous placer à gros salaire? Nous vous l'enseignerons en quelques semaines à bon marché. Demandez notre prospectus gratis. ECOLE DE SOUDURE ET MACHINISTE "MELOCHE" No 1, 3ième RUE, Québec, P.Q.
46582—26/1 (26 fs) 105.

Horlogers -- Bijoutiers

BIJOUTERIE DE TOUS GENRES à 25% d'escompte, montres, bagues jones, bracelet d'identification, pendentif, boucles d'oreilles, etc. ROGER CROTEAU, 129½, DORCHESTER, tél.: 9426.
47319—24-2 (26 fs) 107

Hôtels

POUR VOS DEJEUNERS DE NOCES, repas de famille, réunions etc. Aussi chambres avec ou sans pension pour personne désirant repos et tranquillité, au "VATHI" HOTEL, LAURENTIDES, tél.: 4-5821.
46585—26/1 (1 ms . 108 J.N.O.

Lecture

ABONNEZ - VOUS AU NOUVEAU JOURNAL "Le Carnet Social". Abonnement $1.00 par année. Numéro spécimen gratis sur demande. "LE CARNET SOCIAL" CASIER POSTAL 1722 QUEBEC, P.Q.
46606—27/1 (26 fs) 118A.

Logements à louer

LOGEMENT A LOUER ; non chauffé, 5 pièces plus chambre de bain, situé à 344, 3ième AVENUE, Québec. Possession immédiate. S'adresser au Locataire, M. Y. PAQUIN, THE E.-B. EDDY COMPANY LTD, 3, BLVD. CHAREST, ou de préférence au propriétaire : MADAME SAM. VEZINA, 15, RUE NOTRE-DAME, QUEBEC.
47326—24/2 (3 fs) 116.

Lingerie de seconde main

CULTIVATEURS, ATTENTION
Nous avons le plus gros stock de lingeries neuves et usagées. Demandez catalogue pour explication.
MAGASIN DE LINGERIE USAGEE
Tél.: 4-6017 (Face au marché St-Pierre)
46775—11/2 (26 fs) 117.

MANTEAU D'HIVER $1.49
EN PARFAITE CONDITION, pour dames, couleur, grandeur votre choix. Centaines d'aubaines en lingerie usagée pour famille entière. CATALOGUE GRATIS, GROS, DETAIL. MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES ENR., 1102, ST-VALLIER, Québec.
47274—22/2 (26 fs) 117.

LINGERIES GENERALES
37, ST-NICOLAS. — Tél.: 4-0226. Maison canadienne-française. Lingerie, chaussures assorties pour hommes, femmes, enfants, neuves, usagées. Gros, détail. 2000 livres de couvertes de laine : 0.75 la livre. Robes, paletots pour défaire, habits, sous-vêtements. Gros stock.
46477—22-1 (S. mar. j. au 20-4) 117

Logements demandés

LOGEMENT DEMANDE, 3 ou 4 appartements pour couple de nouveaux-mariés. Possession immédiate. S'adresser : ROGER PAQUET, tél.: 4-4360 ou JOSEPH PAQUET, bijoutier, 43 1-2, ST-JOSEPH, tél.: 2-2317.
47249—21/2 (6 fs) 119.

LOGEMENT DEMANDE de 8-9 ou 10 pièces dans quartier Belvédère, pour occupation 1er mai ou avant. S'adresser : MME C.-J. MAGNAN, 79, CHEMIN STE-FOY, tél.: 5884.
47273—22/2 (3 fs) 119.

Extermination

COQUERELLES-PUNAISES, etc. Poudre mystérieuse. Liquide Mysto et Ridol, aussi Fumigation par gaz. Tout travail garanti par écrit. Estimés gratuits. MAHEU & MAHEU, 145, DU PONT. Tél.: 6560.
47138—16-2 (26 fs) EXT.

Machinerie

A VENDRE: GENERATEUR de 25 kilowatts, 120 volts P.C. accouplé directement sur engin à vapeur. Le tout en bonne condition. S'adresser : ELECTRICAL & REWINDING SHOP 417, ST-JOSEPH, Québec.
47132—16-2 (1 ms) 120

ENGIN TRES ECONOMIQUE, à la vapeur, 12" x 12", Goldie McCulloch", remis à neuf. J.-C. PAPILLON, CIFFARD, QUEBEC. tél.: 2-1938.
47120—17/2 (j.s. au 4/3) 120

A VENDRE.—Une fournaise Mogul No 7, deux fournaises Daisy no 4, une fournaise Daisy à eau chaude. Pouvons fournir tout ce dont vous avez besoin pour votre système de chauffage; grille, etc., S'adresser : G. ROBITAILLE, 12, ST-NICOLAS, QUEBEC. tél.: 2-4250.
46846—23/1 (mar.j.s. au 25/3) 120

Maisons à vendre

NEW LIVERPOOL, pour occupation immédiate, magnifique propriété 10 pièces, planchers bois dur, chauffage eau chaude, BUCK WEAT, garage, hangar, grand terrain, etc. Positivement à l'état propriété neuve. Considérerait échange pour maison en ville. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 325, BOUL. CHAREST. TEL.: 3-5322—4-2316.
46631—28/1 (26 fs) 127.

MAISON NEUVE, 4 côtés briquelés, 2 étages, 4 logements: 6-4-4-3 pièces; bains tombeaux, tuile, tuyauterie cuivre, chauffage, buckweat, bons revenus. S'adresser : EDGAR BEAULIEU, 7, AQUEDUC.
47192—16/2 (6 fs) 127.

A RIVIERE-AUX-RENARDS.— Belle propriété à vendre avec ferme. Conviendrait pour hôtel, médecin, etc. Située dans le centre du village. Belle occasion pour acheteur sérieux. S'adresser : WM HYMAN & SON LTD, GASPE HARBOURG, P.Q.
47191—18/2 (6 fs) 127.

MAISON A VENDRE
Rue Aberdeen : maison de 3 logements, un libre au 1er mai, prix, évaluation municipale.
Terrains à bâtir: à Château d'Eau, bord de rivière.
S'adresser à :
C.-E. MIGNER
50 St-Patrick, Tél.: 2-3130 ou 4-1840
47244—21/2 (6 fs) 127.

ST-FRANCOIS D'ASSISE.—3 maisons; 3 logements 6 pièces plus chambre de bain, extérieur en brique; libres 1er mai. TELEPHONE: 2-2871 entre 5 et 7 hres p.m.
47331—24/2 (6 fs) 127

A LEVIS : Maison en brique, 5 logements, un libre 1er mai avec chambre de bain. Système de chauffage buckweat, 25 pièces. Revenus $1,250. Prix : $6,000.00. Bonnes conditions. S'adresser : J.-E. LACHANCE, 77, RUE ST-LOUIS, Lévis.
47327—24/2 (3 fs) 127

LEVIS, maison 4 logements, chauffage central, finition moderne, beau site, revenu annuel $1,400.00, rendement 11%. S'adresser à : J.-E. LACHANCE, 77, ST-LOUIS, Lévis.
47326—24/2 (3 fs) 127

A VENDRE : Maison de chambres, rue Perland, livraison immédiate $2,000 comptant, balance 5%. NOTAIRE SAMSON, 166, RUE ST-CYRILLE, tél.: 6043.
47205—19-2 (6 fs) 127

CHARLESBOURG, Chemin du lac Beauport Magnifique petite maison, 7 pièces, garage, poulailler, grand terrain, livrable 1er mai. CHATEAU-RICHER: bonne maison 8 pièces, grand terrain, livrable, 1er mai. S'adresser : J.-E. LEPAGE, 166, AVENUE DES ERABLES, QUEBEC, tél.: 2-1493.
47231—19/2 (6 fs) 127

AVENUE DES ERABLES, très bonne propriété, brique solide, en parfait état, sous tout rapport. 3 logements dont un disponible pour mai 1944. Revenu net 9%. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 325, BOULEVARD CHAREST, QUEBEC, tél.: 3-5325—4-2216.
46781—2/2 (26 fs) 127.

AVENUE MARGUERITE-BOURGEOYS, SILLERY.—2/3-95-99. Maisons neuves dans Sillery, financées avec plan fédéral. Livraison 1er mai. S'adresser : M. EUGENE CHALIFOUR, 3, AVENUE PLOERMEL. Tél.: 8038.
47007—10/2 (26 fs) 127.

ST-SACREMENT. — Magnifique propriété, 2 logements, 6 pièces chacun, chambres bain tuile en plus, plancher bois dur. Occupation 1er mai 1944. L.-P.-R. THIBODEAU, 325, Boul. CHAREST. Tél.: 3-5322 — 4-2216.
47136—16-2 (26 fs) 127

AU LAC-ST-JOSEPH, maison à vendre avec grand emplacement, située sur le bord de la route. POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER le soir tél.: 4-5233 M. DONAT BOILARD, 4, AVE CONWAY, Québec.
46813—27/1 (1 ms) 127.

BEAUPORTVILLE. — 2 maisons à vendre; près de l'église, garage et poulailler, autobus à la porte à l'année, un et deux logements. S'adresser téléphone 4-5061.
47299—23-2 (26 fs) 127

30, 20ième RUE. — Maison seule, 3 appartements plus chambre de bain, chauffage à l'eau chaude. S'adresser : 30, 19ième RUE, Québec. Tél.: 2-3795.
47269—23-2 (2 fs) 127

Maisons demandées

MAISON SEULE ou 2 logements, genre Duplex ou autre demandée dans haute-ville, Sillery, St-Sacrement, St-François d'Assise. Ecrire et donner détails à : CASIER 193, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
46907—10-2 (25 fs) 128

ON DEMANDE A LOUER à Québec, une maison de chambres, meublée ou non. S'adresser : HOTEL GLOBE, LEVIS tél.: 64.
47309—23/2 (6 fs) 128

SERAIS INTERESSE A ACHETER maison de 2 ou 3 logements de préférence dans St-Jean-Baptiste, Belvédère ou Limoilou. Donner détails et prix. Ecrire CASIER 209, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
47196—17-2 (J. v. s. au 14-4) 128

Matelas -- Reparations

LOUIS ROUSSEAU, tél.: 4-1430. Réparation matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs, 486, 3e AVENUE LIMOILOU.
47063—12/2 (2 fs) 136.



Salons de Beauté

Vos jours en 1944 peuvent être remplis d'une amabilité continuelle, si vous laissez le soin de vos problèmes de beauté aux salons annoncés plus bas. Prenez votre rendez-vous dès maintenant.

SOLUTION A PERMANENT "Luxe" Cream Wave est le succès assuré pour la coiffeuse. Vendu par H. NOREAU, 8, RUE ST-JOSEPH.
46617—25/1 (mar.j.s. au 23/3) S.C.

SALON DE SALABERRY



Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure, consultez nos experts. Quatre coiffeuses à votre disposition. M. MARCOTTE, SALON DE SALABERRY, 617, ST-JEAN. Tél.: 3-4780
46952—8/2 (mar. j.s. au 6/4) S.C.

SPECIAL PERMANENT $15.00 POUR $1.50 garanti pour 12 mois, machine moderne, avec ou sans fils. Spécialité: teinture. SALON LELY, Enreg., prop.: Mme R. PERRON-JACQUES, 60 1-2, ST-JOSEPH. Tél.: 9370.
47097—14/2 (26 fs) S.C.

ULRIC BEDARD LIMITEE. — Magnifique choix machines permanentes neuves : Bonat fils courts, Eugène dernier modèle, Lido Paristyl, Acmé, De-Graff, portative Vapo-Curl cabinet, Padol, sans électricité. Instructions gratuitement. 878, RUE ST-VALLIER.
46991—10-2 (J. s. mar. au 8-4) 1

:-: Achetons :: chez les Nôtres

Matelas -- Reparations

Royal Mattress Co.
NOUS NOUS SPECIALISONS dans la réparation de meubles, ainsi que le remboursage de Chesterfields, Studios, Matelas. Ouvrage garanti. ROYAL MATTRESS COMPANY. TEL.: 2-3895.
46955—8/2 (mar. j. s. au 6/4) 136.

Médecins

DOCTEUR CHS RINFRET, Voies génito-urinaires, médecine générale Maladies vénériennes, 59, ST-JOSEPH, App. 101, Québec. Bureau: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m.; Le soir : lundi et mercredi, vendredi, 7 à 8. Tél.: 4-6061
46705—31/1 (26 fs) 140.

Musique

VIENT DE PARAITRE. — Théorie musicale complète. Simple! Claire! Précise! par OMER LETOURNEAU. Théorie recommandée pour élèves qui se préparent aux diplômes des différentes institutions. Prix $1.00. PROCURE GENERALE DE MUSIQUE ENR., Editeurs, 5, D'AIGUILLON, Québec.
46155—15/1 (j. au 2/3) 147A.

On demande à acheter

ACHETONS SACS VIDES toutes sortes : "Burlaps", Baggings" aussi guenilles, laine et coton venant des manufacturiers, magasins, domiciles. QUEBEC SACK SUPPLY ENREG., 65, ST-FRANCOIS, tél.: 3-4553.
47147—16-2 (26 fs) 155

POUSSINS STE-CROIX

LOTBINIERE, P.Q. — C'est le temps de placer les commandes... Nous avons une qualité certifiée et de trois races, "Plymouth Rock barrée", "Leghorn blanche" et "Chanteclerc". Les commandes seront remplies en temps et lieu car nous avons doublé notre capacité. On produira un quart de million de poussins. Couvoir sous la surveillance d'un gérant spécialisé qui avec l'inspecteur du Gouvernement fait souvent l'inspection des troupeaux fournissant les oeufs. Satisfaction garantie. COOPERATIVE AVICOLE DE STE-CROIX, Lotbinière.
46953—10-2 (J. s. mar. au 7-4) 173 J.N.O.

COMMANDEZ VOS POUSSINS de bonne heure, livraison à la

AUTOMOBILE
Accessoires - Service - Occasions

Autos à vendre

SEDAN MERCURY 39. Coupés; Ford 34 et 33. Motocyclettes Harley 74-1940, Indian 74, 43, 30, 40, 1940 et plusieurs autres. VENTES ET ACHATS RODRIGUE OSTIGUY, 181, DU PONT, Québec, tél.: 2-6577.
46782—2/2 (26 fs) A.V.

PAUL MAHEUX
Acheteur & Vendeur
de chars usagés de toutes marques, 597, BOUL. CHAREST. Tél.: 3-4167.
46985—10/2 (26 fs) A.V.

PACKARD SEDAN 1937. Spécial de Luxe avec radio; carrosserie et mécanisme en parfait ordre; couleur rouge marron; à vendre cause de l'armée. S'adresser: 183, BOULEVARD BENOIT XV.
47275—22/2 (3 fs) A.V.

BUICK à vendre, modèle 1931, bien propre. S'adresser, 108, 2e AVENUE, tél.: 4-2980.
47352—24/2 (3 fs) A.V.

Garages -- Service

J.-S. RUELLAND
CARROSSIER DIPLOME GENERAL MOTORS, REPARATIONS DE CARROSSERIES D'AUTOMOBILES, débossage et peinture au DUCO, ouvrage mécanique, vitrage d'autos, bourrure. Travail fait par des experts. Coins ST-VALLIER, BELLEAU et COLOMB, Québec. Tél.: 8216.
46989—10-2 (26 fs) G.S.

Soudure

CHARLAND & BERNARD LTEE
EXPERT EN SOUDURE au gaz et à l'électricité de tous les métaux. REPARATION de radiateurs. Vente des gaz et appareils à souder, 2, 3ième RUE LIMOILOU, Québec. Tél.: 4-2172.
46743—1/2 qmar, j.s. au 30/3) 200 J.N.O

Réparation de radiateurs

ALBERT TESSIER, radiateurs réparés, nettoyés ou refaits à neuf. Soudure autogène. 136, DE LA SALLE, QUEBEC, tél.: 2-2876.
46350—1/2 z26 fs) R.R. J.N.O.

Accessoires d'Autos

PARTIES D'AUTOMOBILE, neuves et usagées de toutes marques. Achetons chars usagés, accidentés et scraps. LUDGER FERLAND, 105, 1ère AVENUE. Tél.: 4-2920.
46910—7/2 (26 fs) A.A.

Pneus et Batteries

ACCESSOIRES, batteries, machineries huile à moteurs garantis 2000 milles. Nous vous donnerons les formules et informations nécessaires, afin que vous puissiez obtenir vos pneus et tubes rapidement. Nous avons toutes les grandeurs en magasin.

J.-F. Bédard, Enrg.

143, DE LA COURONNE, tél.: 4-0182
47284—22/2 (mar.j.s. au 20/4) A.A.

Réparation autos

GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, DEBOSSAGE, PEINTURE. Ouvrage garanti. Prix modéré. VENTE ET ACHAT D'AUTOS. GARAGE LAROCHELLE & FILS, 10, 3ième RUE, LIMOILOU, tél.: 4-2191.
45953—30/12 (j.s.mar. au 28/2) R.A.

Réparation de pneus



FAITES REPARER VOS PNEUS durant l'hiver pour éviter un retard au printemps. Travail garanti. Pneus neufs et usagés à vendre. VULGANISATION DE QUEBEC ENR., 419, BOULEVARD CHAREST, Québec. Tél.: 2-4524.
46990—10-2 (J. s. mar. au 8-4) R.P.

Réparations diverses

BOURQUE ELECTRIQUE, 4, RUE ST-JEAN. Nous louons et faisons la réparation de tous genres de balayeuses électriques. Ouvrage garanti par des experts. TéLE PHONEZ à 2-2803 et nous irons chercher votre balayeuse.



46748—1-2 (Mar. j. s. au 29-4) 190 J.N.O.

Serins à vendre

SERINS A VENDRE, jaunes, verts, blancs, blancs et bleus, de races assorties. Femelles prêtes à accoupler. Aussi cages à vendre. S'adresser: 338, RUE ST-LUC, Québec.
46450—22-1 (S. mar. j. au 21-3) 197



5 RACES DIFFERENTES. Aussi femelles. Livre brock gratis avec l'achat d'un chanteur. Liste de prix sur demande. J.-B. BEDARD, Imprimeur, 91, 6ième RUE, LIMOILOU, Québec.
46953—8/2 (l. j. s. au 1/4) 197.

SERINS ASSORTIS. — Femelles huppées. Cages sur pieds, aussi cages usagées depuis $3.00. Cage à perroquet. Radio de table. Livre Brock donné gratis. 7, D'AIGUILLON.
47218—24-2 (1 fs) 197

Sablage de planchers

LEOPOLD GAGNON, expert en SABLAGE sans poussière et FINITION sans vernis de plancher de bois dur au traitement "Simplex" 146, 2ième RUE. Tél.: 4-1179.
46795—3/2 (26 fs) 194.

Spécialistes

Dr LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. — Spécialités: Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. 24, COTE DU PALAIS. Tél.: 2-1003.
46092—10-2 (J. s. mar. au 8-4) 202

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE pour 2 grandes personnes et 1 enfant de 8 ans. S'adresser: 216, BOULEVARD BENOIT XV, tél.: 2-3161.
47271—22/2 (3 fs) 198.

BONNE DEMANDEE pour ouvrage général. Lavage en dehors. Bon salaire. S'adresser, 132, CREMAZIE, QUEBEC, tél.: 5324.
47224—19/2 (6 fs) 196.

ON DEMANDE UNE SERVANTE pour service général. Devra savoir faire un peu de cuisine. Références exigées. S'adresser: 186, AVE DES ERABLES, QUEBEC.
47229—19/2 (6 fs) 196

ON DEMANDE UNE SERVANTE pour 3 personnes. Gros lavage en dehors. S'adresser: 172, AVENUE DES ERABLES, QUEBEC.
47325—24/2 (2 fs) 198.

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, sachant faire la cuisine. Famille de 3 personnes. Références exigées. S'adresser: MME PIERRE JOBIN, 91, 1-2, RUE D'AUTEUIL (APP. 4) tél.: 3-2468.
47323—24/2 (6 fs) 196.

BONNE DEMANDEE.—Famille de deux enfants. Lavage en dehors, bon salaire. S'adresser: 247, GRANDE-ALLEE.
47336—24/2 (2 fs) 196

Teinturiers

TEINTURERIE DORCHESTER. — Nettoyage du ton clair parfait. Procédé exclusif de stérilisation 100% efficace, pour complets, nardessus, robes unies. Teintures pour deuil 24 heures. 120, DORCHESTER, Québec. Tél.: 4-2484.
46563—26/1 (26 fs) 209.

P. FERLAND
FAITES TEINDRE ou nettoyer vos vêtements de printemps et d'été pendant les mois d'hiver. Au printemps, le manque de personnel nous empêchera peut-être de pouvoir accepter vos commandes. P. FERLAND INC., TEINTURIERS-NETTOYEURS EXPERTS, 155-157, DU PONT, Québec, tél.: 4-5531.
47137—16-2 (26 fs) 209

TEINTURERIE MATHIEU LTEE: Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon des produits de première qualité. 15, RUE ST-ALBERT, Québec. Tél.: 4-1800.
46742—1/2 (26 fs) 209.

TEINTURERIE FRANCAISE, INC — $1.00 pour nettoyer un complet d'homme, pressage et nettoyage; même prix pour robe unie. Notre spécialité. Teinture de tout genre. Département spécial de commandes par malle. Nous sollicitons et apprécierons votre patronage. 565, ST-JEAN, QUEBEC. Tél.: 4-4686.
47201—22/2 (1 ms) 209

Terrains à vendre

5 TERRAINS situés rue de la Station, Giffard; prix variants de $350. à $800., site de choix. S'adresser: 134, DE LA COURONNE, tél.: 2-5696 et 2-6183.
46827—4-2 (1 ms) 210

TERRAINS A VENDRE sur Boulevard à Ste-Foy, 50 x 140, très bas prix. Aussi chalets payables comme loyers. Pour plus amples informations s'adresser: A. DESJARDINS, 335, BOULEVARD CHAREST, TEL.: 2-1982.
47017—12/2 (26 fs) 210 JNO.

Terres à vendre

CHARLESBOURG, rang Bourg-Royal, Belle terre de 40 arpents en culture avec roulant complet; aussi avec terre à bois de 20 arpents. Arbres fruitiers dont 50 pommiers, etc. Electricité et aqueduc dans la bâtisse. A vendre à prix intéressant pour prompt acheteur. S'adresser: J.-E. LEPAGE, 166, AVENUE DES ERABLES, QUEBEC, tél.: 2-1435.
47167—17/2 (26 fs) 212.

Terres demandés

TERRE DEMANDEE dans les environs de Québec. Pour renseignements écrire à: CASIER 229, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
47273—24/2 (6 fs) 213.

ON DEMANDE A ACHETER, petites terres de 25 à 50 arpents et aussi plus grandes aux environs de Lévis. S'adresser à: J.-E. LACHANCE, 77, ST-LOUIS, Lévis.
47228—24/2 (3 fs) 213

SUCCESSION
O.-W. BEDARD
(J.-B. BEDARD & FRERE)

Toutes les personnes ayant des réclamations contre la dite Succession devront les produire au Notaire soussigné d'ici au 10 mars 1944. Celles qui sont endettées envers la dite Succession devront régler avec le même avant la même date.

Par ordre
des Exécutrices Testamentaires.

ERN. LABRECQUE, N.P.
18, rue Buade
Québec

FOURRURES
Mesdames



Lorsqu'il s'agit de FOURRURES — **achat ou réparation** — il est toujours avantageux de

Consulter les annonces ci-dessous

ULDERIC BEDARD
244, RICHELIEU, QUEBEC Tél.: 3-4892.
Nous avons en magasin un assortiment de manteaux de fourrures prêts à porter, chat sauvage, mouton de Perse, seal, rat musqué, lapins de toutes sortes. Prix intéressants. Réparations et confection de manteaux sur mesures. Travail soigné.
47304—22/2 (1 ms) 95.

TRAPPEUR, ATTENTION: Secret pour capturer des renards aux pièges, l'automne ou l'hiver, méthode garantie. S'adresser: LOUIS BERUBE, ST-ALEXANDRE, Co. Kamouraska, P.Q.
47203—19-2 (26 fs) 96

FOURRURES THIBAULT



287, rue St-Jean
TOUJOURS EN MAIN dernières créations en fourrure. Manteaux, garnitures et parures de cou. Notre atelier est à votre disposition pour repassage, réfection. Achetons peaux vertes.
46745—1/2 z1 ms) 95.

JOS. ROBITAILLE ENREG.
MANTEAUX A PRIX REDUITS. Renard et loup de différentes couleurs. Achetons fourrures brutes. 104, 106, RUE RICHELIEU, QUEBEC, tél.: 2-3282.
46809—3/2 (1 ms) 95.

ALPH. DION, 102½ Franklin



PRES DUROCHER.—GRANDE VENTE DE MANTEAUX DE FOURRURES et de manchons en renard argenté à prix réduits. Voûte moderne pour entreposage. Prix spéciaux. TEL.: 3-4547.
46306—18/1 (mar. j. s au 15/3) 95

EDMOND PREMONT, MARCHAND & MANUFACTURIER DE FOURRURES



CONFECTION sur mesures de manteaux, tours de cou, fourrures pour rollets. Réparation de tous genres. Travail garanti. 412, ST-JOSEPH Québec. Tél.: 4-3420.
45990—1/1 (s. mar. j.) au 29/2) 95



TRAPPEURS. — Pour $1.50 l'enverrai une bouteille de drogue, aussi secret pour prendre le renard au piège l'automne et l'hiver. Ecrivez-moi, OMER POIRIER, BEAUCEVILLE-OUEST, P. Qué.
46407—27-1 (J. s au 26-2) 95

25% DE REDUCTION
CHEZ: ARMAND LAPOINTE, Marchand de fourrure, 8, FRANKLIN, QUEBEC, tél.: 2-2354.
46956—6/2 (mar. j.s. au 6/4) 95

Fourrures Modernes, Enreg.
MME HENRI POITRAS, propriétaire 132, RUE ST-OLIVIER, Québec. Tél.: 5-1527. Confection de manteaux de fourrure et réparations, sur patron individuel, ainsi que robes manteaux, costumes. Travail soigné. Satisfaction garantie.
46324—15/1 (s. mar. j. au 14/3) 95.

Remèdes, médicaments

RHUMATISME
"LA CAPSULE UNA"
EST UN REMEDE prompt et efficace qui soulage rapidement les douleurs rhumatismales: essayez-le! En vente chez son fabricant: le DOCTEUR ADJ. DESCHENES, SHAWINIGAN FALLS, à $2.50 la boîte de 50 capsules.
45730—1/2 (25 fs) 186.

PILULES MATERNELLES

UN MEDICAMENT qui, en activant la sécrétion lactée, permet à la mère de prolonger aussi longtemps qu'elle le veut, sans inconvénients, l'alimentation maternelle. Ces pilules sont également efficaces dans les cas de dysménorrhée et d'une façon générale diminuent considérablement, quand elles ne les font pas disparaître, tous les troubles fonctionnels. On les recommande encore d'une manière spéciale pour développer et affermir le buste. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 pilules Maternelles ou envoyez $2.00 en mandat-poste au: DR JOS COMTOIS, B.R., ST-BARTHELEMY P. Q., qui vous les enverra affranchies 33 jours de traitement. En vente à Montréal: Pharmacie Laurent 2610, St-Jacques, et à Québec, pharmacies Brunet et Livernois.
46736—1/2 (mar. j. s au 29/2 186 J.N.O

Réparations de laveuses

SERVICE "BEATTY" AUTORISE



REPARONS laveuses BEATTY, DOMINION et toutes autres marques ainsi que balayeuses. Prix modérés. Tél. 2-2124. QUEBEC SERVICE DE LA LAVEUSE ENR., 393, BOULEVARD CHAREST.
47317—24-2 (26 fs) 198 A.

Réparations de laveuses

REPRESENTANT BEATTY



AUTGRISE
M. J.-G. COUTURE, 41, AVENUE BEGIN, Lévis, tél.: 998; plus de 15 ans d'expérience avec Beatty Bros Ltd. Ecrivez ou téléphonez pour pièces d'accessoires électriques BEATTY.
46857—5-2 (26 fs) 188 A.

EUREKA, 32, DE L'EGLISE, tél.: 3-4727. Sunnyday, Sunnysuds, Onward et toutes marques de laveuses et balayeuses. A vendre: poêle combiné bois, charbon, électrique. Radio, rouleaux de tordeur.
47049—12/2 (s.mar.j. au 11/4) 188A.

Réparations de meubles

REMBOURRAGE, vernissage, réparation de meubles de tous genres exécutés par des experts. Satisfaction garantie. AU MEUBLE MODERNE, 188, ST-JEAN, Québec. Tél.: 2-5616.
46323—15-1 (S. mar. j. au 13-3) 189



REMBOURRAGE MEUBLE 5347 — Chesterfields Divans studios meubles antiques rembourrage général et réparation de toutes sortes. Ouvrage garanti ULRIC POULIOT prop. 18, RUE BOISSEAU Tél.: 5347
42297—17-8 (Mar. j. s au 15-8) 189

:-: Achetons :-:
chez les Nôtres

Deux projets de loi...

(Suite de la page 3)

M. Talbot, — Le député de St-Hyacinthe était sûr qu'elle ne passerait pas.

M. Bouchard. — Tous les référendums que j'ai soumis depuis 27 ans ont été votés sans en excepter un seul.

M. Bouchard admet que des échevins de son cartel ont été battus, mais il déclare que les nouveaux élus sont en train de faire perdre $20,000 à la ville, après six mois de règne et qu'une enquête a été instituée.

M. Bouchard fait l'éloge de la pasteurisation. Il déclare qu'il ne s'agit pas d'une institution médiévale, mais d'une découverte des temps modernes.

Quand le bill sera soumis à la population de St-Hyacinthe, conclut M. Bouchard, je suis convaincu qu'il sera adopté et que, comme toujours, nous aurons une majorité de 10 contre 1.

Prenant ensuite la parole, l'hon. M. Duplessis qualifie le bill de mesure tyrannique et hitlérienne. Il déclare que le maire de Saint-Hyacinthe a voulu revenir aux temps anciens et qu'il s'est fait mettre à la raison par le peuple. L'an dernier, dit M. Duplessis, nous avons dénoncé la loi et nous avons averti le ministre qu'elle lui occasionnerait une défaite. Ce fut un écrasement. Ses anciens cabaleurs se sont tournés contre lui. Pas même le tiers des votes !

Le chef de l'opposition rappelle l'entrevue donnée par le maire de St-Hyacinthe, au lendemain des élections échevinales et la réponse d'un groupe d'échevins.

Ses amis, dit-il, ont décidé qu'ils en avaient assez de son autocratie.

Le chef de l'opposition prétend alors que M. Bouchard a posé au grand purificateur, à St-Hyacinthe, avec sa loi de pasteurisation, mais qu'une enquête a démontré que l'eau vendue aux consommateurs était contaminée.

M. Bouchard. — C'est faux. Les déclarations du chef de l'opposition sont contredites par les rapports de l'analyse de l'eau.

M. Duplessis revient à la charge. Il prétend qu'après les élections, une enquête a été faite sur l'aqueduc et qu'on a découvert que l'eau n'était pas potable.

M. Bouchard. — C'est faux et je ne permettrai pas qu'on fasse de telles déclarations.

M. Duplessis. — Si la santé des citoyens de St-Hyacinthe a été mise en danger, ce n'est pas par le lait, mais par l'eau.

L'orateur demande alors au chef de l'opposition de s'en tenir au bill. M. Duplessis réplique qu'il s'agit d'un bill pour assurer la santé des citoyens de St-Hyacinthe et qu'il a le droit de discuter l'état sanitaire de la ville. Il ajoute que la population de St-Hyacinthe ne veut pas de cette loi tyrannique, injuste et par surcroit, inutile. Le bill dit que le lieutenant gouverneur en conseil peut conclure des échanges avec la municipalité pour assurer l'établissement de l'usine de pasteurisation. Rien n'a été fait, poursuit M. Duplessis. Le gouvernement lui-même a trouvé que la loi était parfaitement inutile. Il a bien fait de ne pas l'appliquer, car elle est un non sens. Le ministre de la Voirie n'a rien de mieux à faire, présentement, que de s'assurer sa nomination au Sénat.

L'HON. M. GODBOUT

Prenant part au débat, l'hon. Adélard Godbout dit qu'on a bien tort de qualifier cette loi d'hitlérienne, puisqu'elle permet simplement au gouvernement et à la ville de St-Hyacinthe de s'entendre pour permettre la municipalisation de la pasteurisation. Ni le gouvernement, ni la ville ne sont obligés de conclure une telle entente. La loi est à la disposition des citoyens de St-Hyacinthe, mais ils n'ont pas encore jugé bon de s'en prévaloir. De fait, la question ne leur a pas été soumise, contrairement à ce qu'affirme l'opposition. La loi prévoit un référendum, et aucun référendum n'a été tenu. C'est une loi excellente, une loi de coopération et de progrès, et je suis assuré que lorsqu'elle sera soumise aux citoyens de St-Hyacinthe, elle recevra leur approbation. Car elle leur permettra d'avoir du lait de meilleure qualité et à un coût moins élevé. Ce qui augmente le coût du lait, ce sont les frais de distribution. Un peu partout, la distribution est trop coûteuse parce que excessivement mal organisée. Le même laitier, à Québec par exemple, est obligé de parcourir toute la ville, de St-Malo à Sillery. Tous les laitiers doivent aller partout. Qui paye pour cette distribution ? Ce sont les consommateurs. La loi permettait aux laitiers de St-Hyacinthe de se mieux partager le territoire et de diminuer leurs frais. Par ailleurs, la loi permet à l'Ecole provinciale de laiterie de recevoir du lait en quantité plus considérable et de faire des expériences pour la fabrication de produits nouveaux, à l'avantage de toute la province.

C'est donc une excellente loi et elle doit rester dans les statuts.

Le chef de l'opposition a parlé du ministre de la Voirie. Quand il aura fait pour sa province le dixième de ce qu'a fait le ministre de la Voirie, il pourra s'en aller content. Le député de St-Hyacinthe a été en cette province un modèle d'homme public. C'est un homme qui a toujours eu le courage de ses opinions et qui a su appliquer pour le plus grand bien de la province ses théories d'administration.

M. Duplessis. — Est-ce une oraison funèbre ?

M. Godbout. — Il ne m'appartient pas de scruter les dessins de la Providence, mais si jamais le député de St-Hyacinthe croit devoir quitter la vie politique, il pourra se dire qu'il aura bien servi sa province en ayant toujours le courage de mettre en application les principes qu'il a prêchés.

Dans sa réplique, M. Talbot se dit surpris de cet éloge. Le premier ministre, dit-il, a tellement hâte de se débarrasser du ministre de la Voirie qu'avant même qu'il soit parti, il fait déjà son éloge funèbre. Tout le monde connait les relations qui existent entre le premier ministre et le ministre de la Voirie.

M. Talbot dit ensuite que le Moyen Age a été une époque de lumière et que seuls les esprits étroits disent que ce fut une époque rétrograde. Au sujet du référendum dont a parlé le premier ministre, le député de Chicoutimi dit qu'il ne s'applique pas à la ville de St-Hyacinthe, mais aux municipalités environnantes qui voudraient se prévaloir de la loi.

M. Bouchard soutient que le référendum s'applique à St-Hyacinthe et mentionne l'article 20. M. Talbot répond que l'article 20 ne concerne que les emprunts faits pour l'application de la loi. Le gouvernement, dit-il, pensait imposer sa loi par le truchement du ministre de la Voirie, qui était en même temps maire de St-Hyacinthe. Mais le peuple de St-Hyacinthe s'est soustrait à la tutelle du ministre en battant aux élections cinq de ses amis.

On prend ensuite le vote sur la deuxième lecture. Le bill est battu par un vote de 44 à 13.

LES LIQUEURS

On passe ensuite à l'étude d'une motion de l'hon. Maurice Duplessis demandant la production de certains documents relatifs à la Commission des Liqueurs.

M. Duplessis rappelle qu'en 1942, M. King a fait un discours à la radio sur le commerce des liqueurs. Utilisant des tactiques qui voisinent le chantage et l'intimidation, dit-il, il a dit que les provinces devraient faire certains changements, sans quoi le fédéral se servirait de la loi des mesures de guerre pour arriver à son but.

Nous sommes tous en faveur d'un système de tempérance, dit-il. La prohibition fait plus de mal que de bien, car elle encourage l'hypocrisie et le dévergondage alcoolique. En vertu de la constitution, toutes ces questions relèvent exclusivement du domaine provincial. Et tout empiètement en ce domaine comme dans les autres, est un danger pour la constitution.

M. King a fait ses déclarations assez tôt pour que les riches aient le temps de remplir leurs caves pour des mois et des années. Ensuite, on a établi des restrictions considérables sur la bière, pendant que des journaux des Etats-Unis annonçaient la vente libre de la bière canadienne. Et le gouvernement fédéral a défendu les annonces de bière dans les journaux, pendant que la Commission des Liqueurs annonçait ses produits à pleines colonnes. Par ses restrictions sur la bière, le gouvernement fédéral a forcé quantité de gens à aller acheter des liqueurs plus fortes à la Commission des Liqueurs. C'est tellement vrai que le rapport incomplet de la Commission, qui vient d'être déposé en cette Chambre, révèle qu'il s'est vendu cette année plus de boisson qu'en aucun temps depuis les débuts de la Commission. Les ventes se sont élevées au chiffre record de 35 millions. Donc, les restrictions n'encouragent pas la tempérance. La Commission des Liqueurs envoie des annonces aux journaux qui veulent publier en même temps un communiqué de l'organisation libérale vantant le premier ministre. On a mis de l'eau à la place du whisky et l'on vend plus cher qu'avant. Si un commerçant ordinaire se servait de pareilles méthodes, on l'emprisonnerait. Pendant la période des fêtes, les gens faisaient queue à la porte des magasins. Jamais la Commission des Liqueurs n'avait donné le spectacle d'abus semblables. Depuis les restrictions, les contrebandiers font des affaires d'or. On pratique le favoritisme en faveur des gros manieurs. La rareté de la bière fait acheter plus de spiritueux. La politique actuelle est contraire à la tempérance et constitue une violation des droits provinciaux. Je demande au gouvernement de remédier sans délai à ces abus.

M. Paul Gauthier, député de Montréal-Laurier, demande l'ajournement du débat.

L'ASSURANCE-CHOMAGE

On passe alors à une autre motion de M. Duplessis demandant copie de certains documents relatifs à l'assurance-chômage.

M. Duplessis dit qu'il s'agit là d'une question très importante. Le gouvernement fédéral, dit-il, a demandé l'assentiment de la province de Québec pour changer la constitution de façon à mettre l'assurance-chômage sous la juridiction exclusive d'Ottawa. La constitution canadienne résulte d'un pacte d'honneur qui ne peut être modifié sans le consentement de toute les parties. S'il pouvait y avoir modification sans le consentement d'une des parties, ce serait l'application des théories d'Hitler. La centralisation est la sœur jumelle du totalitarisme.

M. Duplessis dit que la majorité du peuple québecois est contre le séparatisme, mais veut le respect de l'autonomie. L'assurance-chômage était un droit très important qui, en vertu d'une décision du Conseil privé, appartenait exclusivement aux provinces. Sous l'Union nationale, le gouvernement provincial a refusé de laisser modifier la constitution. Nous nous sommes prononcés en faveur d'un système concurrent, sauvegardant nos droits pour l'avenir. Un contrat vaut mieux qu'une modification de la constitution. Or, le gouvernement actuel, lui, a consenti à la modification de la constitution par une simple lettre du premier ministre. C'est un précédent odieux et honteux. Le premier ministre n'avait pas le droit d'agir ainsi. La province de Québec ne peut parler que par sa Législature, surtout dans les questions importantes. Le précédent sera plus tard invoqué contre nous, à la grande honte du premier ministre.

M. Duplessis ajoute que notre système actuel d'assurance-chômage est une conséquence des reniements du gouvernement Godbout. Les derniers chiffres publiés par Ottawa démontraient que les contributions se chiffraient à $135,000,000. Ces contributions ne furent pas placées dans un fonds spécial, mais affectées aux fins de guerre. Donc, ceux qui ont payé une fois, seront obligés de payer deux fois. De plus, Ottawa ne paie presque rien. Il met tout à la charge du patron et de l'ouvrier. Par surcroit, le système fonctionne mal. Sous le régime du chômage, on pouvait obtenir plus qu'avec l'assurance-chômage. M. Duplessis dit que ça ne prendra pas de temps avant que les centralisateurs d'Ottawa s'arrogent le droit de fixer les heures de travail, les conditions de travail et les salaires. Tout cela parce que nous avons un gouvernement qui ne sait pas se tenir debout. L'abandon de nos droits constitutionnels est une infamie qui devrait faire rougir tout homme de cœur. La façon de procéder pour amender la constitution n'est pas conforme à la doctrine démocratique. En terminant, M. Duplessis déclare que personne n'a le droit de mettre la hache dans l'édifice constitutionnel. Ce n'est pas seulement, dit-il, comme membre de cette Chambre que j'exprime mon opinion, mais comme un Canadien qui aime son pays.

L'HON. M. GODBOUT

Le premier ministre déclare tout d'abord qu'il n'a pas l'intention de répondre sur le même ton que le chef de l'opposition. Lancer l'injure à un adversaire, dit-il, ne garantit en aucune manière le respect de l'autonomie provinciale. M. Godbout ajoute qu'il a consenti à ce que la constitution soit amendée pour protéger la population de la province et l'autonomie de Québec. La question de l'assurance-chômage, dit-il, est éminemment nationale. Elle ne peut être réglée par des mesures différentes dans chacune des provinces. La réglementation doit être canadienne. Cette opinion n'est pas uniquement la mienne, mais aussi celle d'une Commission formée de MM. Ed. Montpetit, de Mgr Courchesne, de l'archidicare Scott, de M. A. Foster, de M. Gérard Tremblay, du Dr Alphonse Lessard et de M. Jos. Savoie. Ces gens-là ont étudié la question et ils en sont venus à la conclusion qu'elle devrait être réglée sur une base nationale. M. Godbout dit que le chef de l'opposition lui a demandé avant la séance d'appeler sa motion sur l'assurance-chômage et qu'il n'a pas toute la documentation désirée sur la législation elle-même. Il ajoute qu'il était urgent, pendant la période que nous traversons, d'amender la constitution comme on l'a fait. Actuellement, nous avons une loi d'assurance-chômage. Cette loi ne pouvait être passée par chaque province en particulier. Un ouvrier n'est jamais sûr qu'il ne sera pas obligé de partir pour aller travailler dans une autre province. Il fallait nécessairement une loi fédérale.

Le premier ministre déclare ensuite que personne ne peut garantir qu'après la guerre nous n'aurons pas une période de chômage. Alors, nous aurons besoin de la loi qui a été passée. M. Godbout dit que la province a donné son consentement précisément pour affirmer sa souveraineté dans ce domaine et protéger son autonomie. Le chef de l'opposition devrait ménager ses épithètes.

Le premier ministre exprime sa confiance en M. King, mais fait remarquer que ce n'est pas une raison pour qu'il se laisse dicter sa conduite. Il insiste sur le fait qu'il a toujours été un partisan de la collaboration, même lorsqu'il devait collaborer avec le gouvernement Bennett, en sa qualité de ministre de l'Agriculture. Nous collaborons, dit-il, mais nous n'abdiquons rien. Je défie le chef de l'opposition de me citer une parcelle de droits que nous aurions abandonnés. Je ne vois pas où il peut aller dénicher ses épithètes. Nous avons fait notre devoir, selon les recommandations de la Commission Montpetit, qui avait été nommée pour étudier la question. Il est possible qu'on trouve bon, après le conflit, que la province ait contribué à une politique qui la protège contre le chômage. Si nous n'avions pas contribué, on s'indignerait, alors, contre celui qui vous parle. J'espère que nous serons préservés du chômage, même temporairement, même localement, mais si nos ouvriers se trouvaient un jour sans travail, ils apprécieraient cette loi qui leur apportera non une bouchée de pain du gouvernement, mais ce qui leur est dû, à eux.

C'est rendre un mauvais service à la population que de la laisser compter sur le gouvernement pour vivre. L'assurance-chômage fera disparaître l'inquiétude. Personne ne sera pris au dépourvu. Même en temps de crise, l'ouvrier aura un pain abondant, un toit convenable et il saura qu'il doit cela à son travail et non à un don de l'Etat.

L'HON. M. DUPLESSIS

Dans sa réponse, le chef de l'opposition reproche au premier ministre d'avoir fait des dissertations, sans répondre à ses questions. Il précise que la Commission Montpetit n'a pas été nommée par M. Godbout, mais par M. Taschereau. M. Duplessis voit dans les paroles du premier ministre une autre preuve de sa solidarité avec M. Taschereau, un homme, dit-il, qu'il a renié.

M. Godbout. — Jamais je n'ai renié M. Taschereau. J'ai été son collaborateur, en toute loyauté et jamais, je pense, je ne serai dans l'obligation de le renier.

M. Duplessis prétend ensuite que le premier ministre a tenu des propos ridicules quand il a dit que son gouvernement avait forcé Ottawa à demander le consentement des provinces. Quand j'étais premier ministre, dit-il, M. King m'a demandé mon consentement et je l'ai refusé. Nous étions prêts à collaborer, mais non à être assimilés.

En terminant, M. Duplessis déclare que le premier ministre devrait se rendre compte de l'abandon de nos droits. Des assurances-chômages, dit-il, on peut en établir sur une base contributoire, avec une législation concurrente.

La motion de M. Duplessis est alors adoptée.

Il est 6 heures et dix minutes et la Chambre s'ajourne à cette après-midi, à 3 heures.

Si nerveux, je ne me souciais plus de rien. J'essayai le
TONIQUE: LAXATIF & AMERS
Pas d'appétit? Maux de tête, bilieux, indigestion? Si causé par constipation, ayez confiance, prenez les Herbes Indigènes de Bliss. Tonique: LAXATIF ET AMERS. Huit ingrédients d'origine végétale assurent ses 4 ACTIONS— (1) favorise l'élimination des reins, des intestins, (2) tonifie l'appétit, l'estomac, (3) stimule les biliaire, aide à la digestion, (4) aide à éviter le gaz. $1.00, 50c. Pharmacies. (Bons de 25c reviendra après la guerre). (TABLETTES)
HERBES INDIGENES DE BLISS



EN CE MOMENT, il faut être bien portant pour remplir sa tâche; La propreté intérieure est une des bases de la santé. L'emploi régulier de 'Sel de Fruit' d'Eno vous aidera à jouir de cette santé intérieure—en vous libérant de la constipation, des maux de tête, de l'indigestion et de cette sensation de nonchalance qui si souvent vous ralentit.

Tous les matins à jeun, prenez une pincée d'Eno pétillant et rafraîchissant, dans un verre d'eau. Il a un goût agréable, ne contient pas de sels âpres et amers—son action est douce mais efficace. Pour rester en forme, prenez du 'Sel de Fruit' d'Eno régulièrement. Achetez-en un flacon aujourd'hui chez n'importe quel pharmacien.

21-2-44

160 Feuilleton de l'"Action Catholique"

—Avec hypothèque sur son fonds de commerce, coupe Adrien.

—Garantie illusoire. Si nous faisons vendre, nous ne retirerions pas cent billets du tout. Nous avons payé pour vous soixante-huit mille francs de dettes de jeu et autres; vingt et un mille pour vous meubler un appartement qui vous donne les apparences du rang social auquel nous voulions que vous puissiez prétendre, quinze mille pour la bague de fiançailles, dix-huit mille pour une auto et quarante-sept mille francs en argent de poche, total: quatre cent soixante-neuf milles francs. C'est presque un demi-million que nous avons engagé dans cette affaire... qui n'est pas terminée. Or, comprenez-nous bien: nous sommes encore disposés à demeurer vos banquiers pour la somme dont vous aurez besoin, mais nous entendons toucher une équitable rémunération de nos sacrifices financiers. Envisageons la situation. A première vue, rien ne semble perdu, mais notre sens des affaires nous fait sentir que tout est compromis et que, si nous n'agissons pas rapidement, sérieusement, nous allons à l'irrémédiable. Pendant que vous filiez le parfait amour, monsieur l'avocat, nous organisions une surveillance autour de vous qui n'étiez bon qu'à roucouler, et nous nous apercevions que vous étiez lié par un gamin, jadis groom au Sporting-Goods qui a quitté cette maison à la suite d'un accident.

—Je le connais, il se nomme Détective et il est inoffensif.

—Sa filature a un motif.

—La passion innocente envers Antoinette de l'un de ses camarades, liftier au Sporting-Goods.

—Le nom de ce camarade? demande Flavien qui parle pour la première fois.

—Je l'ignore: on l'appelle Roudoudou.

—Détective, Roudoudou, répète mentalement le secrétaire d'Archibald Brackson.

—Stupide, déclare M. Hilaire.

—Cela peut être, rectifie Pierre de Luxeuil. L'amour n'a pas d'âge.

JE LEGUE VINGT MILLIONS 157

—Mais si, parbleu, j'ai bien vu qu'elle ne mangeait pas et qu'elle avait une figure chavirée avec un cerne énorme au-dessous des yeux. Quand j'ai feint de m'inquiéter, elle m'a parlé de fatigue, de surmenage; mais au lieu d'aller au théâtre comme il était primitivement convenu, elle m'a prié de la ramener chez elle.

—Vous êtes certain qu'elle n'a pas surpris votre imprudente communication au téléphone?

—Oh! absolument!... La cabine se trouvait à plus de quinze mètres de l'endroit où elle était assise; d'ailleurs, avec l'orchestre, il était impossible de comprendre ce qui se disait à la table voisine. Lorsque je l'ai quittée, elle composait le menu du dîner; grosse affaire, car elle est gourmande comme une chatte et quand je suis revenu auprès d'elle, elle choisissait les vins.

Un silence se fait.

Il y a grand conseil, dans le bureau de M. Hilaire qui, en patron, se carre dans le fauteuil directorial. Flavien et Pierre de Luxeuil sont adossés à la cheminée. Adrien arpente la pièce avec impatience.

Aimé par Antoinette, sûr de l'avenir, il prend de l'humeur de la suspicion dont il est l'objet de la part de ses associés et, s'arrêtant brusquement, il le fait voir.

—Que pensez-vous? Vous jugez tout perdu pour un malaise de jeune fille. Sur dix-s

Ciné-Bulletin

Titre et texte enregistrés — tous droits réservés Ottawa 1936

Sous cette rubrique pour l'information de nos lecteurs, nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Le Ciné-Bulletin n'est pas destiné au public des salles paroissiales; il s'adresse à celui des salles publiques de cinéma. Il constitue moins une invitation à les fréquenter qu'une mise en garde contre ceux de leurs spectacles qui offrent le plus de dangers.

Il n'est tenu ici aucun compte des réclames des exploitants de cinéma et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources l'information. Pour les films jugés condamnables, la note sera tempérée s'il y a lieu suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE
Classification

1.° Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.

2.° Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés.

3.° A déconseiller parce que dangereux.

4.° A proscrire et à combattre.

?.° Film dont nous n'avons pas la cotation. Un chiffre placé devant le point d'interrogation indique la cote probable.

★ L'ETOILE placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience; elle veut seulement le faciliter. Munie de nos renseignements, chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière

"Cambrai"

MY FRIEND FLICKA — — — — — — 1*
Avec Roddy McDowall, l'interprète si goûté de "How Green Was My Valley", et "Pied Piper". Rien de sensationnel dans l'intrigue. C'est simplement l'histoire attachante d'un enfant et de son affection pour un poulain. Interprétation de premier ordre. Les scènes ont été tournées sur un ranch de l'Ouest, et les paysages bien rendus par la photographie en couleurs sont superbes.

BORN TO SING — — — — — — — — 1
Comédie interprétée par Virginia Weidler, Leo Gorcey et Ray McDonald. — Un groupe de jeunes gens entreprennent de donner une représentation pour venir en aide à un auteur qui se fait voler une composition.

"Capitol"

UNE FEMME DANGEREUSE — — — 3

"Canadien"

QUARTIER LATIN — — — — — — 2
Comédie dramatique. Interprétation de Blanchette Brunoy, Betty Stockfeld, Jean Tissier et Escoffier.
Michèle, étudiante en médecine, s'éprend d'un jeune homme, Bernard qu'elle croit un peintre pauvre, et qui n'est autre que l'héritier d'un riche banquier. Apprenant la vérité, elle veut se tuer mais l'amour triomphera et Bernard épousera Michèle.

UN OISEAU RARE — — — — — — 2
Comédie.

"Cartier"

OLD ACQUAINTANCE — — — — — 2
La justification d'un divorce insérée dans l'intrigue motive la réserve de la Légion de la Décence.

THEY CAME TO BLOW UP AMERICA 1
Mélodrame d'espionnage basé sur l'aventure des saboteurs allemands qui furent débarqués par un sous-marin sur les côtes de Long Island et de la Floride. Avec George Sanders et Anna Stein.

"Cinéma de Paris"

VOLEUR DE FEMME — — — — — — 2
Mélodrame avec Jules Berry Saturnin Fabre et Annie Ducaux. Triste histoire d'un aventurier, Sadoc Turner, qui n'a qu'un sentiment sincère : son amour pour sa mère, laquelle ignore la vie indigne de son enfant.

MARIONS-NOUS — — — — — — — 2
L'HOMME A L'OREILLE CASSEE — 1

"Empire"

DESERT SONG — — — — — — — — 3
Quelques épisodes répréhensibles ternissent les réserves formulées contre ce film d'aventure qui aurait pu être parfaitement convenable.

"Français"

THE NAVY COMES THROUGHT — — 1
Film interprété par Pat O'Brien et George Murphy. — L'histoire met en vedettes les marins chargés de la défense des cargos de ravitaillement. Histoire d'un officier qui, à la suite d'un accident, voit sa carrière brisée sur la dénonciation d'un autre officier. La guerre venue, le premier sera sous les ordres du second et lui fournira par sa réconciliation heureuse.

LET'S HAVE FUN — — — — — — 1
Comédie avec Bert Gordon et Margaret Lindsay.

AIR RAID WARDENS — — — — — 1
Comédie avec Laurel et Hardy.

"Imperial

VARSITY SHOW — — — — — — — 2
Comédie musicale. Les étudiants d'une université ont recours à un "alcies reconnu grand producteur de Broadway. Orchestre de Fred Waring. Interprètes : Dick Powell, Fred Waring, Mabel Todd et autres.

GANGS OF THE CITY — — — — — 1 ?
PARACHUTE BATTALION — — — — 1
Mélodrame sur l'entraînement des corps de parachutistes. L'un des héros du film d'abord épouvanté à l'idée de sauter, demande à changer de corps, mais ayant fait un saut imprévu, il fera preuve de courage et restera avec les parachutistes.

"Princesse"

WILDCAT — — — — — — — — — — 2
Film d'extérieur dont l'intrigue tourne autour du forage et de l'exploitation d'un puits de pétrole brut. — Avec Richard Arlen et Adriene Judge.

SWING YOUR PARTNER — — — — — 1
Comédie avec musique.

RAIDER OF SUNSET PASS — — — 1

"Rialto"

LE RECIT DE CORAIL — — — — — 2
Drame d'aventure avec Jean Gabin, Michèle Morgan, Pierre Renoir, etc. — A Brisbane en Australie, Ted Leonard tue en légitime défense un bandit. Pour s'échapper, il s'embarque sur le Portland. Revenu à Brisbane après voir entrevu une île paradisiaque, le Récit de Corail. Ted fuit le policier Abbey et se réfugie dans une cabane éloignée où il vit Liliane. Il apprendra la vérité sur le compte de celle-ci, Abbey, qui s'est aperçu de leurs sentiments les laissera partir pour le Récit de Cosail.

VACANCES PAYEES — — — — — — 2
Comédie avec Suzanne Dehelly, Duvalles, Bellières, Andrex. — Curieuse histoire d'un bonhomme, comptable dans une maison de couture où son épouse est chef du personnel. Un concours imprévu de circonstances fera que les deux héros deviendront propriétaires de ladite maison de couture.

"Victoria"

BOMBARDIER — — — — — — — — 1
Mélodrame de guerre avec Pat O'Brien et Randolph Scott. — La première partie du film se passe dans une école de bombardement avant la guerre tandis que la seconde a trait à la préparation et à la réalisation d'un raid sur Tokyo. — Outre l'intrigue aventureuse, le film comporte un intéressant aspect documentaire.

CROSSROADS — — — — — — — — 2
Drame avec William Powell et Hedy Lamarr.
Un gangster, avec l'aide d'une complice profite du fait que Powell a perdu la mémoire dans un accident pour lui extorquer une forte somme qu'il prétend lui être due. Powell est sur le point d'être arrêté lorsqu'un ami prouve son innocence et déjoue les gangsters.

Y songez-vous?

"Une force aussi puissante et aussi universelle (que le cinéma) peut être dirigée utilement vers un but très élevé d'amélioration individuelle et sociale".

S. S. PIE XI

HORAIRES DES PROGRAMMES

CAMBRAI. — Actualités à 1 h. 45, 2 h. 15; Born to Sing à 2 h., 4 h. 55, 10 h. 05; My Friend Flicka à 3 h. 25, 8 h. 25.

CANADIEN. — Quartier Latin à 2 h. 30, 6 h. 12, 9 h. 34; Un oiseau rare à 1 h., 4 h. 22, 7 h. 8 h. 11; Reportage et actualités à 2 h. 20, 5 h. 42, 7 h. 44. Continuel.

CAPITOL. — Représentation continue de 1 h. 30 à 11 h.; Une femme dangereuse à 1 h. 30, 4 h. 10, 6 h. 45, 9 h. 25; sujets courts à 3 h. 05, 5 h. 45, 8 h. 25.

CARTIER. — Old Acquaintance à 2 h. 55, 6 h., 9 h. 25; They Came to Blow Up America à 1 h., 4 h. 25, 7 h. 50; Actualités à 2 h. 15, 5 h. 10, 9 h. 05.

CIN. DE PARIS. — Voleur de femme à 12 h. 30, 3 h. 53, 9 h. 05; Marions-nous à 2 h. 21, 7 h. 51; Actualités à 7 h.; Homme à l'oreille cassée à 10 h. 25.

EMPIRE. — Actualités et sujets courts à 1 h., 3 h. 35, 6 h., 8 h. 39; Desert Song à 2 h., 4 h. 25, 6 h. 55, 9 h. 20.

FRANCAIS. — Let's Have Fun à 1 h., 7 h.; Cartoon à 2 h., 8 h.; Navy Comes Throught à 2 h. 10, 8 h. 10; Air Raid Wardens à 3 h. 30, 9 h. 30.

IMPERIAL. — Gangs of the City à 1 h., 3 h. 5, 7 h. 15; sujet court à 2 h. 06, 7 h.; Varsity Show à 2 h. 51, 8 h. 31; Parachute Battalion à 9 h. 55.

PRINCESSE. — Sujet court à 1 h., 7 h.; Wildcat à 1 h. 36, 7 h. 36; Swing Your Partner à 3 h. 53, 9 h. 55; Raiders of Sunset Past à 2 h. 55, 8 h. 55.

RIALTO. — Actualités à 1 h. 50, 8 h.; Récit de corail à 3 h. 10, 6 h. 50, 10 h. 05; Vacances payées à 1 h. 10, 8 h. 25; Fin à 4 h. 55, 11 h. 20.

VICTORIA. — Bombardier à 2 h. 25, 5 h. 30, 8 h. 45; Crossroads à 1 h., 4 h. 10, 7 h. 10, 10 h. 25; Actualités à 4 h. 05, 8 h. 55. Continuel de 1 h. à 11 h. 45.

LEVIS
ACADEMIE DE MUSIQUE. — Law of the Jungle à 7 h.; sujet court à 8 h.; Gold Rush à 8 h. 10; Heart of the Golden West à 9 h. 20.
CANADA. — Sujet court à 7 h.; Ziegfeld Girl à 7 h. 20; Oklahoma Kid à 9 h. 20.
Matinée, jeudi, à 1 h. 30.
LEVIS. — Amazing Mrs Holliday à 6 h. 45, 9 h. 30; Reportage à 8 h.; Mariage de Vérena à 8 h. 10.

LEVIS
"Académie de Musique"

GOLD RUSH — — — — — — — — 1*
Comédie composée et jouée par Charlie Chaplin. Il s'agit de la réédition d'un film tournée en 1925, et les critiques estiment cette nouvelle version intéressante par les trouvailles, les "gags" et la pantomime du célèbre comédien.

LAW OF THE JUNGGLE — — — — 1
HEART OF THE GOLDEN WEST — 1

"Canada"

ZIEFELD GIRL — — — — — — — 2
Comédie musicale. Interprétation de James Stewart, Judy Garland, Hedy Lamarr, Lana Turner et Jackie Cooper.

OKLAHOMA KID — — — — — — — 1

"Cinéma de Lévis"

LE MARIAGE DE VERENA — — — — 2*
Oeuvre sensible d'une portée sociale certaine. Interprètes : Larquey, Jeanne Boitel, France Ellys, Mady Berry, etc. Ce film est l'histoire des malheurs qui ont suivi la faute d'une jeune servante typolienne. Le mariage de Verena peut constituer une leçon utile et faire réfléchir. De beaux sentiments de charité chrétienne, d'amour du prochain, de pardon généreux. Allusions respectueuses au baptême et au mariage religieux.

THE AMAZING MRS HOLLIDAY — 1
Comédie dramatique avec Deanna Durbin et Edmond O'Brien. — Une institutrice américaine fuit la Chine en guerre et cherche à regagner les Etats-Unis avec 9 orphelins. Après diverses aventures, elle se trouve dans une situation difficile, mais réussit à faire accepter les enfants par l'Immigration. Un mariage suit. — Plusieurs chants, comme à l'ordinaire dans les films de cette vedette.

SHAWINIGAN
"Roxy"

THE IRON MAJOR — — — — — — 1*
Intéressante production, dans la veine de "Pride of the Yankees". C'est la biographie du major Frank Cavanaugh, l'un des plus célèbres entraîneurs de football des Etats-Unis. L'on y voit les principaux événements de sa vie, depuis son temps de collège jusqu'à sa mort, en passant par ses activités au football, et sa vie de famille. — Interprétation de Pat O'Brien et Ruth Warwick.

SHE'S FOR ME — — — — — — — ?

"Auditorium"

MONSIEUR ALBERT — — — — — — 3
RAIDERS OF SAN JOAQUIN — — — 1

"Cartier"

LOST ANGEL — — — — — — — — 1*
Bonne comédie avec la petite Margaret O'Brien, James Craig et Marsha Hunt. Histoire amusante d'une fillette que des savants élèvent seule en vue de faire des expériences, mais qu'un journaliste rend à la vie des enfants de son âge.





LES VIOLONS DE YEHUDI MENUHIN

L'un des premiers désirs de Yehudi Menuhin, lorsqu'il eut atteint l'âge d'aimer les jouets, fut un violon, comme il en avait vu un jour que ses parents l'avaient emmené au concert. Pour le satisfaire, son père lui acheta un violon de cinquante cents, que l'enfant rapporta avec fierté.

L'oeil joyeux, il posa l'archet sur les cordes; mais lorsqu'il eût entendu les sons discordants de son instrument, il fut pris d'une rage folle et brisa le jouet en criant : "C'est un vrai violon que je veux!"

Un peu plus tard, devant son insistance, on loua pour lui un instrument de $75. et Yehudi, en tirant les premiers sons, dit : "Oui, celui-ci, c'est un vrai!"

Lorsque, à l'âge de cinq ans, il eût montré en public, ses qualités de soliste, un Grancino de $10,000 lui fut offert par M. et Mme Sidney Ehrman. Sa joie fut indescriptible. Et Yehudi ne voulut plus quitter son violon. Le soir, avant de se coucher, il le remettait dans sa boîte, près de son lit.

Puis vint le jour glorieux où, à New-York, M et Mme Henry Goldman donnèrent à Yehudi un Stradivarius de $60,000. Le Grancino était un trois-quart, convenant à la petitesse de son bras; mais il avait grandi et il allait pouvoir se servir d'un violon d'"homme". Et ce soir-là, il ne voulut pas qu'on le séparât de son violon, même pour aller au lit!

Le public québecois pourra juger le 27 février, au Palais Montcalm, des merveilleuses qualités de ce prodigieux artiste.

LE RECITAL DE MARCELLE MARTIN

Voici le programme qu'exécutera Marcelle Martin, organiste, prix d'Europe 1941, à la chapelle du séminaire, lundi soir, à 8 h. 50 :

Fantaisie et fugue en sol mineur ..... J.-S. Bach
Sonate VI en ré mineur ..... Mendelssohn
Pièce héroique ..... César Franck
..... Joseph Bonnet
Cinquième symphonie ..... Widor

L'entrée est libre; il y aura collecte.

Funérailles de Mme Frs Garon

St-Maxime de Scott (DNC) — Le 14 dernier, ont eu lieu, en l'église de St-Maxime de Scott, les funérailles de dame Ollvine Turmel, épouse de feu François Garon, décédée à l'âge de 67 ans et 9 mois.

Elle laisse dans le deuil deux fils : Antonio, de Coleraine et Maurice, de Malartic; six filles : Mmes Jean-T. Migneault (Alice), de Cookshire, Odilon Veilleux (Alexandra), de Cookshire, Maurice Morin (Irène), d'Arvida, Armand Giguère (Lucile), de Scott, Léo Gagné (Simonne), de St-Narcisse, et Mlle Adrienne Garon, de Montréal; deux frères : MM. Herménégilde Turmel, de Scott, et Louis Turmel, de Charny; sa belle-fille : Mme Antonio Garon; ses gendres et son beau-frère : M. Georges Garon, de Cookshire; plusieurs neveux et nièces.

Le service fut chanté par M. le curé J. Fortier.

La croix était portée par M. Arthur Giroux, tandis que MM. Jos Goulet, Edouard Drouin, Wilfrid Jobin, Louis Larochelle, Maurice Jobin et Alexandre Côté portaient le cercueil.

La quête fut faite par Mmes Wilfrid Jobin et Esdras Laverdière.

Nos sincères condoléances à la famille.

Imposantes funérailles de M. Georges D'Amours à Cacouna

A l'Hôtel-Dieu de Québec, vendredi le 4 février, est décédé M. Georges D'Amours, époux de feu dame Catherine Pare, à l'âge de 77 ans et 16 jours.

Il laisse dans le deuil ses fils : Félix, Joseph, François, de Cacouna, et l'abbé Wilfrid D'Amours, vicaire à St-Hubert de Témiscouata; ses filles: Mme Adélard Roy (Marie), de Cacouna, Mme Alfred Rioux (Alma), de Saint-Arsène, et Mlle Ida D'Amours, de Cacouna; ses gendres: MM. Adelard Roy, de Cacouna, Alfred et Henri Rioux, de St-Arsène; ses belles-filles: Mme Félix D'Amours (Dorilda Desjardins), et Mme Vve Georges D'Amours (Eugénie Bélanger), de Cacouna; un frère, M. Firmin D'Amours, de Coaticook; ses beaux-frères: MM. André Paré, de St-Honoré, François Paré, de St-Cyprien, et Antoine Paré, du Grand-Sault; plusieurs petits-enfants, dont Mlles Yvette D'Amours, de Montréal, Lucille D'Amours, g.m.g., de l'hôpital du Sacré-Coeur, a Cartierville, MM. Robert D'Amours, au service civil, Ottawa, Fernand, élève du séminaire de Rimouski, Mlle Blandine, élève de l'Ecole normale de Lévis, Emilien, élève de l'école des Arts et Métiers de Rimouski, Aline, Madeleine, Laurent, Georgette, Léon, Georges D'Amours, de Cacouna, Maurice, Jean-Louis, Roger, Gilbert, Léo et Lucienne Roy, de Cacouna, Ida Riouv, de St-Arsène.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 7, à 9 h. 30, en l'église de St-Georges de Cacouna, au milieu d'une foule considérable de parents et amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Wilfrid D'Amours, vicaire à St-Hubert, fils du défunt. Le service a été chanté par M. l'abbé Omer D'Amours, curé de Ste-Odile-sur-Rimouski, neveu du défunt, assisté de MM. les abbés Jos. Lauzier, vicaire de la paroisse, et Marc-Henri Lebel, du séminaire de Rimouski.

Au choeur, on remarquait: Mgr Lionel Roy, P.D., curé de Cacouna, Mgr Ls-Th. Landry, P.D., ancien curé, retiré à Cacouna, MM. les abbés Wilfrid D'Amours, fils du défunt, Jos. Gauvin, curé de St-Jean-de-Dieu, Roger Beaulieu et Adrien Pagé, du séminaire de Rimouski.

La croix était portée par M. Mathieu Dejean, alors que MM. Jos. Saindon, Emile Lévesque (Anselme), Juste Plourde, Emile Lévesque, Sylvio Côté et Félix Dubé portaient le cercueil. La quête fut faite par MM. Mathieu Dejean et Ls Deschesnes, membres de la ligue du Sacré-Coeur. Le char funèbre était conduit par M. Ls-Ph. Sirois.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. Alphee Beaulieu, exécuta la messe de Requiem et les chants de circonstance. M. Gilbert Beaulieu était à l'orgue.

Le deuil était conduit par ses fils: Félix, Joseph, François et l'abbé Wilfrid D'Amours; ses filles: Mmes Adélard Roy et Alfred Rioux, Mlle Ida D'Amours; ses gendres: MM. Adélard Roy, Alf. et Henri Rioux; ses belles-filles: M. et Mme Félix D'Amours et Vve Georges D'Amours, de Cacouna; son beau-frère, M. Andre Paré, de St-Honoré; ses petits-fils: Fernand, Laurent, Léon et Georges D'Amours, de Cacouna, Jean-Louis, Maurice, Roger, Gilbert, Léo et Lucienne Roy, de Cacouna, et Ida Rioux, de St-Arsène; ses neveux et nièces: M. et Mme Félix D'Amours, Mlle Marguerite D'Amours, M. Arthur D'Amours, M. et Mme J.-Bte Dionne, M. et Mme Georges Dionne, Mme Cyprien Dionne, Mme Wilf. Desjardins, MM. et Mmes Camille Bélanger, Léo Vaillancourt, Ovide Lebel et Gérard Dubé, Mme Georges-Henri Saindon, MM. Louis et Paul Dionne, M. et Mme Alph. Dionne, M. Albert Dionne, M. et Mme Léon Roy, de Cacouna, M. et Mme Evariste Beaulieu, Mme Elisée Mailloux, M. et Mme Adélard Jean, MM. Alfred Beaulieu, Albert Nadeau, Alph. D'Amours, Félix, François et Alphonse D'Amours, maître de poste, MM. Emile et Rolland D'Amours, M. et Mme Gérard Lapointe, M. et Mme Antonio Viel, M. Mazenod Michaud, M. et Mme Philippe Rioux, M. et Mme Apollinaire Ouellet, M. et Mme Philippe Boulay, M. Omer Vaillancourt, de Riv.-du-Loup, MM. Joseph D'Amours et Alex. Boucher, de l'Isle-Verte, M. François Lebel, des Trois-Pistoles, M. et Mme Félix Vaillancourt, de St-Mathieu, M. Jos. D'Amours, de St-Jérôme, MM. Louis et François D'Amours, de Coaticook, M. et Mme Narcisse Dubé, de St-Honoré, Charles, Wilfrid et Laurette D'Amours, de St-Arsène, M. Wilfrid D'Amours, M. et Mme Norbert Viel, de N.-D.-du-Portage.

Dans l'assistance, on remarquait M. Jean-François Pouliot, député de Riv.-du-Loup, et un grand nombre de citoyens et amis de St-Jean-de-Dieu, St-Arsène, St-Fabien et Cacouna.

LIBEREZ-VOUS DE CE MASQUE DE FATIGUE!

C'est peut-être du fer — et non des vitamines — qu'il vous faut pour rendre votre pas plus alerte et raviver l'éclat de vos yeux.

Si cette sensation constante d'abattement fait que vous PARAISSEZ et vous vous sentez à bout — essayez les Pilules Pink du Dr Williams.

La fatigue continuelle qui vous trouve le matin aussi exténué que la veille, qui vous déprime au point de n'avoir pas le goût de manger et qui sape votre énergie, est souvent causée par une insuffisance de fer dans le sang. Cet état est aussi susceptible de réagir défavorablement sur votre santé, car, faute de fer, il se peut que votre organisme ne retire pas tous les avantages des vitamines et des éléments protecteurs de votre alimentation.

N'attendez pas, pour remédier à cet état de choses, que la maladie vous étreigne. Procurez-vous les Pilules Pink du Dr Williams chez votre pharmacien — et voyez comme vous vous sentirez bien à mesure que votre sang s'enrichira de fer.

OSCAR STRAUSS ET LA PHILHARMONIQUE DE MONTREAL, LE 2 MARS

C'est décidé : le Festival Viennois avec le grand compositeur Oscar Strauss aura lieu jeudi soir prochain, le 2 mars, au Palais Montcalm. — Avec l'Orchestre Philharmonique de Montréal et les célèbres solistes John Brooks-McCormack, ténor et Biruta Ramonska, soprano. — Soixante artistes au programme. — L'un des grands événements de la saison. — Billets en vente lundi matin au Palais Montcalm. — Toute la salle sera-t-elle vendue, comme à Montréal, en une seule journée ?

La Compagnie France-Film s'est rendue aux arguments de M. Gauvin et a décidé de nous amener à Québec le grand Festival Viennois sous la direction d'Oscar Strauss, avec l'Orchestre Philharmonique de Montréal et les distingués solistes et le grand compositeur lui-même, Oscar Strauss, le roi de l'opérette, qui dirigera ses oeuvres et d'autres, dans un Festival Viennois qui ne le cédera à rien de ce que nous avons eu ou aurons à Québec cette saison.

Notre saison était déjà magnifique mais il manquait à notre plaisir d'entendre le Festival de Vienne. Le succès de Montréal où même le second concert est déjà tout vendu, nous a valu cette faveur, car comme Strauss et ses artistes qui seront au St-Denis à Montréal ce vendredi soir, doivent revenir à Montréal la semaine prochaine et ainsi, grâce à la collaboration de France-Film et J.-A. Gauvin, nous aurons la grande joie d'entendre ce festival de musique légère jeudi soir de la semaine prochaine, c'est-à-dire jeudi le 2 mars.

Dans une magnifique saison artistique comme nous avons ce grand festival de musique de Vienne, avec ses belles valses, sa belle musique d'opérette, remportera à Québec le même succès qu'à Montréal et même si les frais de cette entreprise sont très élevés, la venue du Festival représentant un orchestre symphonique, Oscar Strauss et les solistes, soit plus de 60 artistes, M. Gauvin a donne son assurance à la Cie France-Film que le public de Québec viendra en foule au concert du 2 mars. Car si à Québec on aime bien la musique classique et sérieuse, on adore, comme à Montréal, la bonne musique légère, cette adorable musique de Vienne que les grands films nous ont fait admirer.

Evidemment, tout est fait à la hâte à cause des seules dates disponibles jeudi soir, veille du deuxième concert de Montreal et les billets devront être mis en vente dès lundi matin prochain, le 28 courant à 9 heures. Tout Québec et les alentours voudront être au Palais Montcalm pour ce grandiose Festival de musique de Vienne sous la direction du compositeur lui-même, Oscar Strauss. Les personnes du dehors peuvent envoyer leurs commandes par la poste au Palais Montcalm, en n'oubliant pas la taxe. Donc, vente des billets lundi matin à 9 heures.

MENUHIN -- DIMANCHE SOIR AU PALAIS MONTCALM

Il ne reste plus que quelques billets sur la scène actuellement en vente au Palais Montcalm. Prix $2.00 plus taxe.

AVIS : —Les billets pour le Festival Viennois d'Oscar Strauss seront en vente lundi matin à 9 heures.



PALAIS MONTCALM VENDREDI 25 FEV.
DEBAT INTERUNIVERSITAIRE
QUEBEC VS MONTREAL
EUROPE ou AMERIQUE
(OU SERA LE CENTRE DU MONDE)
UNIV. DE MONTREAL vs UNIV. LAVAL

LEVIS et la banlieue

Grand succès du premier forum. — "Pour bien juger une époque, il faut la vivre. Il ne faut pas juger les moeurs d'autrefois de la même manière que les moeurs d'aujourd'hui. L'éducation fondée sur la liberté donne des hommes plus humains et plus virils. Cependant, si la liberté n'est pas appuyée sur des principes catholiques, elle dégénère facilement en licence et, malheureusement, c'est le cas de plusieurs de nos jeunes gens. La majorité de nos jeunes ne sont pas dévergondés quoique l'on déplore ici et là quelques exceptions. Pour ramener les égarés et conserver les bons, il faut revenir à une vie familiale plus intense et recouvrir l'esprit de piété".

Telle est, en substance, la réponse que M. l'abbé Charles Gosselin, professeur au collège de Lévis, a donnée à la principale question qui fut débattue hier soir, lors du premier forum public qui eut lieu à la salle St-François-Xavier, au milieu d'une assistance d'environ 500 personnes, sous la présidence du Dr A. Fafard. Après discussion, M. l'abbé Gosselin fut invité à exprimer son opinion sur la question qui se lisait comme suit : "On fait mille reproches à la jeunesse d'aujourd'hui : ces reproches sont-ils fondés ?"

La deuxième question au programme était la suivante : "A-t-on raison d'annoncer partout que la bière est un pain liquide ?" Après que la discussion fut terminée, on invita le Dr A. Bélanger, directeur de l'Unité Sanitaire, à donner son opinion. Celui-ci déclara que cette annonce était absolument fausse et n'était faite que dans un but mercantile. Il démontra que même si certaines substances identiques entraient dans la fabrication des deux produits, dans un cas, elles perdaient toute la valeur nutritive tandis que dans l'autre, elles la conservaient. Le Dr A. Bélanger ajouta que l'usage du pain n'a jamais contribué à augmenter la criminalité, les disputes de famille, la pauvreté, la tuberculose, la folie et le rachitisme.

Ce genre de forum semola plaire énormément à la nombreuse assistance, dont une bonne partie participa à la discussion. Tous se séparèrent en se promettant bien de revenir au prochain forum.

Et voilà que Lévis vient de lancer une nouvelle initiative qui ne manquera pas de porter un réel profit à toute sa population.

Le port franc de Québec. — C'est ce soir, à la salle des chevaliers de Colomb, qu'aura lieu une rencontre entre les maires de Québec, Lévis, Lauzon et St-Romuald et des représentants des principaux corps publics de ces villes pour entendre l'exposé d'un projet de port franc à Québec et discuter les avantages ou désavantages de ce port pour la rive sud.

M. Lucien-G. Lafleur, président du comité du port franc de la Chambre jr de Québec, fera l'exposé du projet et sa causerie sera suivie d'une discussion générale.

Le public est invité.

Grand débat oratoire, ce soir, à Lévis. — C'est ce soir, à 8 h. 15, à la salle St-François-Xavier de Lévis, qu'aura lieu le grand débat oratoire organisé par la J.I.C. et la J.I.C.F. de Lévis.

Voici les titres des sujets et les noms des concurrents :

Les sports et l'épanouissement féminin — Bérengère Huard
Les banques au service de l'épargne — Jacques Godbout
Au merveilleux pays des sons — Jacqueline Coulombe
Rayonnement de la pensée — Charles-H. Parent
L'écran formateur — Cécile Cauchy
Homme ou singe — Gérard Tardif
L'action chez les jeunes — Hélène Leblanc
L'économie dirigée — Léopold Maroite

Le programme musicale comprend du chant, du violon et du piano.

Les artistes invités sont Mlles Rita Lecours, Pauline Lecours, Jeanne d'Arc Roy et M. Jacques Larochelle.

Le jury comprend les membres suivants : R. P. Francis Goyer, M. Jean-Marie Guérard, avocat, et Mlle Hayda Denault, professeur à l'Ecole des Sciences Sociales.

Nul doute que le public lévisien se rendra en grand nombre à cet événement de haute valeur.

Service anniversaire. — Ce matin, en l'église de Bienville, a été chanté le service anniversaire de Mme Vve Edouard Demers.

Questionnaire de la Jeunesse, à Lauzon. — Ce soir, en la salle du Collège de Lauzon, aura lieu un questionnaire de la Jeunesse pour les élèves du collège, du couvent et des écoles de Lauzon. Cinquante élèves y participeront. Organisé par la société St-Jean-Baptiste, ce questionnaire sera semblable à celui qui est irradié tous les samedis soir par Radio-Canada. L'animateur de cette séance est M. Léo Bourassa. Les parents des élèves sont cordialement invités.

Départ du Révérend Père Audet. — Le R. P. Audet qui vient d'être nommé supérieur du Patronage St-Roch, de Québec, a été l'objet d'une belle réception d'adieu dimanche dernier de la part des membres anciens, actifs et pensionnaires du Patro. Après avoir célébré la messe, il y eut réunion de tous les membres, au cours de laquelle M. Nazaire Drouin, président de l'Union Notre-Dame, dut une adresse pour exprimer le regret de voir partir le Père Audet comme supérieur du Patronage de Lévis et le féliciter de sa nomination à son nouveau poste.

Un cadeau-souvenir fut ensuite présenté au Père Audet qui remercia en termes émus les membres du Patro pour cette sollicitude à son endroit. Il mentionna toute la joie qu'il a eue à diriger le Patro local et en partant, il garde le meilleur souvenir de son stage à Lévis.

Dans la soirée, tous se réunirent au Patronage pour assister à une veillée de famille.

Un bombardement aérien, à Lauzon. — On annonce qu'une grande formation de bombardiers lourds se dirige actuellement vers notre ville afin de faire subir à la population, un raid aérien d'une grande envergure. Il semble de plus en plus probable que ce raid nocturne se produira le 27 février prochain. Le feu de l'ennemi sera concentré sur la patinoire d eLauzon et un grand nombre de bombes seront jetées sur la tête des milliers de sportifs qui seront présents au grand Festival annuel, cependant il n'y a aucune crainte à avoir, car les puissantes batteries de la D.C.A. locale saura se montrer à la hauteur de la tâche.

L'ouverture officielle de cette grande soirée aura lieu à 8 heures, alors que la nouvelle reine des sports, Sa Majesté la reine Claire, accompagnée de L.A.R. ses princesses Myrto et Janet feront leur entrée triomphale dans l'enceinte de notre stade municipal. Alors, le programme suivant se déroulera :

1.—Patinage de fantaisie avec 15 artistes du patin, parmi lesquels 2 membres des Ice Follies.

2.—Comediens acrobates sur patins, dans un programme d'une heure; Buzzy Wizzy et Boggy Woggy.

3.—Course du championnat de Lauzon (1 mille, 15 tours).

4.—Course du district de Lauzon (1 mille, 15 tours). Ex-champion: Gerard Bilodeau.

5.—Feu de bengale.

6.—Grand feu d'artifice d'un genre tout à fait nouveau, et jamais présenté dans le district de Québec.

7.—Numéros surprises.

Des arrangements ont été pris afin de donner un service parfait à l'entrée du stade. Des vendeurs autorisés se tiendront sur la rue Charland et sur le boulevard Boucher et vendront les billets d'entrée. Le service d'ordre sera maintenu par ces militaires (M.P. du Corps de prévôté de Québec.

(Comm.)

L'Unité sanitaire. — Demain, inspection médicale scolaire.

Décès de M. Willie-Frs Sawyer. — Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Willie - Frs Sawyer, époux de dame Emma Gauthier, survenu, avant-hier, à l'âge de 60 ans et 8 mois. Le défunt était employé sur les chemins de fer nationaux comme chef de gare à Lévis.

Outre son épouse, M. Sawyer laisse dans le deuil ses fils: Rodrigue, Roland, Irénée, J.-Maurice, Paul-Henri et Robert; ses filles: Simonne, Thérèse, Gisèle, Françoise, Gertrude et Jeanne-Aimée; ses gendres: M. Maurice Blouin, Louis Fortin, Gérard Bolduc; ses belles-filles: Mmes Rodrigue, Roland, J.-Maurice, Paul-Henri et Robert Sawyer et 17 petits-enfants lui survivent.

A la famille en deuil, l'Action Catholique" présente ses plus vives condoléances.

Sorties des Pompiers. — Les pompiers de Lévis ont été appelés à deux reprises hier matin pour des feux de tuyau.

Le premier appel à 5 h. 30 p.m. sur la rue Samson et le deuxième sur la rue St-Georges à 6 h. a.m. Pas de dommages.

Décès. — Le 22 février est décédée à Montréal, à l'Hôpital Weston, Mme Nellie-Elizabeth Henderson, épouse en première noces de feu M. F. B. Atkinson et en deuxième noces de feu W.-A. Mitchell. Le corps est exposé à la résidence de son fils M. Percy A. Atkinson, 90 rue Wolfe, Lévis.

A la famille en deuil, l'Action Catholique présente ses plus sincères sympathies.

Aujourd'hui

Chevaliers de Colomb.—Rencontre des autorités municipales de Lévis et de Québec, et ses cor



Quelques généraux soviétiques

Le service photographique Acme envoie ces photos accompagnées de notes biographiques sur quelques généraux de l'armée russe :

VATUTIN



Le général Nicolas Fédorovitch Vatutin est l'as de l'armée rouge. Il se distingua d'abord en 1942 par son offensive au sud de Stalingrad, alors qu'il libéra la Donbas. Plus tard, il déjoua von Manustein en reprenant Kharkov, et son armée joua le principal rôle dans la libération de Koursk. Enfin, il reconquit Kiev avec une telle virtuosité que les Nazis n'eurent même pas le temps de détruire la ville. Il commande la 1ère armée ukrainienne.

ROKOSSOVSKY



Le gén. Constantin Rokossovsky n'a que 39 ans. On l'appelle parfois, dans l'intimité, l'"enfant prodigue" du haut commandement russe. Colonel au début de la guerre, il fut promu major-général pour son succès à Jartsévo, qu'il défendit brillamment après la chute de Smolensk. Décoré de l'Ordre de Lénine, il fut blessé. Enfin, il y a un an, avec l'appui de l'artillerie de Voronov, il assiégea et captura la plus grande armée allemande jamais capturée dans cette guerre, celle de von Paulhus, à Stalingrad. Il commande maintenant l'armée russe de Russie blanche.

MERETSKOV

Le général K.-A. Meretskov, qui commande sur le front de Volkhov, où l'armée rouge marche sur Pskov, était en charge des opérations militaires pendant la campagne de Finlande. Il dirigea la première trouée à travers la fameuse ligne Mannerheim, censée infranchissable. Après la campagne de Finlande, il eut la direction de tout le programme d'instruction militaire en Russie.

On fera bientôt appel à des volontaires pour la distribution du carnet de rationnement No 4.



Pour vous éviter de souffrir

chaque mois, Madame, prenez huit jours avant le commencement de votre malaise, 4 à 8 comprimés de Fandorine chaque jour. Essayez et vous vous souviendrez toujours de la Fandorine, le régulateur de l'organisme féminin. Contre retards, règles douloureuses, troubles du retour d'âge, étourdissements. Formation de la jeune fille.

FANDORINE

Santé de la femme

GRATIS: *Envoyez votre nom et adresse à case postale 27 Station "N" Montréal pour recevoir magnifique brochure de 65 pages intitulée "Connaissez-Vous"*

CHATELAIN — C'est un produit CHATELAIN LA MARQUE DE CONFIANCE

Une hausse générale de la production

WASHINGTON, 24. — (B.U.P.) — Au cours du mois de janvier, la production américaine d'avions de combat, de barges de débarquement, de camions de deux tonnes et demie et d'armes amphibies a subi une hausse. D'autre part, on a enregistré une baisse de 2 p. 100 dans la production totale de munitions. C'est ce qu'a déclaré, hier, Donald-M. Nelson, président de l'Office de la production de guerre.

La construction des vaisseaux de débarquemenpt a haussé de 20 p. 100. Nelson a déclaré à ce sujet que cet item de la production est maintenant "le no 1 de notre programme de munitions".

En dépit d'augmentations sur des items importants, Nelson ne s'est pas trop réjoui de la production de janvier. Il a déclaré, par exemple, que la production de camions lourds, de plus de deux tonnes et demie, a été moins considérable qu'en décembre.

La production des "canards" amphibies de deux tonnes et demie a subi une hausse de 67 p. 100 comparativement à celle de décembre. Celle des avions a haussé de 5 p. 100 en poids. Elle comprend un total de 8,789 appareils, dont un petit nombre entrent sous la production du mois précédent. On note une intensification de la production de bombardiers lourds et d'avions de combat.

La production de navires marchands groupe 124 navires, d'un tonnage mort de 1,205,000 tonnes, ce qui représente une baisse de 40 p. 100 comparativement aux chiffres-records de 208 navires, jaugeant 2,044,000 tonnes, pour décembre.

Funérailles de M. Sévère René

Drummondville, (D.N.C.) — Mardi le 15, en l'église St-Frédéric, ont eu lieu les funérailles de M. Sévère René, maître de poste, décédé le 11, à l'âge de 47 ans.

Le défunt était vétéran de la première grande guerre et membre du conseil local des chevaliers de Colomb. Aussi, le cortège funèbre était-il précédé de la bannière des chevaliers et le cercueil recouvert de l'Union Jack.

La levée du corps fut faite par M. le chan. Paul Mayrand, curé. Le service fut chanté par M. l'abbé Germain Rouillard, vicaire, assisté de MM. les abbés Bruno Poirier et Jos. Campagna. M. le chan. Mayrand et le R. Frère Maurèle, directeur de l'école St-Frédéric, assistaient au chœur.

Les porteurs étaient MM. Geo. Roy, Pierre Mathieu, Patrick Blaquière, Ludger Champoux, Oreste Laperrière et Jean-Claude Boisvert, tous employés des postes, assistés, comme porteurs honoraires, des représentants de la section locale de la Légion Canadienne : MM. Ivan Millar, Jos. Ellison, Antonio Bourdon, E.-G. Montgomery, A. Descôtes et Hervé Dionne.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, Gérard; ses frères : Rodolphe et Alfred, de Montréal; son beau-frère, M. C. Grandmont. On remarquait aussi, au nombre des parents : M. et Mme Albani René, de la Visitation, M. Alfred Beauchesne et Mme Alfred Foucault, de Berthier, Mme Ephrem Jutras, de Ste-Perpétue, M. Ephrem Beaulac, de Waterloo, Mlle Kate René, de Nicolet, Mme S. Senneville et Mme Deshaies, d'Asbestos, M. Joseph Lemieux et sa fille Lucille, de Montréal, Mme Rodolphe René et Mlle Bibiane René, Mme Desjardins et Mme Couture, de Montréal, Mme Albert René et son fils, Guy, de Victoriaville, M. Albert Beauchemin, de Ste-Monique, Mme T. Blais et son fils Gérard, Mme Marcel Blais, Mlle Yvonne Lemay et Mme Gaston René, de St-Léonard, MM. Walter et Bruno Marier, de St-Léonard, M. Thomas Prince, Mlle Suzanne Prince, Mme Laurent Guay, MM. Roger et René Prince, M. Marcel Berthiaume, Mlle Simonne Berthiaume, MM. Emile, Gérard et Laurent Berthiaume, M. et Mme Aznor Côté et leur fils, ainsi qu'un grand nombre de citoyens de notre ville et amis de la famille.

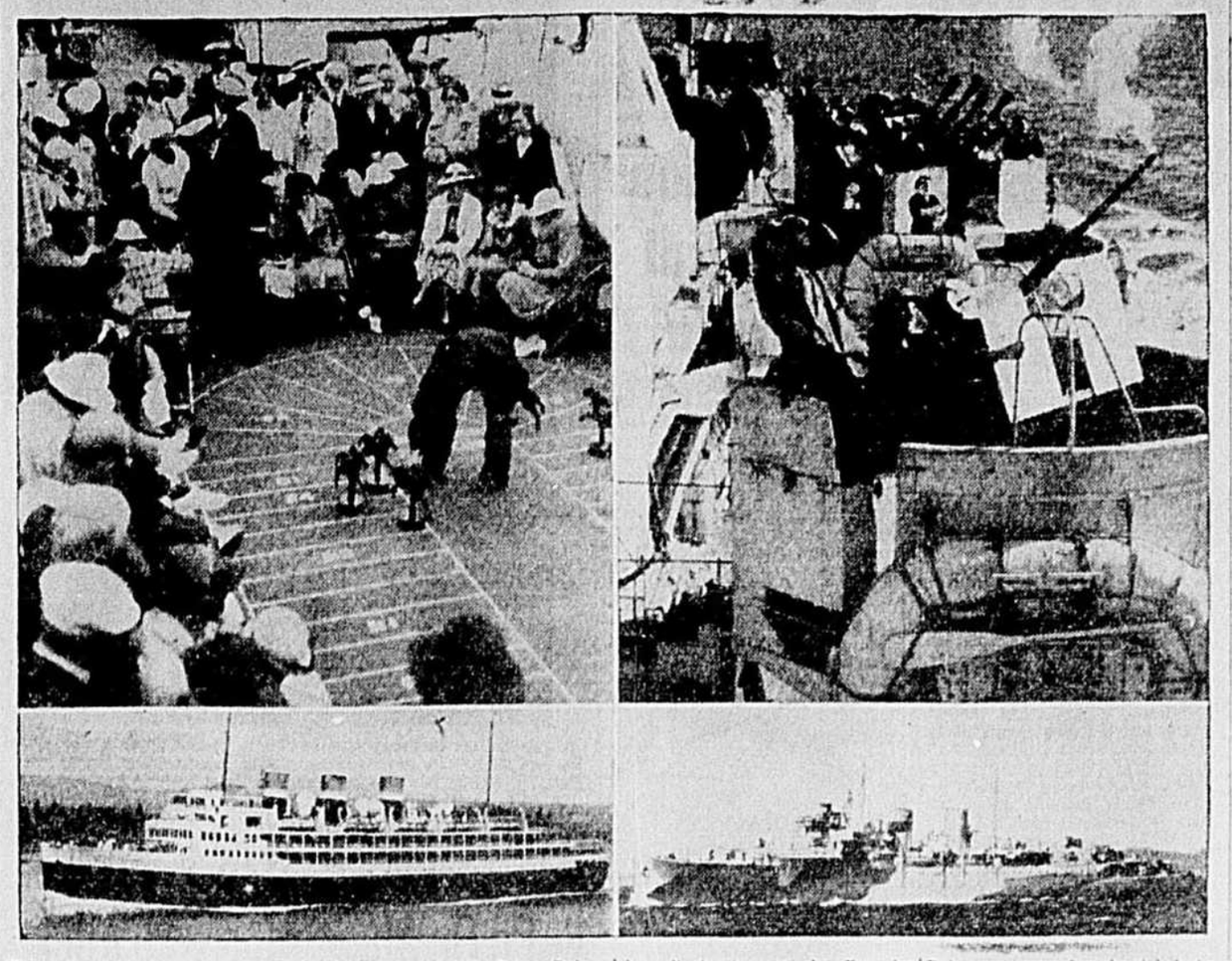
Crise prévue dans le cabinet nippon

Par la BUP — Des dépêches transmises par les radios ennemies ou contrôlées par l'ennemi laissent croire qu'une crise peut survenir dans le gouvernement japonais à la suite des changements qui se sont produits récemment dans le haut commandement nippon.

La radio de Vichy sous domination nazie a déclaré que les chefs japonais ont ordonné que les futures réunions du cabinet auront lieu au palais impérial plutôt qu'à la résidence officielle du premier ministre Hideki Tojo. L'émission note qu'une telle chose s'est produite, dans le passé, seulement pendant les périodes de grand danger national, comme lors du tremblement de terre de 1923 et lors de la soi-disant "mutinerie du 26 février" en 1936.

La radio de Vichy a toutefois cité des journaux de Tokio pour dire que le changement du lieu des réunions du cabinet est "une nouvelle preuve de complète unité entre les organismes dirigeants du Japon".

NAVIRE DE PLAISIR DEVENU NAVIRE DE COMBAT



La transformation que la guerre peut opérer sur un navire est illustrée de façon dramatique par ces photographies du Prince-Robert de la Canadian National Steamships qui était affecté autrefois au service Vancouver-Alaska.

En 1939, le Prince-Robert, converti en Yacht Royal, transporta leurs Majestés, le Roi George et la Reine Elizabeth, de Victoria à Vancouver. La même année, le Prince-Robert transporta nombre de joyeux touristes puis la guerre éclata et ce navire du Canadien National fut mobilisé par la Marine Royale Canadienne qui le convertit en croiseur auxiliaire. C'est en cette qualité qu'il captura un navire de commerce allemand lourdement chargé, le "Weser".

Plus tard, le Prince-Robert passa dans l'Atlantique et fut l'un des nombreux navires chargés de trouver le croiseur allemand Bismarck. L'automne dernier, il fut de nouveau remodelé et devint croiseur antiaérien, le premier de la Marine Canadienne et récemment participa à une bataille contre des avions ennemis qui attaquaient un convoi allié.

Les photographies ci-dessus montrent à gauche, en haut, le Prince-Robert en temps de paix et à droite, le même pont pendant une bataille contre des avions allemands. Sous cette photographie on voit le Prince-Robert en tenue de combat et à gauche, avec sa peinture de paix. Le pont supérieur qui existait autrefois a été enlevé pour réduire la cible que présente le navire à l'ennemi et pour assurer une solide plateforme aux canons.

St-Marc-des-Carrières (Portn.)

Baptêmes. — (D.N.C.) — Le 30 janv., Jos.-Laurent-Gérald, enfant de M. et Mme Romain Trottier (Louise Gauthier). Par. et mar., M. et Mme Laurent Martin.

— Le 7 fév., Marielle-Jeanne-Lise, enfant de M. et Mme Jean-Louis Paquin (Sara Paquin). Par. et mar., M. et Hervé Paquin.

Sépulture. — Le 1er fév., Armand Paquin, enfant de M. Georges Paquin et de Dame Florencia Naud, décédé le 30 janv., à l'âge de 6 ans, 3 mois.

— Le 11, Mme Ernest Naud (née Gertrude Montambault), décédée le 8, à Montréal, à l'âge de 33 ans.

Défi au gouret. — Les Lions Jr de St-Marc-des-Carrières lancent un défi à tout club des comtés de Portneuf et de Champlain, principalement au premier club du collège de Ste-Anne-de-la-Pérade, pour une partie devant avoir lieu sur leur terrain.

Voici l'alignement (16 à 18 ans) du club des Lions : gardien de buts, Bertrand; défenses, Soulard, Siane; avants, Justin Careau, Joachim Montaubault, Normand Arcand. 2ième ligne, Raymond Frenette, Edmond Darveau et Claude Brunpelle; arbitre, Jules Cloutier.

S'adresser à Jules Cloutier. Téléphone no 3, de midi à 3 h.

Chevaux trottoir. — Le petit bog, propriété de M. Alexandre Pagé, de St-Marc-des-Carrières, a parcouru une distance de 7 milles en un temps de 23 minutes et a défait la fameuse jument de M. Philippe Germain, de St-Marc. Ce record est à battre.

Mutation. — M. Jos. Perreault a vendu sa propriété à M. Alphonse Perreault, de St-Casimir.

Visite au Chili

BOGOTA, Colombie, 24. — (B.U.P.) — Le colonel Cecil-Henry Hill et le capitaine Phillip Hobbs, de la Gendarmerie canadienne, arriveront ici le 5 mars du Chili. Ils demeureront à Bogota trois ou quatre jours avant de rentrer au Canada. Au Chili, ils ont rendu visite aux carabiniers chiliens.

NEW YORK
PHILADELPHIE
BALTIMORE
WASHINGTON
PAR LE
WASHINGTONIAN
Départ
de Québec (gare du Palais, à 1 h. 35 p.m.
Pour renseignements et tarifs signalez 2-8201.
CANADIEN NATIONAL

Le chemin sera long et bien rude

OTTAWA, 24 (BUP) — Parlant aujourd'hui sur un réseau international, le ministre de la Défense, J.-L. Ralston, a dit que le Canada avait apporté à l'effort de guerre des nations unies, au cours des quatre dernières années et demie, la contribution de "toutes ses énergies et de toutes ses ressources".

Que personne ne s'imagine que la lutte sera courte ou facile, a-t-il dit. Le chemin de la victoire est long et rude.

Ralston dit que pour une population de 11,500,000 âmes, le Canada a enbrigadé dans les forces armées 35 pour cent de ses hommes d'âge militaire. La marine, l'armée et l'aviation, qui étaient des forces insignifiantes avant la guerre, comptent aujourd'hui des effectifs de plus de trois-quarts de million. Et le Canada est devenu la quatrième puissance pour la production des armements. De plus, le Dominion a fourni une aide gratuite de $2,000,000,000 aux autres nations unies. Le peuple du Canada a fourni près de $15,000,000,000 à même ses gains et ses épargnes, pour la poursuite de la guerre.

Feu M. Conrad Babin

NEW - RICHMOND, Bon. — Spec. — Un bel hommage a été rendu, le 14 février, à la mémoire de M. Conrad Babin, décédé le 11, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 18 ans et 10 mois.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte: son père et sa mère, M. et madame Léonard Babin; ses frères: MM. Lucien et Aurèle Babin, en Angleterre, M. Bertrand Babin, de St-Jean, N.-B., MM. P.-Emile, Maurice, Oscar, Réal, Roger et Léonidas Babin; ses sœurs: Mlles Blandine, Thérèse, Florine et Renna Babin.

La levée du corps fut faite par le R. P. Stanislas, de Ristigouche, qui chanta aussi le service. Le chant fut exécuté par la chorale de la paroisse. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Le deuil était conduit par M. et madame Léonard Babin, père et mère du défunt, ainsi que par ses frères et sœurs, oncles et tantes, cousins et cousines.

Un grand nombre d'amis de la famille assistaient également aux funérailles.

La croix était portée par M. Osias Bélanger. Les autres porteurs étaient MM. Nicolas Cormier, Charles Pardiac, G. Cyr, Léonard Dumas, Bertrand Cyr et Paul-Eugène Cyr.

Nos condoléances à la famille en deuil.

St-Henri (Lévis)

GRATIFICATION. — D.N.C. — Mlle Cécile Boucher, institutrice, vient de recevoir du dép. de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Gosselin, une prime de $20, pour ses succès dans l'enseignement.

Nos félicitations.

CAISSE SCOLAIRE. — Voici un premier rapport de la caisse scolaire de St-Henri fondée tout dernièrement, dans la municipalité de la paroisse:

Sur sept classes, comptant 250 élèves, il y a eu 125 inscriptions à la caisse, avec dépôt minimum de $50 par mois. C'est un début fort prometteur.

Pour des raisons incontrôlables, la municipalité de la Rivière Boyer n'a pu emboîter le pas en même temps. Nul doute qu'elle le fera très prochainement et que le temps perdu sera vite comblé.

La Caisse scolaire est sous la gérance de Mlle Suzanne Fortin.

CAISSE POPULAIRE — M. J.-Pts Laliberté, gérant, tient à avertir les enfants qui ont déjà souscrit une part à la Caisse Populaire qu'ils peuvent très bien s'inscrire à la caisse scolaire et y faire leurs dépôts sans aucun inconvénient.

En permanence

MONTEVIDEO, 24. — (BUP). — Le ministre suppléant des Affaires étrangères de l'Argentine, l'amiral Benito Sueyro, occupera probablement ce poste de façon permanente après la saison du carnaval cette semaine, suivant des informateurs diplomatiques de Buenos-Aires.

Il remplace le général Alberto Gilbert, qui a résigné ses fonctions la semaine dernière.

IMPORTANTE VENTE A L'ENCAN
de tout l'ameublement de maison
de M. Morissette, architecte,
vendredi le 25 février,
à 1 h. 30 p.m.
au no 7, rue St-Joseph.

Nous avons instructions de vendre à l'enchère tous les meubles de ménage, tels que :
Mobilier de salle à manger, mobilier de chambre, mobilier de boudoir, mobilier de chesterfield, de très beaux styles. Secrétaire pour dames et messieurs. Mobilier de studio, miroirs, fauteuils, bibliothèque, cadres, gravures, lampes, poêle à gaz combiné, glacière, mobilier de salle à déjeuner, etc. Lustres électriques, miroirs, verrerie, tapis, prélarts, etc.
Visible jeudi le 24, de 2 à 5 heures
Vendu vendredi à 1 h. 30 p.m.
LES ENCHERES MARCEAU ENR.,
12, rue St-Joseph,
Québec.

N.-D.-d'Hébertville

MARIAGE. — D.N.C. — Le 9 fév., M. l'abbé Noël Gervais, de St-Gabriel-Lalemant, a béni le mariage de sa sœur Germaine, fille de M. et madame Eugène Gervais, et M. Jean-Joseph Caron, fils de M. et madame Charles Caron, de Jonquière.

Meilleurs vœux aux nouveaux époux.

NAISSANCES. — Le 16 fév. fut baptisée Marie-Lise-Germaine, fille de M. Arthur Fortin et de Dame Marie-Blanche Gervais. Par. et mar., M. et madame Jean-Baptiste Thibault.

—Le même jour, Marie-Donalda-Denise, fille de M. Philippe Fortin et de dame Armande Martel. Par. et mar., M. et madame Emile Lapointe.

DECES. — Le 19 fév., eurent lieu, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, les funérailles de Dame Marie Simard, épouse de feu Charles Simard, décédée à St-Joseph d'Alma, à l'âge de 82 ans, chez son fils, M. Joseph Simard.

Nos condoléances à la famille.

SOIREE FAMILIALE. — Vendredi le 18, eut lieu, à la salle du couvent, une grande soirée, à l'occasion de la semaine familiale diocésaine. En voici le programme :

Ouverture : Duo de piano, par Mlles Fernande Girard et Anne-Marie Hudon.

Chant : Mme C.-A. Lavoie.

Conférences sur la vie familiale, par M. le Notaire Jos. Richard.

Chant : "Vie de Famille", par Mme Ls-Jos. Côté. Mlles Odile Lapointe, Cécile Richard et Anne-Marie Hudon.

Autres conférences sur "La Famille" par M. le Dr C.-A. Lavoie.

Chant : "La Prière en Famille", par Mme Ls-Jos. Côté; Mlles Odile Lapointe, Cécile Richard, Anna-Marie Hudon et quelques élèves du couvent. Au piano d'accompagnement, Mlle Fernande Girard.

Allocution, par M. le curé C.-E. Tremblay.

Chant : Mme C.-A. Lavoie, O Canada.

GRATIFICATION

Mlle Véronique Bouffard, institutrice de Ste-Henedine, Dorchester, vient de recevoir du Département de l'Instruction publique une prime de $20.00 pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur J.-E. Gosselin. L'année dernière elle enseignait à l'école no 2, de Ste-Claire et cette année à l'école no 3 en cette paroisse.

Nos félicitations.

La Vie des Saints

25 FEVRIER

Saint Mathias. — S. Césaire.

S. Mathias fut un des premiers disciples du Sauveur; il fut désigné par le sort, comme il est rapporté au premier chapitre des **Actes des Apôtres**, pour remplacer le traite Judas. Il prêcha le mystère ineffable de la Croix, avec une grande sainteté de vie et une admirable ferveur d'esprit. Lorsque les Apôtres divisèrent le monde entre eux, la Judée échut à Mathias. Il se mit aussitôt à prêcher avec tant d'ardeur qu'il convertit beaucoup de monde à la foi. Il se rendit jusqu'en Ethiopie où il fut massacré, parce que les Juifs ne lui pardonnaient pas de prêcher la venue du Messie.

S. Césaire était le frère de S. Grégoire de Naziance était médecin. Il fut attaché à la cour de Julien l'apostat qui chercha par tous les moyens à l'arracher au christianisme, mais Césaire résistait toujours et demeura inébranlable dans son attachement à la foi.

— On fête encore en ce jour Ste Adeltrude, abesse de Maubenge, qui se fit remarquer surtout par sa grande charité envers le prochain, les malades et les pauvres et par son obéissance.

SERVICES SPECIAUX

AU SALON FLEURI, ENREG.
345, St-Joseph, Tél. : 5068
Fleurs naturelles et artificielles
46636—29-1 (26 fs) S.S.

W. ROBERT. Tél. 2-6649

Entrepreneur de pompes funèbres — Autrefois de Raoul Bélanger — Service jour et nuit. Salon mortuaire gratis. Tél. Beauport : 2-6649, Québec : 7981, 444, AVENUE ROYALE, Beauport.
46683—29/1 (26 fs) S.S.

DR DONAT ROY, "Dentiste" chirurgien-dentiste, Anesthésie au gaz, heure bureau 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m., 173, 3ième AVENUE LIMOILOU, téléphone : 4-1252, res.: 8292.
46831—4/2 (26 fs) S.S.

LEO BERNARD
Marchand de Fourrure
810, rue St-Vallier, tél. 3-1329
5 Manteaux chat sauvage $145.
10 Manteaux chat sauvage $165.
15 Manteaux chat sauvage $175.
4 Manteaux mouton de Perse $150. à $250.
1 Manteau d'Alaska, valeur $250. pour $185.
MANCHONS en queues de renards. Spécial $15.00 et $18.00
MANCHONS en renard $25.00 et $38.00
47160—17/2 (9 fs) S.S.

HEMMORROIDES
TRAITEMENT AMBULATOIRE au bureau seulement. Détails sur demande. DR L.-G. PERRIN, 24, DU PONT.
46208—11-1 (Mar. 1 s. au 9-3) S.S.

CHARLES CLOUTIER ENRG.
DIRECTEUR DE FUNERAILLES et embaumeur. Service jour et nuit. Salon mortuaire moderne gratis. Service d'ambulance. Employés compétents et courtois. BUREAU, 134 D'AIGUILLON, angle Ste-Claire, Québec, tél: 6210.
46796—3/2 (1 s.mar. au 1-4) S.S.

A Breakeyville

Décès. — (DNC) — Le 11 février, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Wilfrid Gagné.

Retraite paroissiale. — Une retraite paroissiale fut prêchée, du 13 au 20 fév., par les RR. Pères Lacrochetière et Caron, Montfortains.

A l'hôpital. — Mme Arthur Demers est actuellement à l'hôpital de Charny.

—La Révde Mère St-Urbain, supérieure de notre couvent, est gravement malade, au couvent de Bienville;

—La Révde Mère Cléophas est également malade au couvent de Bienville.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à ces malades.

Clinique. — Le 17 février, eut lieu, chez Mme John Breakey, une clinique de donneurs de sang. Une soixantaine de personnes environ donnèrent leur sang pour l'œuvre humanitaire de la Croix-Rouge.

Retour d'outre-mer. — M. H. Langlois, fils de M. et Mme Jos Langlois, est de retour d'Angleterre depuis peu. Il était parti au début de la guerre et participa à la guerre de Sicile, où il fut blessé.

- Aujourd'hui tout comme hier -



Décès

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

DART. — A l'Hôpital-Général, le 23 février 1944, est décédée Mlle Wilhelmine Dart.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 heures.

Départ du salon mortuaire de l'Hôpital-Général, et de là au cimetière St-Charles.

47337—24-2 (1 fs)

DEMERS. — A Québec, le 23 février 1944, à l'âge de 14 ans, est décédée Monique, enfant bien-aimée de M. J.-Maurice Demers, commerçant, et de dame Annie Sylvain.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures (heure solaire).

Départ de la maison mortuaire, à 9 h. 45, pour l'église de St-Gilles, comté de Lotbinière, et de là au cimetière paroissial.

47338—24-2 (1 fs)

DEFOY. — A Québec, le 22 février 1944, à l'âge de 74 ans et 1 mois, est décédé M. Joseph Defoy, peintre, époux de dame Eugénie Proulx.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, 57, rue Bibeau, Stadacona, à 7 h. 45, pour l'église de Stadacona, et de là au cimetière St-Charles.

47309—23-2 (2 fs)

DESPRES. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 22 février 1944, à l'âge de 90 ans et 3 mois, est décédé M. Alfred-Couillard Desprès, époux de dame Zoé Myrand.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 30.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau, 300, rue St-Vallier, à 8 h. 15, pour l'église de St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles.

47288—22-2 (3 fs)

FISET. — A Québec, le 22 février 1944, à l'âge de 74 ans et 11 mois, est décédé M. H.-Eugène Fiset, époux de feu dame Alma Breton.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 141, rue Notre-Dame des Anges, à 8 h. 45, pour l'église de Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles.

L'office des Congréganistes sera récité vendredi à 7 h. 30. L'office de l'Apostolat de la Prière, vendredi à 8 h. 30.

47306—23-2 (2 fs)

GAUDREAU. — A Québec, le 22 février 1944, à l'âge de 46 ans et 8 mois, est décédée dame Laura-Pauline Nurse, épouse de M. Alphonse Gaudreau.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, 299, rue St-Joseph, à 8 h. 40, pour l'église de St-Malo, et de là au cimetière St-Charles.

47342—24-2 (2 fs)

MOREAU. — A Québec, le 21 février 1944, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Philippe Moreau, employé de la Canada Steamship Lines Limited, époux de feu dame Ollée Genest.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 42, rue Dalhousie, à 8 h. 45, pour la basilique, et de là au cimetière St-Charles.

47340—24-2 (2 fs)

MICHAUD. — A Québec, le 22 février 1944, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Narcisse Michaud, époux de feu dame Clémentine Labbé.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 135, rue de la Salle, à 8 h. 45, pour l'église de St-Roch, et de là au cimetière Belmont.

47311—23-2 (2 fs)

PEPIN. — A Québec, le 21 février 1944, à l'âge de 95 ans et 3 mois, est décédée Mlle Virginie Pépin, fille de feu Ignace Pépin et de feu dame Charlotte Beaudoin dit Larivière.

Elle faisait partie du Tiers Ordre et de l'Union de Prières.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Germain Lépine, Ltée, 239, rue St-Vallier, à 8 h. 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

47341—24-2 (2 fs)

SIMARD. — A Val d'Or, le 21 février 1944, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Eugène Simard, époux de dame Rose-Alba Boyer.

Les funérailles auront lieu vendredi le 25 février, à 9 heures, à Val d'Or.

47315—23-2 (2 fs)

TREMBLAY. — A St-Louis de Courville, le 20 février 1944, à l'âge de 3 ans et 4 mois, est décédé Roger, enfant bien-aimé de M. J.-Thomas Tremblay, et de dame Alida Gauthier.

La sépulture aura lieu samedi, après-midi, à 3 heures.

Départ de la maison mortuaire, 25, rue St-Joseph, Courville, à 2 h. 45, pour l'église de St-Louis de Courville et de là au cimetière paroissial.

47339—24-2 (1 fs)

Funérailles de M. J.-P. Moisan

D'imposantes obsèques ont été faites, en l'église de St-Joseph, à M. J.-P. Moisan, époux de dame Amanda Boulé, décédé le 16 février, à l'âge de 76 ans et 2 mois.

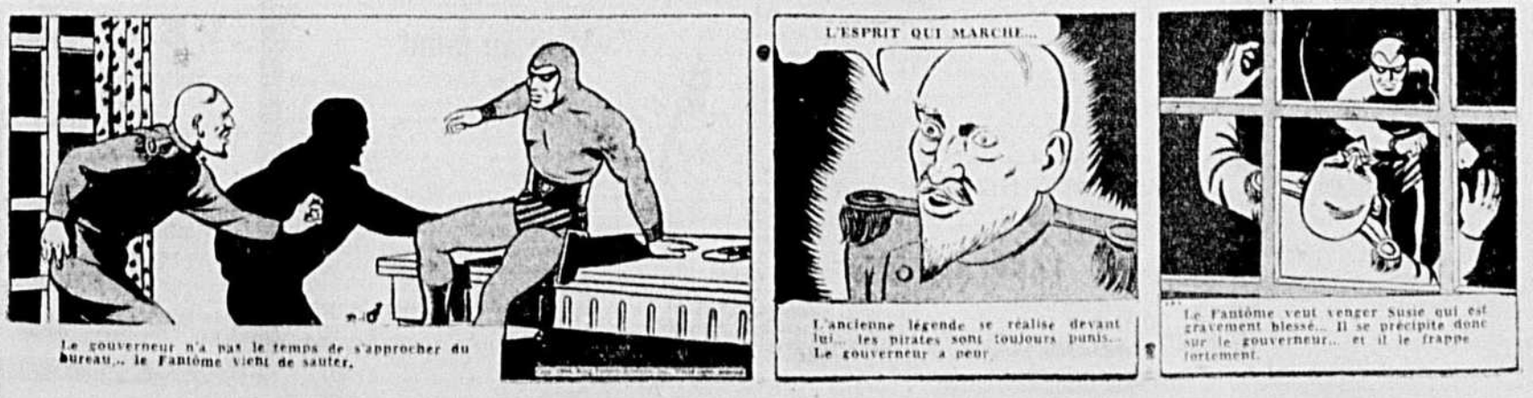
Un cortège nombreux a fait escorte à la dépouille mortelle jusqu'à l'église et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

Dans les rangs du défilé, on voyait des citoyens en vue de notre ville, des hommes d'affaires, ainsi que de nombreux amis de la famille en deuil.

La cérémonie religieuse fut solennelle. M. le curé Israël Laroche fit la levée du corps. M. l'abbé Jacques chanta le service, assisté de diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par ses fils: Joseph, Alfred, Wilfrid, Rosaire et Wilfrid Moisan; ses gendres, Joseph Boulé et Alfred Desmarais, ses petits-fils: Albert et Georges Moisan, Albert, René Boulé, Gérard et André Moisan et Majella Bilodeau; ses neveux: J.-E. Pelletier, Jos. Ratté, Alex. Roy, Gaudias Gamache, Albert, Alfred, Henri et Roméo Lessard, Elzéar Tremblay, Ernest Sanschagrin, Joseph Dupuis, Roméo Moisan, Claudias Boulé, Eloi Patry, Benoit Lachance, Edmond Cantin, Eugène Dugal, Léonidas Gagné, Emile St-Jean, Elie Moisan, Joseph Fortin, Emile, Emilien, Georges et Wilfrid Beland et M. Proulx; ses cousins : Edmond, Apollinaire et Arthur Lachance et Honoré Plante.

LE FANTOME 1505 — par Lee Falk et Ray Moore



Calendrier

JEUDI, 24 FEVRIER 1944

Aujourd'hui :

S. Mathias, ap.

Demain :

Ste Marguerite de Cortone, pén.

QUARANTE-HEURES

Couvent de St-Raymond

SOLEIL :	Lever :	7.30
	Coucher :	6.38
LUNE :	Lever :	8.33
	Coucher :	7.27

MAREES DE DEMAIN

Hautes : 8.15 a.m. — 8.34 p.m.
Basses : 3.41 a.m. — 3.32 p.m.

Prem. quart, le 1, à 3 h. 8 m. du matin
Pleine lune, le 9, à 1 h. 29 m. du matin
Dern. quart, le 17, à 3 h. 42 m. du mat.
Nouv. lune, le 23, à 9 h. 39 m. du soir

(Ce calendrier n'est pas basé sur l'heure solaire, mais sur l'heure présentement en vigueur).

Les orphelins devraient pouvoir jouir d'un système d'orientation

Deux témoins, le R. Père Gonzalve Poulin, O.F.M. et M. l'abbé Simon Perreault ont préconisé, hier après-midi ,l'établissement d'un système d'orientation pour les orphelins qui sont dans les institutions de la province. Avec un tel système, les orphelins pourraient être dirigés vers les métiers et les carrières où ils pourraient utiliser leurs aptitudes.

A l'heure actuelle, a noté M. l'abbé Perreault, il est très difficile pour un orphelin qui n'a pas de protection de s'instruire, s'il possède les qualités intellectuelles nécessaires.

M. Emile Drolet, chef de l'assistance publique à l'hôtel de ville, a donné des statistiques intéressantes sur l'aide aux enfants miséreux dans notre ville. Les statistiques révèlent, dit-il, que nos orphelinats ne sont pas faits pour les orphelins, car la majorité des enfants placés dans ces institutions sont des enfants de familles séparées et des enfants illégitimes. D'après ce témoin, l'alcoolisme et le concubinage sont les principales causes de séparation des familles.

Le R. Père Gonzalve Poulin, O.F.M. a particulièrement insisté sur la nécessité de développer les écoles de service social. Ces écoles, dit-il, pourraient aider à la formation de techniciens et de techniciennes qui seraient d'une aide précieuse à la Commission de la protection de l'enfance que l'on veut créer ou au surintendant de la protection de l'enfance que l'on veut nommer.

La Commission d'assurance-maladie siège sous la présidence de Me Antonio Garneau, C.R. Ce dernier est assisté par M. le docteur Roméo Blanchet et de M. Philip Dunford.

M. L'ABBE SIMON PERREAULT

Le premier témoin à la séance de l'après-midi a été M. l'abbé Simon Perreault, directeur de la Société de réhabilitation de Sherbrooke.

M. l'abbé Perreault dirige depuis l'an dernier une société de protection de l'enfance au diocèse de Sherbrooke. Il déclare que la société qu'il dirige a place 165 enfants dans des familles depuis juillet dernier et de ce nombre 50 ont été adoptés par les parents où ils ont été placés. La Société ne s'occupe donc pas seulement d'adoption, mais elle place les enfants dans des familles honorables dans le but de les développer mentalement et physiquement.

Le témoin suggère à la Commission la coordination du travail de toutes les sociétés de protection de l'enfance de la province et il suggère que toutes ces sociétés aient accès de la même façon aux crèches. Il déclare que dans le diocèse de Sherbrooke, on a été dans l'obligation de refuser des adoptions, parce qu'on ne pouvait trouver les bébés demandés par les parents adoptifs.

Le système en vigueur ressemble à celui qui est en vigueur dans le diocèse de Québec. Lorsqu'il y a moyen de faire enquête sur place, les autorités de la société font cette enquête. Mais lorsqu'il faut faire enquête sur l'honorabilité d'une famille éloignée, on demande au curé de la paroisse tous les renseignements nécessaires.

Le docteur Roméo Blanchet demande alors au témoin si un surintendant provincial pour la protection de l'enfance pourrait assurer la coopération de toutes ces sociétés, et le témoin répond dans l'affirmative.

M. l'abbé Perreault parle de l'organisation qui existe à Sherbrooke pour les enfants infirmes. Cette organisation ressemble à ce qui se fait à Québec dans ce domaine. Toutefois, les locaux sont trop petits et l'on ne peut assurer l'instruction qu'à une trentaine d'enfants, alors que les demandes sont plus de 200. Une organisation voit au transport des enfants à l'école. Les enfants prennent la leur repas du midi. Il fait remarquer que dans une école d'infirmes, le nombre des élèves dans une classe doit être moins considérable que dans une classe d'enfants ordinaires. Une dizaine d'élèves, c'est déjà beaucoup. Et avec le nombre le professeur devra nécessairement en négliger quelques-uns. Le témoin fait la suggestion à la Commission que ces écoles soient protégées contre la perte possible de leur subvention qui doit leur venir des municipalités.

Dans un autre domaine, il fait remarquer que la ville de Sherbrooke ne possède pas de cour juvénile, ni de maternité pour les filles-mères. Nombre d'associations ont déjà demandé l'établissement d'une cour juvénile.

En terminant, M. l'abbé Perreault émet le voeu que les autorités établissent un système de tests pour les orphelins. Tous les orphelins devraient subir des tests au moins une fois par année.

M. EMILE DROLET

M. Drolet est chef de l'assistance publique à l'hôtel de ville. Il donne devant la Commission certains chiffres sur l'assistance publique dans la ville de Québec. C'est ainsi que du 1er avril 1942 au 31 mars 1943, la ville a payé la somme de $38,236 pour 852 enfants placés dans différentes institutions.

Sur ce nombre, il y avait 38 enfants à l'Ecole de Réforme pour lesquels on a dépensé la somme de $2,850. Dans les orphelinats et les crèches, il y en avait 1,073 pour lesquels on a dépensé la somme de $34,144. Il faut noter que 1,156 enfants dont la ville doit payer une partie de la pension sont dans des institutions de charité.

M. Drolet fait ensuite l'énumération des causes qui ont déterminé le placement de ces enfants et il arrive à la constatation que les ménages séparés et les naissances illégitimes fournissent le plus grand nombre d'enfants à la charge de l'assistance publique. En effet, le classement par raisons s'établit comme suit : la maladie du père, 60; la maladie de la mère, 132; le décès du père, 62; le décès de la mère, 145; le décès du père et de la mère, 40; les ménages séparés, 284; les enfants illégitimes, 298; la pauvreté, 28; le manque de logement, 21; enfants abandonnés, 16; cour juvénile, 11; etc. Et l'on arrive au résultat suivant, c'est que nos orphelinats ne servent pas aux orphelins.

Le témoin explique que l'ivrognerie et le concubinage sont les deux principales causes qui poussent les parents à placer leurs enfants dans des institutions de charité. Il suggère que les autorités passent une loi pour obliger les parents qui ont les moyens nécessaires de payer pour leurs enfants placés dans des orphelinats. A l'heure actuelle, lorsque la cité réclame de ces parents qui ont les revenus nécessaires le paiement de la pension de leurs enfants, les parents les retirent des institutions. Ceci est un mal pour l'enfant, car ce dernier reviendra dans un milieu mauvais. Généralement aussi ces parents retirent leurs enfants des institutions dès qu'ils peuvent gagner leur vie. Et au bout de deux ou trois ans, on les retrouve en cour juvénile où ils retombent à la charge de la société.

Dans ses remarques, M. Drolet fait remarquer que l'hygiène n'est pas assez suivie dans certaines institutions. Il souligne le cas d'un tuberculeux qui était à la charge de la cuisine dans un orphelinat. J'ai envoyé ce tuberculeux à l'hôpital Laval, où il est mort. Toutes ces institutions, dit-il, devraient être visitées par des inspecteurs compétents.

Le témoin suggère également que les autorités prennent les mesures nécessaires pour orienter les orphelins dès leur plus jeune âge. Avec le système actuel, on est obligé d'envoyer les orphelins où il y a de la place et on envoie aussi bien les enfants des villes dans les orphelinats agricoles pour y étudier l'agriculture et bon nombre n'aiment pas cela et ils n'ont pas d'aptitudes pour le métier.

LE R. P. Gonzalve POULIN, o.f.m.

Le témoin est professeur à l'Ecole des Sciences sociales. Il a conseillé à la Commission de recommander aux autorités de faciliter la formation de techniciens et de techniciennes en matière de protection de l'enfance. Un excellent moyen, ce serait d'établir des écoles de service social plus nombreuses et d'octroyer des bourses d'études à ceux ou celles qui montrent le plus d'aptitudes dans ce genre de travail. Ces techniciens, dit-il, seraient d'une aide précieuse à la Commission provinciale de l'enfance ou au surintendant provincial du bien-être de l'enfance que l'on a l'intention de nommer.

Ces experts qui seraient en somme les représentants de la famille et des oeuvres de bienfaisance sauvegarderaient dans une large mesure le caractère privé de notre assistance.

Le R. P. Poulin a fait remarquer que les problèmes de l'enfance malheureuse et abandonnée se sont développés plus rapidement que nos moyens d'assistance, avec le résultat que nous manquons actuellement des éléments nécessaires à la solution du problème. Jusqu'ici, cette tâche a reposé sur les institutions religieuses uniquement. Et à l'heure actuelle, il se manifeste de plus en plus une tendance pour ériger une structure solide pour voir à la protection de l'enfance. Les écoles de service social peuvent jouer un grand rôle dans ce domaine, parce qu'elles peuvent aider à la formation de gens capables d'améliorer la situation.

Le témoin déclare que les parents doivent porter en grande partie la responsabilité de l'enfance délinquante, car la plupart des crimes sont causés par le défaut d'éducation familiale. Il suggère l'utilité que pourrait rendre à la société une cour de relations domestiques à côté de la cour juvéline. Le témoin préconise qu'on opère le classement des jeunes criminels pour éviter la promiscuité des enfants plus ou moins coupables avec ceux qui le sont plus, comme c'est le cas dans les écoles de réforme. C'est là, dit-il, très souvent une cause de corruption.

Prince siamois décédé

(Par la "BUP")

La radio de Bangkok dit, aujourd'hui, que le premier ministre Luang Pibul Songgram, de la Thaïlande, a annoncé la mort du prince Nakhorn Saman, oncle de l'ancien roi Prajadhipok. Il était âgé de 63 ans.

Des élections au syndicat des éleveurs

Le Syndicat des éleveurs de la région de Québec a réélu hier stir, président, M. Josaphat Laliberté, de St-Henri de Lévis, au cours de l'assemblée générale annuelle tenue à la salle des comités au Château Frontenac.

Les autres membres de l'exécutif du syndicat ont été choisis comme suit : le R. F. Firmin, de la ferme des Frères des Ecoles chrétiennes à Ste-Foy, vice-président; M. Roland-P. Sabourin, chef des productions bovines au ministère provincial de l'agriculture, secrétaire.



M. JOSAPHAT LALIBERTE

Les directeurs sont : MM. Albert Sanfaçon, de Charlesbourg; Louis Bernier, de St-Alexandre de Kamouraska; Arthur Couture, de Loretteville; Alex. Fournier, de Montmagny; Alphonse Rouleau, de Plessisville; Louis Asselin, de St-Charles de Bellechasse; A. Racette, de St-Augustin, et L.-J. Lizotte, de Québec.

L'assemblée a voté un montant de $500 qui sera distribué en prix dans un concours d'éleveurs et destiné spécialement à répandre l'usage de l'administration du troupeau. Ce montant sera distribué entre les concurrents ayant conservé 65% des points.

Les membres ont également décidé de rétablir un concours qui avait été suspendu : ce concours est celui des troupeaux d'exposition et il a pour but de stimuler les éleveurs à exposer leurs sujets aux exposition agricoles provinciales ou régionales.

La réunion tenue hier coincidait avec celle du bureau de direction de l'Association des éleveurs de chevaux canadiens qui participera aujourd'hui au congrès des éleveurs de bovins et de chevaux canadiens du Canada. Ce congrès aura lieu au Château Frontenac et durera deux jours.

Hier après midi, il y eut réunion d'hygiénistes du ministère provincial de l'Agriculture, de même que des bureaux d'hygiène de Montréal et de notre ville. On y a revisé les règlements de la santé animale en vue de favoriser l'élimination des maladies chez les troupeaux laitiers et la prévention des épidémies dans les villes. Le Dr Berchmans Paquet, du service municipal d'hygiène, les Drs Groulx et Houde du service de santé de Montréal, de même qu'un grand nombre de fonctionnaires des ministères provinciaux de la Santé et de l'Agriculture.

Campagne de la Croix-Rouge au C. P. R.

Le Pacifique Canadien, dont l'effort de guerre se continuera jusqu'à la victoire finale, a toujours accordé son entier appui à toutes les campagnes de souscription de la Croix-Rouge canadienne, encourageant les employés à souscrire généreusement. Aujourd'hui encore, il demande à tout son personnel de donner sans compter à l'occasion de la grande campagne nationale de la Croix-Rouge canadienne, qui durera du 28 février au 15 mars, et dont l'objectif est de $10,000,000.

La compagnie elle-même s'est déjà engagée à verser une somme substantielle comme contribution à la présente campagne, somme à laquelle elle ajoutera les dons individuels de tous ses officiers et de tous ses employés, d'un océan à l'autre.

Le président du Pacifique Canadien, M. D.-C. Coleman, dans un appel qu'il faisait récemment à tous les membres du personnel de la compagnie, parlait de la grandeur et de la noblesse de la cause et se disait convaincu que chacun saura souscrire généreusement.

Aujourd'hui

Caisse Populaire de Québec-Est.—Assemblée générale spéciale, à 8 h., au local, rue St-François.

Eleveurs de Bovins.—Congrès au Château Frontenac.

L'ACFAS.—Conférence de M. L.-Paul Dugal, Ph. D. à l'amphithéâtre de Médecine de l'université Laval. Présidence d'honneur de M. Adrien Pouliot :—Sujet: "Résultats de recherches en biologie expérimentale."

Club de Réforme.—Déjeuner-causerie à 12 h. 45 p.m.; hôte d'honneur, l'hon. Henri Groulx, ministre de la santé.

Jeunes John Bracken.—Assemblée des officiers et directeurs des Jeunes John Bracken de Québec-Ouest et Sud, à 8 h., à 35, rue Napoléon.

Cercle Debussy.—Concert de Mlles Madeleine Mathieu, pianiste et Cécile Dulac, soprano, à la salle des Promotions, à 8 h. 20 p.m.—Entrée libre.

Photo Club.—Séance régulière à 8 h. 15 p.m., à 65, avenue de Salaberry.

Scène de nuit à Nettuno



● Les balles traçantes font ces traits de feu dans le ciel d'Italie. Le feu antiaérien des batteries alliées illuminent la petite ville de Nettuno, sur le bord de la Méditerranée. (Photo Acme)

Délégation de Val d'Or au Parlement

M. Félix Allard, député de l'Abitibi, a piloté hier dans divers services de l'administration provinciale, une importante délégation de Val d'Or. On remarquait parmi les délégués, M. Jos.-A. Dufresne, président de la Chambre de commerce senior, le maire J.-E. Bérard, M. E.-A. Ouimet, gérant de la ville, M. H.-A. Soucy, secrétaire de la ville et de la commission scolaire, M. Guy Valiquette, vice-président de la Chambre de commerce des jeunes, le Dr Jean Matton, médecin municipal et grand-chevalier de Colomb.

Chez l'hon. M. Henri Groulx, ministre de la Santé, la délégation a demandé la construction d'un hôpital, à Val d'Or, pour desservir le district minier de l'Abitibi. Actuellement, il faut franchir de grandes distances pour transporter les malades soit à Amos, soit à Rouyn.

Au ministère de la Voirie, les délégués ont demandé le parachèvement de la route Barraute-Val d'Or, afin de relier par ces moyens de communications adéquats la cité de Val d'Or au centre de colonisation.

Avec M. Léo Brown, sous-ministre de la Colonisation, les délégués ont étudié les moyens à prendre pour faire passer dans le domaine de la colonisation certains terrains miniers qui environnent les villes minières. La plupart de ces terrains sont détenus par des compagnies, mais ne sont pas et ne seront pas exploités, au point de vue minier.

La délégation s'est également intéressée de façon toute particulière au bill que la cité de Val d'Or doit soumettre cet avant-midi au comité des bills privés. Les principaux amendements à la charte de Val d'Or portent sur le changement de la date des élections. On demande aussi l'autorisation de vendre à l'encan les objets trouvés et saisis.

La délégation a encore discuté des problèmes de Val d'Or avec la Commission municipale et le département de l'Instruction publique.

Le rôle du citadin dans le domaine de l'agriculture

"Le rôle du citadin dans le domaine agricole", tel est le sujet que traitera M. Pellerin Lagloire, B.A., B.S.A., M.A., agronome et ancien professeur à la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval, à l'occasion du prochain dîner du Club des Habitants qui aura lieu samedi, le 6 février, à 12 h. 30 p.m., à l'hôtel St-Louis.

Le conférencier expliquera que le citadin est plus qu'un intermédiaire entre le cultivateur et le succès agricole, que c'est un coopérateur, un compagnon de travail qui, pour être placé à l'autre bout du camp, n'en est pas moins important.

Le citadin a un rôle dans l'éducation et l'instruction de la classe rurale, et ce rôle commence en ville, en étudiant sérieusement les problèmes de la terre. Les justes revendications des habitants méritent plus qu'une simple approbation de la main des consommateurs, elles méritent un support, un travail de coopération.

Enfin le citadin est le meilleur agent d'information au service de l'agriculture moderne et il doit non seulement bien remplir son rôle, mais le faire accepter par l'excellence de ses bienfaits.

Vous obligeriez grandement le secrétaire du Club des Habitants en lui faisant part de votre intention d'assister à ce dîner, en appelant 4-2230.

DEMAIN SOIR
CHRC
6 h. 45 à 7 hres
OMER LANGLOIS
Journaliste
CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Les Français forcés d'aller en Allemagne

OTTAWA, 24 (SIF). — Les Allemands exigent un nouveau contingent de trois cent mille travailleurs français pour travailler en Allemagne en remplacement des Allemands qui ont été mobilisés, rapporte un communiqué d'Alger aujourd'hui.

Alger rappelle que Laval reçut dernièrement une demande émanant des autorités d'occupation exigeant l'envoi mensuel de quatre vingt mille travailleurs. Le gouvernement de Vichy tente d'éluder cet ordre car il est effrayé par la violence de la résistance française.

D'autre part, les autorités allemandes, qui accélèrent fiévreusement les préparatifs de défense contre un débarquement allié, ont avisé les services administratifs de Vichy que tout citoyen français, âgé de seize à soixante ans, serait requis pour travailler à l'édification de fortifications durant six heures par jour. Les administrations ont demandé aux maires des communes la liste des personnes tombant sous le coup de cette réquisition. Les services publics sont exemptés.

Alger précise qu'environ cinquante mille travailleurs ont été déportés de Marseille. A cet effet, la police exécuta de nombreuses rafles dans les cinémas et les établissements publics.

Les autorités allemandes ont déclaré que, comme plusieurs attentats contre les troupes d'occupation avaient été commis par des réfractaires revêtus d'uniformes des Chantiers de la Jeunesse, la police allemande et les soldats avaient reçu ordre de tirer sans préavis sur tout jeune homme qui circulerait de nuit, isolément, revêtu de cet uniforme.

Les ouvriers français travaillant à Cassel, communique Alger, sont employés dans des mines et charrient les wagonnets de gaz toxiques, incluant les gaz moutarde, aérite et arsénic. Ils sont obligés de garder leur masque huit heures par jour.

Elections à la Société de géographie de Montréal

La Société de géographie de Montréal a tenu son assemblée annuelle le jeudi, 17 février 1944. Les personnes suivantes ont été élues membres du bureau :

Le Rév. Père **Léo Morin**, c.s.v., président; M. **Gérard Aumont**, p.s.s., vice-président; M. **François Vezina**, conseiller; Mlle **Mercédes Grégoire**, conseillère; M. **Pierre Dagenais**, conseiller; M. l'abbé **H.-A. Forget**, conseiller; M. **Benoit Brouillete**, secrétaire - trésorier. M. **E. Davidson** reste le délégué de la Montreal Geographical Association.

Les élections eurent lieu après la conférence du Rév. Père A. Albert, s.c.j., sur le fétichisme et le totémisme chez les Bandjouns en Afrique équatoriale française. Le Père Albert fut missionnaire dans ce pays près de onze ans. Depuis 1931, et a parlé de ses propres expériences, telles qu'il les avait déjà décrites dans un des plus beaux ouvrages de la collection "France Forever", paru à Montréal en 1943.

Mort de Mlle Maria Doyon

Le décès de Mlle Maria Doyon, survenu le 22 février à l'Hôtel-Dieu de Québec, a plongé dans le deuil l'estimée famille de M. Charles Doyon, de Saint-Ephrem de la Beauce. Mlle Doyon est décédée à l'âge de 37 ans et 11 mois. Sa disparition cause des regrets unanimes à Saint-Ephrem.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, son père, M. Charles Doyon; quatre frères : Armand, de Saint-Ephrem, Alphonse, de Saint-Evariste, Joseph, de Saint-Ephrem, et Laurent, élève du séminaire de Saint-Victor; deux soeurs : Florence, de Saint-Zacharie, et Aline, de Saint-Ephrem.

Le corps de Mlle Doyon a été transporté à Saint-Ephrem.

Le service funèbre sera chanté demain, vendredi, à 9 h. 30, en l'église de Saint-Ephrem. L'inhumation se fera dans le cimetière de cette paroisse.

Nos condoléances à la famille.

Le locataire votera s'il a payé les taxes de l'année précédente

Est-il juste et conforme aux principes démocratiques que l'on soumette le droit de vote des locataires au paiement de leurs taxes municipales ?

Cette question a été longuement discutée, hier après-midi, au comité des bills privés, au cours de l'étude du projet de loi présenté par la ville de Saint-Joseph, dans le comté de Drummond.

Jusqu'ici, les locataires ne votaient pas aux élections municipales. Le conseil a décidé de leur accorder le droit de participer à l'élection de quatre échevins sur six et de leur imposer en même temps une taxe de 2 pour cent sur le montant du loyer. Mais une clause du bill avait pour effet d'enlever le droit de vote aux locataires qui n'avaient pas payé, 15 jours avant l'élection, les taxes de l'année courante.

MM. L.-J. Comeau, député de Verdun, et Georges Caron, député de Maisonneuve, ont longuement combattu cette clause en disant qu'elle était antidémocratique. Les avocats de la ville, MM. Jos. Marier, c.r., et Georges Rousseau, ont représenté d'autre part que le principe "pas de taxation sans représentation" doit avoir pour corollaire "pas de représentation sans taxation". Dans le cas des propriétaires, ont-ils dit, la municipalité n'est jamais en danger de perdre les taxes, qui comportent une hypothèque sur les immeubles. Mais dans le cas des locataires, on n'a aucune garantie et l'adoption d'une telle clause serait de nature à faciliter la perception.

Il appert que ce privilège, de soumettre le droit de vote des locataires au paiement des taxes, a été accordé pour la première fois en notre province en 1942 à la ville de Sherbrooke. A Québec, Montréal et dans les autres villes, les locataires peuvent voter même s'ils n'ont pas payé leurs taxes.

Parlant en faveur de la clause, M. J.-P. Morin, député de Champlain, déclara qu'il était injuste de permettre à un locataire qui n'a pas payé ses taxes d'annuler le vote d'un propriétaire qui est taxé sur une propriété de dix ou de vingt mille dollars.

A quoi M. Comeau répondit : "Ce n'est pas le nombre de mille qui donne la mesure de l'intelligence".

On proposa finalement, comme moyen terme, d'amender la clause de façon que le locataire ait le droit de vote lorsqu'il a payé les taxes de l'année précédente. Tel qu'amendé, l'article fut soumis au vote et adopté par 15 voix contre 4. MM. Bouchard (Québec-comté), Caron (Maisonneuve), Comeau (Verdun) et Francoeur (Montréal-Mercier) ont voté contre la clause.

Les autres demandes de Ville-St-Joseph ont été acceptées.

Infractions aux ordonnances régissant les prix

Les marchands qui violent les plafonds de prix mettent en danger la sécurité économique et sociale du Canada. Les infractions, si petites soient-elles, ont pour effet d'accentuer les dangers de l'inflation".

Telles sont, en résumé, les remarques faites par l'honorable juge Eudore Boivin, siégeant à Chicoutimi, en prononçant des sentences contre plusieurs marchands de la région qui s'étaient rendus coupables de violations aux réglements.

En voici la liste :

J.-Priam Martel, de St-Nazaire, $25, et les frais pour avoir vendu à des prix excessifs du jus de tomate, des cerises, du sirop de maïs, des pois verts, du café, des confitures et des oranges.

Riverin et Perron, Chicoutimi, $25, et les frais pour avoir vendu de la viande à des prix trop élevés et pour avoir négligé de compléter une facture.

C.-E. Villeneuve, Jonquière, $25, d'amende et les frais pour avoir vendu et offert en vente des boîtes de chocolat à des prix injustes et irraisonnables.

Vilmont Gagnon, Kénogami, $25, d'amende et frais pour vente de viande à des prix plus élevés que les prix maximums.

Aimé Tremblay, Chicoutimi, $25, d'amende et frais pour avoir loué un logement à un prix plus élevé que le maximum.

Les Cadets de l'Air

OTTAWA, 24, (BUP).—M. Arthur-L. Melling, de Montréal, a été élu, hier, président et chef de l'exécutif de la Ligue des Cadets de l'Air du Canada. Le nouveau président était vice-président; il succède à M. D.-R. MacLaren, de Winnipeg, un as de la dernière guerre.

M. A.-W. Carter, de Vancouver, et le colonel D.-A. Ross, de Calgary, ont été choisis comme vice-présidents. MM. Melling et MacLaren ont aussi été nommés membres de l'exécutif. Les autres directeurs sont: MM. C. Douglas Taylor, de Montréal, G.-B. Foster, de Montréal, Sir Ellsworth Flavelle, de Toronto, et M. Banker Bates, de Hamilton, Ontario.

Mise au point

En marge des communiqués parus récemment dans les journaux, la Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec, Inc., tient à faire la déclaration suivante :

Les mots "cités et villes", dans les dits communiqués, n'ont rien à voir avec les **districts scolaires urbains**; ils désignent les cités et villes qui font partie des districts d'inspection primaire ruraux où la Fédération rurale exerce ses activités depuis 1937.

Par ordre du comité exécutif,
La secrétaire générale :
Marguerite Gaudreault.

Le journal du Vatican a protesté

CITE DU VATICAN, 24 — (NCWC) — Rappelant la vigoureuse protestation logée par le Vatican, à la suite de la violation de la basilique de St-Paul, à Rome, l'Osservatore Romano a déclaré que l'Eglise ne peut et ne veut pas manquer aux préceptes de charité envers ceux qui se tournent vers elle et lui demandent refuge et secours.

A la suite du raid de la police existe, dans la basilique de St-Paul et ses dépendances, le journal a réfuté les allégations nazies. "Une loi qui proscrit la charité", dit le journal, "cause plus de mal que des siècles de persécution. Les fidèles et les religieux ne peuvent oublier les préceptes de charité, sans désavouer l'Evangile".

Les 3 et 4 février au soir, la basilique fut envahie par des policiers républicains. Ces derniers se saisirent, selon l'agence Stefani, du général Monti, un chef de l'aviation italienne, de quatre autres officiers italiens, de neuf Juifs et d'une cinquantaine d'autres personnes. La police aurait, selon l'agence Stefani, découvert 300 pneus d'automobiles et 6,000 litres de gazoline (essence).

Dans sa réponse aux prétentions de l'agence Stefani, l'"Osservatore Romano" dit que le traité de Latran accordait des droits extraterritoriaux à l'église St-Paul et que ces droits ont été violés. De plus, ajoute, en résumé, le journal de la Cité Vaticane, il n'y avait que 41 pneus d'automobiles et 300 litres d'essence et non 300 pneus et 6,000 litres d'essence. Pneus et essence servaient au personnel des dépendances de la basilique.

En apprenant la violation de la basilique St-Paul, le Vatican avait envoyé des commissaires faire enquête et ces derniers trouvèrent les policiers républicains, conduits par le Dr Pietro Caruso, en train de faire des recherches. Le Vatican logea immédiatement une protestation.

Mort de monsieur Eugène Simard, de Val d'Or

M. Eugène Simard, citoyen en vue de Val d'Or, est décédé lundi, le 21 février. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Rose-Alma Boyer; ses fils, Robert, Marcel, Rhéaume et Jacques; ses filles, Françoise (Mme Gustave Bernier), Micheline, Lucille et Claire. Il laisse également deux frères, Alphonse, employé de la maison Livernois, et Charles, employé de la maison J.-E. Lemieux, de Québec, et quatre soeurs, Mme Gaudiose Pare (Eugénie), Mme Jos. Morency (Blanche), Mme J.-A. Taillon (Rose Anne) et Mme Francis Letarte (Alphonsine), toutes de Québec.

M. Eugène Simard avait eu la douleur de perdre récemment trois de ses frères, M. Pierre Simard, de Québec, et il assistait à ses funérailles, le 8 janvier dernier. C'est dire que c'est le deuxième décès dans cette famille dans l'espace d'un mois et demi.

M. Simard était âgé de 42 ans.

Nos condoléances à la famille.

Etat critique de M. Léopold Talbot

Nous havant sur une information digne de foi, nous avons appris hier que M. Léopold Talbot, 29 ans, originaire de St-Camille de Bellechasse, avait été blessé mortellement samedi dans les chantiers de l'Anglo Pulp. M. Talbot qui aurait été transporté inconscient à l'hôpital Jeffery Hale après son accident est toujours dans le même état à cette institution. Son état est très sérieux.

Dans un camp de concentration

CITE VATICANE. — (NCWC) — Le service Fides a rapporté que Mgr Prosper-Marie Durand, O.F.M., Vicaire Apostolique de Tché-fou, dans la province chinoise de Shan-toung, sous domination du régime de Nankin, a été conduit dans un camp de concentration de Tché-fou, en 1942, et a été dirigé récemment vers l'éping.

Mgr Durand est Canadien.

Fides a aussi rapporté que les Pères Brouillette et Flanie, Oblats canadiens qui se trouvaient dans la Préfecture apostolique de Vientiane, en Indochine, ont été conduits à Hué, en Annam.

Nouveauté :

LA CHARTE DU ROYAUME CHRETIEN

Un nouveau volume du R. P. Malo, o.f.m., où le Sermon de la Montagne est appliqué aux problèmes actuels de la vie chrétienne. "Un arsenal où retrouver des lumières, des forces, des armes". 320 pages. $1.00, par poste 1.10.

La Librairie de l'Action Catholique", Québec.

Vient de paraître

COURS PRATIQUE D'ESPAGNOL

Une méthode compilée et adaptée par Mme Briggs qui a donné d'excellents résultats dans l'enseignement. Un excellent volume pour tous ceux qui s'intéressent à l'étude de l'espagnol. Volume relié de 364 pages.

PRIX : $2.00, par poste 2.10.

La Librairie de l'Action Catholique -- Québec

HISTOIRE DE LA CHINE

par René Grousset

Un nouveau volume dans la "Collection des grandes Etudes historiques" (Fayard). Les 33 chapitres de cet ouvrage relatent trente siècles, un immense passé. Il appartenait à un spécialiste du problème asiatique d'écrire l'histoire de la Chine. Un volume de 432 pages.

Prix : $1.50, par poste 1.65

Librairie de l'Action Catholique, Québec.

Trois brochures instructives sur la Coopération

LA COOPERATION

Titres :

La Force conquérante de la Coopération, par E. Minville.

Faire des hommes nouveaux. L'éducation coopérative, par M. Colombain.

Coopératives de consommation et marchands indépendants, par F. A. Angers.

PRIX : $0.10 chacune, 3 pour $0.25.

La Librairie de l'Action Catholique -- Québec

CROISADE DE TEMPERANCE

Causeries par le Père Paul-Arsène Roy, o.p.

L'Episcopat vient de lancer un nouveau cri d'alarme pour la Tempérance. L'auteur fait une étude aussi approfondie que variée sur les excès dans le boire. Il y expose même la doctrine des Cercles Lacordaire. Cet ouvrage qui en est à sa deuxième édition sera utile au clergé pour la prédication et aux familles qui ne le possèdent pas encore.

En vente :

Chez l'Auteur, 329, Grande-Allée, Qué. | A la Labrairie de l'Action Catholique", Québec.

PRIX : $0.75, franco 0.85.

BATISSE A VENDRE

- Avec ascenseur et cour.
- USAGE POSSIBLE : Entrepôt ou manufacture.
- SITE : Quartier Saint Roch.
- SUPERFICIE : 3 planchers de 1500 pieds.
- Ecrire à Casier 235, l'Action Catholique" Québec.